BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI
N.° d'inventario 3710
Sala Piccola
Scansia A Palchetto 1
N.° d'ord. 93

Bibliothèque de S. M.
Le Roi

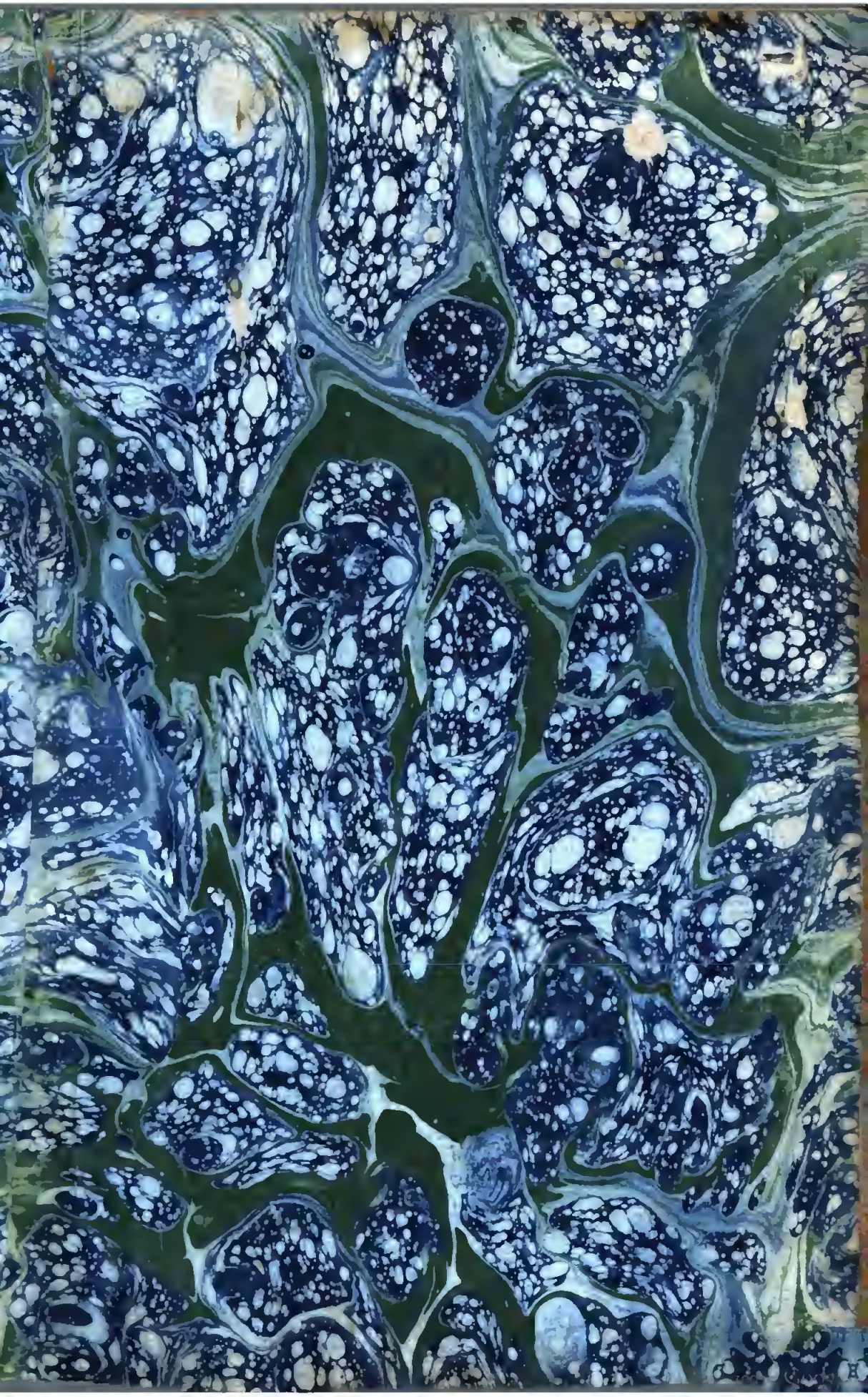

Salat. XXXIII-102

Digitized by Google

MÉLANGES

HISTORIQUES, ANECDOTIQUES

ET CRITIQUES,

SUR LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV ET LE COMMENCEMENT DE CELUI DE LOUIS XV.

584192

MÉLANGES

HISTORIQUES,

ANECDOTIQUES ET CRITIQUES,

SUR

LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

ET

LE COMMENCEMENT DE CELUI DE LOUIS XV;

PAR MADAME LA PRINCESSE

ELISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE,

Seconde femme de Monsieur, frère de Louis-le-Grand:

PRÉCÉDÉS

D'UNE NOTICE

SUR LA VIE DE CETTE ILLUSTRE PRINCESSE.

A PARIS,

Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Git-le-Cœur, n.° 4.

1807.

CD1051

NOTICE

SUR

ELISABETH-CHARLOTTE

DE BAVIÈRE,

Comtesse Palatine du Rhin, Duchesse d'Orléans.

QUELQUE belle que soit la vertu par elle-même, on ne peut disconvenir que la grandeur ne lui donne un nouveau lustre. On est bien plus frappé d'admiration, lorsqu'on la voit sous la pourpre que sous la bure; aussi peut-on dire qu'elle ne paroît jamais mieux dans toute sa beauté, que lorsqu'elle se trouve sous les lambris dorés. Un pauvre vertueux attire au moins nos regards,

mais un grand, un riche vertueux les fixe. Il nous étonne, nous jette dans l'admiration ; nous le respectons, nous l'aimons et nous lui donnons notre estime malgré nous. C'est ce qui devroit bien engager les grands à se faire voir ainsi, d'autant qu'il leur est bien plus facile d'être vertueux qu'à d'autres : qu'il est pénible à qui vit dans la misère d'avoir la délicatesse de sentiment nécessaire. C'est un écueil qui fait faire naufrage souvent à la vertu la plus épurée. Le besoin nous ôte la raison, le courage ; il nous rend bas, rampans, serviles et mercenaires, et peu-à-peu il nous brouille avec la vertu, dangers auxquels la grandeur n'est pas exposée.

Charlotte de Bavière naquit le 7 mai 1652 : elle étoit fille de Charlotte de Hesse et de Charles-Louis de Bavière, comte palatin du Rhin, et

électeur (1). Ce grand homme convaincu par mille exemples qu'une jeune plante exige bien des soins, qu'elle ne vient qu'autant qu'on en prend pour la cultiver, et que personne ne s'y porte avec autant de zèle que ceux qui y ont un intérêt particulier, ne crut pas que malgré son rang, il fût indigne de lui, de veiller sur l'éducation de la princesse. La regardant comme ce qu'il avoit de plus cher, il ne s'en rapporta qu'à lui-même, pour jeter en elle les semences de la vertu. Il fut assez heureux pour lui en voir recueillir les fruits. Réfléchissant d'abord pour elle, le sentiment et l'expérience lui

---

(1) Par la paix de Munster, en 1648, il avoit été rétabli dans son électorat, dont Frédéric son père avoit été dépossédé lors de son entreprise sur la Bohême.

apprirent que l'ame est une espèce d'agent dont l'activité se développe par une suite continuelle d'opérations différentes, et que pourvu que nous apportions les soins et les attentions qui dépendent de nous, elle nous conduira à la connoissance de la vérité et nous la fera discerner de l'erreur; elle nous formera à une vie vertueuse et tranquille; elle nous inspirera une rectitude naturelle qui ne peut être détruite que par une mauvaise éducation, par des habitudes vicieuses, des passions déréglées et des préjugés qui obscurcissent les lumières d'esprit; par des inclinations qui étant des mouvemens impétueux, turbulens, tirent l'ame de son assiette naturelle et l'empêchent souvent de bien diriger ses opérations: ainsi il faut donc mettre en nous de quoi combattre tous ces ennemis, nous inspirer tout ce qui

est propre à nous rendre heureux : cela surtout est essentiel pour les favoris de la fortune qui ne peuvent l'être au sein de l'abondance, qu'autant qu'ils pourront trouver la tranquillité du cœur. La difficulté est de l'acquérir, mais il n'y a que le temps, les réflexions qui puissent nous la donner : c'est ce dont le père de la princesse tâcha de la persuader, en lui mettant sous les divers tableaux de la vie, ses devoirs dans les différens états où elle pourroit se trouver. Tant de dépenses et tant de soins firent naître dans le cœur de la jeune princesse mille qualités qui lui acquirent l'affection et l'estime de tous ceux qui la connurent et l'approchèrent. La renommée bientôt les publia, et l'on ne tarda pas à connoître la princesse à la cour de France, où chacun porta un jugement si favorable, que Louis-le-

Grand ne vit personne qui convînt mieux à Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, son frère unique. Il y avoit d'autant plus de choix à faire qu'il falloit lui faire oublier pour ainsi dire, Henriette d'Angleterre (1) sa femme, qu'il venoit de perdre.

---

(1) Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles I, qui eut la tête tranchée à Londres, le 9 février, 1649, fut la seule de tous les enfans de ce malheureux roi, qui se trouva auprès de sa mère pendant sa disgrace. Celle-ci, fille d'Henri IV, se réfugia en France et se retira avec sa fille dans le couvent de Sainte-Marie de Chaillot. Elle s'appliqua toute entière au soin de l'éducation de la princesse. Son frère fut rétabli sur le trône en 1660, ce qui assura le sort de cette princesse. La reine mère avoit souhaité de la faire reine de France, tant qu'il n'y avoit pas apparence que son fils épousât l'infante sa nièce. Pour dédommager la princesse, lorsque le mariage du roi fut achevé, elle songea à lui faire épouser Monsieur. Ce

Il se trouvoit cependant un obstacle pour la lui faire épouser, c'est que la princesse n'étoit pas catho-

---

qui fut exécuté : les intéressés parurent contens. Néanmoins le prince n'eut jamais pour elle que des égards sans inclination, mais le miracle d'enflammer son cœur n'étoit réservé à aucune femme du monde : au lieu que la princesse se fit aimer de toutes les femmes et adorer de tous les hommes : dès qu'elle parut à la cour, il n'y eut rien qu'on pût lui comparer, aussi en fit-elle bientôt tout l'ornement. Tous les hommes s'attachèrent à elle, et en peu de temps toute la France se trouva rassemblée dans son palais. Le roi même se mit au nombre de ses courtisans. Il eut tant d'attention pour elle, que cela fit grand bruit. La Vallière rompit cet attachement. Le comte de Guiche en consola Madame, ce qui causa beaucoup de dissensions à la cour, et dans le ménage : car Monsieur étoit extrêmement jaloux.

On peut lire le détail de toutes ces intrigues, dans les Mémoires de madame la Fayette. Tout

lique. Son père étoit fort attaché à sa religion, et comme il avoit inspiré à sa fille les mêmes sentimens,

---

ce que je dirai ici, c'est que tout ce qui étoit périlleux parut long-temps agréable à Madame. Elle ne s'attacha au comte de Guiche que parce qu'elle ne pouvoit le voir qu'avec beaucoup de dangers, ou parce qu'il étoit absent. Néanmoins la duchesse se maintint toujours auprès du roi, par la sincérité avec laquelle elle lui disoit tout. On en étoit souvent étonné. Mais elle répondoit que dans toutes les matières embrouillées, la vérité seule tire les gens d'affaire.

Louis XIV voulant punir les Hollandois de la ligue qu'ils avoient faite avec l'empereur et le roi d'Espagne, songea à s'assurer du roi d'Angleterre. Il confia ce secret à Madame et la chargea de cette négociation. Pour rendre son voyage en Angleterre moins suspect, le roi fut visiter ses conquêtes des Pays-Bas. Comme il publia que ce n'étoit qu'un voyage de plaisir, il voulut que toute la cour le suivît. La duchesse

il y avoit à craindre qu'elle ne voulût pas les quitter, d'autant qu'en fait de religion ou de choses que les

---

d'Orléans alors prit le prétexte du voisinage pour aller jouir à Londres du plaisir de voir, paisible possesseur de son royaume, son frère rétabli sur le trône par une révolution presqu'aussi prompte que celle qui en avoit chassé son père. Elle agit si bien, qu'elle parvint à le détacher de la triple alliance, et pour assurer son ouvrage, elle laissa auprès du roi madame de Portsmouth, qui servit bien la France. Madame reparut à la cour de France avec toute la gloire et le plaisir que peuvent donner un heureux succès, et la satisfaction d'avoir vu un frère qui lui avoit témoigné une tendresse que les gens de la cour n'éprouvent guères, quoique leur cœur ne diffère en rien de celui des autres. Il eut pour elle une considération extraordinaire. Quelle gloire pour la princesse de se voir, à vingt-six ans, le lien de deux rois, ayant entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe. Elle étoit si aimable que

femmes n'entendent pas, elles sont toujours les plus entêtées et les plus opiniâtres à persévérer dans leurs

---

chacun lui rendoit hommage, ce qui devoit d'autant plus la flatter, qu'on le rendoit plutôt à la personne qu'au rang. Enfin elle se trouvoit dans la plus agréable situation que puisse desirer une princesse, lorsqu'une mort inattendue vint terminer le cours d'une si belle vie. Elle mourut en moins de huit heures, à Saint-Cloud, le 30 juin 1670, dix-huit jours après son retour d'Angleterre. On raisonna beaucoup sur cet accident. Le public l'attribua au poison, et l'on ne put l'en désabuser, parce que la princesse eut une colique si violente qu'elle dit elle-même qu'il falloit qu'on l'eût empoisonnée : elle en fut d'autant plus persuadée, qu'elle ressentit des douleurs effroyables aussitôt qu'elle eut bu un verre d'eau de chicorée ; comme elles n'étoient point celles d'une colique ordinaire, on lui donna le contre-poison qui ne fit aucun effet, et lui fut peut-être plus nuisible que salutaire ; car sa femme de confiance fit l'essai de l'eau et n'en

premiers sentimens. Mais heureusement qu'Elisabeth étoit fort docile, par conséquent il fut plus facile de

---

ressentit aucune incommodité. Ce qu'on peut dire de plus assuré, c'est qu'elle fut victime des médecins. Elle mourut dans leurs bras au moment qu'ils assuroient encore à Monsieur, sur leur vie, qu'il n'y avoit point de danger. Ils tinrent ce langage pendant cinq heures. La princesse leur disoit tranquillement, dites plutôt qu'il n'y a point de remède, car je connois mieux mon mal que vous. Ils la saignèrent tandis qu'il ne falloit qu'une évacuation pour la tirer d'affaire. Mais ils s'entêtèrent à ne lui rien donner pour l'aider, tandis que la nature le demandoit, par les envies continuelles de vomir que Madame avoit. Ils furent pendant deux heures entières sur l'attente de l'effet d'un lavement, et jamais ils ne voulurent l'aider tandis qu'il étoit temps. Le roi vint; il fut moins frappé de l'état de la duchesse que de l'ignorance des médecins. Il vit qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient: il

la convaincre. Son père lui laissa toute liberté, ainsi on ménagea son cœur et son esprit : pour mieux l'amener au but, on lui mit sous les yeux l'exemple de madame la princesse palatine, sa tante, qui étoit catholique. On lui demanda si elle ne pouvoit pas, et même si elle ne devoit pas embrasser sans crainte une religion qui la rendoit un modèle de toutes les vertus, et s'il n'étoit pas plus sûr pour elle, et de

---

essaya de leur remettre l'esprit ; mais en vain, ils persistèrent à dire qu'il falloit attendre. La princesse ne dit rien autre chose sinon qu'il falloit mourir en forme ; elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie, et le consomma avec un courage, une fermeté sans égale ; après avoir reçu tous les sacremens de l'église, qu'elle demanda avec instance. Tous ceux qui la connoissoient partagèrent avec Monsieur la douleur que causa une perte semblable.

sa prudence, de choisir celle de toutes les religions qui fait le plus d'honneur à l'homme : où il y a le moins de danger de tomber dans le déréglement; et où l'on n'est pas dans l'incertitude de se perdre pour jamais. Malgré tout ce qu'on put dire à la princesse, elle combattit longtemps; il falloit étouffer les préjugés de l'éducation, il falloit, pour ainsi dire, faire taire la tendresse qu'elle avoit pour son père, à qui elle craignoit fort de déplaire; tout cela étoit une barrière bien difficile à rompre, néanmoins on en vint à bout, le désir qu'elle avoit de voir la cour de Louis-le-Grand, dont on parloit si avantageusement par toute l'Europe, l'étourdit un peu. Elle commença à désirer ce qu'elle craignoit de faire. Enfin peu-à-peu, elle ouvrit les yeux à la vérité, et elle se rendit, s'étant instruite assez pour

ne pas mériter des reproches, même du parti qu'elle abandonnoit.

Le P. Jourdan, jésuite, eut le triomphe de cette victoire, qu'on ne dut cependant qu'au respect et à la tendresse que la princesse avoit pour son auguste tante. Résolue d'abjurer sa religion, elle partit pour Metz, où elle fit abjuration, le 6 novembre 1671. Le 22 du même mois, elle épousa à Châlons monsieur, qui avoit été représenté à Metz par le maréchal du Plessis. La cérémonie faite, son mari la conduisit à Villers-Cotteret, où le roi les attendoit.

La France ne tarda pas à connoître l'inestimable trésor qu'elle possédoit. On reconnut dans cette princesse un cœur droit, vrai, sincère et docile; une femme fidèle à ses promesses; exacte à répondre aux bienséances de son rang; à remplir les devoirs de

l'humanité et de la religion: une épouse chaste, tendre, complaisante, souvent jusqu'à l'excès; c'est en quoi elle peut être un modèle pour les femmes: douce, bienfaisante, complaisante, elle étoit la mère de tous les malheureux: généreuse, elle étoit la ressource des indigens: elle eût été une femme parfaite, si elle eût pu vaincre sa fierté. Les grands surtout s'en apercevoient et s'en ressentoient; il sembloit qu'elle fût née pour les commander: aussi la craignoient-ils plus qu'ils ne l'aimoient. Son père s'étant ligué dès 1674 avec l'empereur contre le roi, son cœur fut déchiré en apprenant tous les maux que la guerre causoit à sa patrie. Mais quoique la France eût part à ces tristes événemens, jamais néanmoins elle ne murmura: unie à la France, ses intérêts devinrent les siens. C'est ce qui lui épargna bien des chagrins et ce qui

lui mérita l'estime et la confiance de Louis-le-Grand. Extrêmement sensible aux malheurs de la guerre, elle eût désiré que le roi ne fît pas valoir les droits, les prétentions qu'elle avoit sur la succession du feu électeur son frère, moins par considération pour le duc de Neubourg, nouvel électeur palatin, que parce que le peuple innocent étoit la victime infortunée de tous les démêlés, et parce qu'il est comme inique de n'acquérir qu'aux dépens de la vie de ceux qui n'ont rien à prétendre, et qui ne disputent rien.

Devenue mère, elle rendit à ses enfans l'éducation qu'elle avoit reçue de son père. Elle voulut qu'il n'y eût qu'elle qui eût inspection sur leur conduite, et jamais elle ne souffrit qu'une main étrangère les corrigeât: il est vrai que c'étoit une suite de son caractère hautain: elle eût cru ses

enfans déshonorés, si un autre bras que le sien les eût frappés. Elle avoit un talent singulier pour les élever ; aussi étoit-elle persuadée que c'est le premier devoir d'une mère, et qu'il n'y en a point qui doivent tant l'honorer. Elle pensoit bien différemment de ces mères qui regardent l'éducation de leurs enfans, comme le plus pénible fardeau qu'elles puissent s'imposer, et qui ne croyent jamais trop tôt s'en décharger. Elle ne pouvoit croire qu'il y en eût, pour ainsi dire, d'assez marâtres pour donner ce soin à des étrangers et à des mercenaires, surtout lorsqu'elles étoient sans occupations. Il n'y en avoit point selon elle, de plus noble, que de former des citoyens pour l'état. Un enfant ne peut tenir compte à sa mère de la vie qu'elle lui donne, c'est un acte involontaire dans elle, parce qu'elle y est comme nécessitée. Il ne

doit sa naissance qu'à l'auteur de la nature. Mais quelle reconnoissance ne doit-il pas avoir pour celle qui veut bien l'allaiter, le nourrir, veiller sur ses jours, sa santé; qui se charge volontairement de son éducation, qui étudie son caractère, ses inclinations, pour lui en découvrir les convenances ou disconvenances avec notre félicité: qui forme son cœur au bien; qui lui apprend que la raison est ce guide fidèle, qui doit diriger l'homme dans tous ses pas, et dont on peut suivre la direction et les conseils avec une entière confiance, pourvu que nous connoissions quels sont les caractères des vrais biens et des vrais maux; pourvu que nous sachions en quoi consiste la véritable félicité, et quelle est la route certaine pour y parvenir; pourvu qu'on nous ait appris à placer chaque chose en son rang, à donner à chacune son véritable prix et à régler

en conséquence nos desirs, nos recherches et notre volonté, et comment une éducation négligée nous jette dans des égaremens de cœur ou d'esprit, très-préjudiciables ; quelles obligations n'a-t-on pas à ceux qui ont su par leurs soins nous en garantir !

Madame aimoit tant les enfans, que les autres lui confioient l'éducation des leurs: ce fut elle qui éleva la reine d'Espagne (1) et la reine de Sardaigne. Tous les enfans de son mari furent les siens, jamais il n'y eut de meilleure mère. Elle fut récompensée de ses soins par la tendre affection qu'ils eurent toujours pour elle. Dans tous les temps

---

(1) Marie-Louise d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre, mariée à Charles II, roi d'Espagne, morte en 1689.

Anne-Marie, mariée à Victor Amédée, duc de Savoie, morte en 1728.

ilslui portèrent un respect que le rang jamais n'affoiblit. Elle régna sur le régent son fils, tandis qu'il commandoit à toute la France. Mademoiselle, si connue sous le nom d'abbesse de Chelles, lui donna quelques chagrins, mais qu'elle étoit excusable dans ses torts! Cette vertueuse princesse s'étant dégoûtée du monde, à un âge où il a cependant mille attraits, mille charmes pour séduire une jeune personne, et ayant reconnu les dangers attachés à son rang, résolut pour les éviter de s'ensevelir dans le cloître : sa mère l'aimoit avec la tendresse qu'on a pour un enfant qu'on a élevé et qu'on n'a jamais perdu de vue ; car qu'il me soit permis de dire ici en passant, que le peu de tendresse que bien des mères et pères ont pour leurs enfans, que les chagrins qu'ils leur donnent, ne viennent pour l'ordinaire que de l'éloignement où ils les tiennent de

leur maison : dès qu'ils sont nés on les envoye en nourrice, on ne les en retire que pour les mettre dans un couvent, dans une pension, d'où ils ne sortent que pour s'établir, en sorte qu'on peut dire qu'ils ne distingueront jamais leurs parens des autres. On a beau dire que la nature parlera toujours : comment le feroit-elle ? Elle n'a jamais été développée.

Mademoiselle connoissant l'affection que Madame avoit pour elle, prévit bien que jamais elle ne consentiroit qu'elle se séparât d'elle : d'ailleurs elle connoissoit sa fermeté ; ainsi étourdie par ses désirs, oubliant ce qu'elle devoit à ses parens, elle se détermina, résolue à ne leur pas obéir, de les quitter sans leur communiquer son dessein. Son directeur aussi téméraire qu'elle, lui dit qu'elle pouvoit prendre ce parti violent, que la religion cependant condamne. Elle gagna

une de ses femmes, et sans beaucoup de réflexion sur son imprudente démarche, elle s'esquiva du château et partit de Saint-Cloud à six heures du matin pour s'aller jeter pour ainsi dire en désespérée dans un cloître.

On s'imagine aisément dans quelle inquiétude elle jeta toute la maison lorsqu'on ne la trouva plus et qu'on ne sut ce qu'elle étoit devenue. On voulut le cacher à sa mère, mais accoutumée à la voir à son lever pour lui rendre ses devoirs, on ne put point. D'ailleurs l'air morne et triste de tous ceux qui l'approchoient, lui annonçoit encore quelque chose de plus sinistre : enfin on lui dit le sujet, ce qui renouvela ses inquiétudes qui ne furent calmées que lorsqu'elle apprit le lieu de sa retraite. Aussitôt elle court, elle y vole, elle se plaint, elle demande tendrement à cette chère fille ce qui l'a pu déterminer à pren-

dre un parti aussi violent : elle lui représente les dangers de l'état qu'elle se propose d'embrasser, mais les discours, les reproches, les soupirs, les larmes furent inutiles. Fidèle aux attraits de la grace, Mademoiselle n'y put résister, et Madame se vit obligée de conduire elle-même la victime à l'autel. Ce ne fut point là son dernier chagrin.

La duchesse pleuroit encore la perte de sa chère fille, lorsque Monsieur vint à mourir ; ce fut le 9 juin 1701, qu'il finit ses jours à St.-Cloud à l'âge de soixante-un ans. Voici ce que madame de la Fayette pensoit de ce prince « Ses inclinations étoient aussi « conformes aux occupations des « femmes, que celles du roi en étoient « éloignées. Il étoit beau, bien fait, « mais d'une beauté et d'une taille « plus convenables à une princesse « qu'à un prince, aussi avoit-il plus

« songé à faire admirer sa beauté de « tout le monde, qu'à s'en servir pour « se faire aimer des femmes, quoi- « qu'il fût continuellement avec elles. « Son amour-propre sembloit ne le « rendre capable que d'attachement « pour lui-même. » On peut cependant dire qu'il fut bon mari. Madame Charlotte étant d'un caractère bien différent de celui de madame Henriette, sa première femme, elle eut bien plus à se louer de lui. Si ses jours furent moins brillans, elle en fut dédommagée par le bonheur qu'elle goûta avec S. A. Ils furent sereins et exempts de ces inquiétudes qu'entraîne après soi une conduite que la décence et le devoir quelquefois condamnent; car une femme ne doit pas seulement être vertueuse, elle doit encore s'orner de tous les dehors de la vertu.

La mort de Monsieur causa une

telle douleur à Madame, qu'elle forma le dessein d'aller s'enfermer avec sa chère fille : n'écoutant plus que sa tristesse, elle fut trouver Louis XIV pour lui confier son dessein ; mais ce grand roi qui avoit pour elle toute la tendresse d'un frère pour une sœur, et qui ne vouloit pas enlever à sa cour un de ses plus beaux ornemens, l'empêcha de l'exécuter. Il lui représenta qu'il y avoit assez dans le cloître de modèles de vertu ; qu'elle devoit apprendre aux femmes qu'il peut s'en trouver à la cour, et que la vertu et le devoir peuvent s'allier avec la grandeur. Madame eut pour sa majesté cette complaisance. Ce n'étoit pas la seule preuve qu'elle lui en avoit donné.

Le roi persuadé qu'un bon père doit autant qu'il peut pourvoir à l'établissement de ses enfans, surtout lorsque leur état n'est pas certain, son-

gea aux siens, d'autant que si sa mort venoit à arriver, qu'elle rendoit leur fortune fort chancelante, la politique demandant qu'on n'élevât pas trop haut des enfans naturels. La sienne étant toute opposée à celle-là, il voulut les faire monter si haut, qu'on ne pût les en faire déchoir. Pour cela il résolut d'unir ce sang étranger avec le sien. S'il réussissoit, l'intérêt devenoit commun. Il proposa donc à M. le duc de Chartres mademoiselle de Blois. Le prince connoissant le caractère de Louis-le-Grand, qui ne vouloit point d'oppositions de quelque part qu'elles vinssent, n'osa le mécontenter. Il répondit seulement qu'il feroit ce que Monsieur et Madame désireroient : qu'il leur devoit trop, pour ne pas les consulter sur un sujet si important. Il en parla à sa mère, qui, dans le premier mouvement, lui donna un soufflet pour toute réponse :

pendant long-temps elle ne voulut rien entendre, elle pensoit que le sang de madame de Montespan souilleroit la pureté du sien, si on l'y joignoit. Elle avoit toute la délicatesse allemande sur les mésalliances: mais aussi en s'y opposant, elle risquoit la fortune de son fils, c'est ce que l'abbé du Bois, confident du prince et homme d'esprit, lui représenta. Ainsi, par prudence, par raison et par égard pour le roi, à qui elle ne vouloit pas donner la mortification de paroître mépriser sa fille, elle y consentit, d'autant qu'elle vit M. le prince donner la sienne au frère de celle qu'elle rejetoit.

Quoique Madame eût resté volontairement à la cour, elle ne perdit point de vue la perte qu'elle avoit faite, et les devoirs d'une veuve. N'y voyant plus celui à qui elle devoit plaire, elle renonça à toutes les pa-

rures de son sexe. Elle vendit tout ce qui y servoit pour se trouver en état de récompenser les savans dont elle étoit la protectrice avec discernement, et pour pouvoir reconnoître les services de ses domestiques, de ses officiers, au moment de sa mort.

Pour se familiariser pour ainsi dire avec cette destructrice du genre humain, elle envisageoit souvent ce dernier moment qui met les grands au rang de tous les hommes. Pour s'y trouver préparée lorsqu'il arriveroit, elle prit trois jours de la semaine pour s'en occuper entièrement. Si quelques affaires l'interrompoient, c'étoit pour le lendemain, en sorte que si elle avoit été, depuis le moment qu'elle étoit entrée en France, un exemple pour les femmes, elle le fut encore pour les chrétiennes et celles que la mort prive de ce qu'elles doivent avoir de plus cher au monde. Son veuvage dura

vingt-deux ans : ce fut surtout pendant ce temps que son cœur fut épuré. Mère, elle fut tendre et surveillante à l'éducation de sa famille. Princesse, elle sacrifia tout aux intérêts de l'état et de ses enfans. Veuve, elle quitta le monde sans que le monde l'abandonnât ; chrétienne, elle remplit les devoirs de la religion avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Ses maladies ne furent jamais pour elle un prétexte pour l'exempter d'assister tous les jours à la messe. Le temps qu'elle ne donnoit pas à la religion, elle l'employoit à l'étude, surtout à celle de l'antiquité. Le plaisir lui en enleva peu ; elle avoit un tel ascendant sur les esprits qu'elle savoit se faire aimer, respecter et même craindre de tous, elle fut peut-être la seule personne de la cour qui eut les bonnes graces du roi sans avoir recherché celles de madame de Maintenon. Elle la consi-

déroit par égard, par respect, pour le maître; mais jamais on ne la vit lui faire la cour.

La mort de Louis-le-Grand, qui arriva le premier septembre 1715, ne lui fit point faire de retour sur le monde. Son fils, par cet événement, acquéroit le droit de commander à la France sous un roi mineur.

Philippe duc d'Orléans, étoit un prince d'un génie aussi élevé que son rang. L'éclat de ses talens força ses ennemis même à lui donner des louanges. Quoique son droit à la régence fût incontestable, néanmoins il le falloit disputer, le roi par son testament en ayant disposé autrement. Le prince persuadé qu'il n'étoit pas nommé régent, consulta sa mère; elle lui dit en peu de mots, qu'un prince ne devoit jamais se relâcher sur ses droits, et que c'étoit se montrer indigne d'une place, dès qu'on la cédoit. Ce n'est pas

que le titre de maître l'éblouît ; au contraire, elle donnoit toute son attention aux dangers qui en sont inséparables : mais aussi elle faisoit réflexion, que c'est à un prince à s'y exposer, et que défendre ses droits, c'est défendre son héritage. Au reste, ce fut sans intérêt qu'elle lui donna ce conseil. Ce changement de fortune n'en apporta aucun dans sa manière de vivre, jamais elle ne fut tentée de se montrer sur la scène. Le voyant paisible possesseur, elle ne songea qu'à le convaincre qu'il étoit grand de ne jamais se venger de ses ennemis. Si elle avoit eu la consolation de le voir sous Louis-le-Grand signaler sa valeur en mille occasions, elle eut encore celle de reconnoître que la mort de ce prince ; lui fournissoit celle de faire briller son habileté dans le gouvernement. Elle eut la douce satisfaction de voir une minorité qui est

le temps d'orage, tranquille. Tout étoit à son gré, lorsque la mort s'approcha plus près d'elle.

Madame étant sujette dans les derniers temps de sa vie à des assoupissemens qui alarmoient, on la saigna. Ce fut malgré elle ; mais le sort des hommes, et surtout des grands, est de mourir victime des médecins. En effet tout ce que Madame prédit de funeste à l'occasion de cette saignée, lui arriva. Pour comble de malheur, c'est que le chirurgien qui, contre son sentiment, la saigna, ne l'eût pas plutôt piquée qu'il tomba sans connoissance aux pieds de son lit ; son bras fut mal lié, son sang s'extravasa : elle en perdit beaucoup, ce qui lui ôta les forces qui lui restoient. Depuis ce funeste événement sa santé dépérit sans espérance de la recouvrer : néanmoins elle ne put refuser à la tendre amitié qu'elle avoit pour son roi, d'assister à

la cérémonie de son sacre. Contente de voir qu'on méprisoit les bruits injurieux que les ennemis de sa maison répandoient, elle y fut : mais avec la précaution que prend une personne qui fait un voyage dont elle n'espère pas revenir. Elle risqua sa vie, mais non son salut. En effet ce voyage l'incommoda beaucoup, et depuis son retour de Reims, tous les remèdes qu'on lui fit prendre, ne lui furent d'aucun secours. Ce fut le 5 décembre 1722 que l'hydropisie se déclara entièrement. Le père Linière, jésuite, qui venoit d'être nommé confesseur du roi, au grand mécontentement du cardinal de Noailles et de son parti, qui furent fort fâchés de voir les Jésuites rentrer dans cette place dont ils avoient été si long-temps en possession, et dont ils sembloient exclus depuis le commencement de la minorité de Louis XIV, lui annonça alors

qu'il falloit quitter le monde. J'y suis préparée, dit-elle, le sacrifice de ma vie me coûte peu. Si quelque chose me fait peine, c'est de voir un fils éploré aux pieds de mon lit. En effet, depuis le moment que le duc d'Orléans vit sa mère en danger, il ne la quitta point, quoique tous les apareils de la mort lui causassent autant de douleur, que la perte qu'il alloit faire.

Les remèdes humains étant inutiles, on eut recours aux spirituels. On prévint Madame qui montra bien par l'empressement avec lequel elle les désira, que cette nouvelle ne l'attristoit point. Le curé de Saint-Cloud vint les lui administrer. La duchesse les reçut en parfaite connoissance et dans les sentimens de la plus grande piété. Sur le soir, du 7, elle entra dans une agonie qui dura jusqu'au lendemain, quatre heures du matin. Peu

avant, elle fit venir M. le duc de Chartres pour qu'il apprît de bonne heure à connoître le néant des choses humaines. Elle avoit fait aussi assembler toute sa famille, pour lui donner sa bénédiction, et l'exhorter à vivre dans l'union. Voyant le moment qui alloit consommer le sacrifice, elle ne se démentit point de cette fermeté qu'elle avoit montrée dans les événemens fâcheux : elle défendit qu'on l'enterrât avec pompe et qu'on ouvrît son corps : cérémonie mondaine en effet qui approche de la barbarie que nous reprochons à ceux qui donnent à leurs parens leur corps, leurs entrailles, pour tombeau. On exécuta scrupuleusement ses dernières volontés ; et M. le régent voulut en cette occasion faire voir le respect qu'il avoit toujours témoigné pour ses ordres.

Le 10 vers les sept heures du soir

on porta son corps de Saint-Cloud à Saint-Denis, où il fut inhumé. Le peuple fit son oraison funèbre. La vérité et non la flatterie la lui inspiroit.

Voici l'éloge qu'un témoin de la vie de cette femme illustre en a fait.

La France regrette avec juste raison une princesse qui faisoit ses délices et l'admiration de toute l'Europe, par ses rares et éminentes qualités, dont la principale étoit l'amour de la religion et la piété. Celles qui formoient son caractère particulier, étoient la bonté du cœur, l'affabilité et un penchant naturel à faire du bien. Heureuses les personnes de tout rang et de toutes conditions qui avoient le bonheur de l'approcher et d'en être protégées; surtout celles que le mérite et la vertu distinguoient particulièrement. Les véritables savans

et les gens de lettres ont fait une perte particulière. Cette auguste princesse les aimoit, les considéroit et les protégeoit avec discernement, par les grandes connoissances qu'elle avoit de toutes les parties des belles-lettres, et surtout des matières qui regardent la belle antiquité. Son goût particulier pour les antiques avoit rendu son cabinet l'un des plus riches et des plus magnifiques du monde savant. C'est dans ce trésor, dont on jouit encore aujourd'hui, qu'on trouve une suite des plus complètes de médailles romaines d'or du haut et du bas empire, avec les revers les plus beaux et les plus singuliers. Ajoutons à ces vérités celle qui fait sa véritable gloire, et qui fera aussi sa récompense : nous l'avons apprise du peuple consterné qui en entendant la nouvelle de sa mort, s'est écrié : *Nous perdons la mère des pauvres et*

des affligés : cette grande princesse étoit notre consolation, notre joie, notre refuge.

MAUBUY.

MÉLANGES
HISTORIQUES ET CRITIQUES

De la fin du règne de Louis XIV et du commencement de celui de Louis XV.

On a écrit des livres horribles contre le cardinal Mazarin; il faisoit semblant d'en être très-fâché, et s'en soucioit fort peu. Un jour, il ordonna qu'on lui apportât tous les exemplaires qu'il seroit possible de trouver de ces odieux libelles; c'étoit pour les brûler, disoit-il. On en saisit un grand nombre; et lorsqu'il les eut, il les fit vendre sous le manteau, et en tira dix mille écus, ce dont il rit beaucoup ensuite. « Les François, répétoit-« il, sont d'aimables gens; je les laisse chanter « et écrire, ils me laissent faire ce que je veux ».

Le roi de Danemarck, Frédéric IV, m'a paru un peu préoccupé. Il vouloit être amoureux de ma fille, pendant qu'il a séjourné ici. Tandis qu'ils dansoient ensemble, il lui pressa la main en levant les yeux au ciel. Ayant commencé son menuet dans l'un des coins de la salle, il alla d'abord jusqu'à l'autre bout, et revint s'arrêter

au beau milieu comme un terme : je crois qu'il y seroit encore, si je n'avois eu pitié de lui, et si je ne m'étois levée pour le prendre par le main et le conduire à une chaise à côté de la mienne. Ce bon prince étoit si déconcerté, qu'il ne savoit plus ni ce qu'il faisoit ni ce qu'il disoit.

Au bal masqué de l'Opéra, à Paris, un masque inconnu monta dans une loge où étoient le maréchal de Villars et le maréchal d'Estrées. Le masque demanda à M. de Villars : « Pourquoi « n'allez-vous pas danser là-bas? — Si j'étois en « âge de danser, lui dit le maréchal, je ne le « pourrois pas présentement que je suis estro- « pié. — Descendez-y du moins, reprit le mas- « que, et M. d'Estrées aussi; vous y brillerez « beaucoup, ayant de si belles cornes tous les « deux. » En parlant ainsi, ce masque leur faisoit à chacun deux cornes avec ses doigts sur la tête. Le maréchal d'Estrées ne fit qu'en rire, mais l'autre s'en fâcha. « Voilà, dit-il un masque bien « insolent : je ne sais à quoi il tient que je ne lui « fasse donner cent coups de bâton. — Pour des « coups de bâton, monsieur, répliqua le masque, « c'est moi qui les donne aux autres; quant aux « insolences, ce n'est que pour en dire que je me

« suis masqué. » Il sortit en disant cela, et malgré toutes les recherches imaginables, on n'a jamais pu le retrouver dans le bal.

Le cardinal de Noailles est certainement plein de vertu et de mérite. Ces messieurs ne sont pas tous de même. Nous en avons ici quatre pièces bien différentes les unes des autres; trois ne se ressemblent que sur un point, l'extrême finesse; d'ailleurs, ils n'ont pas plus de rapport d'humeur, que de figure. Le cardinal de Polignac est bien fait, a beaucoup d'esprit, est très-insinuant, a la voix singulièrement agréable; mais il donne trop dans ce qu'on appelle ici politique, ce qui mène souvent plus loin qu'on ne vouloit aller. Le cardinal de Rohan est beau de visage, comme sa mère, mais n'a pas de taille, et dépend en tout des jésuites. Le cardinal de B** est très-laid, vain, méchant, flatteur, a infiniment d'esprit, et en fait le plus mauvais usage. Ces trois cardinaux pourroient vendre le bon et vertueux cardinal de Noailles dans un sac, lui présent, sans qu'il s'en doutât.

Il est certain que la Reine d'Angleterre, épouse de Jacques II, retiré depuis à Saint-Germain, voyant que sa belle-fille l'accusoit de feindre une

grossesse, devoit prendre de plus grandes précautions. J'en ai parlé moi-même à Sa Majesté; elle me dit qu'elle avoit prié la princesse Anne de mettre la main sur son ventre, pour sentir le mouvement de l'enfant; mais que la princesse le lui avoit toujours refusé, et qu'elle n'auroit jamais imaginé, entourée comme elle l'étoit tous les jours de tant de monde, qu'on eût pu révoquer en doute sa grossesse.

La grand'tante de milord Hondley, madame du Gourdon, a été ma dame d'atour pendant de longues années; c'étoit une singulière personne : elle rêvoit continuellement. Un jour, voulant cacheter une lettre dans son lit, elle fit couler la cire sur sa cuisse et y appliqua le cachet; elle ne sentit qu'alors les douleurs de sa brûlure, et jeta les hauts cris. Elle jouoit souvent au lit; alors elle crachoit sur ses draps et jetoit les dés à terre.... Le soir, quand elle me donnoit ma coeffe pour aller à la cour, elle posoit toujours ses mains sur ma tête, et s'enveloppoit les mains de ma coeffe. Une de ses habitudes étoit encore de déboutonner la veste de tout homme à qui elle parloit. *Monsieur*, mon époux, la chargea une fois de dire quelque chose de sa part au capitaine de ses gardes, un très-grand homme, nommé le che-

valier de Beuvron ; comme elle étoit fort petite, ses mains qui n'atteignoient pas à la veste, n'en défirent pas moins d'autres boutons ; le capitaine tout étonné sauta en arrière, en s'écriant : « Eh ! « madame que me voulez-vous » ? Cela fit éclater de rire tous ceux qui étoient dans la salle de Saint-Cloud.

Madame de Cornuelle vint à Versailles, dans le temps que M. de Torcy et M. de Seignelay avoient été faits ministres ; ils étoient fort jeunes : elle les vit, et avec eux madame de Maintenon. A son retour à Paris, on lui demanda ce qu'elle avoit vu à Versailles : « J'ai vu, dit-elle, des choses « très-curieuses, et que je n'aurois jamais cru « voir : c'est l'amour au tombeau et des ministres « au berceau. » La bonne madame de Maintenon étoit déjà bien vieille.

Le cardinal de Richelieu, avec tout son esprit, avoit de violens accès de manie. Il s'imaginoit quelquefois être un cheval ; il sautoit alors autour d'un billard, et donnoit des coups de pieds à ses domestiques, en hennissant et faisant un bruit terrible pendant une heure, après quoi ses domestiques le mettoient au lit, le couvroient bien ; il s'endormoit et suoit beaucoup. A son réveil, il ne se souvenoit pas de ce qui s'étoit passé.

M. de Lauzun a les idées les plus singulières, et tourne tout ce qu'il dit d'une façon très-comique. Par exemple, un jour voulant faire entendre au roi que M. le comte de Marsan, frère de M. le Grand, s'attachoit beaucoup au ministre d'alors, nommé M. de Chamillard; il dit: « Sire, « j'ai voulu changer de perruquier, et prendre « celui qui est le plus à la mode; mais je n'ai « pu l'avoir, car il y a déjà quelques jours que « M. de Marsan le tient renfermé chez lui, afin « de faire des perruques pour toute la maison « et pour tous les amis de M. de Chamillard. » Il dit cela de l'air le plus ingénu, et comme s'il n'y eût pas entendu finesse.

On m'a dit tout-à-l'heure que le roi de Portugal vient d'ordonner à son frère (le prince Emmanuel) de partir de Paris; mais que le prince n'a pas fait de réponse à cette lettre, de sorte que le ministre de Portugal et le gouverneur du prince ont douté tous deux qu'il eût intention d'obéir à son frère. La semaine dernière, il dit à ce ministre qu'il avoit envie de voir Versailles et Marly; celui-ci fit tout préparer, et l'y accompagna avec sa femme et un des gentilshommes du prince. A leur retour de Versailles, au milieu du Cours, son

altesse a fait arrêter et a dit : « Y a-t-il une « chaise de poste ici ? » Une voix lui a répondu : « Oui, monseigneur, il y en a quatre. — C'est « assez, a-t-elle répliqué ». Ensuite, ce prince s'est tourné du côté du ministre et de sa femme, leur a protesté qu'il n'oublieroit jamais l'amitié et les attentions qu'ils lui avoient témoignées; qu'il ne desiroit rien tant que de pouvoir leur prouver sa reconnoissance. « Je pars, dans ce « moment, pour Vienne, a-t-il ajouté. L'em- « pereur est mon cousin-germain; je ne doute « pas qu'il ne veuille me recevoir et consen- « tir que j'apprenne le métier de la guerre « dans son armée ». Il a remercié son gouverneur des soins qu'il s'étoit donné pour le former, et lui a dit : « Je ne serai heureux « que lorsque j'aurai les moyens de vous con- « vaincre de ma gratitude ». Il adresse un compliment à son gentilhomme, ouvre la portière du carosse, fait avancer les chaises de poste, se met dans la première; son favori, nommé Jung, homme de beaucoup d'esprit, monte dans l'autre, et les deux suivantes ont été remplies par ses valets-de-chambre. Certaines gens disent que ce prince a été amoureux, en Portugal, de madame Ribeira, avant qu'elle fût mariée; qu'il avoit voulu l'épouser; que le roi n'avoit

pas voulu y consentir; qu'on avoit subitement marié cette demoiselle; que le prince n'avoit pas cessé, pour cela, d'en être amoureux; que, peu avant son départ, le mari l'avoit trouvé aux genoux de sa femme; que ce mari, excessivement jaloux, avoit fait un bruit affreux; que c'étoit là la cause du voyage du prince. Ceci fait un roman accompli.

J'ai encore vu moi-même M. de la Mothe le Vayer, qui, avec tout son esprit, s'habilloit comme un fou. Il portoit toujours des bottes fourrées de pelisse, un bonnet garni aussi de pelisse l'hiver et l'été; il ne les quittoit jamais, non plus qu'un grand rabat et un habit de velours noir.

Notre reine, Marie-Thérèse, dit en mourant : « Depuis que je suis reine, je n'ai eu qu'un seul jour heureux ».

L'électeur de Bavière, Maximilien-Marie, m'a souvent fait enrager par sa conduite..... Par exemple, un souverain, même sans être électeur, pouvoit manger avec madame la Dauphine et moi; s'il l'avoit demandé, cela se seroit fait. Non; il se contentoit de manger

avec M. d'Antin et M. de Torcy ; de la table du roi, il alloit manger et jouer chez M. d'Antin, et prétendoit ne pas manger avec ses propres neveux et nièces : je m'en fâche encore quand j'y pense. Le roi rioit souvent de ma colère. A chaque bévue que faisoit l'électeur, le roi m'appeloit dans son cabinet, et me disoit : « Que dites-vous de cela, mada-« me ? — Je répondois : Sire, tout est chez « cet électeur de même parure ». Le roi rioit alors de bon cœur. L'électeur avoit avec lui, un maréchal de cour, nommé le comte d'Arco, frère de celui qui a épousé la mère du chevalier de Bavière, d'une manière si singulière, qu'il n'a jamais osé la voir seule. Ce maréchal, comte d'Arco, avoit autant d'esprit que son frère étoit bête. Il venoit souvent chez moi me faire ses doléances. Je crois qu'à la fin, on lui a défendu de me voir, ainsi qu'à toute la suite de l'électeur, dont je n'ai plus vu personne..... L'électeur faisoit si grand cas des grisettes, que, lorsque le roi donna des noms aux routes ouvertes dans le bois, il pria Sa Majesté d'appeler une de ces routes l'*allée des Grisettes*, ce que le roi ne jugea pas à propos de faire.

Un gentilhomme Palatin, qui a servi long-temps aux Indes, m'a raconté que dans une cour des Indes, le premier ministre et le garde-des-sceaux étoient ennemis jurés; qu'un jour ce dernier ayant besoin des sceaux que le souverain lui avoit confiés, il vit avec un effroi inexprimable que la cassette où il les tenoit enfermés étoit vide : il ne s'agissoit pas moins que de sa tête. Dans son désespoir, il va chez un de ses amis, et lui demande ce qu'il faut faire. « Avez-« vous, lui dit cet ami, des ennemis à la cour? — « Oui, répondit le garde-des-sceaux; le premier « ministre est mon ennemi implacable. — Tant « mieux, reprit l'ami; allez vîte mettre le feu à « votre maison; prenez la cassette où étoient les « sceaux, fermez-la bien et remettez-la au pre-« mier Ministre; vous ne pouvez la confier en « meilleures mains : retournez ensuite à votre « maison, et sauvez-y ce que vous pourrez. Dès « que la maison sera brûlée ou le feu éteint, allez « chez le roi, priez-le qu'il ordonne à son premier « ministre de vous rendre les sceaux à lui remis « en dépôt par vous-même. Il faut alors que la « cassette soit ouverte en présence du roi. Si « vous y trouvez les sceaux à la bonne heure, « vous ne direz pas le mot; s'ils n'y sont pas,

« vous accuserez sur-le-champ le premier mi-
« nistre de les avoir volés; vous vous déferez
« ainsi d'un ennemi, et vous recouvrerez les
« sceaux. » Ce dernier cas est arrivé; les sceaux se sont retrouvés dans la cassette.

Au moment où l'enfant d'un roi vient de naître, qu'on nomme enfant de France, ou fils de France, on l'emmaillote, et on lui met le cordon; mais on ne les fait chevaliers de l'ordre qu'après leur première communion, et cela se fait alors avec les cérémonies accoutumées.

Les femmes de chanceliers n'ont ici le tabouret que le matin, à la toilette; après dîner elles se tiennent debout. Cet usage vient de ce que du temps de la reine Marie de Médicis, il y avoit une chancelière qui jouissoit de la plus haute faveur, et qui avoit toujours mal aux pieds, la reine la faisoit venir chez elle le matin et lui permettoit de s'asseoir.

Deux jeunes duchesses ne pouvant voir d'assez près leurs amans, eurent dernièrement recours à une plaisante ruse. Elles sont sœurs, et ont été élevées toutes les deux dans un couvent à quelques lieues de Paris. Dans ce même couvent il

venoit de mourir une religieuse : elles firent semblant d'en être au désespoir, et dirent qu'elles avoient beaucoup aimé cette religieuse. Elles demandèrent permission à leurs maris d'aller assister à cet enterrement, ce qui leur fut accordé avec de grands éloges de tant de bonté d'ame. Quand elles furent arrivées au couvent, on vit parmi les gens de l'enterrement, dans le convoi funèbre, deux jeunes ecclésiastiques que personne du couvent ne connoissoit. On leur demanda qui ils étoient ? ils répondirent : « De « pauvres clercs, qui ont besoin de protection, « et qui ayant appris que deux duchesses assis- « toient à cette cérémonie, sont venus pour se « recommander à ces dames. » Les duchesses dirent qu'elles leur parleroient après la cérémonie, qu'ils devoient venir les trouver dans leur chambre. Les prétendus clercs s'y rendirent, et l'abbesse trouvant leur conférence nocturne un peu trop longue, les pria de se retirer. L'un résista beaucoup, et l'autre ne fit que rire. Celui-ci étoit le duc de Richelieu, et l'autre, le chevalier de G***, fils cadet du duc de ce nom. Ces deux amans content eux-mêmes l'aventure.

Le maréchal de Villars vint un jour me voir ; il prétend se connoître en médailles, et me pria

de lui faire montrer les miennes. Je fis appeler Baudelot, homme, très-honnête et fort instruit, qui a la garde de mes médailles : je lui dis de les montrer au maréchal. Baudelot n'est pas courtisan, et ignore ce qui se passe à la cour, ainsi que les histoires du jour. Il débuta par annoncer au maréchal qu'il avoit écrit une dissertation, pour prouver à d'autres savans qu'une certaine tête à cornes n'étoit pas Jupiter Ammon, mais Pan. « Ah! M. le maréchal, dit-il, ensuite : « voici l'une des plus belles médailles qu'ait ma- « dame ; c'est le triomphe de Cornificius, il a « toutes sortes de cornes : ce fut un grand gé- « néral, comme vous, monseigneur : il a les « cornes de Junon et de Faune. Cornificius, « comme vous savez, étoit un fameux général. » Je voulus mettre fin à cette conversation, et je dis : « Passons ; si vous vous arrêtez si long-temps « sur chaque médaille, vous n'aurez pas le temps « de les montrer toutes. » Mais Baudelot étoit si plein de sa dissertation qu'il continua, et me dit : « Ah! madame, celle-ci en vaut bien une autre : « Cornificius est une des plus rares médailles du « monde : voilà Junon cornue qui couronne ce « général. » J'avois beau faire, je ne pouvois l'empêcher de parler de cornes au maréchal. « Monseigneur se connoît à tout, reprit-il, et je

« voudrois bien qu'il daignât juger si j'ai raison « d'assurer que ces cornes sont plutôt celles de « Faune que celles de Jupiter. » Tous ceux qui se trouvoient dans le cabinet furent obligés d'en sortir, ne pouvant s'empêcher de rire, car en le faisant exprès, on n'auroit pu jouer un plus mauvais tour au maréchal. Dès qu'il fut parti, je ris à mon aise, et j'eus beaucoup de peine à persuader à Baudelot qu'il avoit fait une sottise.

Angélique-Cunégonde, comtesse de Soissons, fille de François-Henri de Luxembourg, a beaucoup de vertu et d'esprit; mais elle a, comme tout le monde, ses grands défauts.... Son mari, Louis-Henri, chevalier de Soissons, étoit prodigieusement laid.... Il a été beau dans son enfance; j'ai vu de ses portraits... Quiconque ressemble au prince Eugène ne sauroit être beau.... Le prince Philippe, son second frère, étoit un évaporé; il est mort, à Paris, de la petite vérole. Celui-ci étoit très-laid, très-blond, de fort mauvaise grace, et avoit un air égaré, que lui donnoient un grand nez et une très-grosse lèvre. Je lui ai trouvé de la ressemblance avec son frère aîné. Un troisième frère s'est tué en tombant de cheval. Le prince Eugène est le plus jeune de tous ses frères. Il avoit deux sœurs aussi fort laides; l'une est morte et l'autre

vit dans un couvent en Savoie. L'aînée avoit le visage beau; mais elle étoit naine.... Lorsque le prince Eugène étoit jeune, il n'étoit pas si laid..... Cependant, quoiqu'il eût de beaux yeux, son nez défiguroit tout son visage: il avoit toujours la bouche ouverte, ... les cheveux gras et jamais frisés.

La reine Béatrix-Eléonore, femme de Jacques II, roi d'Angleterre, étoit trop bien avec madame de Maintenon, pour que l'on puisse croire que le feu roi ait été amoureux de cette princesse. J'ai vu un livre intitulé : *L'ancien Bâtard, protecteur du nouveau*, où l'on dépeint une galanterie que cette reine est supposée avoir eue avec le P. de la Chaise, qui étoit alors un homme de quatre-vingts ans..... Rien de plus sottement imaginé qu'une pareille pasquinade.

Les moines de Saint-Mihel ont les *Mémoires du cardinal de Retz*, en original, les ont fait imprimer, et on les vend à Nancy; mais il manque beaucoup de choses dans cet exemplaire. Une dame, à Paris, nommée madame de Comartin, a ces *Mémoires* en manuscrit, où il ne manque pas un mot; quoiqu'on puisse

faire, elle ne veut pas les donner pour compléter ceux qui sont imprimés.

Il doit être assez dans le caractère de quelques dames Angloises de suivre leurs amans. J'ai connu un comte de Konismarck, qu'une jeune dame Angloise avoit suivi en habit de page. Elle étoit avec lui à Chambor; et comme, faute de place, il ne pouvoit loger au Château, il avoit fait dresser une tente dans la forêt où il logeoit. Il me raconta son aventure à la chasse; j'eus la curiosité de voir ce soi-disant page. J'allai donc à cette tente, et il me présenta ce page. Je n'ai jamais rien vu de plus beau que cette figure; les plus beaux yeux du monde, une bouche charmante, une prodigieuse quantité de cheveux du plus beau brun, qui tomboient en grosses boucles sur ses épaules. Elle sourit en me voyant, se doutant bien que je savois son secret. Lorsqu'il partit de Chambor pour l'Italie, il se trouva dans une auberge, et en sortit le matin pour faire un tour de promenade; l'hôtesse de cette maison courut après lui et lui cria : « Montez vîte là haut, monsieur, « votre page accouche ». Le page accoucha en effet d'une fille : on mit la mère et l'enfant dans un couvent, à Paris. Tant que le comte

a vécu, il en a eu grand soin; mais il mourut à Morea, et le page fidèle ne lui survécut pas de long-temps : elle est morte comme une sainte. Un ami du comte, neveu de madame de Montespan, nommé Tiange, a pris soin de la petite fille; après la mort de celui-ci, le roi a donné une pension à cette pauvre créature : je crois qu'elle est encore dans ce couvent.

Quand la reine-mère, veuve de Louis XIII, alloit voir Mazarin, il disoit : « Que me veut « encore cette femme ? » Ce cardinal n'avoit pas l'ordre de la prêtrise. Il étoit amoureux d'une dame de la reine. J'ai beaucoup connu cette dame; elle se nommoit madame de Brégie, étoit très-belle, et a fait un grand nombre d'amans; mais elle a toujours été vertueuse, et a servi fidèlement la reine, sa maîtresse, en faisant tout au monde pour porter le cardinal à avoir de meilleurs procédés. Il y a vingt-quatre ans qu'elle est morte. Feu *Monsieur*, mon époux, l'aimoit à cause de la fidélité qu'elle n'avoit cessé de témoigner à la reine, sa mère.

On m'a dit qu'un point d'honneur avoit excité Ravaillac à tuer Henri IV. Ce roi avoit,

dit-on, séduit la sœur de cet homme, et l'avoit abandonnée grosse de lui, ce qui avoit tellement outré le frère, qu'il avoit juré de s'en venger. D'autres disent que le duc d'Epernon fut la cause de cet assassinat; il étoit sur le devant de la voiture, et s'est baissé pour que Ravaillac pût faire son coup.

Cette pauvre duchesse de Meklenbourg, femme de Christian-Louis, étoit une bien bonne femme; mais il falloit la bien connoître pour en juger ainsi. Elle m'a confié tout son amour avec Bernsdoff. Elle a eu un état fort honnête ici, quoiqu'elle n'y ait pas fait la figure d'une souveraine. Je l'ai toujours préférée et lui ai donné le pas sur toutes les autres duchesses. Son train n'étoit pas magnifique, mais décent..... Son mari demanda un jour une audience au feu roi, qui crut qu'il avoit quelque chose de particulier à lui dire, et le fit entrer dans son cabinet. Le roi avoit alors quarante ans passés. Le duc lui dit de l'air du monde le plus gauche : « Sire, vous me paroissez avoir grandi. » Le roi se mit à rire, et répondit : « Monsieur, « je ne suis plus en âge de croître ». Le duc reprit : « Sire, savez-vous bien qu'on dit que « je vous ressemble, et que j'ai aussi bonne

« mine que vous? » Le roi eut encore une plus forte envie de rire, et répliqua : « Cela « peut être »; sur quoi le duc prit congé du roi. Il n'a jamais eu sujet de se louer beaucoup de son beau-frère, M. de Luxembourg : celui-ci le détestoit.

La maréchale de La** voulut prouver à un de ses amans qu'elle l'aimoit éperdument, quoiqu'il lui reprochât sans cesse son peu d'amour : je ne suis pas bien sûre du nom de celui dont il s'agit; car elle eut autant d'amans qu'il y a de jours dans l'année : il me semble néanmoins que c'étoit le comte de Marsan, frère du chevalier de Lorraine. Elle lui dit : « Une preuve convaincante de l'amour « que j'ai pour vous, c'est que je ne puis vous « savoir seulement en même lieu que moi, « que je n'éprouve une agitation comme si j'a- « vois la fièvre ». Il persista dans son incrédulité. La dame lui donna un rendez-vous pour la nuit. Lorsqu'ils furent au lit ensemble, elle tira la couverture sur la tête de cet homme, et lui dit : « Ne bougez pas, ou vous êtes perdu ». Elle sonne, appelle ses gens, et fait venir son médecin : « Tâtez-moi le pouls, lui dit-elle; « qu'y trouvez-vous? » Le médecin répondit :

« Madame, vous avez une extrême agitation « et une fièvre très-violente : vous devriez « vous faire saigner. — Une autre fois, répli- « qua-t-elle; je n'ai pas le temps à présent ». Elle renvoya le médecin et sa femme-de-chambre, et dit : « Eh bien ! êtes-vous content? « Vous ai-je tenu parole ? — Oui, dit le ga- « lant ; mais vous m'avez fait une grande peur ».

On dit qu'il n'y a rien de si plaisant que de voir toutes les femmes se mêler de la régence de la reine-mère, qui n'entendoit absolument rien aux affaires. Un jour, elle fit présent de cinq grosses fermes à sa femme-de-chambre : ces cinq fermes sont les revenus de l'état. Lorsqu'elle vint proposer cela au conseil, on se mit à rire, et on lui demanda de quoi elle prétendoit vivre ? Elle fut toute surprise, croyant que ce n'étoit qu'une bagatelle. Cette histoire est très-vraie ; je la tiens du vieux chancellier le Tellier, qui étoit au conseil, lorsque la reine fit cette proposition. Dans la suite, elle-même en a souvent plaisanté. Il y a plus d'une histoire, dans le même goût, de cette régence.

L'envoyé de Holstein, M. du Mont, étoit

amoureux fou de madame de la R****, dame du palais de madame de Berry : c'est une belle personne, mais point aimable. On se mit un jour à la railler, comme si elle l'avoit bien reçu : « Oh ! non, dit-elle, cela est « impossible, je vous dis; entièrement impos- « sible ». Des plaisans insistèrent, pour l'obliger à leur expliquer cette impossibilité. « Dès « que je vous l'aurai dit, répondit-elle, vous « verrez bien que cela est impossible ». On la pressa encore, et enfin elle dit très-sérieusement : « Il est huguenot ».

Feue Madame, *douairière*, doit avoir été très-aimable, et si leste qu'elle s'est sauvée de Nancy en habit de page, pour suivre son époux. Elle portoit un flambeau, et ne savoit trop qu'en faire et comment le tenir. M. de Beauveau lui donna un coup de pied au derrière, en disant : « Il faut que ce coquin, nou- « veau venu, soit ivre : voyez comme il mar- « che et tient son flambeau.! » Elle s'échappa ainsi, sans que personne la remarquât. Mais, en vieillissant, elle est devenue infirme et même presque stupide. Quand son maître-d'hôtel arrivoit avec son bâton, pour lui annoncer qu'elle étoit servie, elle couroit se mettre sur sa chaise

percée; elle en avoit contracté l'habitude. Une fois qu'il vint dire à M. Gaston et à Madame, qu'ils étoient servis, et qu'elle partit comme de coutume pour aller à sa chaise, il examina son bâton d'un bout à l'autre : « Que faites-vous « là, Saint-Remy, lui demanda M. Gaston ? « — Je vois, répondit-il, que mon bâton a « une propriété purgative, et je cherchois à « voir s'il étoit de casse ou de séné ». Lorsque le mariage de monsieur fut déclaré, il fit cette question à Saint-Remy : « Saviez-vous que « j'étois marié à la princesse ? — Non, répar- « tit bonnement celui-ci : je savois bien que « vous couchiez toutes les nuits avec la prin- « cesse; mais j'ignorois que vous l'eussiez épou- « sée ».

Baudelot a dit une fois des douceurs, sous le masque, à Madame douairière; elle lui donna rendez-vous au Palais-Royal. Lorsqu'il y vint et qu'il y vit Madame, il s'effraya beaucoup, et elle étouffoit de rire.

La reine, Marie de Médicis, femme de Henri IV, se promenoit aux Tuileries, et avoit le dauphin avec elle. La maîtresse du roi s'y promenoit aussi avec son fils; elle eut l'impu-

dence de dire à la reine : « Voici nos deux « dauphins qui se promènent ; mais le mien « est plus beau que le vôtre ». La reine, outrée, lui donna un soufflet, et dit : « Qu'on « m'ôte cette insolente ». La maîtresse courut se plaindre au roi ; mais Henri lui répondit : « C'est votre faute ; pourquoi n'avez-vous pas « parlé à la reine avec le respect que vous lui « devez ? »

Madame de Fiène, qui, dans sa première jeunesse, a été chez la reine-mère, a dit à feu Monsieur : « La reine, votre mère, étoit « une sotte femme : Dieu veuille avoir son « ame ». Ma tante, l'abbesse de Maubuisson, m'a conté que, lorsqu'elle a vu la reine-mère, cette princesse avoit avec elle un homme qu'on appeloit *le raccommodeur du visage de la reine ;* qu'alors la reine et toutes ses dames étoient vieilles et portoient beaucoup de rouge et de blanc.

Il y avoit à Berlin une vieille princesse de Schoeneich, qui étoit amoureuse du prince Maurice de Nassau ; elle ne pouvoit plus marcher, et se faisoit porter par-tout, ce qui impatientoit cruellement le prince. Un jour, qu'elle

le tourmentoit pour avoir son portrait, il lui demanda ce qu'elle trouvoit de si beau en lui? « Votre belle taille, lui dit-elle, et surtout « votre dos si plat, si uni, et vos jambes. « — Vous voulez donc, répondit le prince, « mon portrait en grand? Eh! bien, je vous « l'enverrai quand je serai en Hollande ». En effet, il le lui envoya. Tout le monde accourut pour voir s'il ressembloit. Lorsqu'on déroula la toile, on vit que le prince Maurice ne s'étoit fait peindre que par derrière. Il mandoit aussi, dans une lettre à son amoureuse princesse, qu'il lui envoyoit ce qu'elle avoit trouvé de mieux en lui.

Le duc d'Ossone avoit une femme très-belle et fort vive; elle étoit jalouse d'une comédienne à laquelle le duc venoit d'acheter une superbe étoffe pour une robe. Ayant su chez quel marchand le duc l'avoit choisie, et qu'il n'avoit pas dit pour qui, elle alla chez ce marchand, prit l'étoffe et s'en fit faire une robe. Dès qu'elle l'eut, elle passa chez son mari, et lui dit: « Ne trouvez-vous pas cette étoffe admirable? « — Oui, dit le mari très piqué, l'étoffe est « belle, mais mal employée ». La duchesse répondit: « Tout le monde en dit autant de « moi ».

On voit à Fontainebleau, dans le cabinet de la reine, le portrait de la belle fermière, qui plut tant à François Ier. Il a voulu qu'on la peignît en profil. Elle fut la cause innocente de la mort de ce roi. Son mari, par un mouvement de vengeance, eut affaire à une créature infectée, infecta sa femme, et celle-ci donna cette maladie à son amant, qui en mourut; sur quoi l'on fit le couplet suivant:

Le roi François est mort à Rambouillet
De la v..... qu'il avoit,
L'an mil cinq cent quarante-sept.

Le roi Jacques est mort avec beaucoup de fermeté, et pas du tout comme il avoit vécu. Je lui parlai vingt-quatre heures avant sa mort. « Je souhaite bien, lui dis-je, de voir bientôt « Votre Majesté rétablie. — Et quand je mour- « rois, me répondit-il en souriant, n'ai-je pas « assez vécu? »

M. d'Antremont, ambassadeur de Sicile, ayant déjà pris son audience de congé, étoit retenu encore par quelques affaires à Paris. On lui annonça l'expiration du bail de son hôtel, et que l'hôtel étoit vendu. M. d'Antremont se trouva fort embarrassé, à cause de sa femme, qui étoit vieille et toujours malade.

Une dame, présente là, lui dit : « Madame, « je vous offre ma maison, ma chambre et « mon lit ». L'ambassadrice accepta tout avec joie, se fit transporter chez cette dame, et se mit au lit. Vers minuit, elle entendit quelqu'un monter par un escalier dérobé, et ouvrir une petite porte dans la ruelle; elle cria : « Qui « est là ? — C'est moi, lui répondit-on : taisez-« vous donc. — Qui êtes-vous, demanda-t-« elle ? — Depuis quand êtes-vous si farouche, « répliqua l'homme (car, à la voix, elle ne « put douter que ce n'en fût un)? Vous n'a-« vez pas coutume d'être si sauvage avec moi. « Je vais me coucher tout à l'heure ». En disant cela, le monsieur se déshabilloit. L'ambassadrice ayant crié, de toute sa force, *au voleur !* il se r'habilla, et s'enfuit.

On a retenu ici plusieurs bons mots du duc de Weimar. Un jeune François lui dit un jour: « Comment fites-vous pour perdre la bataille? « —Je vous dirai, monsieur, lui répondit le duc, « que je croyois la gagner, et je la perdis. Quel « est le sot qui me fait cette question poursui-« vit-il en se retournant?» —Le P. Joseph étoit en grande faveur chez le cardinal de Richelieu, et on le consultoit pour toutes les affaires. Ce P. Joseph étant en conférence avec le duc de

Weimar qu'on avoit fait venir, lui disoit, en montrant du doigt les places sur la carte : « Mon-« sieur, vous prendrez cette ville ; ensuite, vous « prendrez celle-ci, puis celle-là ». Le duc l'ayant écouté patiemment jusques-là, l'interrompit en lui disant : « M. Joseph, on ne prend pas les « villes avec le bout du doigt ». Propos qui faisoit beaucoup rire feu notre roi.

M. de Brancas, quoique extrêmement amoureux de sa femme, le jour de son mariage, ne laissa pas de se mettre dans son bain le soir, comme à son ordinaire, et d'aller se coucher tout seul. « D'où vient, monsieur, lui dit son « valet-de-chambre, que vous couchez en-« core ici et non avec madame votre épouse? « — Je l'avois oublié, répondit le maître; » et il se leva, s'habilla et passa chez sa femme qui l'attendoit depuis long-temps au lit. Il étoit chevalier d'honneur de la reine-mère. Un jour, à l'église, M. de Brancas oubliant que la reine étant devant lui à genoux (elle avoit, il est vrai, la tête si fort baissée et le dos si voûté qu'on ne la distinguoit pas bien), la prit pour un prie-Dieu, s'agenouilla sur elle, appuya ses deux coudes sur les épaules de la reine, qui fut très-étonnée de de porter ainsi son chevalier d'honneur : cela fit

rire tout le monde. Autrefois les dames avoient, dans leur déshabillé, de grands tabliers blancs. La duchesse de Duras reconduisoit un jour une dame jusqu'au carosse, M. de Brancas arrive à pied dans la cour, pour faire une visite à la duchesse de Duras ; il prit le tablier de la duchesse pour un pan de muraille, et se mit à pisser contre cette muraille ; il s'effraya beaucoup lorsque la duchesse s'écria : « Eh ! fi ! cela ne se fait « point. — Je vous demande bien pardon, ma- « dame, dit-il ; j'ai pris votre tablier pour un « mur. »

Le duc de Sully avoit aussi des distractions bien extraordinaires. Il s'habilla un jour pour aller à l'église, et oublia ses culottes. C'étoit en hiver. Arrivé à l'église, il dit : « Mon Dieu ! qu'il « fait froid aujourd'hui ! — Pas plus froid qu'hier, « lui répondit-on. — J'ai donc la fièvre dit Sully. » Quelqu'un lui demanda : « Ne seroit-ce pas parce « que vous êtes habillé trop peu chaudement » ? Il lui leva le juste-au-corps, et vit qu'il n'avoit pas de culottes.

Notre feu roi m'a conté que la reine Christine de Suède ne mettoit jamais de bonnet de nuit, mais qu'elle entortilloit sa tête d'une serviette. Dans une nuit d'insomnie, après avoir été ma-

lade toute la journée, elle fit venir de la musique tout près de son lit dont les rideaux étoient fermés. Transportée de plaisir, en entendant certain passage de cette musique, elle mit brusquement la tête hors du lit, et cria tout haut : « mort diable, qu'il chante bien » ! Les castrats italiens, qui d'ailleurs ne se piquent pas de bravoure, furent si effrayés de sa voix et de l'apparition subite de cette figure, qu'ils restèrent muets, stupéfaits, anéantis, et la musique cessa.

L'on voit dans la grande salle de Fontainebleau les traces du sang d'un homme que la reine Christine a fait tuer. Elle ne vouloit pas que cet homme pût révéler ce qu'il savoit d'elle, et elle crut qu'il n'y avoit que ce moyen de l'empêcher de parler. La jalousie l'avoit déjà porté à commettre quelques indiscrétions, parce qu'il s'étoit aperçu qu'un autre commençoit à gagner la confiance de la reine.

Le duc Frédéric-Auguste de Brunswick étoit enchanté de la reine Christine, et disoit que de sa vie il n'avoit vu une femme aussi aimable et de tant d'esprit; que le temps s'écouloit on ne peut plus rapidement avec elle. Je lui observai cependant que j'avois ouï-dire qu'elle tenoit parfois d'étranges propos, qu'elle disoit souvent des

choses terribles. « Cela est vrai, me répondit le « duc; mais elle sait les tourner de telle façon « qu'elles ne sont plus désagréables. » Les femmes ne la trouvoient pas aimable, car elle les méprisoit toutes.

La princesse Marianne de Vurtemberg, fille du duc Ulric, étoit à Paris dans le temps que l'administrateur y étoit. Elle se fit peindre en Andromède, et son cousin dans le même tableau sans casque; mais lorsqu'il partit et ne l'épousa pas, elle fit effacer cette tête et remplacer par une autre avec un casque. « Quand je serai mariée, « dit-elle, j'y ferai mettre un visage. » Elle avoit environ dix-neuf ans. Sa mère dit un jour à la cour : « Ma fille n'est pas venue aujourd'hui à la « cour, parce qu'elle est allée à confesse. La « pauvre enfant! que peut-elle dire à son confes- « seur? si ce n'est qu'elle aura manqué quelques « points à son ouvrage. » Madame de Fiène qui étoit là présente, ne put s'empêcher de dire: « Ah! la sotte bégueule! comme si une fille de « dix-neuf ans, forte et saine, ne pouvoit faire « autre chose que de manquer des points à son « ouvrage! »

Mademoiselle de Nemours, celle qui mourut

dernièrement, avoit élevé un enfant par charité. Cet enfant, à l'âge de neuf ans, lui dit : « On ne « peut avoir plus de reconnoissance de vos bon- « tés que moi, je ne puis mieux les reconnoître « qu'en disant à tout le monde que je suis votre « fille; mais ne vous fâchez pas : je ne dirai pas « que je suis votre fille légitime, je dirai seule- « ment que je suis votre bâtarde. »

Les mémoires de la reine Marguerite de Navarre sont un roman composé par mademoiselle de la Force ; et la vie de cette demoiselle de la Force est elle-même un roman. Elle est d'une grande et bonne maison; mais excessivement pauvre. Elle étoit demoiselle de compagnie chez madame de Guise; là, le marquis de Nesle, père de celui d'aujourd'hui, devint amoureux de cette personne après qu'elle lui eût donné un sachet contre les vapeurs. Il voulut à toute force l'épouser; mais ses parens s'y opposèrent, à cause de la pauvreté de la fille, et parce qu'elle s'étoit séparée d'assez mauvaise grace de madame de Guise. Feu le grand Condé, qui étoit parent du marquis de Nesle, le mena avec lui à Chantilly, afin de le distraire de son amour pour mademoiselle de la Force. Il y assembla toute sa famille, et on lui déclara que jamais on ne consentiroit à ce ma-

riage. Le marquis de Nesle les assura bien que jamais il n'en épouseroit une autre. Désespéré de voir que son mariage ne pourroit avoir lieu, il courut dans le jardin, et étoit tenté de se jeter dans le canal; il l'auroit fait s'il n'eût rompu le ruban qui soutenoit le sachet sur sa poitrine, et n'eût ainsi fait tomber le sachet à terre. Tout-à-coup il sentit en lui-même un changement prodigieux, incroyable, et sa belle lui parut aussi affreuse qu'elle l'est en effet, car elle est très-laide. Il alla trouver monsieur le prince, et ses parens encore assemblés, et leur dit ce qui venoit de lui arriver. On fit chercher le sachet et le ruban, qu'on trouva encore dans le jardin. Après avoir décousu le sachet, on y vit deux pattes de crapeau qui tenoient le cœur d'une chauve-souris, le tout enveloppé des aîles de la chauve-souris, avec un billet rempli de caractères illisibles. A cette vue, le marquis de Nesle conçut une si grande horreur pour son amour passé, qu'il jura de ne jamais revoir cette fille. Je tiens toute l'histoire de lui-même. Ensuite mademoiselle de la Force a été amoureuse de Baron; celui-ci conte plaisamment les déclarations qu'elle lui a faites. Cet amour a été de courte durée. Le fils d'un conseiller au parlement, M. de Brion, en devint amoureux. Les parens ne voulurent pas

absolument entendre parler de mariage ; ils enfermèrent le jeune homme. Mademoiselle de la Force, qui est pleine d'invention, gagna un trompette, qui étoit en même temps un conducteur d'ours, et fit dire à son amant qu'elle viendroit, le voir, déguisée en ours. S'étant revêtue d'une peau d'ours, elle vint danser avec les autres ours ; le jeune homme feignit de s'amuser beaucoup de chacun de ses ours, et elle eut, par ce moyen, le temps de convenir avec lui de tout ce qu'il devoit faire. L'amant bien instruit, déclara à son père qu'il renonçoit à ce mariage, et qu'il n'avoit plus aucune envie d'épouser. On le relâcha sur sa parole, et il se maria tout de suite avec sa maîtresse. Ils vinrent à Versailles ; le roi les fit loger au grand commun. Madame de Brion étoit tous le jours chez la dauphine de Bavière, qui l'aimoit beaucoup à cause de son esprit. M. de Brion étoit un jeune homme de vingt-cinq ans, très-bien fait et très-aimable. Son père obtint cependant que le parlement cassât ce mariage, et le fils fut obligé par force à épouser une autre personne ; ainsi madame de Brion redevint mademoiselle de la Force, sans mari et sans argent. Je ne conçois pas comment ses parens et le roi lui-même ont pu souffrir cela, après avoir

pourtant consenti à cette alliance. Pour avoir de quoi vivre elle faisoit des romans ; et comme elle alloit très-souvent chez la jeune princesse de Conti, elle lui a dédié les *Mémoires de la reine Marguerite de Navarre.*

Trois grands seigneurs ont acheté du café et des chandelles pour les revendre et pour y gagner. Celui qui a acheté des chandelles sortoit l'autre jour de l'Opéra ; quelques polissons se sont mis à chanter sur l'escalier la fin du quatrième acte de Phaéton :

Allez, allez répandre la lumière ;
Puisse un heureux destin
Vous conduire à la fin
De votre brillante carrière ;
Allez, allez répandre la lumière.

Un gentilhomme de l'électeur palatin Frédéric, qui alloit avec lui à la terre promise, a mis dans son journal que lorsqu'ils étoient en pleine mer, ils ont entendu un bruit horrible dans l'air, que quelqu'un dans le vaisseau dit : « Quel diable de bruit est cela » ? Qu'on entendit alors une voix, venant comme des nuages, qui répondit très-distinctement ces mots : « Nous menons *Enderle* de *Ketsch* en Enfer ;

« il vient d'expirer au moment même ». Le gentilhomme a noté l'heure et le jour, et de retour au Palatinat, il est allé à *Ketsch* et s'y est informé d'*Enderle ;* on lui apprit qu'*Enderle* étoit mort à cette heure du même jour. Cet *Enderle* avoit été un maître d'école fort instruit et très-gai, qui passoit pour sorcier. L'électeur l'aimoit beaucoup, et le voyoit souvent.

De la personne de Louis XIV.

Personne n'avoit un si beau port, un aspect plus noble et des manières plus aisées que le feu roi. Quand il étoit dans la foule, on n'avoit pas besoin de demander qui étoit le roi.

On reprochoit toujours au roi de n'être pas proportionné selon sa taille, d'être trop petit; et Monsieur passoit pour être trop grand à proportion de sa taille. On plaisantoit sans cesse à la cour à ce sujet; on disoit que le roi et Monsieur étoient mal partagés, que l'un avoit ce que l'autre auroit dû avoir.

Il est certain qu'il n'y a pas un homme dans toute la France qui ait eu autant de graces que feu notre roi. Il étoit grand, bien fait, avoit le visage et la voix très-agréables. Il n'y avoit rien à dire contre sa personne, rien absolument.

Le roi, M. le dauphin, M. le duc de Berry et feu Monsieur, mon époux, étoient d'excellens mangeurs. J'ai vu le roi manger, et cela

très-souvent, quatre assiettes de différentes soupes, un faisan tout entier, une perdrix, une grande assiette pleine de salade, du mouton coupé dans son jus avec de l'ail, deux bons morceaux de jambon, une assiette pleine de pâtisseries, et du fruit et des confitures.

Notre roi est raccourci avant sa mort de la valeur d'une tête, et il s'en est aperçu lui-même.

Notre roi étoit très-bien fait, avoit de belles jambes, le visage agréable ; tout en lui étoit naturel et sans la moindre affectation. On trouve rarement un homme aussi accompli. Il est resté tel, a conservé tous ses agrémens jusqu'à sa fin. Mesdames l'ont vu après sa mort, et m'ont assuré qu'il étoit changé de façon à n'avoir plus rien qui lui ressemblât.

Caractère et Mœurs de Louis XIV.

Quand le roi vouloit, il étoit le plus aimable de tous les hommes du monde ; mais il falloit qu'il fût accoutumé aux personnes. Il plaisantoit très-joliment, avec une délicatesse infinie.

Quoiqu'il ne fût pas parfait, d'autant que personne ne l'est, le roi avoit de belles et rares qualités, et n'a certainement pas mérité d'être traité de ses sujets comme il l'a été après sa mort.

S'il n'avoit pas eu le malheur de tomber entre les mains de madame de Montespan et de madame de Maintenon, qui étoit pire que la première, il auroit été le modèle des rois du monde. Ce qu'il peut avoir fait de mal ne venoit jamais de lui-même, mais uniquement de ces deux femmes (*).

(1) Ces mélanges offrent beaucoup d'autres témoignages de prévention contre madame de Maintenon. On sait que l'estime générale n'exige ni ne suppose l'universalité des suffrages, et qu'il n'y a rien de moins possible que l'unanimité de toutes les opinions particulières.

Feu notre roi disoit un jour : « J'avoue que « je suis piqué au vif quand je vois qu'avec « toute mon autorité de roi en ce pays-ci, j'ai « eu beau crier contre les coeffures trop hau- « tes, personne n'a eu pour moi la complai- « sance d'abaisser un peu la sienne. Arrive une « inconnue, une petite guenille d'Angle- « terre, avec une coeffure basse; tout à coup « toutes les princesses vont d'une extrémité à « l'autre. »

Quoique je sois presqu'en tout du sentiment du feu roi, je n'ai jamais pu approuver néan- moins une maxime qu'il avoit; il disoit qu'il étoit bourgeois d'aimer ses parens. C'est ce que la Montespan lui avoit inculqué, pour qu'il s'attachât peu à ses parens légitimes, et que les autres fussent toujours avec lui; maxime que madame de Maintenon a toujours plus éten- due, afin de réserver toute la faveur à ceux dont elle avoit fait l'éducation, et à ses pro- tégés.

Le feu roi avoit beaucoup d'esprit naturel; mais il étoit absolument étranger à ce qu'on appelle science, n'ayant point étudié, ce qui le fâchoit, et dont il ne pouvoit s'empêcher de

ressentir une espèce de honte ; de là venoit qu'il s'amusoit quelquefois, que même on lui faisoit une sorte de cour lorsqu'on tournoit un peu en ridicule quelques savans.

Une fois que tout le monde vint à Marly faire le compliment de condoléance pour la mort de la reine, le roi voulant être plutôt quitte d'une cérémonie qui l'ennuyoit, ordonna qu'on s'abstînt de haranguer ; que toute la cour, sans nulle distinction, entreroit pêle-mêle par une porte et sortiroit par l'autre. L'évêque de Gap entra en pas de bourrée, faisant semblant de pleurer des yeux et riant de la bouche ; cela lui donna une figure si grotesque, que madame la dauphine et moi nous fûmes les premières à éclater, ensuite M. le dauphin et M. le duc de Berry ; enfin, le roi lui-même, et alors tous ceux qui le savoient dans l'appartement rirent jusqu'aux larmes.

A Marly, le roi ne vouloit pas la moindre cérémonie. Il n'étoit permis ni aux ambassadeurs ni aux envoyés d'y venir ; le roi n'y donnoit point d'audience. Il n'y avoit que très-peu d'étiquette, tout y approchoit assez du désordre à force de liberté. A la promenade, le

roi faisoit mettre le chapeau aux hommes, et dans le salon il étoit permis à tout le monde de s'asseoir, jusques aux capitaines, aux lieutenans et aux sous-lieutenans de la garde à pied; c'est ce qui me dégoûtoit de ce salon, et qui fut cause que je ne m'y tenois presque jamais.

Quoiqu'il aimât la flatterie, il en rioit et s'en moquoit souvent lui-même. La Montespan et madame de Maintenon l'ont rendu timide et dur à l'égard de ses parens; de son naturel il étoit confiant et tendre.

Le roi et toute sa famille, excepté mon fils, détestent la lecture. Cette aversion a empêché le roi de s'instruire : il en avoit souvent une honte extrême.

On n'avoit rien appris au feu roi, ni à son frère; à peine savoient-ils lire et écrire.

Est-il étonnant que le feu roi et Monsieur aient été si mal élevés? Le cardinal Mazarin vouloit régner : s'il avoit instruit ces deux princes, on ne se seroit plus servi de lui, il n'auroit plus dominé; voilà ce qu'il a voulu prévenir,

croyant vivre plus long-temps qu'il n'a vécu. La reine-mère approuvoit tout ce que le cardinal faisoit, et elle souhaitoit qu'il fût constamment à la tête de tout. C'est un vrai prodige que le feu roi ait été ce qu'il étoit.

Je n'ai jamais vu le feu roi battre personne, si ce n'est deux hommes qui l'avoient bien mérité tous les deux. Le premier étoit un valet qui ne vouloit pas laisser entrer le roi dans le jardin où se donnoit une fête. Par un mouvement de vivacité le roi lui donna deux bons coups. L'autre étoit un filou que le roi vit mettre la main dans la poche de M. de Villars. Sa majesté étoit à cheval; elle courut au filou et lui appliqua deux soufflets. Le filou se mit à crier : « Au meurtre! on m'assomme! » Cela nous fit rire tous, et le roi aussi, qui pour cette raison ne voulut pas qu'il fût pendu, mais le fit mettre en prison après qu'il eût rendu la bourse.

Le feu roi ôtoit le chapeau devant toutes les femmes, jusqu'aux femmes de paysans.

Quand il aimoit bien les gens, il leur confioit tout ce qu'il savoit; voilà pourquoi il étoit si

dangereux de lui parler de madame de Maintenon.

On s'est beaucoup moqué ici de la duchesse de Sch**, parce qu'elle questionnoit toujours le roi, et que ce n'étoit pas la coutume ici. Le roi n'aimoit pas qu'on l'interrogeât, qu'on lui parlât même, à moins que ce ne fût lui qui commençât à parler aux personnes. Le roi n'a jamais ri en face de qui que ce soit.

La cour de France a été extrêmement agréable, jusqu'au temps où s'est formée cette intime union du roi avec madame de Maintenon, qui l'a détaché peu-à-peu de tout le monde, et lui a donné des scrupules sur les spectacles, en disant que les comédiens étoient excommuniés, et qu'on ne pouvoit les voir sans pécher; mais elle avoit dans son appartement un joli théâtre où l'on jouoit deux fois la semaine devant le roi. Elle avoit fait autant d'acteurs de madame la dauphine, de mon fils, du duc de Berry, de ses nièces *à elle*; il s'y joignoit quelques comédiens qui avoient quitté le théâtre, renoncé à leur profession, et qui par conséquent étoient admis à la communion, alors il n'y avoit plus de péché; cela valoit

infiniment mieux selon elle. Le roi n'étoit jamais à la place où il auroit fallu qu'il fût ; il s'asseyoit toujours derrière moi dans un coin avec madame de Maintenon ; cela gâtoit tout, faisoit qu'on ne voyoit presque point le roi, et toute la cour étoit divisée par-là.

Quand le feu roi vouloit punir des gens libertins, feu Fagon lui tenoit de singuliers propos. « On a fait l'amour long-temps avant que « vous fussiez au monde, lui disoit-il en riant, « et cela durera toujours : vous ne sauriez « l'empêcher. En voyant des prédicateurs par- « ler et crier en chaire contre ceux qui font « l'amour, je songe que c'est comme si un « médecin alloit dire à un homme bien enrhu- « mé : Ne toussez point ; gardez-vous de vous « moucher. » Le roi rioit. Fagon étoit médecin du roi.

Le feu roi savoit-il qu'une personne avoit mal parlé de lui, il prenoit un air très-sérieux en parlant à cette personne, et s'exprimoit avec hauteur ; du reste il étoit l'homme le plus poli qu'il y eût au monde, et qui s'énonçât avec le plus d'aménité.

Feu Monsieur, qui étoit extrêmement courageux, disoit que le roi avoit bien payé de sa personne, et fait très-bonne mine dans des occasions périlleuses, mais qu'il manquoit au roi un peu plus de tenue, qu'il se lassoit promptement de la guerre, qu'il avoit trop d'empressement à s'en retourner chez lui.

Le roi avoit cela de particulier qu'il se portoit facilement à donner des dégoûts, des désagrémens très-sensibles aux personnes contre lesquelles ceux qu'il aimoit actuellement le sollicitoient. Voilà pourquoi la Vallière a été si maltraitée, à l'instigation de la Montespan.

Notre feu roi s'amusoit beaucoup avec le comte de Grammont, qui étoit très-plaisant. Le roi le combloit de témoignages de bonté, et vouloit qu'il fût de tous les voyages de Marly ; ce qui prouvoit alors une grande faveur.

Le roi se plaignoit très-souvent de ce qu'on l'avoit si fort négligé dans sa jeunesse, et de ce qu'on ne l'avoit pas habitué à parler librement à tout le monde ; mais c'étoit dans son naturel ; car feu Monsieur, qui avoit été élevé avec le

roi, parloit sans la moindre hésitation à tous ceux qui l'abordoient. Sa majesté disoit quelquefois en riant que le babil de Monsieur le dégoûtoit de parler. « Dieu ! ajoutoit-elle en plaisantant, faut-il que, pour plaire au monde, « je débite autant de pauvretés et de sottes « choses que mon frère ? »

Désirant toujours beaucoup d'être admiré de tous ceux qui l'entouroient, notre roi souhaitoit particulièrement d'être admiré de ses maîtresses ; tel étoit le caractère de ses plus légères galanteries.

Il n'y avoit rien de si aimable, de si attachant que la conversation du feu roi ; il tournoit tout si obligeamment, de la façon la plus naturelle, et sans affectation ni prétention !

Je ne me suis jamais plus amusée que dans le voyage que j'ai fait avec le feu roi en Flandres. La reine et madame la dauphine vivoient encore. Dès que nous arrivions dans une ville, chacun se retiroit chez soi pour un moment, puis on alloit à la comédie, qui souvent étoit si mauvaise, que nous en étouffions de rire. Entr'autres villes, je me souviens qu'à Dunkerque il y avoit

une troupe qui représentoit *Mithridate ;* lorsque *Mithridate* parloit à *Monime*, il échappa je ne sais plus quelle sottise à l'acteur ; il se tourna tout de suite vers madame la dauphine, et lui dit : « Madame, je vous demande très-humble-« ment pardon, la langue m'a fourché. » On peut juger de l'envie de rire que nous eûmes tous. Ces rires fous redoublèrent lorsque le prince de Conti, mari de la grande princesse, qui étoit assis au-dessus de l'orchestre, tomba dans l'orchestre à force de rire. En tombant, il voulut s'accrocher à la corde du rideau du théâtre, son poids entraîna le rideau qui tomba sur les lampions ; le feu y prit, on l'éteignit ; mais il resta un grand trou au rideau. Les comédiens continuèrent toujours de jouer comme si de rien n'étoit, quoiqu'on ne les vît qu'au travers de ce trou. Les jours où il n'y avoit pas de comédie, nous avions des promenades et des collations ; en un mot c'étoit tous les jours quelque chose de nouveau. Après le souper du roi, nous assistions à de magnifiques feux d'artifice que donnoient les villes de Flandres. Tout le monde étoit gai dans ce voyage ; la cour étoit continuellement réunie, on ne songeoit qu'à rire et à se divertir.

Si le feu roi avoit bien connu la duchesse d'Hanovre, il n'auroit pas été si fâché de ce qu'elle l'appeloit *Monsieur ;* mais comme elle étoit souveraine, le roi crut que par fierté elle refusoit de l'appeler *Sire*, et cela lui a fait beaucoup de peine ; car il étoit très-délicat sur ces sortes de choses.

On n'auroit jamais dit que le roi et feu Monsieur étoient frères. Monsieur aimoit la parure, avoit beaucoup de soin de son teint, aimoit les ouvrages de femme et toutes les cérémonies ; le roi au contraire n'aimoit pas la parure, étoit passionné pour la chasse, et avoit toutes les inclinations mâles. Il se plaisoit à parler de la guerre. Monsieur se comportoit très-bien à la guerre, et n'aimoit point à en entendre parler. Monsieur voyoit dans les femmes d'aimables compagnes, et étoit toujours dans leur société ; le roi les recherchoit de plus près et non pas toujours en tout honneur. Ces deux frères se chérissoient cordialement ; il étoit fort intéressant de les voir ensemble : ils se railloient l'un l'autre avec tout l'esprit et toute la délicatesse possibles, sans se fâcher jamais.

Avant que le duc de Roquelaure fût duc, un jour qu'il pleuvoit à verse, il dit à son cocher d'entrer dans le Louvre, où il n'est permis à personne d'entrer qu'aux ambassadeurs, aux princes et aux ducs. Lorsqu'il voulut entrer, on lui demanda : « Qui est-ce ? » — Il répondit : « C'est un duc. » — On lui demanda : « Quel duc ? » Il répliqua : « Le duc d'Epernon. » — Lequel, reprit la sentinelle ? » — Le dernier mort, » dit M. de Roquelaure. Là-dessus on le laissa entrer. Craignant cependant qu'on ne lui en fît une affaire, il alla droit au roi : « Sire, dit-il, il « pleut si fort que je suis entré en carrosse « jusqu'au bas de l'escalier. » Le roi se fâcha. « Quel est le sot, demanda-t-il, qui vous a « laissé entrer ? » — « Encore plus sot que « vous ne pouvez le penser, répartit M. de « Roquelaure ; car il m'a laissé passer sous le « nom du duc d'Epernon le dernier mort. » Cela fit cesser la colère du roi, qui se mit à rire de bien bon cœur.

Le feu roi étoit d'une piété sincère, il y alloit de tout son cœur ; ce n'étoit pas sa faute si la cour donnoit dans l'hypocrisie ;

Madame de Maintenon forçoit les gens à prendre ce masque de dévotion extérieure.

La reine-mère détestoit Bois-Robert, parce que c'étoit un méchant homme ; elle n'aimoit pas qu'il vît souvent le roi et Monsieur dans leur jeunesse ; mais le Roi et Monsieur l'aimoient beaucoup, parce qu'il les divertissoit. Il tomba un jour dangereusement malade ; la reine-mère lui envoya des prêtres pour le porter à se confesser ; Bois-Robert dit : « Oui, « je veux me préparer à la confession. Mon « Dieu ! poursuivit-il, en joignant les mains, « je vous demande pardon, et j'avoue que je « suis un grand pécheur ; mais vous savez, « mon bon Dieu ! que l'abbé de Villarceau « est encore plus méchant que moi. » Le cardinal Mazarin envoya un jour Bois-Robert chez un ambassadeur d'Angleterre, pour lui faire compliment ; Bois-Robert dit en entrant : « M. le cardinal m'envoie ici pour voir « M. l'ambassadeur et madame l'ambassadrice, « et leur faire ses complimens. » Un Anglois qui l'avoit conduit dans l'anti-chambre, lui dit : « *Milord il est prêt ; Miladi il n'est pas* « *prêt ; friselire sa chiveux ; pranné pè-*

« *chience.* » Notre feu roi contoit ces histoires de Bois-Robert très-plaisamment.

Le feu roi étoit capable de reconnoissance ; ses enfans n'en étoient pas aussi susceptibles.

Une chose que notre roi faisoit en maître, c'étoit de refuser ce qu'il avoit résolu de ne pas accorder. Ses manières étoient si insinuantes et si affables, qu'il gagnoit les cœurs de ceux même qu'il refusoit.

Il n'aimoit pas la ville ; une de ses préventions étoit que le peuple de Paris ne l'aimoit point. Madame de Maintenon disposoit bien plus facilement de l'esprit et du cœur du roi à Versailles qu'elle ne l'auroit pu à Paris.

Feu notre roi tenoit fortement aux anciens usages de la maison royale ; il n'y auroit pas fait le plus léger changement pour tout au monde. Madame de Fiène disoit souvent : « On tient si ferme ici aux anciens usages, « que la reine d'Angleterre est morte avec « son *toquet.* » Le *toquet* est une sorte de petit bonnet qu'on met aux enfans au moment de les coucher.

Quand le feu roi vouloit quelque chose, on n'osoit pas raisonner ; ses ordres devoient être remplis tout de suite et sans réplique ; il étoit trop accoutumé au *tel est notre bon plaisir*, pour souffrir qu'on lui répliquât.

Toutes les fois que feu notre roi agissoit par lui-même, il étoit toujours bon et généreux.

Il n'avoit d'ordinaire à sa table que la famille royale. Le nombre des princesses du sang étoit si grand, qu'il auroit fallu une immense table, et quand nous tous qui composions la famille, étions rassemblés, la table étoit remplie. Sa majesté s'asseyoit seule à une table au milieu, à celle de sa droite étoient M. le dauphin et M. le duc de Bourgogne, à celle de sa gauche étoient madame la dauphine et M. le duc de Berry ; dans le retour, c'est-à-dire, en dedans, il y avoit feu Monsieur mon époux, et moi, et de l'autre côté mon fils et son épouse : le reste de la place étoit pour les gentilshommes servans qui servoient le roi et nous ; car pour servir le roi à table, on n'est point derrière sa chaise, mais devant lui : ils nous servent aussi ; mais quand il y a des princesses du sang ou des

dames de qualité qui mangent avec sa majesté, les gentilshommes ne servent pas du tout alors, ce sont les officiers de la maison du roi, et ceux-là se tiennent derrière les chaises comme des pages. Les pages ne servent le roi qu'en voyage ; mais ils ne servent pas la famille royale, qui est servie par des gens qui ne sont pas nobles, alors le roi est servi par son premier maître-d'hôtel, et cela vient de ce qu'autrefois tous les officiers du roi, comme de l'échansonnerie, du gobelet, du fruit, étoient gentilshommes; mais depuis que la noblesse est devenue si pauvre, et que toutes les charges se vendent si cher, on a pris des gens de bonne bourgeoisie qui avoient de l'argent.

De la conduite de Louis XIV à l'égard de son épouse, de ses enfans, de ses parens et des étrangers.

Les honneurs qu'on rend aux électeurs à la cour de l'empereur, sont d'un bon exemple pour les autres cours, et sont légitimement dûs à ces souverains. Du temps d'Henri IV il vint ici un électeur palatin; on envoya toute la maison royale au-devant de lui, et toute sa suite fut défrayée. L'électeur marchoit toujours entre le dauphin et monsieur: feu monsieur, mon époux, savoit très-bien ces étiquettes, et je les tiens de lui. Le roi fit semblant d'aller à la chasse; mais dans le fond ce fut pour aller au-devant de l'électeur, qu'il ramena dans son carrosse à Paris, où son altesse électorale fut toujours servie par les gens de la maison du roi. Cette vie est un peu différente de celle qu'on a fait mener ici à l'électeur de Bavière.

Notre feu roi a aimé son fils et mon fils; mais il ne se soucioit guère des filles.

Il aimoit tendrement son frère, et il en

avoit les plus fortes raisons ; il n'y a pas d'enfant au monde qui puisse avoir une obéissance plus respectueuse pour son père que celle que Monsieur avoit pour le roi : on peut dire que Monsieur l'adoroit véritablement.

Le roi couchoit régulièrement toutes les nuits avec la reine ; mais ne s'y comportoit pas toujours comme elle l'auroit désiré en bonne espagnole ; par là elle s'apercevoit fort bien si le roi avoit fait de ses tours ordinaires. Il a toujours eu la plus grande considération pour elle, et a constamment su la faire respecter de ses maîtresses. Il l'a aimée à cause de la vertu qu'il admiroit en elle, et de cet ardent amour qu'elle n'a cessé d'avoir pour lui, quoiqu'il lui fût infidèle. Il a été très-sincèrement affligé de sa mort.

Il a beaucoup aimé M. le dauphin, et il avoit raison ; jamais il n'y eut de fils plus soumis et si rempli de vénération et de piété filiale que M. le dauphin pour son père. Le roi étoit inconsolable de la mort de ce fils.

Le feu roi avoit une tendre affection pour M. le duc de Bourgogne ; mais madame de

Maintenon n'a rien épargné pour nuire à ce prince ; elle l'a présenté au roi comme un ambitieux qui étoit très-fâché que sa majesté vécût si long-temps. Ce n'étoit pas sans motif qu'elle en parloit ainsi à Louis XIV. Elle croyoit par là éviter qu'au cas que le prince ouvrît les yeux sur la manière dont elle avoit élevé la duchesse de Bourgogne sa femme, et s'en plaignît au roi, il ne fût écouté ; ce qui n'a que trop bien réussi.

A la fin le feu roi trouvoit charmant tout ce que faisoit la duchesse de Bourgogne, persuadé que ce n'étoit que pour le divertir ; voilà comme madame de Maintenon savoit donner une tournure à ce qu'elle vouloit qu'on applaudît. Ses opinions étoient la loi et les prophètes. Son approbation changeoit le mal en bien : quelque bien qu'on fît, dès qu'elle blâmoit, on avoit tort. Les plus innocentes démarches de la première dauphine passoient pour des fautes, pour des crimes : on admiroit tout ce que se permettoit la dernière.

Un homme qui étoit toujours avec le roi, et qui pendant de longues années a travaillé tous les soirs avec sa majesté chez madame de

Maintenon, qui par conséquent doit avoir entendu bien des choses, cet homme est mon ami, et m'a dit que durant la vie de madame de Maintenon, il n'avoit pas voulu me dire qu'il l'entendoit souvent de ses oreilles, débiter au roi tout le mal imaginable sur mon compte, tourmenter sans cesse le roi pour qu'il me haït; mais que sa majesté avoit toujours pris mon parti, et témoigné de l'amitié pour moi. C'est bien là ce que le roi vouloit me faire comprendre, lorsqu'au lit de la mort il m'adressa ces paroles: « On a fait tout ce qu'on a « pu pour que je vous haïsse, madame; mais « ils n'ont pas réussi. Je vous ai trop bien « connue, pour que des calomnies pussent « vous nuire. » Madame de Maintenon avoit une mine si coupable pendant que le roi me parloit, que je ne doutai pas un moment que tout cela ne vînt d'elle.

Feu Monsieur se faisoit souvent un singulier plaisir de diminuer, d'affoiblir les bontés que le roi avoit pour moi, et le roi n'étoit pas fâché d'amuser Monsieur par là. Le roi m'a avoué une fois que, par politique, et pour suivre certaines idées, il avoit un jour brouillé Monsieur et Madame. Je m'effrayai de cet aveu, et

dis : « Mais, mon Dieu ! qui me répondra que « votre majesté ne m'en fasse encore autant ? « — Si j'avois encore envie de vous brouiller, « me répondit le roi en riant, je ne vous l'au- « rois pas dit ; mais, dans le vrai, je m'en suis « fait un scrupule, et je n'y retournerai plus ; « car, ajouta-t-il, j'ai bien résolu de n'y plus « retourner. » Ces traits prouvent qu'il se re- pentoit des fautes qu'il faisoit.

A la mort d'un des enfans de la reine, le roi demanda à son médecin : « D'où vient, « M. Gueneau, que tous mes bâtards sont « sains, et ne meurent point ; et que tous les « enfans de la reine sont si délicats, et meu- « rent ? — Sire, répondit Gueneau, c'est que « votre majesté n'apporte chez la reine que les « rinçures du verre. »

Le roi qui aimoit beaucoup la reine son épouse, autant pour tous les sentimens d'es- time qu'elle méritoit, que pour la grande pas- sion que cette bonne reine ne cessa de lui témoigner, étoit fort touché de la voir mourir ; mais madame de Maintenon trouva le moyen de le consoler en quatre jours. Nous étions tous très-embarrassés, très-inquiets, lorsque, peu de

jours après, nous allâmes avec lui dans le même carrosse à Fontainebleau ; nous crûmes qu'il seroit triste, impatient, de mauvaise humeur, et que si nous ne paroissions pas désolés, il nous gronderoit tous. Nous fûmes agréablement surpris de le trouver d'une gaieté qui nous mit de bonne humeur.

Quand le roi revenoit d'un voyage, nous devions tous nous trouver, à son arrivée, à la portière de son carrosse, et le conduire dans son appartement.

N. B. *On lira sous d'autres titres plusieurs articles qui auroient également pu être réunis sous ce titre-ci.*

Amours de Louis XIV.

TANT que le roi a été jeune, il en a voulu à toutes les femmes; il a changé de vie au moment où il s'est jeté dans la dévotion; d'autres croient que c'est madame de Maintenon qui a eu le secret d'opérer cette métamorphose, en le surveillant si bien qu'à peine osoit-il regarder quelqu'un qui eût figure de femme. Elle a fini par le dégoûter du monde, pour ne s'occuper que du soin de son ame.

Madame de Colonne avoit beaucoup d'esprit. Notre roi en étoit si amoureux, qu'il l'auroit épousée, si le cardinal, oncle de cette belle personne, ne s'y fût opposé. C'est, selon moi, la seule action louable du cardinal Mazarin de n'avoir pas consenti à ce mariage.

Madame de Ludri, ancienne maîtresse du roi, a été dame d'honneur de feue Madame, première femme de Monsieur; et après la mort de Madame, elle l'a été de la reine. Lorsqu'on abolit ses places, feu Monsieur, en m'épousant, reprit les deux dames d'honneur qu'il avoit

cédées à la reine étant veuf, savoir Ludri et Dampierre. On appelle Ludri *Madame*, parce qu'elle étoit chanoinesse en Lorraine. Sa beauté ne fit aucune impression sur le roi du temps qu'elle étoit chez la reine ; il n'en devint amoureux que lorsqu'elle fut chez moi. Son règne n'a duré que deux ans.

La Montespan fit avertir le roi que Ludri étoit pleine de dartres qui provenoient d'un poison que madame de C*** lui avoit fait donner dans sa première jeunesse. A l'âge de 13 ans, Ludri inspira une si violente passion au vieux duc de Lorraine, qu'il voulut absolument l'épouser. De crainte que ce mariage n'eût lieu, cette dame fit donner du poison à la petite personne. L'effet du poison se borna à la couvrir de dartres de la tête aux pieds ; mais il empêcha le mariage. Elle fut assez bien guérie pour sauver son visage ; les dartres reparoissoient néanmoins de temps en temps. Ludri à présent a soixante et dix ans, et est encore belle ; ce sont les plus beaux traits qu'on puisse voir ; mais elle parle d'une manière très-désagréable, mettant par-tout des *z* pour des *j* ou des *g*. C'est une excellente personne, qui ne pense maintenant qu'à bien élever ses nièces,

et qui épargne de sa bouche pour donner aux enfans de son frère. Elle est dans un couvent à Nancy, d'où elle sort quand elle veut. Elle a une pension du roi et ses nièces aussi.

J'ai vu encore cette vieille créature de Beauvais, la Beauvais, première femme-de-chambre de la reine-mère; elle a vécu quelques années depuis que je suis en France. C'est elle qui la première apprit au feu roi ce qu'il a si bien pratiqué auprès des femmes. Cette borgne entendoit fort bien à faire de ces élèves.

Le feu roi a été très-galant assurément; mais il est souvent allé jusqu'à la débauche. Tout lui étoit bon alors; paysannes, filles de jardinier, servantes, femmes-de-chambre, femmes de qualité, pourvu qu'elle fissent semblant de l'aimer.

Longues années avant sa mort, le roi s'est converti entièrement, et n'a plus couru les femmes; il a même exilé la duchesse de la F**, parce qu'elle feignit d'être amoureuse de lui. Lorsqu'elle ne pouvoit le voir, elle avoit le portrait du roi dans son carrosse pour le contempler sans cesse; il dit qu'elle lui donnoit un ri-

dicule, et il lui ordonna de rester dans ses terres.

Je suis bien persuadée que la duchesse de la Vallière étoit la seule qui ait véritablement aimé le roi. La Montespan l'aima par ambition, la S*** par intérêt, et la Maintenon par ces deux motifs à la fois. La Fontange l'a excessivement aimé, mais comme une héroïne de roman; car elle étoit romanesque au-delà de toute expression. Ludri l'a aimé avec ardeur; mais ce beau feu n'a pas long-temps été mutuel, le roi s'est bientôt refroidi pour elle.

Pour madame de Monaco, je ne mettrai pas la main au feu qu'elle n'ait rien accordé à la passion que le roi lui a témoignée. Lorsqu'il étoit amoureux d'elle, Lausun tomba en disgrace pour la première fois; il avoit une affaire réglée, mais secrète, avec cette belle cousine, et ne manquoit pas de lui défendre d'écouter le roi. Un jour qu'elle étoit assise sur les degrés de la terrasse, et qu'elle s'entretenoit avec le roi, Lausun, impatienté dans la chambre des gardes, y devint si furieux de jalousie, qu'il ne put plus se contenir; il sortit, fit semblant de passer à côté de madame de Monaco, et lui marcha

si cruellement sur la main qu'elle tenoit sur l'un des degrés, qu'il la lui écrasa presque. Le roi se mit dans une colère épouvantable, le gronda; il répondit impertinemment au roi, qui tout de suite l'envoya à la Bastille pour la première fois.

Madame de S*** étoit fine, dissimulée et très-méchante. Elle a indignement trompé la bonne reine, qui l'en a bien payée en mettant au jour tant de faussetés, en la démasquant devant tout le monde. Aussitôt que le feu roi eut désabusé la reine au sujet de madame de S***, cette histoire devint publique; car la reine se plaisoit à conter à tous ceux qu'elle voyoit ce qu'elle appeloit son triomphe.

Le cardinal Mazarin renvoya sa nièce en Italie, pour faire cesser le violent amour du roi. Lorsqu'elle partit, le roi pleura très-amèrement. Madame de Colonne lui dit: « Vous êtes roi! « vous pleurez! et je pars. » C'étoit dire beaucoup en peu de mots. Le roi a toujours eu une tendre amitié pour la comtesse de Soissons, sœur de madame de Colonne, mais sans en être amoureux; il lui a toujours fait de grands dons; le moindre étoit de deux mille louis d'or.

On a toujours soupçonné la duchesse de Roquelaure, celle qui étoit de la maison de Laval, d'avoir eu quelqu'envie de *croquer* le roi ; le roi ne s'en est pas fâché comme il l'a fait à l'égard de la duchesse de la F**.

La médisance a beaucoup parlé du feu roi et de la duchesse de Roquelaure ; pour moi, je n'en sais rien, je n'y ai pas mis le nez.

Mort de Louis XIV.

Je suis indignée, outrée, quand je pense aux horreurs qu'on a dites du feu roi après sa mort, et combien peu il a été regretté de ceux même à qui il avoit fait le plus de bien.

Je n'ose penser à ce que m'a dit le roi en mourant. Il y avoit dans sa chambre tous ceux qui étoient ordinairement admis dans ses cabinets ; ainsi nous y étions tous de la maison du roi, excepté madame la princesse, madame sa fille la princesse de Conti, et madame de Vendôme. Ce sont les trois seules qui n'aient pas vu le roi en ces derniers momens. Il a recommandé l'union à ses filles légitimes, et je fus la cause innocente d'un propos assez désagréable que le roi leur adressa, lorsqu'il dit : « Je vous re-« commande surtout d'être unies » ; je crus qu'il disoit cela à moi et à la femme de mon fils, je répondis : « Oui, je vous obéirai, « Monsieur. » Il se tourna de mon côté et me dit d'une voix très-forte : « Vous croyez que je « vous dis cela à vous ? Non, non ; vous êtes « raisonnable, et je vous connois ; c'est à ces

« princesses que je parle, qui ne le sont pas « tant que vous. »

Le roi a bien prouvé par sa mort qu'il étoit un grand homme. On ne peut mourir avec plus de fermeté et plus de courage que lui. Pendant huit jours entiers, il a eu la mort devant les yeux, sans la moindre crainte, ni la moindre frayeur. Il a tout disposé, tout ordonné, comme s'il eût dû faire un voyage.

Huit ou dix jours avant sa mort, il lui vint un mal à la jambe, et la gangrène s'y mit; c'est de quoi il est mort. Mais il a eu durant trois mois une fièvre lente qui l'a fait dépérir; il étoit si maigre qu'il ressembloit à un morceau de bois. Le vieux Fagon l'a réduit à cet état; il l'a purgé toutes les trois semaines jusqu'au sang, et le faisoit suer excessivement. Avec cela le roi, à l'instigation du P. le Tellier, s'étoit horriblement tourmenté au sujet de la constitution, au point de n'avoir de repos ni jour ni nuit; tout cela ensemble a hâté le terme de la vie de ce bon roi.

Ce Fagon étoit plus attaché à madame de Maintenon qu'au roi. Lorsque j'ai vu qu'on

vouloit élever si haut le duc du Maine, et que la vieille..... étoit si peu affligée de la mort du roi, je n'ai pu me défendre de concevoir de funestes idées sur le compte de ce méchant homme. Mesdames, qui ont vu le roi mort, disent qu'il n'y avoit plus rien en lui qui lui ressemblât.

Feu notre roi n'a jamais cru que son testament seroit exécuté; il disoit à certaines personnes : « On m'a fait faire un testament et « plusieurs choses; je les ai faits pour avoir du « repos; mais je sais bien que cela ne subsis- « tera pas ».

Mademoiselle de Fontange.

Lorsque mademoiselle de Fontange fut nommée ma dame d'honneur, le roi dit en riant : « Voilà un loup qui ne me mangera pas, » et ensuite il en devint pourtant éperdument amoureux.

La Beauvais a été ma dame d'honneur. C'étoit une très-bonne et très-honnête personne. Le roi s'amouracha d'elle, mais elle tint ferme; alors il se retourna vers la compagne de la Beauvais, la Fontange, très-belle aussi, mais qui n'avoit pas d'esprit.

Fontange étoit une sotte petite bête; mais elle avoit le cœur excellent et étoit belle comme un ange. Pendant qu'a duré l'amour du roi pour elle, il falloit que je fusse avec lui le plus que je pouvois; car elle m'aimoit au-delà de toute expression.

La pauvre Fontange avoit rêvé d'avance tout ce qui lui est arrivé, et un pieux capucin lui avoit expliqué son rêve. Elle me l'a raconté bien souvent long-temps avant qu'elle pût pen-

ser qu'elle seroit jamais la maîtresse du roi. Voici son rêve. Elle étoit montée sur une haute montagne ; lorsqu'elle y fut, un nuage resplendissant l'éblouit, et tout d'un coup elle se trouva dans une obscurité si grande et si affreuse, qu'elle se réveilla de frayeur. Quand elle fit part de ce rêve à son confesseur, il lui dit : « Prenez bien garde à vous. Cette mon-« tagne est la cour ; vous y parviendrez à un « grand éclat ; mais cet éclat sera de fort courte « durée : si vous abandonnez dieu, il vous « abandonnera, et vous tomberez dans d'éter-« nelles et profondes ténèbres ».

Fontange est morte empoisonnée, il n'y a rien de plus certain. Elle n'a cessé d'accuser de sa mort la Montespan, qui avoit, disoit-elle, gagné un laquais de Fontange. Ce coquin l'a empoisonnée avec du lait, elle et quelques-uns de ses domestiques.

La Fontange étoit belle depuis les pieds jusqu'à la tête ; on ne pouvoit rien voir de plus merveilleux. Elle avoit aussi le meilleur caractère du monde, mais pas plus d'esprit qu'un petit chat.

Madame de la Vallière.

Madame de la Vallière avoit autant de vertus que la Montespan avoit de vices. Cette unique foiblesse qu'elle a eue pour le roi étoit bien digne d'indulgence. Le roi étoit jeune, beau, galant, tendre ; tout le monde donnoit à la Vallière le conseil de se rendre à tant de séductions, et l'aidoit à avoir cette place. Quoique très-jeune, elle avoit une grande modestie et un caractère très-vertueux. Je lui ai souvent dit qu'elle n'avoit fait que changer l'objet de ses sentimens, qu'elle donnoit à Dieu tout ce qu'elle avoit eu dans le cœur pour le roi.

Depuis qu'elle s'est faite Carmelite, madame de la Vallière n'a plus aimé que Dieu seul. Elle m'a dit souvent que si le roi venoit dans le couvent, elle ne voudroit pas le voir, qu'elle s'enfermeroit si bien, que jamais il ne la trouveroit. Elle n'a pas eu cette peine. Le roi n'a jamais songé à y aller.

Quand un des enfans de la Montespan mouroit, le roi en étoit très-vivement affecté; mais

il ne l'a point été de la mort du pauvre comte de Vermandois; car la Montespan et la Maintenon avoient fait accroire au roi que cet enfant n'étoit pas de lui, mais du duc de Lausun. De tous les bâtards du roi, c'étoit cependant celui qui étoit le plus indubitablement à lui. Madame de la Vallière n'a jamais été libertine, et l'a bien prouvé par son repentir et l'austère pénitence qu'elle a faite jusqu'à la fin de sa vie. C'étoit une personne remplie d'agrémens et de charmes, bonne, douce, tendre. Elle aimoit le roi, non par ambition, mais par une passion réelle, véritable, excessive, et n'a jamais aimé que le roi.

Le roi a si parfaitement oublié la Vallière, qu'on diroit qu'il ne l'a ni connue, ni vue de sa vie.

On a fait une grande injustice à la Vallière en l'accusant d'avoir aimé autre chose que le roi; mais les mensonges ne coûtoient rien à la Montespan. Le comte de Vermandois étoit d'un charmant caractère. Il m'aimoit autant que si j'eusse été sa mère. Lorsqu'on découvrit toutes ses débauches, j'étois bien fâchée contre lui; car je l'avois averti si souvent, si fidèlement! Je lui fis dire que je ne l'aimois plus;

Google

cela le toucha d'une telle manière, qu'il envoya chez moi tous les jours me faire supplier, au nom de tout au monde, de lui permettre de me parler, de me dire deux mots seulement : je tins ferme pendant quatre semaines. Enfin, je le fis venir ; il tomba à mes pieds, pleurant amèrement, me demandant pardon, me jurant qu'il changeroit de conduite, pourvu que je voulusse lui rendre mon amitié, sans laquelle il ne pouvoit vivre, ainsi que mes conseils. Je l'obligeai à me raconter toute son histoire. Il avoit été séduit indignement.

Lorsque madame la dauphine accoucha du duc de Bourgogne, je dis au roi : « Votre « Majesté ne me refusera point à présent, je « l'espère, une très-humble prière que j'ai à « lui faire ». Le roi sourit et me dit : « Que « me demandez-vous donc, madame ? — La « grace, répondis-je, du pauvre comte de « Vermandois ». Sa Majesté sourit encore, et me dit : « Vous êtes bonne amie. Mais pour « M. le comte de Vermandois, il n'a pas été « assez puni de ses crimes. — Le pauvre gar- « çon, dis-je, est si repentant de ses fautes ! — « Je ne me sens pas encore en disposition de le « voir, reprit le roi, je suis encore trop en colère

« contre lui ». Il s'est écoulé quelques mois avant que le roi ait voulu voir cet enfant. Celui-ci m'a su tant de gré de ce que j'avois sollicité en sa faveur, que mes propres enfans ne pouvoient m'être plus cordialement attachés. Ce fils de madame de la Vallière étoit bien fait; mais il n'étoit pas joli de visage, quoiqu'il n'eût rien de désagréable. Il louchoit un peu.

Madame de la Vallière n'étoit pas encore au couvent à mon arrivée en France; elle a été encore deux ans à la cour. Nous fîmes une connoissance intime lorsqu'elle prit l'habit de religieuse. J'étois si touchée de voir prendre cette résolution à une si charmante personne, qu'au moment où on la mit sous le drap mortuaire, mes pleurs coulèrent avec tant d'abondance, ma douleur fut si amère, que je fus obligée de me cacher. La cérémonie étant finie, la Vallière vint me trouver pour me consoler, et me dit que je devois me réjouir avec elle, plutôt que de la pleurer; qu'elle commençoit dès lors à être heureuse; qu'elle n'oublieroit de sa vie les bontés et l'amitié dont je l'avois honorée, et qu'elle n'avoit jamais méritées. Peu de jours après, j'allai la voir; j'étois curieuse de pénétrer les motifs qui l'avoient déterminé à être si

long-temps comme la suivante de la Montespan. Elle me dit que Dieu ayant touché son cœur, lui ayant fait connoître ses péchés, elle avoit pensé qu'elle devoit en faire une grande pénitence, et souffrir, par conséquent, ce qu'il y auroit de plus douloureux pour elle, ce qui étoit la perte du cœur du roi, et de se voir méprisée de lui; que pendant les trois années après l'amour du roi, elle avoit souffert comme une ame damnée, et avoit offert toutes ses peines à Dieu, pour expier, s'il étoit possible, ses péchés commis; que comme son scandale avoit été public, il avoit fallu que sa pénitence le fût aussi; qu'on disoit d'elle, dans le temps de ces tourmens volontaires, qu'elle étoit une sotte qui ne voyoit rien; qu'elle le savoit très-bien, et l'avoit fait à dessein; que c'étoit précisément alors qu'elle souffroit le plus horriblement; qu'enfin Dieu lui avoit inspiré le desir de se vouer à lui, de le servir uniquement, et d'abandonner tout pour lui; qu'elle avoit cédé à cette inspiration; que la seule chose qui l'affligeoit encore, c'étoit de sentir que ses vices la rendoient indigne de vivre avec des ames aussi pures et aussi pieuses que l'étoient les Carmelites. On voyoit que c'étoit du fond de l'ame qu'elle parloit.

La Montespan, qui avoit plus d'esprit que la Vallière, la tournoit en ridicule, et avoit persuadé au roi que le comte de Vermandois n'étoit point son fils, mais celui de Lausun; c'est ce qui détacha entièrement le roi de madame de la Vallière, et par une suite de ces préventions, sa majesté ne pouvoit pas souffrir le comte de Vermandois.

Madame de la Vallière a cru ne pouvoir faire une plus rude pénitence, que de rester avec la Montespan. Celle-ci la traitoit indécemment, cruellement, et se moquoit d'elle en toute occasion, même en public. Elle fit plus, sa jalouse rage ne fut pas satisfaite, qu'elle n'eût excité le roi à avoir pour la Vallière les façons les plus désobligeantes et les plus dures. Il falloit que le roi passât par l'appartement de la duchesse de la Vallière pour aller dans celui de la Montespan: il avoit un petit chien épagneul que l'on nommoit *malice*; le roi, à la prière de la Montespan, prit un jour ce chien, et le jeta à la duchesse de la Vallière, en lui disant: « Tenez, madame, voilà votre compa-« gnie: c'est assez. » Cela étoit bien dur, d'autant plus qu'en parlant ainsi, il ne faisoit que passer, n'ajouta pas le moindre correctif à ce peu de mots, et s'en alloit trouver madame de Montes-

pan. La bonne la Vallière supportoit ces traitemens avec une patience angélique.

La duchesse de la Vallière étoit très-bien; elle avoit la plus belle taille du monde et le regard le plus enchanteur et le plus touchant qu'il soit possible de voir, surtout le maintien le plus modeste. Elle boitoit un peu; mais il sembloit qu'au lieu d'y nuire, ce défaut ajoutoit à ses graces.

Quand à l'instigation de la Montespan, le feu roi maltraitoit ainsi la Vallière, cette pauvre et douce créature qui en avoit l'ame déchirée, dévoroit ces tourmens en silence, s'en faisoit un châtiment, et se persuadoit qu'il plaisoit à Dieu que la pénitence vînt du même endroit que le péché.

Je trouvois les yeux de madame de la Vallière incomparablement plus beaux que ceux de madame de Montespan. La première avoit tant de douceur, tant de sensibilité dans le regard, qu'il ne m'est pas possible de l'exprimer. Sa taille étoit de toute beauté; mais ses dents n'étoient pas belles. Son port étoit modeste et noble; c'est qu'elle avoit réellement un fond étonnant de modestie. Ce fut pour elle un grand chagrin;

elle alla même jusqu'à se désoler, lorsqu'on la fit duchesse, et lorsqu'on légitima ses enfans : elle espéroit toujours qu'on ne sauroit jamais qu'elle avoit eu des enfans.

Madame de Montespan.

Madame de Montespan étoit un démon; la Fontange une bonne personne, mais très-bête. Elles étoient belles toutes les deux. Cette dernière est morte dans la ferme persuasion que la Montespan l'avoit empoisonnée avec du lait. Je ne garantis ni n'affirme le fait; mais je puis bien assurer que deux des domestiques de la Fontange sont mortes en même temps qu'elle, pour avoir bu du même lait, et qu'elles ont toutes déclaré formellement qu'elles mouroient empoisonnées.

Le duc d'Antin est le seul des enfans de madame de Montespan qui ait porté le deuil de sa mère. La mère n'a point été nommée lorsqu'on a légitimé ses autres enfans : on vouloit par-là mettre en doute si la Montespan en étoit la mère.

Madame de Montespan assistant à une revue, lorsqu'elle passa devant les troupes allemandes, les soldats se mirent à crier : *Kœnigs Hure, Hure, Hure!* Le soir, le roi demanda à la Montespan comment elle avoit trouvé la revue : « par-« faitement belle, dit-elle; mais je me suis fait

« expliquer ce que signifioient les cris des sol-
« dats, et il me semble que ces Allemands sont
« un peu trop naïfs d'appeler ainsi chaque chose
« par son nom. »

M. d'Antin est le seul enfant légitime que madame de Montespan ait eu.

Madame de Montespan et sa fille aînée buvoient, sabloient bravement sans s'enivrer. Je lui ai vu boire à table des rasades du plus fort rossoli de Turin, sans compter ce qu'elle avoit déjà pris de vin d'ailleurs. Je crus qu'elle y succomberoit : point du tout, c'étoit précisément comme si elle n'eût bu que de l'eau.

C'est madame de Montespan qui a inventé les robes volantes pour cacher ses grossesses, parce qu'on ne pouvoit voir la taille sous ces robes ; mais quand elle en prenoit une de ce genre, c'étoit comme si elle avoit écrit sur son front qu'elle étoit grosse : chacun disoit à la cour : « Madame
« de Montespan a mis sa robe volante, elle est
« donc grosse. » Je crois qu'elle le faisoit à dessein, et dans l'idée que cela lui donneroit plus de considération ; et en effet, elle ne s'y trompoit pas, cette nouvelle lui en donnoit.

Dans le commencement, le roi détestoit la Montespan. Il reprochoit à monsieur et à la reine qu'ils la voyoient; ensuite ce fut lui qui en devint idolâtre.

Le roi fut aussi peu touché de la perte de la Montespan, que de celle de la Fontange.

Il est certain qu'il y a eu des gardes-du-corps chez madame de Montespan, et cela étoit raisonnable aussi, puisque le roi étoit jour et nuit dans l'appartement de cette dame. Il y travailloit avec ses ministres; mais comme l'appartement étoit grand, et consistoit en plusieurs pièces, elle n'en avoit pas moins la liberté de faire tout ce qu'elle vouloit, et le maréchal de *** pour être très-dévot, n'en étoit pas moins homme.

Quand madame de Montespan sortoit, elle avoit des gardes avec elle; mais c'étoit uniquement de crainte que son mari ne lui fit quelque avanie, car il l'en avoit toujours menacée.

La Montespan étoit plus ambitieuse que débauchée; mais méchante comme le diable. Tout étoit moins que rien pour elle, dès qu'il s'agissoit de satisfaire ses désirs ambitieux; elle y sacrifioit tout.

Elle avoit une vilaine grosse taille, beaucoup d'éclat, infiniment d'esprit et tout le feu du libertinage dans les yeux; une très-belle bouche, et le sourire très-agréable. Elle étoit fort divertissante, extrêmement plaisante; le temps ne duroit pas auprès d'elle.

Elle avoit l'air effronté, et l'on voyoit dans ses yeux l'indécence de son cœur. Elle avoit de beaux cheveux blonds, de belles mains, et surtout de beaux bras, ce que madame de la Vallière n'avoit pas; mais celle-ci étoit d'une grande propreté, et la Montespan étoit d'une saleté extrême.

Madame de Montespan se moquoit de tout le monde. Il est sûr qu'elle se moquoit aussi de feu la reine; mais elle ne s'est jamais permis d'impertinences directes, ni des airs de hauteur dont la reine ait eu lieu de s'offenser; je ne le lui aurois pas conseillé. Le roi ne l'auroit certainement pas souffert.

Madame de Montespan maria un de ses cousins, M. de Monpipeau, à une bourgeoise nommée Aubri, fille très-riche. Pour montrer qu'elle prenoit soin de ses parens et qu'elle avoit pro-

curé à celui-ci un bon mariage, elle fit venir cette personne dans le particulier. Cette jeune demoiselle étoit très-mal élevée, et ne savoit ni se conduire, ni se présenter. Dès la première fois qu'elle fut admise dans l'appartement, elle sauta sur le coin d'une table, s'y assit sans façon, croisa les jambes et se dandina comme si elle eût été chez elle. On peut juger des rires que de pareilles manières excitèrent. Madame de Montespan sut tourner cela si plaisamment pour en divertir le roi et persuada si bien à cette créature qu'elle excusoit, qu'elle prenoit son parti, qu'elle l'applaudissoit même, que celle-ci lui fit complimens sur complimens, qui redoublèrent l'envie de rire.

Suivant les lois du pays, les enfans du roi (*nés de madame de Montespan, pendant son mariage*) devoient appartenir à M. de Montespan, en sa qualité de mari. Aussi lorsque ce mari fut dangereusement malade, de la maladie dont il mourut, sa femme joua la soumission, lui fit offrir d'aller le servir dans sa maladie, de le veiller, et chargea quelqu'un de lui dire qu'il l'obligeroit sensiblement en lui accordant cette permission. M. de Montespan répondit : « Je le veux bien ; mais il faut

« qu'elle m'amène tous ses enfans. Si elle en « laisse un, je ne la recevrai pas. » D'après cette réponse, la femme se garda bien d'y aller. Cet homme étoit brutal en diable ; il l'auroit traitée horriblement si elle avoit été assez étourdie pour s'y rendre.

M. de Montespan étoit un joueur ; sa passion dominante fut toujours l'intérêt. Je crois que si le feu roi avoit voulu commencer par lui donner beaucoup, ce mari jaloux n'auroit pas soufflé.

Il étoit fort plaisant de le voir lorsque lui, son fils M. d'Antin, madame d'Orléans (femme de mon fils) et madame la duchesse jouoient ensemble, et qu'il donnoit les cartes à ces princesses si respectueusement, en se levant de l'air le plus soumis pour saluer celles qui, selon la loi, auroient été ses filles étant celles de sa femme. Cela lui paroissoit singulier et plaisant à lui-même. Chaque fois, il regardoit autour de lui pour voir si on l'observoit, et il lui échappoit un sourire involontaire.

Si l'on doit ajouter foi aux anciennes histoires, rien de plus étrange que ce qui est

arrivé dans la famille des Mortemar (*et rien de plus faux, de plus absurde.*) L'un d'eux avoit, dit-on, une femme qu'il chérissoit tendrement ; elle mourut, et il ne put se résoudre à la faire enterrer : il la laissa pendant quatre jours dans son lit. Vers le soir du quatrième jour, il alla se promener dans son jardin pour prendre l'air, parce qu'il avoit la tête malade, brisée à force de pleurer. Lorsqu'il fut seul dans ce jardin, il fut abordé par un grand homme habillé de noir, très-bien fait. D'abord, il se fâcha de ce qu'on avoit ouvert la porte à un inconnu, et voulut sortir du jardin. L'homme vêtu de noir l'appela, et lui demanda pourquoi il étoit si triste. « Hélas ! répondit-il, « c'est que je viens de perdre une femme « très-aimable que j'idolâtrois, et je ne puis « m'en consoler. — Êtes-vous bien sûr qu'elle « soit morte, reprit l'homme noir ? Souvent « des gens que l'on croit morts ne sont qu'en « léthargie. — Il y a déjà quatre jours qu'elle « est morte, répartit le gentilhomme ; elle est « encore dans sa chambre : je n'ai pu me « résoudre à la faire enterrer. — J'ai de bons « remèdes, répliqua l'homme noir ; si elle n'est « pas morte, je la ferai revenir. » Là-dessus, il tira des drogues d'un sac qu'il portoit, en

frotta la malade, la prit par la main, la mit sur son séant, et disparut. La morte ouvrit les yeux, parla, se jeta au cou de son mari qui pensa en mourir de ravissement. Elle a vécu de longues années avec lui, et lui a donné plusieurs enfans. Un jour que ses parens la vinrent voir, la mère se rappela cette histoire, et dit à sa fille en l'embrassant avec des transports de joie : « Ah ! Jésus, ma fille ! que je « suis aise de vous revoir ! » A peine eut-elle proféré ces mots, elle ne serra plus dans ses bras, au lieu de sa fille, qu'un cadavre infect, car le diable l'avoit quitté au nom de Jésus; c'est, dit-on, de là qu'on a nommé les enfans de *Mortemère*, et par corruption la famille s'est appelée dans la suite des temps, de Mortemar.

Il y a tant d'exemples dans l'histoire, de grandes et belles choses qu'on attribue à la politique, à l'ambition, à tel autre motif bien relevé, et qui, dans le vrai, n'eurent que des bagatelles pour unique cause ! Que n'a-t-on point débité au sujet de l'ambition du feu roi ? Ne disoit-on pas qu'il visoit à se rendre maître de toute l'Europe ? Que c'étoit dans ce système de monarchie universelle qu'il faisoit

la guerre à la Hollande ? Eh bien ! je sais très-positivement que cette guerre n'a eu d'autre première cause que la jalousie, l'animosité de M. de Lionne, alors ministre d'état, contre le prince Guillaume de Furstemberg, qui aimoit la femme de ce ministre ; que celui-ci ne pouvant l'ignorer, suscita, dans la seule intention d'éloigner le prince, les différends qui donnèrent lieu à cette guerre.

On a dit encore que le feu roi, après avoir dirigé ses forces contre la Hollande, avoit abandonné ses avantages par générosité ; pour moi, je sais aussi certainement que je sais le nom que je porte, que le roi en est revenu tout simplement pour voir madame de Montespan, et pour être avec elle.

Madame de Maintenon. (1)

MADAME de Maintenon est à Saint-Cyr, dans sa communauté. Elle n'étoit point et n'a jamais été maîtresse du feu roi, mais elle aspiroit à beaucoup plus et y a réussi. Madame de la Vallière a été maîtresse du roi; c'étoit une excellente personne. Madame de Maintenon a été gouvernante des enfans naturels du roi. Elle a remplacé la Montespan; mais elle a monté à un degré bien plus haut. Son orgueil a causé le malheur de la France (2).

(1) Les lecteurs voudront bien ne pas oublier que ce n'est ici qu'un seul témoin qu'on écoute, et non l'histoire impartiale qui est la majorité des suffrages mûrement pesés. Ils voudront bien encore observer que les assertions d'un témoin servent autant à le juger lui-même qu'à juger ceux dont il porte témoignage; que si l'amour de la vérité demande qu'on entende tout, c'est aussi de peur de trop croire.

(2) Le grand tort de madame de Maintenon, aux yeux de *Madame*, étoit de n'être pas née princesse, et d'éloigner *Madame* de Louis XIV, comme une intraitable ennemie des mésalliances. La réputation des

Si madame des Ursins n'avoit pas été soutenue par madame de Maintenon, elle auroit été perdue avant même que la reine d'Espagne la congédiât ; car, dans le fond du cœur, notre roi ne pouvoit la souffrir ; mais tout ce que madame de Maintenon soutenoit, passoit sur toute autre chose.

Madame de Maintenon ne manquoit pas d'esprit, et parloit très-bien quand elle vouloit. Elle n'aimoit pas qu'on la nommât marquise ; elle vouloit qu'on la nommât madame de Maintenon tout court.

Elle a manifesté à tout le monde la haine qu'elle me portoit : par exemple, quand la reine d'Angleterre venoit à Marly, et se promenoit avec le roi, soit en carrosse, soit à pied, au retour la reine d'Angleterre, madame la dauphine, la princesse d'Angleterre, et toutes les autres princesses entroient chez le roi, moi seule j'étois renvoyée.

---

vertus de madame de Maintenon répond victorieusement et d'avance à tout. Plus les préventions étoient fortes, plus il aura fallu de mérite pour acquérir tous les cœurs et l'estime publique.

Cette vieille madame de Maintenon étoit implacable; quand elle haïssoit quelqu'un c'étoit pour la vie; il devenoit l'objet d'une persécution secrète qui duroit toujours. Je m'en suis ressentie : elle m'a tendu beaucoup de piéges, que, graces à Dieu, j'ai eu le bonheur d'éviter. La vieille personne étoit bien lasse du vieux roi qui ne la quittoit pas et qui la tenoit de court.

Si quelqu'un se piquoit encore d'être raisonnable, cette vieille dévote et le confesseur du roi s'en délivroient par l'exil. Ils furent tous les deux cause des persécutions qu'on a fait endurer aux réformés et aux luthériens. Le P. de la Chaise, aux longues oreilles, a commencé cet ouvrage avec madame de Maintenon, et le P. le Tellier l'a achevé.

Madame la duchesse a appris de sa mère et de sa tante à tourner les gens en ridicule; car c'étoit le ton de madame de Montespan et de madame de Thiange. Elles n'avoient pas d'autre occupation, sous prétexte d'amuser le roi. Les enfans qui étoient toujours présens n'entendoient que cela. C'étoit un tribunal redoutable pour tout le monde; mais pas si dangereux cependant que celui de la gouver-

nante des enfans. Ce dernier étoit sérieux, il ne s'agissoit pas de simples railleries ; elle disoit au roi du mal de chacun, par dévotion, par charité, pour corriger son prochain. Elle donnoit ainsi au roi mauvaise opinion de toute sa cour, uniquement afin de lui ôter l'envie de fréquenter quelque autre, et pour qu'il ne s'attachât qu'à elle seule et à ses créatures ; celles-ci étoient parfaites et sans le moindre défaut. Il est vrai qu'un si grand mérite avoit quelquefois du danger ; une faveur trop marquée étoit suivie d'exil, de lettres-de-cachet, de prison, d'autres gentillesses pareilles. Voilà ce qu'on n'a point à reprocher à la Montespan ; pourvu qu'elle pût rire et se moquer de quelqu'un, elle étoit contente.

J'ai souvent entendu dire à madame de Maintenon : « j'ai été trop loin et trop près « des grandeurs, pour savoir ce que c'est. »

Madame de Maintenon n'a jamais pardonné au roi qu'il ne l'ait pas déclarée reine. Elle a si bien fait l'humble et la dévote auprès de la reine d'Angleterre, que celle-ci la croyoit une sainte.

Madame de Maintenon sait que je suis allemande, que par conséquent je déteste les mariages mal assortis, inégaux. Elle croyoit que le roi ne déclareroit pas son mariage avec elle, par crainte de ce que j'en pourrois dire. Durant la vie de la reine, Madame de Maintenon ne me haïssoit pas. Depuis que le roi est mort et que nous avons quitté Versailles, mon fils n'a plus vu un moment madame de Maintenon.

Elle n'a jamais permis que je me mêlasse de quoi que ce fût, afin d'éviter les occasions de me faire parler au roi. Ce n'étoit point jalousie, de celle qui a l'amour pour objet; mais pure crainte. Sachant bien que je suis de bonne foi, elle appréhendoit que je n'ouvrisse les yeux au roi, ce qui n'étoit nullement mon intention.

Tout ce qui pouvoit chagriner le feu roi dans ses propres affaires ou dans les affaires du dehors, madame de Maintenon le lui cachoit. Mais elle-même le tourmentoit continuellement au sujet de la constitution et des bâtards qu'elle a toujours voulu élever beaucoup plus haut que le roi ne souhaitoit. Elle le persécutoit

aussi de sa haine contre moi et contre mon fils ; car le roi ne nous a jamais haïs.

Voici qui prouve qu'on ne peut éluder sa destinée. Long-temps avant que le feu roi connût la veuve Scarron, il dit un jour au duc de Créqui et à M. de la Rochefoucault : « L'astrologie est bien fausse ; on a fait mon « horoscope en Italie, et on me mande qu'après « avoir vécu très-long-temps, je dois aimer « une vieille femme jusqu'au dernier moment « de ma vie. Y a-t-il grande apparence à « cela ? » Il rioit de tout son cœur en parlant ainsi.

Il est certain que l'histoire de Théodore dans Procope, ressemble à ce qu'on a vu ici. Il y a une personne semblable dans l'histoire de Suède ; une hollandoise, nommée Sigisbrite, chez Christiern II ; cette dernière est frappante. J'ai été effrayée lorsque j'ai lu cela. Je ne puis concevoir comment on l'a imprimé dans le temps. Par bonheur pour l'abbé de Vertot qui a fait le livre, le roi n'aimoit pas la lecture ; cet abbé auroit probablement séjourné quelque temps à la Bastille. Beaucoup de gens ont cru

qu'il l'avoit composé par malice ; mais il a juré l'avoir trouvé dans les annales de Suède.

Madame de Maintenon n'en a rien lu non plus ; elle n'avoit que trop à lire des lettres qu'elle recevoit de Paris, où on lui marquoit tout ce qui se faisoit dans cette ville et à la cour. Ses paquets étoient toujours de vingt à trente feuilles. Elle disoit ce qu'il lui plaisoit au roi, et selon qu'elle aimoit ou haïssoit les personnes dont il étoit question.

Autrefois on ne portoit point en France le deuil pour les enfans âgés de moins de six ans ; mais M. le duc du Maine ayant perdu une fille d'un an, madame de Maintenon obtint que le roi nous fit ordonner de prendre le deuil : depuis ce temps on porte le deuil pour les enfans d'un an.

Le feu roi n'a jamais haï ou aimé que comme madame de Maintenon vouloit ; il n'est donc pas étonnant qu'il ne pût plus souffrir la Montespan de qui elle lui avoit dévoilé toutes les méchancetés. Le fils aîné de la Montespan n'y a pas peu contribué aussi.

J'ai été bien fâchée lorsque je me suis vue obligée de renvoyer mes filles d'honneur ; j'en ai toujours eu quatre et même jusqu'à cinq, avec leur gouvernante et leur sous-gouvernante. Elles me divertissoient, car elles étoient toutes jeunes et gaies ; mais la vieille madame de Maintenon avoit peur qu'il ne s'en trouvât parmi elles qui pût plaire au roi. Elle avoit présent à l'esprit l'exemple de Ludri et de Fontange. Je n'ai gardé ces demoiselles qu'un an après la mort de monsieur, mon époux.

Dans les dernières années de sa vie, madame de Maintenon a fait une figure beaucoup plus grande que vous ne pouvez l'imaginer. Toute la cour la révéroit comme une divinité.

La vieille madame de Maintenon a montré constamment sa haine pour mon fils ; et ceux qui tenoient à elle de près ou de loin, étoient obligés d'en témoigner autant. Elle n'a pas plus aimé mon époux qu'elle n'aimoit mon fils et moi, et son aversion s'étendoit jusques sur ma fille et sur son mari. Ne dit-elle pas un jour à une dame, que le plus grand défaut de cette dame étoit de m'être attachée ? cependant ni mon fils ni moi nous ne l'avons jamais offensée.

Ce ne fut pas notre faute si monsieur, mon époux, raconta franchement à madame la duchesse de Bourgogne ce qu'on lui avoit rapporté de madame Scarron: il étoit indigné, dans ce moment, de ce que cette dame lui enlevoit la confiance de sa nièce, et de ce qu'elle ne vouloit pas souffrir que la duchesse de Bourgogne témoignât de l'amitié à son grand-oncle. Madame de Maintenon étoit jalouse de la dauphine comme un amant peut l'être de sa maîtresse.

Il est tout simple que le roi n'ait pas été sensible à la famine ; il n'en savoit rien. On lui persuadoit que ce n'étoient que des fables, de faux bruits ; madame de Maintenon ne vouloit pas que sa majesté en fût informée. On prioit tout le monde de n'en point parler, pour que le roi n'en eût pas la mort de chagrin.

« Je m'aperçois, disoit quelquefois madame « de Maintenon, qu'un esprit de vertige règne « depuis quelque temps dans le monde. »

Cette vieille dame étoit si redoutée à la cour, qu'on auroit plutôt offensé Dieu qu'elle.

Madame de Maintenon, qui se piquoit d'une grande dévotion à Versailles, y tenoit toutes les semaines une assemblée, où les dames étoient obligées de venir pour faire des charités aux pauvres. Le curé, qui se nommoit M. Huchon, faisoit chaque fois une exhortation pour exciter ces dames à de plus fortes aumônes. Au sortir de la dernière de ces exhortations, les dames qui y avoient assisté, vinrent me trouver en se tenant les côtés de rire; il leur avoit dit: « Mesdames, je sais bien que vous êtes très-« bas percées » (c'est une manière de parler populaire, pour dire que la bourse est mal garnie); « mais nos besoins sont si grands! « Attendrissez-vous, ouvrez-vous pour rece-« voir des membres....., tout roidis de froid et « de misère. » De pareilles figures de rhétorique durent beaucoup toucher ces dames en faveur des pauvres. Pour lui, c'étoit très-sérieusement et de la meilleure foi du monde qu'il les leur débitoit.

Lorsque la vieille ..... vit que les grains n'avoient pas réussi, elle en fit acheter le plus qu'elle put dans tous les marchés; mais cela causoit une famine. N'ayant pas assez de magasins, elle a perdu beaucoup de ce blé, qui

s'est pourri dans les bateaux, et qu'on dut jeter dans la Seine. Le peuple crioit que c'étoit une punition du ciel.

J'ai fait rire mon fils avant-hier; je lui demandai : « Comment se porte madame de « Maintenon ? — Elle se porte à merveille, « répondit-il. — Comment cela se peut-il à son « âge, dis-je? — Ne savez-vous pas que le « Diable est immortel. — Il faut qu'il ait pé- « ché tout de nouveau, pour que le bon Dieu « le condamne à demeurer si long-temps dans « un si vilain corps ».

La Montespan est cause que le roi a aimé madame de Maintenon. D'abord, pour avoir cette femme auprès de ses enfans, elle persuada au roi que tout ce qu'on en avoit dit étoit faux; elle prioit tous ceux qui parloient au roi chez elle, de démentir les bruits qui avoient couru sur madame Scarron; de la louer; de faire de pompeux éloges de sa vertu et de sa piété. On parvint ainsi à convaincre le roi que ces anciens propos étoient des calomnies; et il l'a cru fermement. D'ailleurs, la Montespan étoit pleine de caprices, et ne savoit se contraindre en rien. Elle aimoit toutes sortes de divertis-

semens, surtout le jeu ; elle auroit voulu s'y livrer jour et nuit. Elle s'ennuyoit seule avec le roi, qu'elle n'aimoit que par intérêt et par ambition, ne se souciant pas du tout de sa personne. Il convenoit d'abord à son humeur d'avoir auprès de soi quelqu'un qui amusât le roi, tandis qu'elle se divertissoit ; cet arrangement lui donnoit plus de liberté pour jouer. Le roi, qui recherchoit beaucoup le particulier, auroit bien desiré d'être avec la Montespan, et lui reprochoit souvent qu'elle n'avoit pas pour lui un amour véritable : ils se querelloient fréquemment, et quelquefois les débats devenoient sérieux ; alors, on appeloit madame Scarron, qui rétablissoit la paix et consoloit le roi. Celle-ci profita fort adroitement de ces circonstances, fit connoître de plus en plus au roi l'humeur altière de la Montespan, étala de la dévotion, donna à entendre au roi que les chagrins qu'il recevoit de la Montespan, étoient une punition d'en haut, pour les péchés qu'ils commettoient ensemble. A de l'éloquence, la veuve Scarron joignoit de beaux yeux ; le roi s'accoutuma imperceptiblement à elle, et crut qu'elle l'aideroit à faire son salut. Il la tenta cependant ; mais elle tint ferme ; et en lui laissant entrevoir la plus tendre inclination, de la passion pour lui,

elle montra la plus invincible répugnance à offenser Dieu. Cela inspira au roi une si grande admiration pour cette personne, et une telle aversion pour la vie libertine de la Montespan, qu'il pensa, dès ce moment, à se convertir.

Madame Scarron se servit de son élève le duc du Maine, pour persuader à la Montespan sa mère, qu'elle n'auroit plus de considération, et seroit méprisée de toute la cour, si l'amour du roi cessoit; et on lui citoit la Ludri, la Fontange, toutes les maîtresses délaissées. Ces insinuations aigrirent l'esprit altier de la Montespan, et lui donnèrent de l'humeur quand le roi venoit chez elle. Madame de Maintenon, par une marche contraire, tendoit au même but. Elle plaignoit extrêmement le roi, et lui répétoit qu'il se damneroit, s'il ne prenoit la vertueuse résolution de mieux vivre avec la reine. Le roi redit cela tout de suite à la reine, qui étoit la meilleure femme du monde, qui crut avoir les plus grandes obligations à madame Scarron, la distingua beaucoup, et consentit qu'elle fût nommée seconde dame d'atour de la dauphine (de Bavière), ce qui affranchit la veuve Scarron du pouvoir de la Montespan, et fit cesser toute relation de devoir entr'elles. Madame de

Montespan en fut si outrée, qu'elle raconta au roi tout ce qu'on avoit débité sur la vie de madame Scarron ; mais il n'étoit plus temps. Le roi qui savoit que la Montespan étoit naturellement méchante, et n'épargnoit qui que ce fût dans sa colère, n'ajouta aucune croyance à tous ces récits.

Bientôt le duc du Maine conseilla à sa mère de quitter la cour pour un temps, lui persuada que cette absence raniméroit l'amour du roi, qui ne manqueroit pas de la rappeler. Elle aimoit son fils, et crut qu'il avoit d'aussi bonnes intentions pour elle qu'elle en avoit pour lui. Docile à cet avis insidieux, elle partit, se rendit à Paris, écrivit au roi qu'elle ne reviendroit pas. Le duc du Maine fit bien vite transporter tous les effets de sa mère à Paris, sans son ordre et sans l'en avertir. Quant aux meubles, il les fit tous jeter par les fenêtres, de façon qu'elle ne put revenir à Versailles. Le roi avoit été si mal et si durement traité par madame de Montespan, qu'il étoit enchanté d'en être quitte à quelque prix que ce fût. S'il l'eût gardée plus long-temps, en étant excédé, il n'y auroit pas eu de tranquillité pour lui, tant elle étoit emportée dans sa colère. La reine crut alors avoir

des obligations infinies à madame de Maintenon, de ce qu'elle avoit chassé la Montespan. Graces à madame de Maintenon, le roi couchoit avec la reine; c'étoit avoir acquis de grands droits à la reconnoissance d'une bonne Espagnole. Son excellent cœur la porta donc à tout faire pour cette femme, et à ne point s'opposer à ce qu'on la nommât dame d'atour. Ce ne fut que peu avant sa mort que la reine apprit à quel point l'artificieuse Maintenon l'avoit trompée. Après cette mort, le roi crut triompher de la vertu même, en couchant avec ce vieux modèle, ce qui se faisoit régulièrement toutes les après-midi. Elle prit un si grand empire sur lui, qu'elle le détermina enfin à l'épouser, ce qui malheureusement se fit aussi.

La maréchale de Schomberg avoit une nièce nommée mademoiselle d'Aumale, que ses parens mirent à saint-Cyr. Cette personne est laide, mais a beaucoup d'esprit. Elle avoit si bien le don d'amuser le roi, que cela donna de l'inquiétude à la vieille....., qui lui chercha querelle et la renvoya au couvent. Le roi le trouva mauvais, et obligea madame de Maintenon à faire revenir mademoiselle d'Aumale. A la mort du roi, celle-ci ne voulut pas rester avec cette vieille.....

Madame la dauphine, en arrivant ici, ne connoissoit pas une ame. Sa maison étoit faite avant son arrivée. Elle ignoroit que madame de Maintenon fût au monde; mais lorsque, un ou deux ans après, feu monsieur lui apprit ce qu'étoit cette personne, il n'étoit plus temps de s'en préserver.

M. le dauphin se moquoit dans le commencement de la vieille.....; mais quand il devint amoureux d'une des filles d'honneur, cette intrigue l'obligeant à fréquenter la gouvernante de ces dames, madame de Montchevreuil, créature de madame de Maintenon, la protégée mit madame de Maintenon en faveur : d'un autre côté, M. le dauphin étoit assez porté à honorer tous ceux qui jouissoient des bonnes graces du roi, et en cela il étoit comme un courtisan ordinaire. Quoique cette vieille..... fît la dévote, elle n'avoit pas le moindre scrupule d'ôter le dauphin à la dauphine, de lui ménager des moyens d'infidélité, de les lui faciliter, d'abord avec la Rambule, ensuite avec la la Force; mais toujours en toute sainteté.

Aujourd'hui je commencerai ma lettre en répétant ce qu'entendit un jour madame de Boni-

kau, en Saxe, étant en couche et seule dans son lit. Il lui apparut une petite femme, habillée en vieille Françoise, qui lui dit : qu'elle la prioit de permettre qu'une compagnie pût faire une noce dans son appartement, qu'on prendroit bien garde que ce fût dans un temps où madame seroit seule au lit. Lorsque cette dame y eût consenti; elle vit arriver, quelques jours après, une nombreuse compagnie de petites figures d'hommes et de femmes; on apporta une petite table, on la couvrit, et on y mit une quantité de petits plats. Toute cette noce se mit à table. Au milieu du repas, accourut une petite femme qui crioit : « Dieu soit loué et béni, nous sommes tirés de « grandes peines; la vieille truie est crevée. » Voilà qu'il en est de même ici : la vieille truie (*quel style!*) est crevée samedi dernier, 15 Avril, entre quatre et cinq heures du soir à saint-Cyr : elle est tombée en foiblesse en recevant la nouvelle que M. le duc du Maine et son épouse avoient été arrêtés. Cela peut bien avoir causé sa mort; car depuis ce temps elle n'a pas eu un moment de repos. La colère où l'a mise la perte de l'espérance de pouvoir dominer encore avec son élève, lui a gâté le sang, lui a donné une ébullition, une fièvre continue et très-forte qui a duré vingt jours, au bout desquels est survenu un

orage mêlé de tonnerre qui a fait rentrer les humeurs et l'a étouffée : elle doit avoir quatre-vingt six ans.

Son cousin, qu'elle avoit fait archevêque de Rouen, et qui a suscité tant de troubles au sujet de la constitution, a suivi sa chère cousine dans l'autre monde huit jours après, jour pour jour, heure pour heure.

Dans les premiers temps elle n'étoit pas si méchante; elle est devenue pire de jour en jour. Pour nous, il nous auroit suffi qu'elle fût morte il y a vingt ans; mais pour le feu roi, il auroit fallu que cela fût arrivé il y a trente-trois ans; car il forma, cimenta cette union deux ans après la mort de la reine qui est morte depuis trente-cinq ans.

La grande princesse de Conti n'étoit pas mal avec madame de Maintenon dans ces dernières années. Madame de Maintenon affichoit beaucoup de prédilection pour les personnes qui menoient une vie régulière, exemplaire, et montroient de l'éloignement pour les bagatelles.

Cette vieille ..... a détesté la pauvre dauphine, parce que la dauphine ne vouloit pas se laisser traiter par elle comme un enfant, prétendoit mener sa maison et vivre de la seule manière convenable à son rang ; ce que la vieille ..... ne pouvoit souffrir. Elle ne cherchoit qu'à mettre la confusion par-tout (comme cela s'est vu du temps de la seconde dauphine), dans l'espoir que ce bouleversement engageroit le roi à la déclarer reine ; mais tout son manége n'a pu obtenir du roi une pareille déclaration.

Personne n'avoit des parfums que la vieille..... Elle portoit des gants au jasmin. Le roi ne pouvoit souffrir les odeurs ; elle lui faisoit croire que c'étoit l'une ou l'autre des personnes présentes qui étoit parfumée.

Lorsqu'on lui annonça la mort, elle dit : « Mourir est le moindre des événemens de ma « vie. »

Notre feu roi avoit une forte inclination pour le duc de Bourgogne ; mais la vieille ..... a fait tout au monde pour nuire à ce prince, le faisant passer pour un ambitieux, qui étoit

très-fâché que le roi vécût si long-temps. Elle avoit ses raisons, pour parler ainsi au roi. Son but étoit d'éviter qu'au cas que le duc de Bourgogne ouvrît les yeux sur la manière dont elle avoit élevé sa femme et s'en plaignît au roi, il n'en fût pas écouté, comme il est aussi arrivé.

Madame de Maintenon s'est ennuyée avec le roi depuis le commencement jusqu'à la fin; il l'ennuyoit, elle s'en est souvent plainte à ses confidens. Accoutumée à vivre entourée de beaucoup d'hommes, elle n'osoit plus voir que le roi et ses ministres. Jamais elle n'a aimé le roi. Ce train de vie déplaisoit souverainement à cette femme; l'ennui l'accabloit. Elle faisoit retomber son chagrin sur des gens qui n'y entroient pour rien. Mon fils et moi nous en avons eu notre bonne part. Cette femme n'avoit que deux choses dans sa tête, son ambition et ses plaisirs. Elle n'aimoit au monde que son élève le duc du Maine.

Quand elle s'aperçut que la jeune dauphine vouloit voler de ses propres ailes, et que sa propre faveur lui suffisoit auprès du roi; que même cette princesse se moquoit d'elle avec ses jeunes dames, et vouloit se soustraire à sa

domination, la vieille ..... ne s'en soucia plus ; et si la dauphine n'avoit été aussi solidement établie dans l'estime du roi, cette vieille.... l'en auroit bannie. Aussi a-t-elle été bientôt consolée de la mort de la dauphine.

Cette vieille ..... se croyoit bien assurée du roi, par le moyen de son duc du Maine ; voilà pourquoi rien n'a pu lui donner le coup de grace que l'emprisonnement de ce duc.

Il n'y avoit pas de sûreté pour elle à Paris. Quand elle y alloit, le peuple lui crioit trois mots terribles. Vers les derniers temps, elle n'osoit plus y aller dans son équipage.

Madame de Maintenon a toujours eu du feu dans les yeux ; mais elle avoit la bouche pincée et enfloit ses narines, ce qui lui donnoit l'air méchant, surtout lorsqu'elle voyoit quelqu'un qu'elle n'aimoit pas, comme moi, par exemple ; elle tiroit alors la bouche et faisoit une double lèvre.

Lorsque le roi me parla sur son lit de mort, la vieille ..... rougit jusqu'au blanc des yeux. Elle me dit : « Madame, allez-vous-en,

le roi s'attendrit trop avec vous. Allez-vous-en, cela pourroit lui faire mal. » Au moment où je sortis, elle me reconduisit et me dit : « Ne « croyez point, madame, que ce soit moi qui « vous aie rendu de mauvais offices auprès du « roi. » Je lui répondis tout en larmes, car je crus mourir de douleur : « Ah ! madame, il « n'est plus question de tout cela », et je m'en allai.

Je trouvai un jour madame la dauphine (de Bavière) au désespoir et fondant en larmes, parce que la vieille l'avoit menacée de la rendre malheureuse, de lui faire préférer madame du Maine, et de la mettre mal avec le roi. « Com- « ment est-il possible, lui dis-je en riant, qu'a- « vec autant d'esprit que vous en avez, vous « puissiez vous laisser intimider par cette..... « Vous n'avez rien à craindre ; vous êtes « dauphine, la première du royaume, et l'on « ne sauroit vous mortifier sans de terribles « raisons. Mais si elle vous parle encore de cette « façon, si elle vous menace, répondez-lui « avec fermeté, et dites-lui : Je ne crains point « du tout vos menaces ; madame du Maine est « trop loin de moi, pour que le roi et la cour « me la puissent préférer, et le roi est trop

« juste pour me condamner sans m'entendre. « Si vous ne cessez de me tourmenter, je lui « dirai moi-même la manière dont vous me « traitez ; nous verrons s'il l'approuvera. » La dauphine lui redit mot pour mot ce que je lui avois dit ; la vieille répondit : « Ce discours ne « vient point de vous ; ce sont de ces maudits « raisonnemens de Madame ; vous n'avez pas « le courage de le penser. Nous verrons si votre « amitié pour Madame vous sera si profitable. » Depuis ce temps là elle ne s'est cependant plus permis de menaces.

La menace relative à madame du Maine avoit effrayé la dauphine, parce qu'elle savoit que madame de Maintenon étoit toute-puissante, et qu'elle avoit élevé le duc du Maine. La dauphine crut, je ne sais comment, que l'ascendant de cette vieille feroit préférer la première princesse du sang à la première de toute la France (lorsqu'il n'y a pas de reine). On vouloit l'intimider, et la rendre entièrement soumise. Je me moquai beaucoup de tout cela, et continuai à lui donner des conseils. Mais la vilaine Bessola nous épioit toujours, et redisoit tout.

Madame la dauphine ne se défioit point de

cette Bessola, parce qu'elle l'avoit amenée, et qu'elles avoient été, pour ainsi dire, élevées ensemble. Elle n'imaginoit pas qu'on pût pousser la fausseté et la perfidie aussi loin que le faisoit cette infernale créature (Bessola). Il n'y avoit que moi qui m'intéressasse véritablement à la dauphine, et qui fisse tout au monde pour la consoler et pour la distraire. Aussi me dit-elle en mourant, que je l'avois fait vivre deux ans de plus par le courage que mes conseils lui avoient toujours inspiré. Mais je me suis attiré la haine de madame de Maintenon, haine entière, qui a duré jusqu'à sa mort.

A supposer même que la dauphine eût eu quelques petites choses à se reprocher, ce n'étoit point à cette vieille d'y trouver à redire. Elle ne m'a jamais rien dit de désagréable publiquement et en face de la vieille dame; elle savoit fort bien que j'étois femme à lui répondre comme il faut, car je n'ignorois aucune particularité de sa vie; Villarceau m'en avoit plus appris que je n'aurois voulu en savoir.

Personne n'a entendu ce que le roi a dit à madame de Maintenon. Elle s'étoit sauvée à saint-

Cyr avant qu'il expirât. Il est vrai qu'on la fit revenir ; mais elle ne resta pas jusqu'à la fin.

Malgré tout ce qu'elle a pu faire, le roi n'a jamais voulu déclarer ce mariage.

Elle a bien pleuré après la mort du roi ; mais elle n'étoit pas aussi affligée qu'elle auroit dû l'être. Elle se flattoit toujours de régner avec son élève M. le duc du Maine.

Le bossu Fagon, protégé favori de la vieille...., disoit que tout ce qui lui déplaisoit dans le christianisme, c'étoit de ne pouvoir faire élever un temple et des autels à madame de Maintenon pour l'adorer.

J'ai toujours dans l'esprit que ce qui a fait le plus de chagrin à la vieille...., à sa mort, c'étoit de nous laisser tous bien portans mon fils et moi.

La Montchevreuil est le bel endroit de madame de Maintenon, et a été l'objet de la seule action louable que celle-ci ait jamais faite. Madame de Maintenon avoit grand sujet de l'aimer

et de lui faire du bien; car lorsqu'elle étoit dans la misère, la Montchevreuil l'a nourrie et habillée.

Je crois que madame de Maintenon n'a pas voulu procurer le tabouret à madame d'Angeau, parce que cette dame étoit Allemande et de bonne maison.

Madame de Maintenon fit venir une fois deux filles de Strasbourg tout exprès, les fit passer pour des princesses Palatines, et les plaça comme suivantes auprès de ses nièces. Je n'en savois pas un mot: madame la dauphine me le dit en pleurant. Je lui répondis : « laissez-moi faire, j'ar-« rangerai cela; car lorsque j'ai raison, rien ne « m'intimide. » Le lendemain je vis par la fenêtre la nièce se promenant avec cette fille Allemande; je descendis bien vite pour me promener aussi, et diriger ma marche de façon que je ne tardai pas à les rencontrer. J'appelai cette fille, et lui demandai qui elle étoit. Elle eut l'audace de me dire en face qu'elle étoit comtesse Palatine de Lutzelstein. Je lui dis : « de la main gauche? — « Non, répondit-elle; je ne suis point bâtarde; « le jeune comte Palatin a épousé ma mère, qui « est de la maison de Geblen. — Mais alors, lui

« dis-je, vous ne pouvez être comtesse Palatine ;
« car chez nous les mariages inégaux ne sont
« d'aucune valeur. Je te dirai bien encore plus,
« ajoutai-je : tu mens quand tu soutiens que le
« comte a épousé ta mère. Elle est une p. . . .
« avec qui le comte, comme bien d'autres, aura
« pu coucher. Je sais, moi, quel est le mari de
« ta mère ; c'est un hautbois. Si à l'avenir tu as
« l'effronterie de te nommer comtesse Palatine,
« je te fais couper les jupes *au ras du cul :* que
« je n'entende plus cela de ma vie. Si tu suis mes
« ordres et si tu portes ton vrai nom, je ne te
« reprocherai jamais ta naissance ; mais prends
« bien garde à ce que tu feras. » Cette fille prit cela tellement à cœur, en eut une si grande frayeur, qu'elle en tomba malade, et mourut peu de jours après. La seconde fille fut renvoyée, et mise en pension à Paris. J'allai conter mon histoire à madame la dauphine, qui charmée de cette expédition, me dit que, pour elle, jamais elle n'en auroit eu le courage. La dauphine crut que le roi seroit bien fâché, qu'il me gronderoit : il ne m'en dit pas le mot d'abord ; le jour suivant il me dit en souriant : « il ne fait pas bon se jouer
« à vous sur le chapitre de votre maison ; la vie
« en dépend. » Je lui répondis : « je n'aime pas les impostures. » L'autre prétendue comtesse

Palatine est devenue à Paris ce qu'étoit sa mère au Palatinat ; mais elle a changé de nom ; je l'ai laissée courir.

Si madame de Maintenon n'avoit pas été si violemment acharnée contre moi, elle auroit pu me nuire avec plus de facilité auprès du roi ; mais elle s'y prenoit d'une façon trop directe, trop visible, et dès que le roi vit que ce n'étoit que haine toute pure, cela ne fit plus aucun effet. Elle avoit trois motifs de me haïr aussi fortement. D'abord le roi m'aimoit, me témoignoit de l'estime ; j'avois déjà vingt-cinq ans lorsqu'elle parvint à la faveur ; mon âge lui ôta l'espérance de me gouverner ; elle me vit très-résolue à me conduire d'après mes propres lumières, et elle craignoit beaucoup que je désabusasse le roi qui me combloit de bontés. Ensuite elle sentoit bien que je désapprouverois son mariage avec le roi, et elle crut que je serois un obstacle au projet qu'elle avoit conçu de se faire déclarer reine. Enfin, je consolois toujours la dauphine (de Bavière) quand cette vieille la mettoit au désespoir, car la pauvre dauphine n'avoit rien à opposer à madame de Maintenon, qui dans ce temps-là étoit maîtresse absolue du cœur du roi. Mais celle-ci, malgré toute sa

haine et sa faveur, étoit pourtant craintive, et si la dauphine avoit eu le courage, comme je l'y exhortai souvent, de lui répliquer en la menaçant de raconter tout au roi, et en lui promettant de se taire à condition que les mauvais traitemens cessassent, elle l'auroit bien réduite à changer de batterie. Mais la méchante Bessora s'y est toujours opposée; une pareille démarche l'eût mise dans l'impossibilité de continuer son commerce de trahison.

Il y avoit ici une troupe de comédiens italiens, qui donnèrent une comédie intitulée la *Fausse Prude*. Lorsque j'appris qu'ils vouloient donner cette pièce, je les fis avertir de ne pas le faire; cela fut inutile, ils la jouèrent et gagnèrent beaucoup d'argent; mais ils furent chassés le lendemain. Ils vinrent me trouver, et me prièrent d'intercéder pour eux. Je ne le pus, et leur dis qu'ils avoient eu tort de ne pas suivre mes conseils. J'aurois bien voulu voir cette pièce; mais je m'abstins d'y aller, de crainte que la vieille ne persuadât au roi que je l'avois fait jouer par malice.

De la reine, épouse de Louis XIV.

Notre feue reine étoit d'une extrême simplicité en tout, la femme la plus vertueuse et la meilleure du monde. Elle avoit néanmoins de la grandeur, savoit représenter et tenir sa cour. Elle avoit une foi entière et sans réserve pour tout ce que le roi lui disoit.

La reine aimoit beaucoup le jeu, jouoit à la bassette, au reversi, à l'hombre, quelquefois à la petite prime; mais jamais elle ne gagnoit, car elle ne pouvoit parvenir à apprendre aucun jeu.

Feue notre reine mangeoit souvent et lentement, sans manger pour cela plus qu'un autre: c'étoient de si petits morceaux que ceux qu'elle mettoit dans sa bouche, qu'on auroit dit qu'ils étoient pour un canarie.

Notre reine est morte d'un abcès sous le bras. Au lieu de le tirer, de le faire crever, Fagon fit saigner la reine, il étoit par malheur son médecin alors. L'humeur rentra, et tomba

sur le cœur ; l'émétique qu'on donna ensuite à la malade, la suffoqua.

Le chirurgien qui saigna la reine dit : « Monsieur, y songez-vous ? ce sera la mort de ma « maîtresse. » Fagon répondit : « Faites ce « que je vous ordonne. » Gervai, chirurgien de la reine, se mit à pleurer amèrement en disant à Fagon : « Vous voulez donc que ce « soit moi qui tue la reine ? » A onze heures il la fit saigner ; à midi il lui donna l'émétique, et à trois heures après midi elle mourut. Voilà comme le vieux Fagon l'envoya dans l'autre monde. On peut bien dire que tout le bonheur de la France mourut avec elle. Le roi étoit fort touché. Cette mort consolida la fortune de la protectrice de Fagon.

Elle étoit enchantée quand le roi couchoit, maritalement, avec elle. Elle avoit tant de gaieté alors qu'on le voyoit tout de suite. On lui plaisoit même en l'en plaisantant ; elle rioit de bon cœur alors, et frottoit ses petites mains l'une dans l'autre.

Le roi couchoit à la vérité toutes les nuits dans le lit de la reine, mais pas toujours au

gré de la bonne Espagnole, qui s'apercevoit bien vîte quand il lui avoit joué quelqu'un de ses tours. La reine avoit la peau belle et blanche. Le roi la considéroit beaucoup et l'a toujours fait respecter de ses maîtresses. Il l'aimoit à cause de sa vertu et de l'ardent amour qu'elle lui a constamment conservé, quoiqu'il lui fût infidèle. Il étoit extrêmement affligé de sa mort.

La reine avoit une telle passion pour le roi qu'elle faisoit tout ce qui pouvoit lui plaire. Elle lisoit dans les yeux du roi ses moindres volontés, et si seulement il la regardoit avec intérêt elle étoit contente.

Notre reine étoit petite et replète ; mais quand elle ne dansoit ni ne marchoit, elle avoit l'air d'être grande.

Après la mort de la reine, il me vint aussi un abcès sous le bras. Fagon fit tout au monde pour me saigner ; mais je lui dis devant le roi : « Non, je n'en ferai rien, et je me traiterai à « ma manière ; si vous aviez traité de même la « reine, votre maîtresse, elle vivroit encore. Je « laisserai bien mûrir l'abcès et l'attirerai par de

« bons emplâtres, puis je le ferai ouvrir. » Voilà comme j'ai fait, et je m'en suis bien trouvée. Le roi me dit très-gracieusement : « Ma« dame, j'ai peur que vous ne vous tuïez. » Je répondis en riant : « Votre majesté est trop « bonne pour moi ; mais je me suis bien trouvée « de n'avoir pas suivi aveuglément les avis de « vos médecins ; et vous verrez, Monsieur, « que je m'en tirerai bien. » Lorsque je fus rétablie, je dis à table, devant les deux médecins, car dans ce temps-là Daquin étoit encore premier médecin, mais il fut disgracié bientôt après, et ce méchant Fagon eut sa place : « Votre majesté voit que je n'ai pas eu tort « de me traiter à ma fantaisie, quoique ces « messieurs en aient pu dire et raisonner. » Ils furent très-déconcertés, et ricanoient pour cacher leur embarras ; et Fagon répondit : « Quand on est aussi robuste que Madame, « on peut hasarder. — Si ma santé est bonne, « lui répliquai-je, cela vient de ce que je ne « fais jamais de remèdes que dans les grands « besoins. »

De Philippe II, duc d'Orléans.

Mon fils a fait de bonnes études, a la mémoire excellente, la conception facile, et il est d'une jolie taille : il ne ressemble ni à son père ni à sa mère. Feu Monsieur avoit le visage long et très-étroit ; mon fils a le visage carré ; mais il a la démarche de feu monsieur, de même que tous ses gestes. Monsieur avoit la bouche très-petite et de vilaines dents ; mon fils a la bouche grande avec de très-belles dents.

Quoique très-instruit il n'est point pédant du tout, et n'a pas la moindre disposition à la mélancolie. Il sait une quantité de petites histoires plaisantes, qu'il a apprises en Italie et en Espagne, et qu'il ne conte pas mal. Je l'aime cependant mieux quand il est sérieux ; il est alors plus dans son naturel.

Il étoit si charmé de commander une armée, que tout lui a paru admirable en Espagne. Il est certain que la reine d'Espagne ne l'a pas trouvé mal, et c'est ce qui est cause de la haine de la princesse des Ursins. Elle craignoit qu'il

ne balançât son autorité, et qu'il ne gagnât plutôt qu'elle la confiance des Espagnols.

Mon fils n'a jamais assisté le prétendant ni publiquement ni en secret, et si milord Stairs avoit voulu faire une alliance avec mon fils, il auroit bien empêché que le prétendant ni ses amis ne fussent en France ; mais comme milord Stairs refusa de former cette alliance, mon fils ne s'est cru obligé qu'à remplir exactement ce que contient le traité de paix. Il n'a assisté le prétendant ni avec de l'argent ni avec des troupes ; d'ailleurs quand il l'auroit voulu il ne le pouvoit guère, étant occupé à payer les dettes du feu roi ; mais il ne le vouloit pas aussi, puisque c'eût été violer le traité de paix.

On a fait très-certainement tout au monde pour mettre la division entre mon fils et le roi d'Angleterre. Tandis qu'on calomnioit mon fils auprès de ce roi, en persuadant à celui-ci que *le Régent* favorisoit le prétendant, on disoit *au Régent* que milord Stairs avoit conféré avec M. de Bendenritter, envoyé de l'empereur, et à l'envoyé de Sicile, pour faire une

ligue contre le roi d'Espagne, pour le chasser d'Espagne et rendre la Sicile à l'empereur, etc.

Mon fils dit que, si on l'avoit voulu, il auroit bien empêché que le prétendant passât par la France; mais qu'on n'avoit exigé de lui que de s'en tenir à la lettre du traité de paix; qu'il l'a suivi ponctuellement. Le pape, d'autres encore, ont donné de l'argent au prétendant; le *régent* ne lui en a point donné. Mais, dans un temps où l'on réformoit tant de troupes, on n'a pu empêcher que les militaires congédiés n'allassent servir ailleurs.

Jamais mon fils n'a eu l'idée de rompre avec l'Angleterre; mais on nous a assurés qu'il ne s'en est fallu que de deux voix en Angleterre qu'on ne nous déclarât la guerre tout de suite. Mon fils est bien persuadé que milord Stairs n'est point son ami; et que si ce lord eût voulu rendre au roi un compte exact des choses dont on l'avoit chargé, le roi n'auroit pas songé à la guerre; que, bien convaincu des bonnes intentions du *régent*, si on les lui eût dites telles qu'elles étoient, *Sa Majesté Britanique* n'auroit pas refusé les propositions de cette *cour ci*.

Mon fils entend la guerre, et ne craint rien au monde; mais son grand défaut est d'être trop bon, et de s'en rapporter à des gens qui ont bien moins d'esprit que lui, ce qui fait qu'il est souvent trompé. Tout ce qui lui arrive de désagréable et de malheureux, vient de ce défaut. Son autre défaut est d'avoir trop de foiblesse, trop de condescendance pour certaines inclinations assez ordinaires aux François, et trop de goût pour les femmes. Cela lui fait souvent des querelles dans sa maison. Hors ces points-là, je ne connois rien de répréhensible en lui; mais c'en est assez, et ces penchans ne sont que trop souvent la source des plus grands maux.

Autrefois, il avoit la taille jolie; mais à présent il épaissit trop, car il est très-petit. Malgré sa laideur, toutes les femmes le courent; l'intérêt les attire : il les paye bien. Cet hiver, il est arrivé une plaisante petite aventure. Une jeune femme, fort aimable, vint trouver mon fils dans son cabinet; il lui donna un diamant de deux mille louis, et une boëte de deux cents. La belle avoit un mari jaloux, et ne sut d'abord comment lui montrer ce présent; mais enfin elle s'avisa d'une ruse. Elle eut l'effron-

terie de lui dire qu'il y avoit des gens, qui, dans un besoin pressant d'argent, lui faisoient offrir ces bijoux à très-bon marché; qu'elle le prioit de ne pas laisser échapper cette occasion. Le mari le crut et compta à sa femme tout l'argent qu'elle demandoit. Elle prit l'argent, mit la boëte dans sa poche et la bague à son doigt, et s'en alla dans une grande compagnie. On voulut savoir d'où venoient ces bijoux. « M. de « P*** me les a donnés, dit-elle ». C'étoit le nom de son mari, qui se trouva présent et qui dit : « Oui, je lui ai fait ce cadeau; peut-« on faire moins pour une femme de qualité « qui n'aime uniquement que son mari? » Cela fit rire toute la compagnie; car on n'étoit pas la dupe, et le mari seul ignoroit où elle avoit été vendanger.

J'ai vu mon fils bien fâché contre milord Stairs; il est sûr que ce lord lui a rendu de mauvais offices auprès de son roi. *(Madame répète ici ce qu'elle a écrit ailleurs, et qu'on a lu plus haut.)* Il croit que les Anglois n'aimeroient pas que leur roi fût uni à la couronne de France.

Mon fils a une si favorable opinion de sa

nation, que, quoiqu'il éprouve journellement des traits de fourberie, il croit imperturbablement qu'il n'y a pas au monde de nation qui puisse être comparée à la sienne.

Comme mon fils n'est plus un jeune homme de dix-neuf à vingt ans, mais qu'il court sa quarante-deuxième année, Paris ne peut lui pardonner de poursuivre les jeunes femmes à la maison de bal, dans un temps où il a tout le royaume sur les bras. Lorsque le feu roi parvint au trône, l'état florissoit; les affaires alloient bien : il pouvoit alors se divertir. Mais malheureusement aujourd'hui les choses sont changées; il faut travailler jour et nuit pour réparer les maux qu'ont laissés d'infidèles ministres.

Si mon fils l'avoit voulu, il y a long-temps que son œil seroit guéri; mais pour peu qu'il se porte mieux, il ne se ménage plus, il s'expose à l'air de la nuit, mange et boit tout ce qui est mal-sain; son intempérance lui a causé trois rechutes.

Je puis vous assurer que la liaison entre mon fils et la reine (douairière) d'Espagne, a été en

tout bien et en tout honneur. Je ne sais s'il a eu le bonheur de lui plaire; mais, pour lui, il n'a certainement pas été amoureux d'elle. Il dit qu'elle avoit un beau port, une belle taille, mais que ni son visage ni ses manières ne lui plaisoient. Je ne le nie point, il est peu discret. Il a de singulières fantaisies, toutes les personnes ne lui agréent pas. Une femme le charme beaucoup moins par un air de grandeur et de décence, que par un air de débauche et dégingandé comme les danseuses de l'opéra. Je lui en fais souvent la guerre en me moquant de lui.

Je connois une femme qui s'est mise dans le lit de mon fils, sans que mon fils le sût, et sans qu'il le voulût : il y a dix ou douze jours de cette aventure.

Il dit que son intention est bien certainement de vivre en paix et union avec l'Angleterre, et de prouver au roi de la Grande-Bretagne par tout ce qui dépend de lui, que sa majesté a en lui un neveu et un serviteur fidèle, qui ne desire rien de plus que de jouir de ses bontés.

Jamais je ne me suis brouillée avec mon fils; mais c'est lui qui s'étoit brouillé, et beaucoup

avec moi, il y a vingt-quatre ans, lorsqu'il se maria contre ma volonté. Mais commme je l'aime tendrement, j'ai tout oublié, et je ne crois pas qu'à l'avenir rien ne nous mette mal ensemble. Si je trouve à redire à sa conduite, je lui en dis mon sentiment comme il faut et fortement; il me témoigne d'ailleurs en toute occasion tout le respect possible.

Je ne saurois nier que mon fils n'ait un goût excessif pour les femmes; mais il a une sultane favorite, madame de P***. La mère de cette belle étoit dame d'atour de madame la duchesse de Berri; c'est-là qu'ils ont fait connoissance. Elle est veuve actuellement. Elle est grande, a la taille bien prise, le visage brun, car elle ne se farde pas; elle a de beaux yeux, une bouche charmante et peu d'esprit; en un mot, c'est un bon morceau de chair fraîche.

Il a été délicat et foible jusqu'à l'age de douze ans, et alors il est devenu tout-à-coup fort et robuste. Cette foiblesse étoit une suite d'un coup d'apoplexie qui faillit à me l'enlever à l'âge de quatre ans; on le crut mort.

Ses intentions sont toujours bonnes et droites,

et s'il fait quelque chose qui ne soit pas bien, cela vient sûrement d'autre part. Il a trop de bonté, et n'est pas assez méfiant, de sorte qu'on le trompe très-souvent, car les méchantes gens qui l'entourent et qui connoissent son excessive facilité, risquent le sac et la corde pour parvenir à leur but. Il est certain que mon fils en sait assez pour se suffire à lui-même, s'il le vouloit. Il est très-versé dans la musique, et ne compose pas mal; il parle plusieurs langues et aime la lecture; il entend la chimie; il conçoit aisément toutes les sciences; mais tout cela n'empêche pas qu'il ne s'ennuie de tout.

J'ai bien raison de me louer de mon fils; il vit parfaitement bien avec moi. Mais que sa confiance en moi soit sans réserve, voilà ce que je ne me persuade point. Je connois plus d'une personne pour qui il en a plus que pour moi.

Lorsque mon fils reprocha doucement à madame de Maintenon d'avoir répandu des bruits déshonorans à son sujet, il lui dit qu'elle n'avoit qu'à lire dans sa conscience pour savoir elle-même que c'étoit une calomnie; elle répondit: « J'ai répandu ce bruit, parce que je l'ai cru. » « Mon fils répartit: non, vous ne pouviez ja-

« mais le croire, sachant le contraire. — Alors elle dit avec une hardiesse qui me fit beaucoup admirer la patience de mon fils : « Est-ce que la « dauphine n'est donc pas morte? — Ne pou- « voit-elle pas mourir sans moi, dit mon fils? « étoit-elle immortelle? — J'ai été si désespérée « de cette perte, répliqua-t-elle, que je m'en « suis prise à celui qu'on m'avoit dit en être la « cause. — Mais, madame, dit mon fils, vous « saviez le compte qu'on a rendu au roi, que « non-seulement ce n'est pas moi, mais que « même madame la dauphine n'a point été em- « poisonnée du tout. — Il est vrai, dit-elle; et je « ne dirai plus rien. »

Madame de Maintenon a voulu faire le duc du Maine régent; mais la harangue que mon fils a faite au parlement, a mis tout le monde de son côté.

Le mal de l'œil de mon fils est venu d'un bal qu'on a donné à la maison de bal ; la première origine en remonte à un accident qu'il éprouva dès l'âge de quatre ans, à une attaque d'apoplexie. Il voit très-bien de près, et peut lire les écritures les plus petites ; mais de la moitié d'une

chambre il ne peut distinguer personne sans lorgnette.

Le baron de Goertz a voulu attraper mon fils ; mais mon fils a été plus fin que lui, et ne s'y est pas fié. Il ne lui a pas permis d'acheter un seul vaisseau : le baron ne l'a pas osé, quoique ce fût là-dessus que se fondoit toute son espérance.

Je dis tous les jours à mon fils qu'il est trop bon ; il en rit, et me répond qu'il vaut mieux être bon que méchant. — Je ne conçois pas où mon fils a pris cette grande patience ; feu Monsieur, mon époux, n'en avoit pas, et je n'en ai pas non plus.

Mon fils, à l'âge de quatorze à quinze ans, étoit fort joli ; mais depuis le soleil d'Italie et d'Espagne l'a tellement hâlé, qu'il est d'un brun rouge. Le mal de ses yeux le fait loucher quelquefois. Je vous proteste que je l'aime du fond de mon ame ; mais je ne conçois pas comment une femme peut être amoureuse de lui. Personne n'a moins que lui des manières galantes, et il est très-indiscret.

Mon fils sait très-bien la musique ; il a composé deux ou trois opéras assez jolis ; son capitaine des gardes, la Fare en a fait les paroles.

Mon fils a eu une petite fille de la Desmarêt ; elle l'auroit volontiers chargé d'un second enfant ; mais il lui a répondu : « Non, cet enfant « est trop arlequin. » Elle lui a demandé ce qu'il entendoit par là ; il a répliqué : « Il est de « trop de pièces différentes », de sorte qu'elle a été obligée de le garder. J'ignore si elle ne l'a pas mis sur le compte de l'électeur de Bavière, qui y avoit quelques droits aussi. Tout ce que j'en sais, c'est qu'elle lui a coûté la plus magnifique tabatière qu'on ait jamais vue, tabatière couverte des plus gros diamans.

Mon premier fils se nommoit le duc de Valois ; mais comme ce nom est malheureux, feu Monsieur, mon époux, n'a pas voulu que notre second fils s'appelât ainsi, et lui a laissé jusqu'à sa mort le nom de duc de Chartres. Après cette mort, mon fils a pris le nom d'Orléans, et son fils a eu celui de Chartres.

Nos princes n'ont point d'habit particulier

quand ils vont au parlement ; ils ne sont qu'en manteau, ils ont un rabat et point de col. Ceux de la maison royale n'ont rien qui les distingue des autres ducs que leur place dans le parlement et le droit de passer par le parlement ; ce qui n'est permis à personne. Quand le président leur adresse la parole, il ôte son bonnet (ou *mortier*) ; il le garde en parlant aux autres. Voilà le fond de la grande dispute des *princes légitimés* avec les princes du sang, comme on le peut voir par leurs factums. Les présidens au parlement ont de grandes robes traînantes, couleur de feu, dont la palatine, les devans et les manches sont garnis d'hermine.

Quoique mon fils parle très-bien de matières de science, on voit qu'elles ne lui plaisent guère, mais qu'au contraire cela l'ennuie. Je l'en ai grondé souvent ; il me dit : « Ce n'est pas ma « faute ; j'aime à tout savoir, et dès que je le « sais je n'y trouve plus de plaisir. »

Il n'est ni beau ni laid, mais il n'a aucune des manières qui sont susceptibles de rendre les femmes amoureuses. Rien n'est moins dans son caractère que ce qu'on appelle une passion, et il ne peut aimer long-temps la même femme. Il

n'eut jamais cette politesse insinuante qui sert à persuader qu'on aime ; il casse les vitres tout de suite ; car il n'a qu'un seul but. Il n'est pas discret, il conte au moment même toutes ses aventures. Je lui dis quelquefois que je ne conçois pas comment les femmes peuvent seulement le souffrir, qu'elles devroient le fuir, le détester ; il rit alors, et me dit : « Vous ne connoissez pas les femmes du temps d'à-présent ; « dire qu'on couche avec elles, c'est leur faire « plaisir. »

Mon fils étoit un petit garçon de dix-sept ans lorsqu'on l'a marié. Si on ne l'avoit menacé de l'enfermer dans un vieux château qu'on nomme Villers-Cotterets, et si on ne lui eût fait espérer qu'il verroit tous les jours madame la duchesse, on ne l'auroit jamais déterminé à ce mariage.

Gendron s'est d'abord chargé de guérir l'œil de mon fils, qui s'en est fort bien trouvé ; mais Gendron lui a paru trop sévère, il défendoit les petits-soupers et ce qui s'ensuit presque toujours ; cela ne convenoit ni à mon fils, ni à ceux ou à celles qui font leur profit de ces petits-soupers. Ces aimables gens lui ont proposé

officieusement d'excellens remèdes qui ont failli à lui faire perdre l'œil.

La campagne n'a pas le moindre attrait pour mon fils ; il n'aime uniquement que la vie de la ville. Il en est de lui comme de madame de Longueville qui s'ennuyoit beaucoup en Normandie, où son mari l'obligea de rester longtemps avec lui. Ceux qui étoient là dirent à cette dame : « Mon Dieu ! madame, l'ennui « vous ronge ; ne voudriez-vous pas quelque « amusement ? Il y a des chiens ici et de belles « forêts, voudriez-vous chasser ? — Non, dit-« elle, je n'aime pas la chasse. — Voudriez-« vous de l'ouvrage ? — Non, dit-elle, je « n'aime pas l'ouvrage. — Voudriez-vous vous « promener, ou jouer à quelque jeu ? — Non, « je n'aime ni l'un ni l'autre. — Que voudriez-« vous donc, reprit-on ? — Que voulez-vous « que je vous dise, répondit-elle ? je n'aime « pas les plaisirs innocens. »

Il est impossible que mon fils se porte bien, il mange trop en une fois. Au lieu de dîner, il ne prend qu'une tasse de chocolat, et lorsqu'il en vient au souper, il mange de tout en affamé.

On a beau le prêcher à ce sujet, il dit qu'il ne peut travailler ayant l'estomac plein.

Quiconque est mécontent et parle mal de mon fils, est bien accueilli, caressé, protégé à Sceaux. Je ne conçois rien à la patience de mon fils. Il marche son droit chemin avec le sang-froid du courage.

Le M..... d'..... a toujours haï mon fils; mais après la mort du feu roi, *ce courtisan* a fait le chien couchant, et mon fils lui a tout pardonné. Actuellement il a voulu reprendre son ancienne humeur, et agir en conséquence; mon fils s'est contenté de lui dire: « Fort bien; si « vous ne voulez pas signer, vous n'avez qu'à « n'en rien faire; je ne m'en soucie pas. » Lorsqu'il a vu le peu de succès de ses bravades auprès de mon fils, il a mis de l'eau dans son vin, et a fait tout ce qu'on a désiré.

Mon fils a fait un grand changement (dans l'administration;) au lieu de tous ces conseillers, il a fait des secrétaires d'état. M. d'Armanville est secrétaire d'état pour la marine, M. le Blanc, secrétaire d'état pour la guerre, M. de la Vrillière, pour le dedans du royaume,

l'abbé du Bois pour les affaires étrangères, M. de Maurepas, pour la maison du roi, et un évêque a la feuille des bénéfices.

Mon fils ne pouvoit se résoudre à faire le malheur du duc du Maine, et ne s'y est déterminé que quand il a vu bien clairement qu'il étoit perdu lui-même s'il ne prenoit ce parti indispensable.

Mon fils aime beaucoup le comte de Toulouse, il le trouve raisonnable en tout. Si le duc du Maine avoit suivi les conseils de ce frère au lieu de s'abandonner à ceux de son épouse, il n'en seroit pas où il en est maintenant. Mais il a rejeté les uns pour n'écouter que les autres.

Ce qui m'étonne, ce que j'admire, ce que je ne concevrai jamais, c'est que mon fils n'ait pas la moindre haine pour son beau-frère. Je ne connois rien de comparable à mon fils. Il n'a pas du tout de fiel, et de sa vie je ne l'ai vu haïr personne.

Il convient de bonne-foi qu'il est indiscret et inconstant en amour. Un jour nous vîmes

ensemble à la comédie un Valère bien excédé de sa maîtresse : « Voilà, me dit mon fils, « comme je me suis très-souvent trouvé. »

Il est sûr que mon fils est à plaindre d'avoir une femme si opposée aux vues de son mari ; et quand ce ne seroit que pour cette raison, je ne pourrois, à sa place, aimer l'abbé du Bois ; car c'est à lui qu'il doit ce mariage.

Mon fils voit sa femme presque tous les jours ; si elle est de bonne humeur, il y reste long-temps ; si elle est de mauvaise humeur et mordante, ce qui lui arrive assez souvent, il sort de chez elle sans rien dire.

Il a un goût si excessif pour les femmes, qu'il ne peut leur rien refuser ; il avoue même qu'il a les faveurs de plusieurs d'entre elles avant de les aimer.

Mon fils tient, comme nous tous de la famille, aux anciennes habitudes ; voilà pourquoi il ne peut se défaire de l'abbé du Bois. Madame de Maintenon avoit fait de magnifiques promesses à mon fils et à l'abbé ; mais, Dieu-

merci, ni l'un ni l'autre n'en a vu aucune accomplie.

Madame d'Orléans a beaucoup de crédit auprès de mon fils. Il aime tous ses enfans, mais l'aînée plus que tous les autres. Lorsqu'elle étoit encore en bas âge, elle tomba dangereusement malade, et fut abandonnée des médecins; mon fils, au désespoir, entreprit de la guérir lui-même. Il la traita à sa façon, et il eut le bonheur de réussir, et de la sauver; depuis ce temps-là il l'a toujours chérie plus que ses autres enfans. Pour ce qui est de sa femme, il l'aime, puisqu'il aime toutes les femmes avec lesquelles il a couché; car, entre nous, il étoit fou du sexe féminin.

Il y a deux Allemands de compliqués dans l'affaire de Célamare. L'un d'eux m'a extrêmement surprise, savoir le brigadier de Sandretzky. Il étoit tous les jours chez moi. Son père avoit servi mon frère, avoit été commandant à Franckental, et n'est mort que cette année. L'autre, c'est le comte de Schlieben, qui n'a qu'un bras. Celui-ci ne m'a point étonnée; car premièrement je sais par quelle aventure il a perdu son

bras, et secondement il est ami et serviteur de la princesse des Ursins. On le pêchera à Lyon. Pour Sandretzky, je ne reviens pas de ma surprise. Il étoit encore avant-hier à ma toilette. Comme il avoit fort mauvais visage, j'en fus frappée, et je lui demandai ce qu'il pouvoit avoir; il me répondit : « Je suis malade de « chagrin. Ma femme et moi nous nous aimions « passionnément, et nous n'avons pas de quoi « vivre ensemble. Elle est obligée de se tenir « dans un couvent, et cette séparation m'afflige « à tel point que j'en mourrai de chagrin. » Cela me fit tant de peine, que j'étois bien résolue de parler à mon fils aujourd'hui, et d'en obtenir qu'il accordât une bonne pension à Sandretzky.

On voit toute la conspiration par la lettre imprimée du prince de Célamare. L'abbé Brignan commence aussi à parler beaucoup. Pour moi, je suis dans de cruelles inquiétudes. Je ne dors qu'en succombant à l'accablement; le cœur ne cesse de me battre avec violence. Mon fils ne s'alarme de rien. Je le prie, au nom de Dieu, de ne pas courir la nuit, il me le promet bien; mais il me tiendra parole aussi peu que

la première fois. L'aventure du duc du Maine est un rude coup pour madame de Maintenon; elle ne perd cependant pas toute espérance, et c'est ce qui m'inquiète, car je connois son habileté. Mon fils ne prend aucune précaution; il court toute la ville, la nuit, dans des carosses étrangers, soupe tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et parmi les gens qui l'entourent, il y en a beaucoup qui ne valent absolument rien, et qui, excepté l'esprit, n'ont aucune bonne qualité.

Le duc du Maine a été arrêté avant le jour, ainsi que sa femme; elle étoit à Paris et lui à Sceaux dans sa maison. Un capitaine des gardes du roi a arrêté madame du Maine; il n'y a eu qu'un lieutenant pour le duc du Maine. On les a fait partir tout de suite, madame du Maine pour Dijon, et son mari pour une forteresse. J'ai trouvé ma bru beaucoup plus résignée que je ne l'aurois espéré; elle est très-affligée, pleure à chaudes larmes, mais dit que si l'on peut prouver ce qu'on impute à son frère, on a eu raison d'en agir ainsi, qu'il avoit grand tort de s'être rendu malheureux lui et sa femme par sa faute, et qu'il étoit bien douloureux pour elle

de voir que son frère eût conçu de pareils projets contre son mari.

La trame a été découverte par un papier écrit de la propre main du prince de Célamare, où il confie à Albéroni que le duc et la duchesse du Maine sont les chefs de l'entreprise. Il dit dans cette même pièce, par qui, où et combien de fois il a conféré avec eux. Il ajoute qu'il a donné de l'argent pour gagner du monde, et spécifie les sommes. On tient déjà deux personnes qui ont reçu de cet argent et qui l'avouent. Au nombre de ceux que l'on a mis à la Bastille, il y en a plusieurs qui déclarent d'eux-mêmes qu'ils ont conduit le prince Célamare chez le duc et la duchesse du Maine, et qu'ils se sont acquittés de divers messages de part et d'autre.

Madame la princesse est dans la plus profonde affliction, et quoiqu'on lui démontre clairement les torts de ses enfans, elle rejette pourtant tout sur M. le duc, prétend qu'il les a accusés faussement par haine, et elle n'a pas voulu le voir. Madame la duchesse n'est que médiocrement affligée; mais madame la princesse de Conti est au désespoir du malheur de sa sœur.

On assure que la duchesse du Maine a sollicité vivement son mari de s'enfuir, et qu'il n'a pas voulu céder à ses instances; et qu'il a dit que comme il n'y avoit rien d'écrit de leur propre main, on ne pourroit rien leur prouver, et que s'enfuir ce seroit s'accuser soi-même; mais ils n'ont pas considéré que des témoins et d'autres écrits donneroient des preuves suffisantes.

Mon fils ayant fait arrêter un courier qui est l'abbé Portocarero, sur lequel on a trouvé des lettres du prince Célamare, qui prouvent une conspiration contre le roi et contre mon fils, n'a pu faire autrement, après une découverte si grave, que de s'assurer de la personne de cet envoyé: il a été arrêté par deux conseillers d'état. C'est un grand coup de hasard et fort heureux pour nous que cette découverte. Le palfrenier de l'abbé Portocarero avoit un mauvais cheval et ne pouvoit suivre son maître; il étoit resté en arrière de deux postes; il rencontra le courier ordinaire de Poitiers. Le palefrenier lui demanda: « Quelles nouvelles? — Je n'en sais point d'au- « tres, répondit le postillon, sinon qu'on a « arrêté à Poitiers un Anglois banqueroutier « et un abbé espagnol qui portoit un paquet. »

Dès que le palefrenier eut entendu cela, il prit un cheval frais, et au lieu de continuer à suivre son maître, il courut à toute bride vers Paris, où il arriva la nuit et malade à la mort, douze heures avant le courier de mon fils. Cet homme a sauvé le prince Célamare, puisqu'en lui parlant douze heures plutôt que l'instant où celui-ci a été arrêté, il lui a donné le temps de brûler et de mettre de côté tous les papiers de conséquence, comme aussi de faire chercher une caisse toute pleine de papiers qu'il avoit confiée à l'abbé Brignan, et de brûler tout ce qu'elle contenoit.

Les ennemis de mon fils répandent à présent de tous côtés que c'est la plus grande bagatelle du monde; mais je ne conçois pas comment on peut traiter de bagatelle le bouleversement du royaume. On ne vouloit laisser vivre que moi de toute la famille.

On a intercepté une lettre d'Albéroni au duc D. M., où étoient écrits ces mots : « Dès qu'on « déclarera la guerre en France, mettez le feu à « toutes nos mines. » Ce qui me fait enrager, c'est que malgré ces preuves, et celles qu'on ac-

quiert tous les jours, madame d'Orléans et madame la princesse ne soient pas encore persuadées.

Madame la princesse est venue me prier de parler pour sa fille, et de faire qu'on relâche ses gens; savoir, ses dames d'honneur, ses femmes-de-chambre, son chirurgien. Je me suis mise à rire et lui ai dit : « madame de L***** est une « des plus dangereuses personnes du monde. » Madame la princesse m'a répondu : « elle est à « la Bastille. — Je le sais bien, lui ai-je dit ; elle « l'a mérité. » Il s'en fallut de peu que madame la princesse n'en fût offensée.

Quoique l'on ait découvert le complot, on n'a pas encore découvert tous les conjurés. Mon fils dit très-plaisamment : « Je tiens la tête et la queue « de ce monstre; mais je n'en tiens pas encore « le corps. »

Je devine à présent, et très-aisément, pourquoi des marchands ont écrit que mon fils alloit être arrêté. C'étoit-là le projet qui devoit s'exécuter deux jours après celui où tout a été découvert. Il est probable que des gens de la cabale

auront mandé d'avance la nouvelle en Angleterre.

Lorsqu'on a arrêté Schlieben, il a dit: » Si « M. le régent n'a pitié de moi, je suis perdu. » Schlieben a séjourné long-temps à la cour d'Espagne, étoit même en quelque faveur chez la princesse des Ursins. Il a de l'esprit, parle beaucoup, a le don de pénétrer les secrets. Sandretzky n'a pas cet esprit; il est Silésien et a épousé une Anglaise, dont il a mangé tout le bien. Il aime beaucoup le jeu.

Madame du Maine a dit publiquement qu'elle ne seroit tranquille que lorsqu'elle auroit perdu mon fils; sa mère le lui a reproché, elle en est convenue; mais elle a ajouté: « l'on dit souvent « bien des choses dans la colère qu'on ne fait « pas pour cela. »

Quand on a amené le duc du Maine, il a dit: « Je ne suis point en peine pour revenir bientôt; « mon innocence ne peut tarder à être mise au « jour; cependant je ne réponds que de moi et « point de ma femme; celle-là ne reviendra pas « sitôt. »

Madame d'Orléans ne peut croire que son frère ait conspiré, elle dit que sa femme aura tout fait en son nom. Madame la princesse, en revanche, croit que sa fille ne s'est mêlée de rien, et que le duc du Maine a tout conduit.

Le manifeste du roi d'Espagne, loin de nuire à mon fils, lui est au contraire fort utile. Il est trop partial et trop violent. Il faut qu'Albéroni soit d'un caractère bien fougueux. Comment aussi un garçon jardinier peut-il faire parler des têtes couronnées ? On a envoyé plusieurs centaines d'exemplaires de ce manifeste à Paris, à tous les gens de la cour, à tous les Evêques, à d'autres personnes de la ville, et au Parlement qui a très-bien pris les choses, celui de Paris et celui de Bordeaux, comme le prouve l'arrêt. J'avois cru qu'on devoit brûler ce manifeste à la poste, et ne le remettre à personne; mais mon fils dit qu'on a fait autrement tout exprès, qu'en remettant à chacun son paquet, on découvroit ceux qui tenoient au parti; car on a le registre exact à la poste des noms des gens qui ont reçu des paquets; les amis de la bonne cause viennent eux-mêmes dire qu'ils en ont reçu, les autres se taisent, et ces derniers sont notés sans que le public le sache.

La reine douairière d'Espagne aimoit beaucoup mon fils, de cette affection qu'une femme sensible peut avoir en tout honneur. Mon fils n'est pas du tout romanesque ; il ne savoit comment s'y prendre. Il dit au duc de Grammont : « Vous qui êtes au fait de la galanterie espagnole, « soufflez-moi donc ce qu'il faut que je dise et « que je fasse; car pour moi, je n'en sais rien. » Mon fils est un pauvre galant.

La reine qui ne vouloit qu'une simple galanterie honnête, ne pouvoit être servie à sa manière par mon fils. Il lui faut, à lui, quelque chose de plus. Il doit être expert dans cet autre genre. Voilà pourquoi les femmes débauchées le courent avec tant de zèle: il est chez elles en bonne odeur.

Le duc et la duchesse du Maine se rassurent sur ce qu'on ne trouve effectivement rien d'écrit de leur propre main ; mais ce que mademoiselle de Montauban et Malézieux ont écrit, et les aveux volontaires de Pompadour, ne laissent pas de doute.

On a trouvé tous les brouillons de ces lettres

espagnoles écrits de la propre main de Malézieux, et corrigés de la main de P.....; ainsi on ne peut plus mettre en question d'où elles viennent. On a également trouvé leurs manifestes dans les papiers de Malézieux. Cela est fort bien écrit, quoique le style ait perdu par la traduction, car Malézieux prétend toujours qu'il n'a fait que traduire ce qu'on envoyoit d'Espagne.

Mademoiselle de Montauban et mademoiselle de Launai ont été conduites toutes les deux à la Bastille. La seconde est une personne de beaucoup d'esprit, qui a un commerce de lettres avec Fontenelle ; l'autre est une femme-de-chambre de madame la duchesse du Maine.

Madame du Maine est tombée malade de chagrin. Madame de Maintenon s'est emportée extrêmement. Elle a lieu d'être plus fâchée que tous les autres, car elle seule a causé le malheur de ces deux époux, en leur persuadant que s'ils ne régnoient pas ce seroit le comble de l'injustice, et que le royaume est de droit aussi-bien à eux que celui de Salomon appartenoit à ce roi.

La femme de mon fils l'a persécuté pendant

plusieurs jours pour qu'il allât en masque au bal ; elle lui a dit que madame de Berri et moi, nous voulions le faire passer pour un poltron, en l'empêchant d'aller au bal et de courir la nuit tout Paris comme autrefois ; qu'il étoit au-dessous de lui de montrer aucune crainte. Il lui a répondu que sachant les inquiétudes qu'il me causeroit par-là, c'étoit bien le moins qu'il pût faire que de me tranquilliser en menant une vie réglée. Là-dessus elle lui a répliqué que la duchesse de Berri m'inspiroit ces inquiétudes, afin d'avoir de plus fréquentes occasions d'être avec lui pour le gouverner entièrement. Il faut que je me contraigne excessivement pour cacher *à mon fils* les chagrins que je dévore.

Quand on nomme à mon fils les gens qui le haïssent et qui veulent lui nuire, il s'en moque, et dit en riant : « Ils n'oseroient ; je ne suis pas « si foible que je ne puisse me défendre. » Cela me fait trépigner d'impatience.

La femme de mon fils croit lui avoit fait beaucoup d'honneur en l'épousant. Il n'est, dit-elle, que le neveu du feu roi, et elle en est la

fille. C'est oublier qu'on est aussi fille de sa mère. Jamais elle ne voudra le comprendre.

Si mon fils ne produit point au grand jour les preuves qu'il a contre Malézieux, c'est parce qu'il faudroit que madame du Maine fût confrontée, et qu'elle parût devant le parlement pour qu'il jugeât l'affaire..... On cherche encore d'autres preuves si claires, qu'elles ne soient susceptibles d'aucun débat contradictoire.

Le duc du Maine a écrit à sa sœur : « ce n'est « pas en prison qu'on devoit me mettre ; mais « m'ôter mes habits et me mettre en jacquette, « pour avoir consenti à me laisser mener par « ma femme. » Il a écrit à madame de Langeron, qu'il jouit maintenant d'un repos si parfait, qu'il ne peut l'attribuer qu'à une grâce de Dieu ; qu'il est très-content de n'être plus en butte aux dédains de sa famille.

Madame la princesse a obtenu de mon fils que madame du Maine sortiroit de Dijon, attendu que l'air de cette ville ne lui convient pas. Mon fils, cédant à de vives instances, a consenti que madame du Maine fût transférée, dans son propre carrosse (*d'elle*) escorté de

gardes-du-corps du roi, de Dijon à Châlons-sur-Saône. Elle avoit imaginé qu'elle seroit plus libre, et qu'elle n'auroit que cette dernière ville pour prison ; elle a été fort étonnée de voir qu'on la tenoit aussi resserrée à Châlons qu'à Dijon. Elle en a demandé le motif ; on lui a répondu qu'on avoit tout appris en faisant jaser les prisonniers. Ces mots l'ont d'abord jetée dans une étrange consternation ; mais bientôt, en tâchant de se remettre, elle a dit : « Monsieur le duc « d'Orléans croit que je le hais, cela n'est pas « vrai ; et s'il vouloit prendre de mes conseils, « je le conseillerois mieux que personne. » Son mari est on ne peut pas plus tranquille.

* Le 29 mars 1719, on a conduit le jeune duc de Richelieu à la Bastille, ce qui a fait verser beaucoup de larmes, car toutes les femmes sont amoureuses de lui, tous les hommes l'aiment aussi. *Quinze jours plus tard madame écrit :* on n'a trouvé que des billets doux dans la cassette du duc de Richelieu.

On s'est enfin assuré d'un homme qui faillit, l'année passée, à faire un mauvais parti à mon fils au bois de Boulogne. C'est un nommé la J.....

colonel réformé. Il avoit écrit à mon fils, et lui avoit demandé des charges, des pensions, des choses exorbitantes. *Le régent* ne put que les lui refuser. Cet *écervelé* en fut si outré, qu'il alla droit en Espagne promettre à Albéroni de lui livrer mon fils mort ou vif. Il revient suivi de deux cents hommes qu'il cache aux environs de Paris, et par bonheur pour mon fils qui avoit dîné à la Muette chez sa fille, ils le manquèrent d'un quart-d'heure dans le bois de Boulogne. Désespéré d'avoir manqué son coup, la J..... s'en est retourné aux Pays-Bas, où il s'est vanté publiquement que, quoique sa première tentative contre mon fils n'eût pas réussi, il avoit pris de si justes mesures à présent, qu'on entendroit bientôt parler d'un grand coup. On l'a mandé très-heureusement *au régent*, et on lui a appris où étoit l'homme. Mon fils y a envoyé un *fin merle* qui l'a enfin trouvé, qui, sous le prétexte de se promener avec lui, l'a amené hors des portes de la ville. Alors il lui a mis le pistolet sur la gorge, et lui a dit : « Tu es mort « si tu ne me suis pas dans le moment, et si « tu fais le moindre bruit. » *Le bravache* a eu peur, et s'est laissé conduire dans un vaisseau ; et lorsqu'il a vu qu'on prenoit le chemin de la France, il a voulu se noyer en s'écriant : « Je

« suis perdu ; je serai écartelé. » On l'a bien garotté, et amené à bon port ; il est actuellement à la Bastille.

Je prie tous les jours instamment mon fils de ne plus courir la nuit ; il me le promet, mais je suis bien sûre qu'il n'en fera rien.

Mon fils s'est toujours pleinement justifié de toutes les inculpations dont madame de Maintenon et le duc du Maine le chargeoient auprès du feu roi, qui examinoit tout avec attention, et finissoit par rendre justice à mon fils.

Si les choses étoient restées comme madame de Maintenon les avoit arrangées avant la mort du roi, mon fils n'auroit eu que le seul nom de régent, et le duc du Maine en auroit exercé l'autorité. Elle crut que mon fils seroit effrayé des peines et des travaux de la régence, et qu'aimant beaucoup les femmes il ne s'occuperoit que de plaisirs, se contenteroit d'un titre honoraire et de fortes pensions, et qu'il la laisseroit faire avec son élève le duc du Maine. Une autre de ses erreurs étoit encore que ses suggestions avoient si bien fait détester et mépriser mon fils, qu'il n'y auroit personne qui voulût se

déclarer pour lui. Mais il ne fut pas si sot que de s'en tenir à ces arrangemens ; il exposa ses droits au parlement de telle manière qu'on lui déféra la régence. Le parti contraire a néanmoins conservé de l'espoir jusqu'au moment où l'on arrêta le duc du Maine et sa femme. Cette nouvelle fit tomber madame de Maintenon en syncope.

N'osoit-on pas débiter impudemment que mon fils avoit empoisonné la famille royale ? Si Marchal, chirurgien du roi, qui a fait l'ouverture de tous les corps, et tous les médecins n'eussent attesté au roi qu'il n'y avoit aucune marque de poison, ces calomnies auroient pu faire de mon fils le plus malheureux de tous les hommes, quoiqu'il en fût le plus innocent.

Le duc de Richelieu se promène sur la terrasse (de la Bastille), et toutes les dames se tiennent dans la rue, dans leur carosse, pour le voir.

Mon fils est insupportable ; il court la nuit avec cet impertinent N..... ; je hais ce N.... comme le diable. N.... et B.... s'exposent à tout, ne se modèrent en rien, parce qu'ils tirent des

sommes de mon fils; ce sont des gens si intéressés ! Ce N.... est jaloux de la P***. Celle-ci a un autre amant que mon fils et lui préfère son capitaine des Suisses, M. de C.... Mon fils n'en a pas la moindre jalousie.

Le cardinal de Noailles a sollicité mon fils pour rendre la liberté au duc de Richelieu; et comme on n'a pu convaincre celui-ci de rien de positif concernant la correspondance avec Albéroni, on l'a fait sortir de la Bastille et envoyé à Conflans.

On ne parle plus ici que de millions. Mon fils m'a rendue plus riche aussi en augmentant ma pension de cent cinquante mille francs.

Il ne sait pas ce que c'est que d'être jaloux de ses maîtresses, et voit d'un œil indifférent qu'elles couchent avec d'autres. Je lui dis souvent qu'il se sert d'elles uniquement comme pour satisfaire un besoin, et non par sentiment: il prétend que la tendresse et la jalousie n'existent que dans les romans.

Il s'est brouillé avec Séri, parce qu'elle

exigeoit qu'il l'aimât dans le genre pastoral, en berger qui soupire. J'ai souvent ri, quand il se plaignoit à moi de ce travers de Séri : « Pourquoi « vous affliger, lui disois-je en plaisantant? Si « cela ne vous accommode pas, laissez-la en « paix : vous n'êtes point du tout obligé de « feindre un amour que vous ne sentez pas ». On voit par-là que mon fils est incapable de devenir ce qu'on appelle *amoureux*. Il boit, mange, chante et couche avec ses maîtresses, voilà tout.

Les B..... sont d'origine italienne, établis en France depuis long-temps. Ils étoient trois frères : l'aîné est mort à l'armée ; le second étoit abbé, jeta le froc aux orties ; comme on dit ici lorsqu'un abbé change d'état..... Le troisième frère, qui est encore à l'armée, est le plus honnête homme du monde. Mon fils ne l'aime pas autant que le second, parce que ce plus jeune est sérieux. Mon fils dit que, quand il est las de travailler, il lui faut quelqu'un qui l'égaye, qui le fasse rire ; que les opérations graves et importantes de la guerre, il les confiera toujours de préférence au cadet B..... ; mais qu'à table, il aime mieux l'aîné.

Pourvu que les femmes soient gaies, qu'elles boivent et mangent beaucoup, mon fils les tient quittes d'amour et même de beauté. Je lui reproche souvent d'en avoir de laides.

Quoi qu'il soit régent, mon fils ne vient jamais chez moi, ni ne passe jamais devant moi sans me baiser la main *(à la manière allemande)* même avant que je l'embrasse. Il ne s'assied jamais devant moi. Nous ne laissons pas, pour cela, de rire et de causer beaucoup ensemble très-familièrement comme de bons amis.

.....

Seri est aimable et fort amusante, mais sans beauté; elle n'a ni traits ni taille.

.....

Mon fils m'a donné, pour ma maison, 2,000,000 livres en actions. Le roi a pris quelques actions. Toute la maison royale en a reçu; tous les enfans de France, petits-enfans de France et princes du sang.

La vieille cour fait son possible pour détourner tout le monde de la banque.

Je ne crois pas que milord Stairs loue dorénavant mon fils autant que dans les commencemens. Ils ne paroissent point amis. Après que mon fils lui a rendu tous les services possibles, et l'a fait plus riche que jamais il n'auroit dû espérer de devenir, ce lord lui suscite tous les embarras imaginables, le dessert, le tourmente beaucoup. Ce dont mon fils est charmé, c'est qu'ils ne se voyent plus.

N.... dit tout ce qui lui vient dans l'esprit sur le compte de qui que ce soit; cela divertit mon fils. Ce N.... a de l'esprit et sait tourner plaisamment les choses. Son père a été sous-gouverneur de mon fils, leur liaison a commencé dès l'enfance..... N.... a dix ans de plus que le régent. Il est incroyable combien de millions cet homme a déjà tirés de mon fils.

Il a fallu qu'on usât de sévérité en Bretagne; on y a tranché la tête à quatre personnes de qualité. L'un des quatre devoit s'embarquer pour l'Espagne et ne vouloit pas partir, disant pour raison qu'on lui avoit pronostiqué qu'il mour-

roit *de la mer ;* il fut pris ; et le jour de son exécution, il demanda au bourreau comment il s'appeloit ; celui-ci répondit : « Je me nomme « *la Mer.* — Je suis mort, répliqua le gentil-« homme ».

Tout Paris est en alarme à cause du maudit arrêt que Law a persuadé à mon fils, qu'il l'a comme obligé de donner. Je reçois beaucoup de lettres anonymes, où l'on me mande que je n'ai rien à craindre pour ma personne ; mais qu'il est sûr que mon fils périra par le fer ou par le feu ; que la chose est résolue et le complot formé. D'autre part, j'apprends qu'on aiguise des couteaux dans l'intention d'assassiner mon fils. Chaque instant m'apportoit d'aussi terribles nouvelles, jusqu'à ce qu'on ait su que le parlement s'étoit assemblé, et qu'il avoit envoyé deux de ses principaux membres en députation auprès de mon fils, qui les a très-bien reçus ; et qu'en déférant à leurs conseils, le régent a cassé (ou annullé) l'arrêt. De sorte que, tout étant remis sur le même pied, dans le même état qu'auparavant, Paris est redevenu tranquille. Cet événement a rétabli l'union entre le parlement et mon fils.

Mon fils a voulu témoigner publiquement par une ambassade, combien il est réjoui de la réunion de la maison royale d'Angleterre; mais on n'a pas voulu l'accepter.

Les orfèvres d'ici ne veulent plus travailler; ils taxent leur ouvrage trois fois plus qu'il ne vaut, à cause des billets de banque. Il y a long-tems que je souhaite que l'enfer consume ces maudits billets de banque. Ils donnent plus de peines, plus de soucis, plus de chagrins à mon fils, qu'ils ne lui procurent d'avantage et de consolation: c'est inexprimable combien il a souffert et souffre encore par rapport à cela.

Il est plaisant que mon fils n'ait été bien engoué de son petit *corbeau*, que depuis que *cette femme* en aime un autre, et qu'elle a voulu donner à mon fils son congé en forme.

Excepté la liaison qui subsiste entre mon fils et la Parabert, il est très-certain qu'il vit on ne peut pas mieux avec sa femme. Sa femme ne lui veut aucun mal de ses infidélités, elle n'y est pas sensible, et n'a à cœur que les intérêts de son cher frère M. le duc du Maine. Dernièrement elle s'emporta contre mon fils à ce sujet, et dit

qu'elle vouloit aller demeurer à Rambouillet ou à Montmartre ; mon fils lui répondit : « par-« tout où vous voudrez, et où vous vous trou-« verez le mieux. » Cette réponse faite de sang-froid, l'a mise dans une colère épouvantable ; elle en a pleuré jour et nuit.

Le duc de Saint-Simon s'impatienta l'autre jour de l'excessive patience de mon fils. Ce duc lui dit d'un ton de colère : « Ah ! vous voilà le « débonnaire ! Non, depuis Louis le Débon-« naire, on n'a rien vu de si débonnaire que « vous. » Mon fils se mit à rire de tout son cœur.

Le parlement s'est opposé publiquement à l'Edit, s'est refusé à toute espèce de modification, enfin s'est opposé à tout. Mon fils à mis dimanche passé, une compagnie du régiment des gardes à pied devant le palais, pour empêcher que ces messieurs ne s'assemblassent. On a envoyé une lettre-de-cachet au premier président et à tout le parlement, portant ordre d'aller siéger à Pontoisie. Le lendemain les mousquetaires relevèrent les gardent, et lorsque tous ces jeunes gens furent réunis au palais, et qu'ils ne surent que faire, il leur vint à l'esprit de composer entr'eux un parlement. Ils créèrent un pre-

mier président, d'autres présidens, des conseillers, des gens-du-roi, des avocats, et dans ce moment on leur apporta un pâté et un gros boudin pour leur déjeûner. Ils résolurent de juger le pâté et le boudin: ils condamnèrent d'une commune voix, le boudin au feu, et le pâté à être rompu.

Tout ceci me fait trembler pour mon fils (*c'étoit l'époque de la plus violente crise du système de Law: voyez ses articles.*) J'ai reçu tout-à-l'heure des lettres anonymes, où l'on menace terriblement sa vie. On m'assure qu'il y a deux cents bouteilles empoisonnées, qui sont destinées à le faire périr; et que si ce moyen venoit à manquer, on prépareroit une nouvelle espèce de feu d'artifice, avec lequel on brûleroit mon fils dans le Palais-Royal.

Quand mon fils désoblige ou mécontente quelqu'un, c'est qu'il ne peut pas faire autrement; il en est plus mortifié, plus affligé que celui qui en souffre.

La vieille (*Madame de Maintenon*) s'est tenue bien tranquille pendant tous ces troubles-ci; c'est ce qui m'a fait soupçonner qu'elle rouloit

où couvoit quelque projet dans sa tête ; mais je ne puis deviner ce que ce peut être.

« Madame de Maintenon a envoyé le Duc du « Maine de maison en maison, chez tous les « membres du parlement, leur dire que mon « fils avoit empoisonné le Dauphin, la Dauphi- « ne et le duc de Berry. Cette vieille dame a « plus fait encore, elle a fait insinuer à madame « d'Orléans, qu'il n'y avait pas de sûreté pour « elle auprès de son mari, et qu'elle devoit de- « mander du contre-poison à son frère puîné. « Ce trait-ci date des derniers jours de la vie du « feu roi. »

Mon fils ne me dit pas un mot de tout ce qui se passe : c'est une leçon qu'il a reçue, et qu'il a fort bien retenue, de Monsieur, son père, qui disoit toujours : « tout est bon, pourvu que « Madame ne le sache pas. »

Mon fils a couché déja plusieurs fois au château des Tuilleries : je crains cependant que le roi ne s'accoutume pas à mon fils, car celui-ci ne sait pas du tout s'amuser avec les enfans, et ne les a jamais aimés.

Il y a trois jours que je reçus encore une de ces lettres fulminantes ; mais cette dernière m'a presque donné envie de rire. On m'y conseille amicalement de faire enfermer mon fils, après l'avoir déclaré fou, pour lui sauver la vie.

On aimoit beaucoup mon fils ici (*le peuple, toute la ville*) ; mais on le déteste tous les jours davantage depuis l'arrivée de ce maudit Law. (*Voyez les articles réunis sous le titre Law.*) Il ne se passe plus de semaine que je ne reçoive au moins trois ou quatre lettres affreuses, où l'on me dépeint mon fils comme le plus méchant, le plus odieux des hommes ; où on le traite de tyran (1).

Ayant encore reçu une de ces lettres, où l'on menace d'empoisonner mon fils, je n'ai pu y tenir, je la lui ai montrée ; il est parti d'un grand éclat de rire, et m'a dit que le poison de Perse dont il est question dans la lettre, n'est qu'une fable, une chimère.

---

(1) Ces odieux libelles étoient les suites du bouleversement des fortunes, causé par les opérations forcées de la banque.

Louis XV.

Louis XV a les yeux noirs comme de l'encre, et a vraiment ce qu'on peut appeler un très-beau regard. Il a plus de douceur dans les yeux, qu'il n'en paroît dans son humeur; car cette petite tête est très-résolue et très-ardente.

Cet enfant montre déjà une hauteur étonnante, et sait fort bien ce que c'est que respect, ce qu'on lui en doit.

Le jeune roi étoit au désespoir lorsque madame de Vantadour l'a quitté. Elle dit au roi : « Sire, je m'en vais, je reviendrai ce soir; soyez « bien sage pendant mon absence. — Non, ma « chère maman, répondit-il, je ne pourrai ja- « mais être sage si je ne vous vois pas. » Il ne s'est pas du tout soucié de ses autres femmes.

Il est très-bien fait; il a de beaux cheveux bruns en grande quantité, et la plus belle taille qu'on puisse voir.

M. le maréchal de Villeroi tourmente le jeune

roi à mon sujet. Tantôt *l'enfant* ne me parle point assez, tantôt le maréchal veut qu'il me donne la main, ou qu'il m'embrasse. Cela afflige ce cher enfant, et le fait pleurer.

Sa figure, toute sa personne est charmante; mais il ne parle volontiers qu'à ceux auxquels il est accoutumé.

Le 12 de ce mois (*août* 1717), le jeune roi tomba, le matin, de son lit; mais un valet-de-chambre qui le vit prêt à tomber tout endormi, se jeta en bas, s'étendit de façon que le roi tomba sur lui et non sur le parquet, et ne se fit aucun mal. Il eut ensuite la malice de se cacher sous le lit, et de ne vouloir répondre à personne, pour avoir le plaisir d'inquiéter tous ses gens.

Le jeune roi a inventé un ordre qu'il a donné à tous les jeunes garçons qui jouent avec lui; c'est un cordon bleu et blanc auquel pend un médaillon ou une pièce ovale, portant une étoile émaillée, au milieu de laquelle est un pavillon, qui est la tente où ils jouent tous les jours ensemble sur une terrasse.

Le frère aîné du roi est mort de la rougeole,

parce qu'on l'avoit saigné. Ce frère-ci plus jeune avoit aussi la rougeole; mais ses femmes l'ont sauvé en le traitant secrètement à leur manière; elles l'ont tenu bien chaudement, et lui ont donné de temps en temps un peu de vin d'Alicante.

Il a la main très-belle, et est fort adroit en tout ce qu'il fait; il tire déjà passablement bien des faisans et des perdrix, et montre une grande passion pour cette chasse.

Cet enfant danse comme un ange. Il a la taille belle, il est léger, a une très-bonne oreille, et le port extrêmement noble. Il ressemble à feue sa mère comme deux gouttes d'eau.

Je crois qu'il ne manquera pas d'esprit; mais il est impossible de bien juger de cet article; il parle trop peu.

On ne peut voir au monde un plus bel enfant que notre roi. Il a de grands yeux noirs, de longs cils arqués, la bouche très-belle et du plus beau rouge, une prodigieuse quantité de superbes cheveux bruns, les joues arrondies, et le tour du visage parfait.

On remarque en lui une chose singulière qu'il tient de feue sa mère, c'est que son visage change d'une demi-heure à l'autre. Tout d'un coup il a le teint blême, une demi-heure après toutes les couleurs reviennent.

Sa taille est charmante; il a de belles jambes et le pied joli. Il a une démarche majestueuse. Il met son chapeau comme le feu roi. Comme il parle peu, on ne sauroit parfaitement juger de l'intérieur de son caractère.

Philippe V, roi d'Espagne.

Le roi d'Espagne (*Philippe V,*) est un bon prince, parle peu, aime excessivement sa femme, laisse tous les soins à d'autres, et ne se mêle de rien.

Il est décidément bossu; cependant il est plus grand que ses frères, et il a meilleure mine qu'eux. Il a un joli visage et de beaux cheveux. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ses cheveux sont d'un beau blond et ses yeux très-noirs. Il a de belles couleurs, d'un rouge et d'un blanc parfaits, la lèvre inférieure un peu grosse. Il parle très-bien, mais lentement, et a la voix forte. Il est très-dévot, et sa piété est l'un des motifs qui l'attachent intimément à sa femme: il croiroit se damner s'il en aimoit une autre. Sa bonté naturelle le rend très-facile; voilà pourquoi sa femme ne le perd pas de vue, de peur qu'on n'abuse de cette facilité.

Il est vrai que dans le commencement, la reine d'Espagne a aimé la princesse des Ursins au-delà de toute expression; elle étoit au désespoir lors-

qu'on éconduisit cette princesse pour la première fois.

Ce qu'on a dit du confesseur est vrai; il n'y manque qu'une circonstance qui est que le duc de Grammont, alors ambassadeur, tint le même langage que le confesseur, et fut renvoyé pour la même raison.

La reine d'Espagne a un moyen sûr pour faire dire à son mari ce qu'elle veut. Le roi est dévot et croiroit être damné s'il touchoit une autre femme que la sienne, et ce bon prince est d'une complexion fort amoureuse. La reine obtient ainsi de lui tout ce qu'elle souhaite. Elle a fait mettre des roulettes au lit de son mari. Lui refuse-t-il quelque chose, elle pousse ce lit loin du sien; lui accorde-t-il sa demande, les lits se rapprochent et elle l'admet dans le sien, ce qui est la plus grande félicité du roi, qui est extrêmement porté pour cela.

Le confesseur du roi n'a pas été éloigné de Madrid aussi long-temps qu'il l'avoit cru; car d'abord après le départ de la princesse des Ursins, le roi fit revenir le confesseur de Rome, et il est actuellement avec lui.

Il est dévot, s'il ne l'étoit pas il donneroit peut-être dans la débauche; car il ne peut se passer de femme; voilà pourquoi il est si passionné pour ses épouses. Ce bon roi n'exigeroit pas d'elles un vrai mérite; qu'il ait une femme dans son lit, et tout est bien.

Philippe V a un excellent caractère; c'est le meilleur prince du monde : il a besoin d'avoir autour de lui des gens d'esprit, le cœur ne suppléant point aux lumières. Il a du penchant à la mélancolie, et par malheur en Espagne il aura peu de moyen de s'égayer.

La première fille de la reine d'Espagne est morte précisément comme elle, au même âge; mais avec beaucoup plus de douleur, car la force du poison lui a fait tomber tous les ongles.

Il (*Philippe*) croit tout ce que lui disent ceux auxquels il est accoutumé, qui sont dans sa familiarité, et n'a pas la défiance de porter ses idées plus loin.

Le roi d'Espagne ne revient jamais d'une forte prévention, et madame des Ursins lui a débité

trop d'horreurs sur le compte de mon fils, pour qu'il puisse aimer mon fils de la vie.

Quand on veut faire parler le roi d'Espagne, il faut l'exciter, il faut même le tourmenter un peu, autrement il ne parle point.

Notre feu roi pleura amèrement lorsque le roi d'Espagne partit; il me fit pleurer aussi. Notre monarque l'accompagna jusqu'à Seaux. Il y eut tant de larmes répandues dans le sallon, qu'on pouvoit à peine y demeurer; M. le dauphin pleura aussi beaucoup.

Le roi d'Espagne est très-affable et représente mieux que ses frères.

Il faut que le roi d'Espagne connoisse beaucoup les personnes pour qu'il puisse se résoudre à leur dire seulement deux mots. J'ai vu souvent feu monsieur, mon époux, bien en colère contre lui, quand il voyoit que ce prince me parloit à moi et ne lui adressoit pas la parole. Mais monsieur n'avoit jamais pris la peine de lui parler. Dès qu'il fut roi d'Espagne, monsieur prétendit tout d'un coup que sa majesté ne devoit parler qu'à lui; cela n'étoit pas du goût du jeune roi. A

mon égard c'étoit tout autre chose; j'avois toujours été avec lui dans l'appartement, à table, au spectacle; je m'asseyois toujours à son côté; il aimoit les petits contes, je lui en faisois pendant des soirées entières, de sorte qu'il s'étoit accoutumé à moi. Il avoit à chaque instant quelque question à me faire; et quand je lui disois « Eh ! « monsieur, parlez donc un peu à votre grand- « oncle, qui est fort affligé de ce que vous ne lui « parlez pas; « il me répondoit : « que voulez-vous « que je lui dise ? je ne le connois presque pas. »

La passion de Rebenak n'a certainement fait aucun tort à feue la reine d'Espagne, qui n'a pu qu'en rire. Mais celui qui l'a empoisonnée, c'étoit le comte de Mansf***, qui avoit gagné deux des femmes-de-chambre françoises. Elle a pris le poison dans des huitres crues, et on ne lui a point donné du contre-poison qu'elle gardoit soigneusement elle-même, et qu'elle a vainement demandé sans cesse.

De madame la duchesse douairière Charlotte-Elisabeth d'Orléans, princesse de Bavière (1).

Après la mort du roi, j'allai à Saint-Cyr faire une visite à madame de Maintenon. « Madame, « que venez-vous faire ici, me demanda-t-elle « lorsque j'entrai dans sa chambre ? — Je « viens, lui répondis-je, mêler mes larmes avec « celles de la personne que le roi que je regrette « tant, a le plus aimée. — Oh ! pour cela, oui, « dit-elle, il m'a bien aimée; mais il vous aimoit « bien aussi. — Il m'a fait l'honneur de me le « témoigner en mourant, répliquai-je; il ajouta « même, comme vous pouvez vous en souve- « nir, qu'il avoit toujours eu de l'amitié pour « moi, quoiqu'on eût mis tout en œuvre pour « me faire haïr de lui. » Je voulois montrer par là que j'avois très-bien entendu le sens de ces dernières paroles, que je n'ignorois rien de ce qu'elle s'étoit permis contre moi, et que ma dévotion, loin de me porter à nuire à qui que ce fût, me portoit au contraire à pardonner à ceux

(1) C'est de l'auteur de ces Mélanges.

qui avoient tâché de me nuire. S'il lui reste une goutte de sang honnête et chrétien dans les veines, elle doit avoir été touchée de mon procédé. Quel crève-cœur n'est-ce point pour elle, que de recevoir tant de marques de bonté et de bienfaits de gens qu'elle a persécutés autant qu'elle l'a pu, comme mon fils et moi !

La fausseté passe ici pour esprit (*à la cour*), et la bonne-foi pour imbécillité. Je ne suis donc ici ni fine, ni spirituelle. Aussi m'a-t-on dit bien souvent : « Vous êtes trop d'une pièce. »

Je vous dirai franchement les raisons pour lesquelles je ne veux me mêler de rien. Je suis vieille, j'ai besoin de repos. Je n'ai jamais aimé à commencer une chose que je n'aie été à-peu-près assurée de pouvoir la mettre à fin. On ne m'a point enseigné l'art de régner, je m'y prendrois fort mal ; je n'entends ni les affaires d'état, ni la politique, et je suis beaucoup trop âgée pour essayer d'apprendre une science si difficile. Mon fils a, Dieu merci, assez d'esprit et de talens pour faire tout sans moi. Et puis, je causerois une jalousie affreuse à sa femme et à sa fille aînée qu'il aime plus que moi. Il en résulteroit des querelles continuelles, et cela n'est

point du tout mon fait. On m'a tourmentée ; mais j'ai tenu ferme. Je donnerai un bon exemple à la femme de mon fils et à sa fille. Ce royaume n'a malheureusement été que trop dirigé par des femmes jeunes et vieilles de toute espèce ; il est temps enfin qu'on laisse agir les hommes. Mon parti est pris ; je ne me mêlerai de rien. En Angleterre les femmes peuvent régner ; mais il faut que la France soit gouvernée par des hommes, si l'on veut que tout aille bien. La mort m'a ravi ce qui m'appartenoit ; pour qui devrois-je me peiner jour et nuit ? Non, je n'aspire qu'au repos ; qu'on me laisse en paix ; mon ambition se borne à ce desir. Mes jours sont passés ; il ne me reste plus que l'intervalle nécessaire pour tâcher de mourir tranquillement ; et rien de plus difficile que de conserver une conscience bonne et paisible, au milieu d'occupations et d'affaires de cette nature.

Cependant, dès que ma recommandation peut être utile à de pauvres gens, à des familles honnêtes, je m'y emploie de tout mon cœur, soit auprès de mon fils, soit en particulier auprès d'autres personnes ; je vais même jusqu'à solliciter un conseiller, de quelque conseil que ce soit ; je ne m'y épargne nullement, et rien

ne me fait plus de plaisir que de voir la réussite de ces sortes d'affaires ; j'en remercie Dieu, comme si c'étoient les plus importantes des miennes.

Je suis née à Heidelberg ; ma mère ne m'a portée que sept mois.

Dans les trois dernières années de mon mariage, j'avois entièrement gagné Monsieur, mon époux. Je riois avec lui de ses petites foiblesses ; il en badinoit avec moi sans colère, sans la moindre aigreur ; il ne me souffroit plus qu'on me calomniât auprès de lui ; il avoit en moi une parfaite confiance, et prenoit toujours mon parti ; mais, avant ce temps, que n'ai-je pas souffert ? J'étois précisément en train d'être la personne du monde la plus heureuse, lorsque Dieu m'a séparée de ce bon prince. Au moment de sa mort, je vis s'évanouir sans retour la récompense de trente ans de peines.

Je suis sujette aux maux de rate. Quand j'éprouve de violens chagrins, il me vient une enflure, une tumeur au côté gauche, qui a souvent la grosseur d'une tête d'enfant.

Je n'aime pas le lit ; pour peu que je puisse me traîner, il faut que j'en sorte.

Si feu mon père m'avoit aimée autant que je l'aimois moi, il ne m'auroit jamais exposée aux inquiétudes et aux dangers qui m'ont assiégée depuis si long-temps ; je ne suis venue ici que par pure obéissance.

Je déjeûne rarement ; mais si je le fais, c'est avec une beurrée ; toutes ces drogues étrangères, je ne puis ni les souffrir ni les supporter ; mon goût et mon tempérament s'en accommodent aussi peu l'un que l'autre. Je ne prends jamais ni chocolat, ni café, ni thé ; pour la table, je suis toujours bonne Allemande et de la vieille roche ; j'aime tout ce qui est simple et sain.

Dans ma première jeunesse, j'ai beaucoup mieux aimé m'amuser avec des armes, telles que des fusils, des épées, des pistolets, qu'avec des chiffons et des poupées. Je ne désirois rien tant que de pouvoir être garçon, et ce désir a failli me coûter la vie ; car ayant entendu conter que Marie Germain étoit devenue garçon à force de sauter, je me mis à sauter d'une telle

façon, que c'est un vrai miracle que je ne me sois pas cassé la tête cent fois pour une.

Mon douaire est le château de Montargis. A Orléans, il n'y a pas de maison, et Saint-Cloud ne fait point d'apanage; c'est une propriété que feu Monsieur a acquise de son argent.

On me nommoit autrefois ici sœur pacifique, parce que je faisois toujours mon possible pour rétablir ou maintenir l'union entre feu Monsieur, mon époux, sa cousine la grande *Mademoiselle* et la grande duchesse, qui se querelloient à tout bout de champ pour des minuties, pour de véritables bagatelles.

Feu Monsieur, mon époux, étoit jaloux de ses enfans; il tâchoit toujours de se les attirer et de les éloigner de moi : cependant, il me laissoit un peu plus d'autorité sur ma fille et sur la reine de Sicile, que sur mon fils. Mais il ne pouvoit empêcher que je ne leur disse également la vérité, comme il le faut dans l'occasion. Ma fille ne m'a jamais donné le moindre motif de me plaindre.

J'ai été obligée d'abandonner mes bijoux à

mon fils; sans cela, je n'aurois pas eu assez pour entretenir ma maison, qui est très-nombreuse; il m'a paru plus raisonnable et plus honnête de ne pas ôter le pain à bien des personnes, pour le plaisir d'avoir une vieille et laide figure couverte de diamans:

Les contrats de mariage, suivant la coutume de Paris, portent que le mari et la femme ont tout en commun, l'on ne compte que la dot; voilà pourquoi l'on n'a pu savoir ce qu'on avoit reçu pour moi. Lorsqu'on crut, après la mort de Monsieur, mon époux, que je pouvois gagner mon procès à Rome, et recevoir beaucoup d'argent, la vieille..... me fit dire, au nom du feu roi, que je devois m'engager, au cas que je gagnasse mon procès, à donner tout de suite la moitié à mon fils; et que, si je ne le faisois pas, je n'avois qu'à m'attendre à une disgrace éternelle de la part du roi. Je ne fis que rire de cet étrange conseil, et je répondis que je ne concevois pas à quel propos on me menaçoit de la sorte; que je n'avois d'autre héritier que mon fils; mais que je croyois qu'il étoit juste que je jouisse de mes biens pendant ma vie, et que mon fils attendît ma mort pour s'en mettre en possession; que le roi avoit trop

d'équité pour m'en vouloir quand je me bornerois à mes droits les plus légitimes. On reçut ensuite la nouvelle de la perte de mon procès : je fus tranquille.

Dans tout l'univers entier, on ne peut, je crois, trouver de plus laides mains que les miennes. Le feu roi me l'a dit bien souvent en riant, et m'en a fait rire de bon cœur aussi ; car, comme je ne me suis jamais piquée d'avoir, en ma personne, rien de beau, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur, ce qui m'a fait grand bien; j'ai eu de fréquentes occasions de rire.

Madame de Vantadour a été pour le moins, pendant seize ans, ma dame d'honneur. Elle ne m'a quittée que deux ans après la mort de Monsieur, mon époux. C'étoit un tour que me jouoit la vieille madame Maintenon, uniquement pour me faire enrager, parce que j'aimois beaucoup madame de Vantadour. Elle est bonne, vertueuse, aimable, et ne se pique pas d'être la personne du monde la plus rusée. Cette dame l'intimida et l'induisit à me quitter, au moyen de mille menaces, et d'autant de belles promesses qu'elle lui fit parvenir par feu la S.....,

dont le fils avoit épousé la fille de madame de Vantadour.

Ma fille, la reine de Sicile, me demandoit un jour, dans une de ses lettres, « si je n'étois plus « des promenades du roi, comme de son « temps », et m'observoit que je ne lui en parlois plus. Je lui répondis par ces vers de Racine :

« Cet heureux temps n'est plus, tout a changé de face
« Depuis que sur ces bords les dieux ont amené
« La fille de Minos et de Pasiphaé. »

M. de Torcy n'eut rien de plus pressé que de rendre cela bien vite à madame de Maintenon, en lui disant que c'étoit sur elle que j'avois visé, en quoi il ne se trompoit pas : le roi dut, pour complaire à la dame, me bouder pendant très-long-temps.

J'aime beaucoup les gens de sang-froid, posés, raisonnables ; la pauvre dauphine *(de Bavière)* m'envoyoit, pour rire, toutes les étourdies, tous les petits-maîtres qu'elle rencontroit. Rien ne la divertissoit plus que l'air d'ennui que leur conversation me donnoit.

On a aussi tâché de m'ôter madame de Château-Thierry ; mais, sans me rien dire de toutes ces intrigues, elle m'est restée fidèlement attachée.

Il est très-certain que madame de Men*** aime les femmes ; elle a voulu me communiquer ce singulier goût ; elle a même pleuré amèrement lorsqu'elle a vu que le succès ne répondoit pas à son espérance. Elle a voulu ensuite me rendre amoureuse du chevalier de Vendôme, et n'y ayant pas réussi davantage, elle me dit : « Je ne puis concevoir de quelle « pâte vous êtes pétrie : n'aimer ni homme ni « femme ! Il faut que la nation allemande soit « plus froide que toutes les autres ».

Le feu roi a si peu voulu que je fusse auprès de lui, quand il étoit dans la chambre de madame de Maintenon, que, lorsque je m'étois promenée avec lui et qu'il rentroit chez cette dame, il me faisoit toujours, à la porte de la chambre, le salut d'adieu. Il m'auroit bien soufferte, mais non pas elle.

Tant que ma mère a vécu, je n'ai eu, pour mon jeu, que cent louis par mois ; mais après sa

mort, lorsque feu Monsieur, mon époux, eut reçu de l'argent du Palatinat, il doubla cette somme, ce qui ne me fut pas d'un grand secours; car c'étoit, comme on dit, du pain mangé d'avance.

Madame de Montespan me reprochoit souvent mon éloignement pour les affaires: « c'est « une honte, me disoit-elle, que vous ne vouliez « vous mêler de rien. — Ce n'est point mon in- « clination, lui répondois-je; laissez-moi jouir « de ma chère tranquillité, je vous en prie. « Elle me disoit : vous êtes bien opiniâtre. » Je lui répliquois : « non madame; j'aime le repos « uniquement, et regarde toute ambition comme « pure vanité. » Ces refus constans et décidés, de ma part, la désoloient : « mais essayez, re- « prenoit-elle; on vous aidera. » Je répondois : « non, madame, quand je songe que vous qui « avez cent fois plus d'esprit que moi, vous « n'avez pu vous maintenir à la cour que vous « aimiez tant de même que votre autorité, je me « demande : qu'y ferois-je moi, pauvre étran- « gère, qui n'entends rien aux intrigues et qui ne « les aime point...? » Elle se fâchoit en me répétant : « allez, vous n'êtes bonne à rien. »

Le feu roi avoit meilleure opinion de mon

esprit que mes foibles lumières ne le méritoient; j'en eus hier une preuve. J'ai appris à n'en pouvoir douter, qu'il avoit absolument voulu me faire régente avec mon fils. Dieu soit loué de ce que la méchanceté de la vieille Maintenon m'a préservée de cet honneur, de ce fardeau; j'en serois devenue folle.

Le feu roi disoit toujours : « madame ne peut « souffrir les mésalliances. »

Lorsque l'abbé de T** convainquit le pape que ses gens avoient jugé mon procès sans lire les pièces, et qu'ils avoient reçu cinquante mille écus du G. D. pour me condamner, le pape en eut la larme à l'œil et dit ; « ne suis-je pas bien « malheureux de devoir me fier à de telles « gens ! » On voit par-là ce qu'il faut penser de ce pape.

Je n'ai jamais eu l'air d'une Françoise, et n'ai ni voulu ni pu en prendre les manières. Jamais je n'eus honte de faire voir que j'étois Allemande; ce qui ne plaît pas à tout le monde ici.

La femme de mon fils ne me donne aucun sujet de me plaindre de sa conduite à mon égard;

elle vit, en apparence, parfaitement bien avec moi.

Je ne mange jamais de soupe, à moins que ce ne soit de la soupe au lait, à la bierre, ou au vin. Je ne puis supporter le bouillon; il me donne des coliques et me fait vomir. Le jambon et les saucisses me raccommodent l'estomac.

J'ai eu le malheur de déplaire au Margraye Jean-Frédéric d'Anspach. Il me remit, en arrivant ici, une lettre de mon frère et de la femme de mon frère qui me prioit d'assister de mes conseils M. le Margrave, de m'intéresser à lui avec autant de cordialité que si c'étoit pour eux-mêmes. Je crus en conséquence qu'il falloit être sincère. Il n'y avoit pas trois mois que sa femme étoit morte, il en portoit le premier deuil. Je lui demandai ce qu'il venoit faire en France; il me dit qu'il y passoit pour aller en Angleterre, et qu'il vouloit faire sa cour au roi. Je lui demandai s'il avoit quelque affaire à traiter avec sa majesté: il me répondit que non. Je lui dis qu'à mon avis il feroit mieux d'envoyer le premier de ses gentilshommes au roi, lui dire qu'il passoit pour se rendre en Angleterre, et que s'il n'étoit pas dans le deuil le plus profond, il auroit l'honneur de lui

faire sa cour, mais que par respect il s'abstiendroit de paroître devant sa majesté dans un si lugubre appareil. Il me dit alors : « point du tout, « madame; je sais qu'il y aura un bal, et je veux « y être, car je danse fort bien; et je ne pourrois « point y aller sans avoir vu le roi. » Je le priai, pour l'amour de Dieu, de ne pas se donner ce ridicule, vu que ce n'étoit point l'usage ici d'aller au bal quand on est en deuil : « d'autant plus, « ajoutai-je franchement, à l'Allemande, que « le maréchal de Grammont qui vous présenta « au roi lorsque vous vîntes ici, il y a quelques « années, lui dit que vous n'aviez rien trouvé « de digne de votre admiration dans toute la « France, qu'un petit oiseau qui siffloit dans sa « cage dans le cabinet du roi; cela a déplu au « roi; de sorte que je ne vous conseille point de « le voir. » Cet avis amical fâcha singulièrement le Margrave. Il me répliqua, d'assez mauvaise humeur, qu'il voyoit bien que j'avois honte des princes allemands et que je ne voulois pas qu'ils fussent présentés à sa majesté. Il alla trouver le maréchal de Schomberg et se plaignit amèrement de moi. Le maréchal lui demanda ce que je pouvois lui avoir fait pour l'indisposer ainsi; il lui conta le tout mot à mot et le maréchal convint que j'avois raison. Cependant il força M. de

Schomberg de le mener chez le roi. Le soir il parut au bal, très-bien vêtu, en petit deuil, avec des dentelles blanches, de beaux rubans bleus garnis de dentelle noire et blanche, très-élégamment mis, mais d'une manière peu convenable aux circonstances; il fit rire tout le monde. Il prétendoit s'asseoir dans le cercle du roi, où il n'y a que les personnes de la famille royale jusqu'aux petits-enfans de France : les princes du sang ne pouvoient pas même y être, bien moins encore un prince étranger. Alors il regretta de n'avoir pas suivi mes conseils, et il partit le lendemain.

C'est par pure affection, par pure déférence de sentiment, que j'ai évité de passer devant feu notre électrice; mais pour les duchesses de Hanovre et de Mecklenbourg, je n'ai point hésité à prendre le pas. Je n'ai jamais voulu passer non plus devant feu ma mère, par respect filial; je voulois même encore lui porter la robe comme j'avois coutume de le faire dans mon enfance; mais ma mère n'a pas voulu le souffrir.

Aux grandes fêtes, feu Monsieur, mon époux, m'obligeoit de mettre du rouge. Je ne l'aime pas;

je n'aime rien de tout ce qui est artifice et parure, rien de ce qui m'incommode.

Lorsqu'on vit que la maréchale de Clar** m'étoit attachée, on me l'ôta, et on mit ma fille entre les mains de la maréchale de Gran*, qui étoit la protégée du chevalier de Lorraine, mon plus grand ennemi. La fille cadette de celle-ci étoit la maîtresse déclarée du chevalier ; cela faisoit un bel exemple pour ma fille. Mais toutes mes prières et mes représentations ne servirent de rien ; il me fallut en passer par là.

Madame de Ratzenhausen a le bonheur d'être aimée de toute la cour. Le feu roi l'aimoit, elle le faisoit rire. Elle amusoit aussi beaucoup madame la dauphine ; madame de Berry l'aime et la voit très-souvent. Pour nous deux, il n'est pas étonnant que nous soyons bonnes amies ; nous nous connoissons dès la plus tendre enfance ; nous étions intimes que j'avois à peine neuf ans. Entre cent vieilles femmes, on n'en trouveroit pas une aussi aimable et aussi gaie que mon Eléonore.

Dès qu'on parle de brûler, d'incendie, les

cheveux me dressent ; je sais comme on en a usé à l'égard de ce pauvre Palatinat. Pendant plus de trois mois, dans mes rêves je voyois toujours tout Heidelberg en flamme ; cela a manqué me faire tomber malade.

Si l'on avoit pu me donner encore moins, on l'auroit certainement fait. Pour mes mérites, je conviens que j'aurois tort de prétendre davantage, mais bien à raison de la dot considérable que Monsieur a eue de mes parens. Je n'ai pas plus de quatre cent cinquante mille livres, et je dépense si bien cela, qu'il ne m'en reste rien au bout de l'année.

Quoique Versailles soit très-beau, personne ne s'y promenoit que moi ou en carosse ou à pied. Le feu roi me disoit toujours : « Il n'y « a que vous qui jouissiez des beautés de « Versailles. »

J'ai toujours eu ma maison à moi ; mais tant que feu Monsieur, mon époux, vivoit, il ne m'en laissoit pas la maîtresse, puisque tous ses favoris en profitoient. Il ne se vendoit aucune charge qu'on n'en payât un pot-de-vin à madame de

Gran*, au chevalier de L***, à Cocard et à M. Spie.

Je me suis rendue chez madame de Maintenon pour tâcher de la gagner; mais cela n'a jamais été possible.

Madame de Maintenon m'a conté que le roi lui avoit dit : « A présent que je suis vieux, « mes enfans s'ennuient avec moi, et sont ravis « quand ils peuvent trouver quelqu'occasion « de me planter là et d'aller se divertir ailleurs. « Il n'y a que MADAME qui ne s'ennuie pas, et je « vois qu'elle est bien-aise d'être avec moi. » Elle me contoit bien cela, mais elle ne me confioit pas que c'étoit précisément elle-même qui faisoit tout au monde pour persuader le contraire au roi, et qu'il ne lui tenoit ce propos que pour réfuter et lui reprocher tout ce qu'elle débitoit contre moi; mais j'apprenois le reste par d'autres.

Le roi auroit été mon propre père, que je n'aurois pu l'aimer davantage, et je me plaisois beaucoup à être dans sa compagnie.

On m'a maltraitée, mais c'est uniquement la

faute de la princesse palatine, qui ne s'est point entendue à faire bien dresser mon contrat de mariage; et ici les héritiers se règlent sur la teneur du contrat de mariage. Toutes les DAMES DE FRANCE ont une pension du roi; mais comme cette pension est encore sur l'ancien pied, il n'est plus possible d'atteindre avec cela la fin de l'année.

A mon arrivée en France, on m'a fait conférer avec trois évêques sur la religion; ils en avoient chacun une différente (1); j'ai donc tiré de ces trois, et de l'écriture sainte, la quintessence dont j'ai fait ma religion.

Il faut que je sois cruellement laide; je n'ai

(1) Ces trois évêques différoient peut-être sur quelque opinion particulière, mais ils professoient indubitablement une seule et même religion. Une princesse élevée dans le calvinisme, et qui n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'elle assistoit à ces conférences, n'étoit pas un juge bien compétent de la catholicité des évêques proposés à son instruction. De pareils jugemens sont bons à connoître, en ce qu'ils prouvent l'extrême importance de l'unité de doctrine, et les dangers de ces controverses qui divisent les pasteurs, étrangères au fond d'une religion dont l'essence doit être immuable.

jamais eu aucun trait passable. Mes yeux sont petits; j'ai le nez court et gros, les lèvres longues et plates; il n'y a pas là de quoi former un visage fort agréable. J'ai de grandes joues pendantes, une figure longue, et je suis très-petite de stature; ma taille et mes jambes sont grosses; somme totale, je dois être une vilaine petite laideron, et si je n'avois un assez bon caractère, on ne me supporteroit, je crois, nulle part. Si quelqu'un s'avisoit de juger par mes yeux si j'ai de l'esprit, il faudroit qu'il prît un microscope ou de bonnes lunettes; ou plutôt il devroit être sorcier pour en juger ainsi.

On vouloit une fois me donner en mariage au duc de Courlande, qui étoit alors amoureux d'une princesse de Wurtemberg; mais ses parens n'approuvoient pas ce mariage, et exigeoient qu'il m'épousât. A son retour de France, le jeune prince passa par Heildelberg; je le reçus si bien et lui plus si fort, qu'il ne voulut plus entendre parler de noces et s'en alla mourir à la guerre.

Madame de Maintenon et les personnes qui l'entouroient m'ont fait haïr étonnamment de la petite dauphine. Me connoissant vive, elles la

portoient, l'excitoient par leurs conseils, à me dire souvent des duretés, dans l'espérance que je me fâcherois, que j'en aurois de l'humeur contre la dauphine, et lui répondrois de manière qu'elle pût avec quelque raison s'en plaindre au roi, et par là m'attirer la disgrace de sa majesté; mais je connoissois trop bien toutes les ruses de la vieille dame, et je n'avois garde de lui donner ce motif de joie. Je ne faisois que rire de tout ce que se permettoit la dauphine, et disois à d'autres, presque tout haut, qu'elle étoit encore enfant, qu'elle changeroit avec l'âge.

Quand cette dauphine (*pour la distinguer de l'autre*) n'avoit pas envie de répondre aux gens qui lui parloient, elle rioit ironiquement, se tournoit vers ses dames, en leur disant: « Mesdames, entretenez-moi; je m'ennuie »; et regardoit avec dédain, du haut en bas, ceux qui étoient autour d'elle, moi comme les autres. Dans l'un de ces momens, je fixai mes regards sur ses yeux, je levai les épaules et dis à madame de Maintenon: « Madame la dauphine « me traite mal aujourd'hui; je ne m'empor- « terai pas, et ne donnerai jamais de scène; « mais si les choses vont trop loin, je pourrai

« bien un jour demander au roi si tel est son « bon plaisir, et s'il a privilégié madame la « dauphine pour me faire, ainsi qu'à tout le « monde, toutes sortes d'incongruités. » La vieille ..... trembloit à ce discours; car elle savoit bien que le roi avoit recommandé à la dauphine d'être polie à l'égard de toutes les personnes qui l'abordoient, et particulièrement avec moi. Madame de Maintenon me pria, les mains jointes, de ne rien dire au roi, me protesta qu'elle me garantissoit que ce qui me blessoit n'auroit plus lieu; en effet, depuis ce jour, madame la dauphine eut de meilleures façons pour moi.

J'ai obéi à feu Monsieur, mon époux, en ne l'importunant pas de mes embrassemens; et j'ai toujours vécu avec lui avec beaucoup de respect et de soumission.

Après la mort de Monsieur, le feu roi me fit demander où je me proposois de vivre; si je voulois être dans un couvent à Paris, aller à Maubuisson, ou dans quelqu'autre endroit. Je répondis qu'ayant l'honneur d'être de la famille royale, je ne pouvois, ni ne voulois avoir d'autre demeure que là où étoit le roi.

Il vint me faire une visite le lendemain ; il avoit le ton un peu ironique, et me dit qu'il m'avoit fait demander quel lieu je choisirois pour ma retraite, n'imaginant pas que je pusse jamais choisir celui de sa demeure. Je lui répondis que je ne concevois point qui pouvoit avoir donné à sa majesté des idées aussi fausses sur mon compte ; que j'avois certainement pour sa personne plus de respect et d'attachement que ceux qui me faisoient l'injustice de me supposer des dispositions si contraires aux miennes ; là dessus, le roi se tourna, et dit à tout son monde de se retirer, et nous eûmes nous deux, tête à tête, une grande explication. Le roi me dit : « Je sais que vous haïssez la Maintenon ». Je répondis : « il est vrai, sire ; je la hais de « tout mon cœur, mais uniquement parce que « je vous aime et parce que cette personne me « rend de mauvais offices auprès de vous. « Néanmoins si je puis faire le moindre plaisir « à votre majesté par-là, je me réconcilierai « avec madame de Maintenon, et vivrai bien « avec elle en apparence ». La bonne dame n'avoit pas prévu cette confidence ; elle auroit bien trouvé le moyen d'empêcher que le roi ne me fît une visite. Le roi fut si content de nôtre explication, qu'il m'a tendrement aimée jusqu'à

son dernier soupir. Sa majesté fit chercher dans le même instant la vieille....., et lui dit : « Ap- « prochez ; Madame veut bien se réconcilier « avec vous » ; et nous rapprochant l'une de l'autre, nous obligea de nous embrasser. Telle fut la fin de la scène. Le roi ordonna ensuite à madame de Maintenon de bien vivre avec moi, ce qu'elle a fait aussi en apparence; mais sous main elle me jouoit toutes sortes de tours.

Je ne me serois pas souciée de quitter Versailles pour aller demeurer à Montargis ; mais je ne voulois pas que ma retraite eût l'air d'une disgrace, et qu'on pût croire que je quittois la cour par force. D'ailleurs, je craignois encore, que lorsqu'on m'auroit ainsi reléguée, par mon propre choix, à deux journées de la cour, on ne m'y laissât mourir de faim, ce qui n'étoit pas du tout mon affaire : j'aimois beaucoup mieux complaire au roi par cette réconciliation quelle qu'elle pût être. Je n'étois pas d'humeur à me séquestrer dans un couvent ; et c'étoit ce que la vieille..... auroit souhaité de préférence.

Quelque jeune que j'aie été, je me suis trouvée toute ma vie si laide, que je n'ai jamais

aimé qu'on me regardât ; aussi n'aimai-je point la parure ; car beaucoup de diamans et d'ornemens attirent les yeux. C'étoit un bonheur pour moi que je fusse de cette humeur ; car feu Monsieur, mon époux, aimant si excessivement les diamans et la parure, nous aurions eu mille disputes à qui auroit mis les plus belles pierreries. On ne m'a jamais parée de diamans que Monsieur n'assistât et ne présidât lui-même à ma toilette ; il me mettoit lui-même du rouge. J'ai enfin obtenu, quelques années avant sa mort, de cesser d'en mettre. Les confesseurs de Monsieur lui firent naître des scrupules de ce qu'il me forçoit d'en mettre contre mon gré.

J'ai toujours aimé notre feu roi, et quand il me donnoit de petits désagrémens, c'étoit pour plaire à son frère, dont les favoris me haïssoient, et faisoient tout leur possible pour me nuire, pour me desservir auprès de Monsieur, et par ce moyen auprès du roi : ces favoris craignoient tous que je ne dévoilasse leurs fourberies. Mais lorsque Monsieur fut dissuadé, et se repentit d'avoir eu contre moi de si injustes préventions, il le dit au roi, qui me rendit son amitié, et

me l'a conservée jusqu'à sa mort, malgré les suggestions de la vieille.....

J'eus toujours en horreur l'imposture, l'hypocrisie et la superstition.

Je n'ai que quatre cent cinquante mille livres, et, s'il plaît à Dieu, je ne mettrai jamais mon fils dans le cas de payer un sol de dette pour moi.

Mon fils m'a fait plus riche que je n'étois; il a augmenté ma pension de cent cinquante mille livres.

Ma maison me coûte par an 298,758 livres.

Avant le mariage de mon fils, le feu roi me donnoit chaque année, pour mes étrennes, mille louis d'or, qui me faisoient grand bien; mais lorsque je refusai de consentir au mariage de mon fils, on me les ôta; ces étrennes furent supprimées, et depuis on ne me les a jamais rendues.

Au premier voyage que je fis à Fontaine-

bleau, le roi voulut me donner deux mille pistoles; mais feu Monsieur pria sa majesté d'en soustraire mille et de les donner à Mademoiselle, qui fut ensuite reine d'Espagne. Je ne m'en souciai point, et ne m'en divertis pas moins à Fontainebleau, où je perdis tout mon argent au *hoca*. Monsieur me dit lui-même ce qu'il avoit fait contre moi, croyant me piquer; mais j'en ris beaucoup et lui dis : « Si « Mademoiselle avoit voulu accepter ces mille « pistoles de ma main, je les lui aurois données « de tout mon cœur ». Cela déconcerta Monsieur, qui, pour réparer la chose, paya pour moi six cents louis d'or que j'avois perdus au-dessus des mille pistoles.

Madame de Fiène avoit infiniment d'esprit, étoit très-plaisante; mais sa langue n'épargnoit personne que moi; voici comment je me suis préservée de ses sarcasmes. Lorsque je vis sur quel ton elle étoit avec le feu roi, avec Monsieur, avec tout le monde qu'elle rembarroit à tout propos, je la pris un jour par la main, la conduisis dans une embrasure de fenêtre, et lui dis : « Madame, vous êtes fort aimable, vous avez « beaucoup d'esprit; mais vous avez une ma-« nière de parler dont le roi et monsieur s'ac-

« commodent, parce qu'ils y sont accoutumés ; « pour moi, qui ne fais que d'arriver, je n'y « suis pas accoutumée, et je me fâche quand « on se moque de moi. J'ai voulu vous donner « ce petit avis par égard pour vous-même. Si « vous m'épargnez, nous serons très-bonnes « amies et je vous ferai tous les plaisirs que je « pourrai. Si vous me traitez comme les autres, « je ne vous dirai rien, mais je m'en plaindrai à « votre mari ; et s'il ne vous corrige pas, je le « chasserai ». Il étoit mon écuyer ordinaire. Elle me promit de ne jamais parler de moi, et tint parole.

Monsieur me demandoit souvent : « Mais « comment faites-vous, pour que madame de « Fiène ne vous dise jamais rien de fâcheux ? — « C'est qu'elle m'aime, répondois-je, » ne voulant pas dire ce que j'avois fait, de crainte qu'il ne l'animât contre moi.

A mon arrivée à Saint-Germain, j'y étois comme tombée des nues; la princesse Palatine m'y laissa toute seule et s'en alla à Paris. Je fis la meilleure mine qu'il me fut possible. Je vis bien que je déplaisois très-fort à Monsieur, mon époux, ce que je ne dus pas trouver merveilleux, laide autant que je le suis; mais je pris, dès ce

moment, la ferme résolution de vivre avec lui de telle façon qu'il s'accoutumât à ma laideur et que je gagnasse son amitié, ce à quoi j'ai enfin réussi.

Feu madame la dauphine *(de Bavière)* me disoit toujours : « Ma pauvre chère maman « (c'est ainsi qu'elle m'appeloit), où prends-« tu toutes les sottises que tu fais »?

Le roi me parloit toujours à table, parce que j'étois la première à lui adresser la parole; les autres ne lui disoient pas un mot, excepté feu Monsieur, qui l'entreprenoit aussi : j'ai profité de cet exemple.

Le feu roi ne pouvoit pardonner aux dames françaises leur manie d'imiter les modes anglaises. Il plaisantoit beaucoup à ce sujet, et m'adressoit le plus souvent la parole, dans l'espérance que je renchérirois sur ce qu'il disoit, et que je ferois fâcher les princesses. Pour divertir le roi, je disois quelquefois tout ce qui me venoit à l'esprit; il rioit alors de bien bon cœur.

Ce que le feu roi ne vouloit pas avoir dit ex-

pressément, il me le faisoit dire en m'excitant à me livrer à la conversation, sachant bien que tout m'échapperoit, que je ne dissimulerois rien, et cela l'amusoit beaucoup.

A table, il falloit bien qu'il me parlât; car les autres ne lui disoient pas un mot.

Après le souper, dans les cabinets, madame la dauphine et moi nous parlions seules. Je ne sais si, du temps de la dernière dauphine, c'étoit elle qui parloit au roi; car, pendant tout le temps de sa vie, on ne m'a jamais fait entrer. Madame de Maintenon a porté la dauphine à s'opposer à ce que je fusse de cette société. Le roi l'auroit bien voulu; mais il ne l'ordonnoit pas par complaisance pour ceux qui avoient intérêt de m'en exclure, et de crainte de désobliger cette dauphine et la vieille..... On ne m'a donc laissé rentrer dans ces cabinets qu'après la mort de la dernière dauphine. Le roi étoit si affligé de sa mort, qu'il falloit quelqu'un qui pût l'entretenir le soir, le distraire de son extrême tristesse, ce à quoi j'ai contribué de mon mieux.

Dans le commencement, le roi étoit après souper chez la Montespan avec ses enfans; per-

sonne n'y alloit que M. le dauphin et Monsieur. Après le départ de la Montespan, le roi faisoit venir tous ses *enfans naturels* dans son cabinet; ce qui dura jusqu'à l'arrivée de la dernière dauphine. Celle-ci pénétra dans le cabinet comme par force et se mêla aux *enfans naturels*, ce qui les affligea tous beaucoup. Lorsque la duchesse fut parvenue à la plus grande faveur auprès de M. le dauphin, elle obtint de ce prince qu'il feroit en sorte qu'on n'admît dans le cabinet aucune autre personne de la maison royale; aussi la demande que je fis pour y être introduite, si elle ne m'attira pas un refus formel, du moins ne me fut-elle pas clairement accordée. Mais après la mort de la dauphine, comme il falloit quelqu'un qui soutînt la conversation pour distraire sa majesté de la plus profonde tristesse, le roi m'appela lui même dans son cabinet.

Feu la dauphine suivoit le roi jusques dans des endroits où je n'aurois pas voulu me trouver, où sa majesté ne m'auroit jamais demandé de la suivre; comme quand il alloit s'asseoir sur un trône peu propre à la représentation. Madame Maintenon l'y suivoit aussi pour ne perdre aucune occasion de parler au roi en particulier.

Le feu roi aimoit si tendrement cette *petite* dauphine qu'il ne pouvoit lui rien refuser, et la Maintenon me haïssoit si fort, qu'elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour me nuire; qu'auroit-on voulu que fît le roi ? il étoit vieux; à la moindre contradiction de sa part, tout ceux qui l'obsédoient lui rendoient la vie si désagréable ! Son fils, sa chère petite-fille, la vieille.... le boudoient; il n'avoit pas un bon moment; loin d'augmenter ses déplaisirs par mes instances, j'aimois mieux endurer tout patiemment. Quand j'avois à parler au roi de mes affaires, je lui demandois une audience particulière ; alors tout le parti étoit dans des transes affreuses; ils trembloient tous. J'en ai ri plu d'une fois de bon cœur.

Je fus enchantée, lorsqu'après la naissance de ma fille, feu Monsieur, mon époux, fit lit à part; car je n'ai jamais aimé le métier de faire des enfans. Quand il me proposa cette séparation de lit, je lui répondis : « oui, de bon cœur, « Monsieur, et je serai très-contente, pourvu « que vous ne me haïssiez pas et que vous « continuyez d'avoir des bontés pour moi. » Il me le promit et nous fûmes très-satisfaits l'un de l'autre. Il étoit extrêmement désagréable de

coucher dans un même lit avec lui ; il ne pouvoit souffrir qu'on l'approchât le moins du monde lorsqu'il dormoit, de sorte que je me tenois si fort sur le bord du lit que j'en suis tombée très-souvent. Je fus donc charmée lorsqu'il me fit, en bonne amitié, la proposition de coucher à l'avenir chacun dans son appartement.

Première Dauphine.

La dauphine parloit très-bien italien ; elle étoit laide, mais cependant revenante et fort aimable. Elle avoit beaucoup d'esprit et de politesse. J'ai été honorée de son amitié et de sa confiance jusqu'à sa mort. La vieille... en a cruellement agi avec elle.

Elle n'étoit pas fière ; on n'a cessé de l'intimider, car tout ce qu'elle faisoit étoit mal fait. Elle avoit conservé auprès d'elle une favorite, nommée Bessola, créature pleine de fausseté et qui l'a vendue à la vieille.... Cette Bessola, aussi jalouse qu'intéressée, ne pouvoit souffrir que la dauphine parlât à qui que ce fût. Je lui ai dit une fois ses vérités comme il faut devant madame la dauphine elle-même ; je représentai à la dauphine que c'étoit une honte qu'elle se laissât gouverner ainsi ; qu'on ne lui permettoit de converser librement avec personne ; que cette espèce d'amitié devoit plutôt s'appeler un esclavage, et que toute la cour s'en moquoit. La dauphine ne se fâcha point de mes représentations ; elle sourit, haussa les épaules et dit :

Chacun n'a-t-il pas sa foiblesse ? Bessola est « la mienne. »

Elle me disoit souvent : « nous sommes toutes « deux malheureuses ; mais la différence qu'il « y a, c'est que vous avez fait tout votre possible « pour ne pas venir dans ce pays-ci, et que « moi, au contraire, j'ai remué ciel et terre « pour y être, de sorte que je mérite plus mon « sort que vous. »

Elle parloit l'allemand de Bavière, comme le parlent les paysans ; quand dans les premiers temps, elle parloit vîte avec Bessola, je n'entendois pas un mot.

Elle est morte bien volontiers, bien résignée. On a tué cette pauvre dauphine comme si on lui avoit cassé la tête d'un coup de pistolet (*Il s'agit ici de l'accoucheur et des gens qui la traitèrent dans sa maladie.*)

Chaque fois qu'elle se plaignoit de quelque mal, on auroit voulu faire croire que c'étoit une absence, un accès de folie. Une heure avant d'expirer, elle me dit : « aujourd'hui je prou- « verai que je n'étois pas folle quand je me

« suis plainte, quand je disois que je souffrois « beaucoup ; on croira enfin que j'ai été « malade. »

Elle a été fort mal traitée dans ses couches. Depuis la naissance du duc de Berry, elle n'a pas joui d'un instant de santé. La veille de sa mort, ayant le petit duc de Berry sur son lit, elle lui dit : « mon cher Berry, je t'aime bien ; « mais tu me coûtes bien cher. »

Madame la dauphine a aimé M. le dauphin, plutôt comme une mère aime son fils que comme une femme aime son mari. Dans les premiers temps de leur union, lorsqu'il l'aimoit encore, il voulut qu'elle vécût avec lui sans la moindre cérémonie, dans la familiarité la plus intime.

M. le dauphin ne fut point affligé de la mort de son épouse. Madame de Montchevreuil avoit fait tout au monde, depuis plusieurs années, pour les mettre mal ensemble. Tout cela étoit une intrigue de certaine personne qui crut, ainsi qu'il n'est que trop arrivé, qu'en donnant des maîtresses à M. le dauphin, elle le gouver-

neroit par ses maîtresses ; ce à quoi elle n'auroit pu parvenir s'il eût toujours bien vécu avec sa femme.

Si elle (*Madame la dauphine*) n'avoit pas eu une si tendre et si aveugle affection pour cette perfide Bessola, elle auroit pu être plus heureuse.

La Maintenon nourrissoit dans son cœur une haine si invétérée contre cette pauvre dauphine, que j'ai toujours cru que Clément l'accoucheur lui avoit obéi lorsqu'il a si mal traité cette princesse. Ce qui fortifie en moi l'opinion que j'en ai, c'est que madame de Maintenon voyant que la dauphine vivoit encore après qu'on l'eût accouchée, manqua lui donner la mort en arrivant chez elle avec les parfums les plus forts.

Au service, après les funérailles de madame la dauphine, lorsque j'allai à l'offrande en tenant d'une main un cierge, et de l'autre, *nota bene*, de bonnes pièces d'or, je les remis à l'évêque qui dit la grand'messe et qui étoit assis près de l'autel dans une chaise à bras. Il voulut donner ce cierge à ceux qui l'assistoient, aux

prêtres de la chapelle du roi ; mais les moines de Saint-Denis prétendirent que le cierge et les pièces leur revenoient de droit. Ils accoururent, se jetèrent sur l'évêque, faillirent à briser le cierge, firent tomber la mître de la tête de monseigneur ; si j'avois tardé un instant à me sauver, l'évêque et tous les combattans seroient tombés sur moi ! Heureusement, j'étois fort leste alors ; je sautai bien vîte les quatre marches du pied de l'autel, et m'en allai loin de-là voir à mon aise cette bataille. Je ne pus m'empêcher de rire, et tous ceux qui n'étoient que spectateurs en firent autant.

La Maintenon a fait répandre par ses créatures et ses émissaires, divers faux bruits au désavantage de la dauphine, entr'autres, que cette princesse haïssoit la France, et qu'elle feroit un jour tout ce qu'elle pourroit pour que le peuple fût surchargé de nouveaux impôts.

La vieille..... étoit très piquée de voir que la dauphine voulût se gouverner par elle-même ; et elle voyoit avec dépit que cette princesse eût une cour comme il convenoit à son rang.

Cette bonne dauphine (de Bavière) a été bien

promptement enlevée aux caresses et à la familiarité du feu roi, et n'en a plus joui. De sa vie elle n'est plus entrée, après souper, dans les cabinets de sa majesté : pour moi, je n'y suis entrée qu'après la mort de la seconde dauphine.

Je me suis souvent moquée de quelques pratiques de bigoterie, de prétendue dévotion, auxquelles la pauvre dauphine étoit d'abord fort attachée. Je l'ai désabusée de bien des choses ; je l'ai guérie de beaucoup de superstitions.

A l'arrivée de la dauphine, cette belle cour perdoit déjà de son lustre, alloit en décadence ; c'étoit le commencement du règne de madame de Maintenon. Dès ce moment tout a changé, tout est déchu ; elle a tout gâté, et a rendu la pauvre dauphine bien malheureuse. Elle prétendoit la gouverner comme un enfant de sept ans, et cependant la dauphine en avoit alors près de vingt. Lorsqu'on s'aperçut que ce joug affligeoit, indignoit la dauphine, on traita de la liberté de la dauphine avec la perfide Bessola, qui trahit et vendit sa maîtresse et qui en fit l'une des personnes du monde les plus infortunées.

Madame de Montchevreuil étoit gouvernante

des filles-d'honneur de madame la dauphine, et elle avoit ordre de sa protectrice de faire tout son possible pour que le dauphin devînt amoureux d'une de ces filles-d'honneur. Pendant les couches de la dauphine, tandis qu'elle ne pouvoit sortir, la gouvernante menoit ces demoiselles à la chasse, pour leur fournir des occasions d'être vues du dauphin. Il s'amouracha de l'une d'entr'elles; de mademoiselle de la **, sœur du D. de la ** d'aujourd'hui, et qu'on maria ensuite au jeune du R ***. L'amour du dauphin dura malgré les nœuds formés par la demoiselle; elle obtint même de ce prince une promesse de mariage portant qu'il l'épouseroit au cas qu'elle fût veuve et que la dauphine vînt à mourir. Je ne sais comment le feu roi apprit cet acte de prévoyance; mais il en fut si fâché, qu'il exila madame du R*** en Gascogne, sa patrie, et M. le dauphin s'éprit d'amour pour une autre fille-d'honneur de la dauphine.

M. le dauphin n'usoit point de supercherie, de détours, d'hypocrisie à l'égard de sa femme; il menoit ses amours tambour battant, enseignes déployées; et l'infâme Bessola, qui étoit vendue au parti, faisoit tout ce qu'elle pouvoit imaginer pour que ces deux époux fussent bien mal en-

semble. Cette créature tiroit jusqu'au dernier sou de la trop crédule et trop timide dauphine, qu'on rendoit malheureuse de toute façon, qu'on a tuée à force de chagrin.

La Bessola est morte un an après la dauphine; elle s'en étoit retournée chez elle (*dans son pays*). Elle fit encore une fourberie en partant d'ici; elle fit faire une caisse à double fond, dans laquelle elle cacha pour cent mille écus de bijoux et d'argent comptant, puis elle alla pleurer chez tout le monde, et se plaindre de ce que le roi et la cour la laissoient partir comme une mendiante. Mais l'imposture fut découverte à la douane. On en donna avis au roi, qui voulut qu'on lui apportât cette caisse chez lui, fit venir l'impudente créature, et lui prouva sa fourberie, en lui disant: » vous mériteriez que je vous fisse enfermer et que je vous ôtasse tout cela, « pour punir l'impertinence que vous avez eue « de dire que vous aviez servi feu votre maî- « tresse pour rien; mais je vous méprise « trop pour vous témoigner du ressentiment; « je me borne à vous confondre. Reprenez tout « et sortez de mes états. »

La dauphine n'étoit ni amoureuse ni jalouse de son mari; mais ce qui lui déplaisoit dans les amours de M. le dauphin, c'étoit que ses maîtresses se moquoient d'elle, lui rioient au nez et la tournoient en ridicule.

Seconde Dauphine.

La reine d'Espagne a été plus long-temps avec madame sa mère que notre dauphine; c'est pourquoi elle a été beaucoup mieux élevée. Madame de Maintenon n'avoit pas du tout la main bonne pour une éducation.

Mais lorsque la dauphine eut atteint l'âge où l'on a toute la force de sa raison, elle changea de façon à étonner tout le monde. Le repentir vif et sincère qu'elle eut des manières inconsidérées de sa première jeunesse, fit bien voir qu'elle avoit de l'esprit; elle étoit aimable et fort amusante.

A son arrivée ici, la dauphine montra bien que sa vertueuse mère lui avoit donné les meilleurs principes d'éducation; mais la vieille..... gâta tout. Elle laissoit faire à cette jeune princesse, pour mieux gagner son amitié, toutes les folies qui lui passoient par la tête, lui suggérant même l'idée de celles auxquelles elle ne pensoit pas. Cela dura jusqu'au mariage du duc de Berry; la dauphine devint alors raisonnable et changea to-

talement, parce qu'elle ne vouloit pas qu'on lui préférât madame de Berry. Elle avoit beaucoup d'esprit, et fit si bien qu'en moins d'un mois, elle acquit l'estime et l'affection de tous ceux qui la haïssoient : le nombre en étoit très-grand.

Elle a continué ainsi jusqu'à sa fin. Elle disoit même publiquement qu'elle étoit fâchée de tout ce qu'elle avoit fait, et qu'elle savoit mauvais gré aux jeunes dames qui lui avoient donné de mauvais exemples et de pernicieux conseils ; qu'elle méprisoit une si lâche complaisance ; que, pour elle, son extrême jeunesse pouvoit lui servir d'excuse ; qu'elle avoit été un enfant. Elle pria même le roi de ne plus mettre ces dames du voyage de Marly : cette conduite lui gagna tout le monde.

Le feu roi a chéri par-dessus tout au monde cette petite dauphine. Madame de Maintenon l'avoit si bien mise au fait de ce qui pouvoit plaire au roi et l'amuser, et elle, qui étoit douée de beaucoup d'esprit, saisissoit si promptement tous les moyens d'intéresser et d'occuper d'elle sa majesté, que le roi fut inconsolable de sa mort, comme d'une perte irréparable. Il la croyoit une personne accomplie. On m'a même

assuré que la Maintenon ne sachant plus à quel expédient recourir pour calmer le désespoir excessif du roi, lui conta toute la vie de cette princesse; car, de toute la France, sa majesté seule ignoroit ces histoires; mais la dauphine, trois ans avant sa mort, avoit entièrement changé.

Le dauphin, duc de Bourgogne, étoit gouverné par sa femme, qu'il adoroit et qui ne l'aimoit pas. Il étoit bossu; cela lui venoit de s'être tenu mal dans sa jeunesse, et de ce qu'on lui avoit fait porter une croix de fer.

Madame la dauphine étoit très-jolie quand elle prenoit ses belles couleurs.

Il est inconcevable combien de folles on avoit mises auprès de cette dauphine. La Maintenon a été bien attrapée d'y avoir placé la folle maréchale d'*******; celle-ci se faisoit aimer plus que la Maintenon, et détournoit le plus qu'elle pouvoit la dauphine d'être si souvent avec elle. Quand la Maintenon s'en aperçut et voulut savoir d'où provenoit cet éloignement, la dauphine lui avoua bonnement que madame d'******* lui répétoit tous les jours: « que

« voulez-vous faire auprès de cette vieille ? Ne « soyez qu'avec des gens qui vous divertissent « mieux que cette vieille carcasse ; » et lui redit tout le mal que la maréchale avoit dit d'elle.

La Maintenon m'a conté cela (*ce que contient l'article précédent*) elle-même pour me persuader que c'avoit été la faute de ces jeunes dames et non la sienne, que la dauphine eût eu de si mauvaises façons pour moi. Mais les deux (ou trois) dernières années de la vie de la dauphine ont offert en elle un changement total ; on n'eut plus qu'à se louer de sa raison, de sa politesse ; elle ne souffroit plus que ces jeunes dames fussent si familières, qu'elles portassent la main à un même plat avec elle, qu'elles se vautrassent sur son lit ; elle représentoit convenablement, parloit aux gens et parloit très-bien.

C'étoit une politique de la Maintenon d'avoir entouré la dauphine de toutes ces folles ; son but étoit de l'amuser ainsi pour qu'elle ne désirât pas d'autre société que la sienne, ou celle de ses protégées, presque toutes ses alliées. Tout ce monde se rendoit chaque jour dans l'apparte-

ment de la Maintenon, pour y amuser le roi, qui ne voyoit alors que ce qu'il pouvoit bien voir sans se fâcher; le reste on ne le lui apprit qu'après la mort de la dauphine.

C'étoit par une espèce de plaisanterie, de badinage sans conséquence, que la dauphine appeloit madame de Maintenon ma tante. Les filles d'honneur appeloient toujours leur gouvernante, ma tante. Les enfans de la famille royale ont toujours appelé leur gouvernante, madame la maréchale de la Mothe, maman. Mais si la dauphine avoit dit: maman, à madame de Maintenon, on auroit pris cette dénomination pour une déclaration du mariage du roi: on s'en est donc tenu à ma tante.

Madame la dauphine n'a jamais rien senti pour le duc de ***, quoiqu'il s'en soit vanté et que cette indiscrétion l'ait fait mettre à la Bastille. Elle étoit coquette, et ne recherchant que l'amusement dans la galanterie, elle se faisoit un jeu de s'entourer d'adorateurs, et se divertissoit avec tous les jeunes gens. Mais s'il étoit vrai qu'elle eût réellement aimé quelqu'un, ce n'auroit été que N..... à qui elle avoit ordonné de feindre d'être amoureux de madame de la

V****. Cette dame étoit belle, mais pas autant que la dauphine, puisqu'elle n'avoit point de taille. Elle avoit le visage très-beau et passoit pour très-coquette ; c'est ce qui m'a toujours fait croire qu'il y avoit du sérieux dans cette galanterie ordonnée par madame la dauphine. Le bon dauphin, d'aussi bonne foi que tous les maris qui ont des femmes de ce caractère, n'imaginoit pas plus que moi que la sienne pensât à N..... ; croyoit qu'elle ne parloit à ce N..... que par complaisance et parce qu'il étoit le favori du prince, et le tenoit pour entièrement dévoué à madame de la V****.

Le dauphin étoit très-dévot, et n'avoit d'attachement que pour sa femme ; mais l'amour tenoit entr'eux du partage de Montgomery, tout d'un côté, rien de l'autre. Sa femme le dominoit absolument ; il n'aimoit que ce qu'elle aimoit ; au point que l'estime de la dauphine fut la principale des raisons qui le déterminèrent à faire son favori de N..... Il avoit beaucoup plus d'esprit qu'on n'auroit d'abord été porté à lui en supposer d'après une façon d'agir si extraordinaire.

La dauphine n'avoit aucune répugnance à

coucher avec la vieille..... Elle couchoit souvent avec elle dans son lit ; cette familiarité a donné lieu à des bruits auxquels je n'ai cependant jamais eu la moindre croyance. Pour la duchesse de ***, madame de ** et la **** d'**, je n'en jurerois pas.

Cette petite dauphine se piquoit peu de propreté. Souvent, dans le cabinet même du roi, étant devant le feu de la cheminée, debout, derrière un écran, elle se faisoit donner un remède, et trouvoit fort plaisant que la femme chargée de cette fonction le lui donnât à genoux.

Il n'est pas étonnant que madame la dauphine, étant duchesse de Bourgogne, fût coquette ; madame de Maintenon avoit pour maxime que la coquetterie et la galanterie n'étoient rien, mais qu'une grande passion étoit un grand péché. Avec cela, les jeunes filles qu'elle avoit mises autour de cette princesse, faisoient faire à celle-ci des choses incroyables. Elle couroit toute seule dans les rues de Versailles, sans ses écuyers, sans ses dames d'honneur, n'ayant qu'une de ces écervelées pour compagne, et la tenant sous le bras ; elle se dé-

guisoit en femme-de-chambre, et alloit ainsi se placer au milieu des personnes de cette classe incognito à l'église. A Marly, elle couroit toutes les nuits avec une jeunesse étourdie jusqu'à quatre heures du matin.

Elle ordonnoit à ses laquais de la prendre par les deux pieds, et ils la traînoient ainsi sur son derrière nu ; les laquais se disoient l'un à l'autre : « allons nous divertir avec la duchesse « de Bourgogne (*). »

Le roi n'apprenoit rien de tout cela ; madame de Maintenon y avoit mis bon ordre. On défen-

---

(1) Ces traits exprimés ici cruement et sans qu'on ait voulu en mitiger la franchise, loin de nuire à la réputation de la Dauphine, qui étoit alors un enfant, tournent au contraire à sa gloire, puisque, après avoir contracté de si bonne heure de pareilles habitudes, elle a eu la force d'esprit de s'en corriger d'elle-même, et de changer au point de s'attirer et de justifier la plus grande estime, comme l'attestent ces mêmes mélanges. De semblables traits sont très-utiles à rapporter, parce qu'ils prouvent, en action et par l'exemple, les dangereuses suites que, dans tous les rangs, les mauvais conseils et la mauvaise compagnie peuvent avoir pour un âge où la raison ne nous en préserve pas encore.

doit à la duchesse de L—, la gouvernante, de reprendre jamais la duchesse de Bourgogne ; et on avoit dit à tous ceux qui l'approchoient, que le premier qui auroit la hardiesse de dire la moindre chose au roi contre cette princesse, pouvoit être bien sûr qu'il seroit perdu. C'est ce qui ferma la bouche à tout le monde, et qui fit que le roi ignoroit seul un train de vie dont toute la cour et tous les étrangers étoient informés.

La dauphine a su très-mauvais gré à madame de Maintenon de la manière dont elle l'avoit élevée. Elle étoit trop éclairée pour ne pas voir que cette dame n'avoit agi ainsi que par politique, afin d'être toujours maîtresse de la dauphine, et d'avoir des armes contre elle au cas que celle-ci voulût lui tourner le dos. La grande politique de cette dame étoit encore de mettre tout en confusion, de faire en sorte qu'il n'y eût plus ni distinction, ni rang, dans l'espoir que le roi, qui aimoit la régularité et l'étiquette, en s'apercevant un jour de ce bouleversement, la déclareroit reine pour remettre tout dans le bon ordre. C'est ce qui a furieusement choqué la petite dauphine, et lui a fait prendre la résolution de changer de train de

vie, de représenter et de maintenir son rang au milieu de sa cour.

Elle étoit délicate et malingre. Le médecin Chirac assuroit, jusqu'au moment où elle mourut, qu'elle ne mourroit pas. Il est certain que si on ne l'avoit pas traitée comme on a fait, elle vivroit encore. On l'obligea de se lever avec la rougeole et toute suante; je m'écriai qu'on n'en fît rien, qu'on la laissât au lit; mais Chirac et Fagon s'opiniâtrèrent, et la vieille ..... me sauta presque aux yeux, en me disant: « Eh, mada-« me, voulez-vous être plus habile que tous « ces médecins qui sont là? » Je lui répondis: « Non; mais il ne faut pas être bien habile « pour savoir qu'on doit suivre la nature, et « que puisqu'elle incline à la transpiration, il « seroit meilleur de suivre cette voie, que de « faire lever une personne dans le fort de « la sueur pour la saigner. » Elle leva les épaules et sourit dédaigneusement. On lui en voulut beaucoup dans le temps, ainsi qu'au vieux Fagon.

Premier Dauphin.

Le premier dauphin étoit d'un caractère peu susceptible d'amitié, et n'aimoit guères que ses plaisirs dans ses amis.

M. le dauphin a aimé pendant long-temps madame la duchesse de Bourgogne, femme de son fils ; mais cette amitié diminua sensiblement, lorsque madame la duchesse de Bourgogne se brouilla avec madame la duchesse, et lorsqu'à l'instigation de la Maintenon, elle maria le duc de Berri à la fille de mon fils. Quoique ce mariage soit fort à notre avantage, je n'ai jamais pu disconvenir que M. le dauphin n'ait eu grandement raison d'être peu satisfait de cette alliance, et fâché de voir son fils épouser la petite-fille de la Montespan.

Le dauphin a fort bien vécu avec sa femme, les trois premières années de leur mariage ; mais, comme je crois l'avoir déjà dit, on les mit mal ensemble par le moyen de la Montchevreuil. On disoit au dauphin que sa femme ne l'aimoit pas ; qu'elle le prenoit pour un sot ;

qu'elle avoit des amans, et que pour s'en venger il devoit prendre des maîtresses. Dans le commencement, il rendoit ces propos à madame la dauphine. Mais on revint si souvent à la charge, et on lui montra si souvent les filles-d'honneur, qu'enfin il s'amouracha de la R***, qui a été ensuite madame de ***; puis de mademoiselle de la F**, depuis madame du R***. Dès que ses amours ont commencé, toute amitié pour sa femme a cessé.

Le premier dauphin étoit naturellement gai; mais sa paresse étoit si grande, qu'elle l'empêchoit même de se livrer à sa gaieté. Il auroit préféré sa chère paresse à tous les royaumes du monde; elle lui faisoit presque tout négliger. Il ressembloit beaucoup au roi son père.

Il a eu une fille de la comédienne Raisin; mais il n'a jamais voulu reconnoître cet enfant. La princesse de Conti qui, après la mort du dauphin, a toujours eu soin de cette personne, l'a mariée à un gentilhomme.

Il étoit redevable d'excellentes qualités aux soins qu'avoit pris de lui son gouverneur.

M. le dauphin n'a jamais bien aimé que sa femme, et n'a jamais eu de forte haine contre personne. Quand il pouvoit faire plaisir, obliger, faire le bien, il s'y prêtoit, il s'y portoit de la meilleure grace du monde ; lorsqu'il pouvoit aussi chagriner quelqu'un, il sembloit y trouver une sorte de jouissance, tant il y mettoit de zèle ; c'étoit en général un de ces caractères inconcevables, qui sont bons, très-bons, quand on craint qu'ils ne soient méchans, qui paroissent méchans quand on s'attend à les trouver excellens. Jamais il ne se montroit tel qu'on se l'étoit imaginé.

La mort de sa mère et la mort de sa femme ne l'ont pas affligé un instant Il rioit en mettant son grand manteau noir ; il tournoit assez volontiers tout en ridicule. Ses enfans et lui ne ressembloient point au feu roi pour les procédés et les manières extérieures.

Il est certain que les femmes des halles avoient un grand enthousiasme, une vraie passion pour le père du dauphin (*pour le premier dauphin*) ; on leur avoit fait croire qu'il parloit sans cesse en faveur du peuple ; on lui attri-

buoit tant de choses auxquelles il n'avoit jamais pensé !

M. le dauphin ne s'est jamais opposé en rien aux volontés du roi son père ; et ceux qui disent que c'est lui qui s'est opposé à ce que madame de Maintenon fût déclarée reine, n'ont pas connu ce prince. Il avoit plus de déférence que personne pour cette dame, et le seul homme qui fut cause qu'elle n'a pas été reine, c'est l'archevêque de Cambrai, M. de Fénélon, qui eut le généreux courage d'exposer au feu roi toutes les conséquences que pourroit avoir une pareille démarche, et toutes les raisons qui devoient l'en détourner. Aussi cet honnête et digne prélat a-t-il été persécuté comme on sait.

Je n'ai jamais vu le premier dauphin plus en colère, que lorsque un jour, en plaisantant, on parut le soupçonner d'un goût qui commençoit à se répandre, d'une sorte d'amour que réprouve la nature ! Il dit : « Si quelqu'un est assez « impertinent pour oser se vanter d'une telle « sottise de ma part, qu'on me le nomme ; je « ferai voir par mes traitemens, et par la façon « dont je le confondrai, que j'ai ce vice en « horreur. »

Le Dauphin n'aimoit pas qu'on lui témoignât beaucoup de respect ; il voyoit volontiers qu'on en agît avec lui sans façons.

Le premier Dauphin et son fils, le duc de Bourgogne, étoient tous les deux d'une humeur très-difficile à définir ; ils n'ont jamais eu ni beaucoup d'affection, ni beaucoup de haine. Croyoit-on avoir lieu de les craindre ? On n'éprouvoit de leur part que des bontés. Comptoit-on sur des bontés ? On en éprouvoit le contraire. Le premier Dauphin, sans se piquer d'avoir ce qu'on appelle de l'esprit, ne manquoit pas de lumières. Personne au monde ne saisissoit mieux que lui toute espèce de ridicule, non-seulement dans autres, mais aussi en lui-même.

Il ne craignoit rien tant que d'être roi ; d'abord par tendresse et par vénération pour son père, et pour le moins autant par la crainte de règner ; l'exercice du pouvoir suprême n'avoit pas pour lui les charmes de sa chère paresse. Il passoit des journées entières couché sur un lit, ou traîné dans une chaise, tenant une canne à la main, et frappant ses souliers, sans dire un seul mot.

Jamais il ne disoit son sentiment sur rien ; mais quand une fois par an il lui venoit en tête de parler, il s'exprimoit très-noblement.

Quelquefois, en l'écoutant parler, on se demandoit à soi-même : Ce prince manqueroit-il d'idées? Un autre jour, dans un autre moment, on étoit charmé de l'entendre raisonner avec beaucoup d'esprit. Tantôt on le croyoit le meilleur prince du monde, tantôt il faisoit tout son possible pour tourmenter quelqu'un. Sa haine comme son amitié ayant peu de consistance, les gens auxquels il en vouloit le plus n'étoient jamais assez mal auprès de lui pour qu'il ne rît pas avec eux de ceux qu'il chérissoit le plus.

Il avoit de singulières opinions religieuses. Le plus grand péché, selon lui, étoit de manger de la viande un jour maigre. Il fit chercher la Raisin, comédienne, un de ses jours d'abstinence, et l'ayant cachée dans un moulin, il ne lui donna ni à manger, ni à boire. Lorsque la cour fut partie, c'étoit à Choisy, la Raisin n'eut que du pain frit dans l'huile et de la salade. Cette femme en plaisanta beaucoup, et raconta la bonne chère qu'elle avoit faite. Je demandai

au prince à quoi il pensoit en condamnant sa maîtresse à ce régime ; il me répondit : « Je « voulois bien commettre un péché, mais non « pas deux ».

Si M. le Dauphin avoit voulu, il auroit eu le plus grand crédit auprès du roi son père. Sa majesté lui avoit dit que s'il desiroit faire du bien à quelqu'un, il pouvoit envoyer droit au trésor royal, que les ordres étoient donnés pour qu'on lui payât tout ce qu'il demanderoit. Mais le Dauphin n'a jamais profité de cette offre. Il disoit qu'il seroit assailli de trop de sollicitations. Il refusoit aussi de se mêler d'affaires d'état, pour n'être pas obligé d'assister au conseil. D'autres ont cru que c'étoit un acte de politique de sa part, pour éloigner de sa majesté tout soupçon qu'il fût ambitieux ; quant à moi, qui l'ai bien connu, je suis très-persuadée que c'étoit par indolence, de peur de mener une vie plus occupée, et de n'avoir pas assez de temps à donner à sa chère paresse et à la chasse. Jamais il ne prit la peine de soutenir ou de desservir, d'aimer ou de haïr aucun ministre.

Lorsque le roi d'Espagne partit d'ici, le roi

et M. le Dauphin pleurèrent amèrement. Avant ce temps-là, le Dauphin n'avoit jamais donné aucune marque de tendresse à son fils ; on ne le voyoit jamais dans son appartement. Le matin et le soir, quand il n'étoit pas à la chasse, il passoit le temps chez madame la princesse de *****, et ensuite chez madame la duchesse. On n'auroit pas deviné que les jeunes princes fussent ses enfans. Il vivoit avec eux comme avec des étrangers, ne nommant aucun d'eux mon fils ; mais : monsieur le duc de Bourgogne, monsieur le duc d'Anjou, monsieur le duc de Berry ; et eux l'appeloient toujours monseigneur.

Peu de gens ont bien connu le Dauphin ; il étoit, à tant d'égards, inconcevable. Il avoit un foible pour tout ce qui s'attiroit la faveur, et ressembloit, en cela, au reste des courtisans.

On dit que le premier Dauphin a épousé clandestinement mademoiselle de Chouin, qui étoit dame d'honneur de la grande princesse de Conti. Je n'en jurerois pas..... Elle vit encore à Paris. Cette personne est très-petite et très-laide..... Elle avoit la plus grosse gorge qu'on eut jamais vue ; ces timbales ont charmé le

Dauphin. Le Dauphin ne manquoit pas d'esprit, et mademoiselle de Chouin en avoit beaucoup.

Le roi aimoit beaucoup le Dauphin; il avoit bien raison, le Dauphin avoit toute la soumission imaginable pour son père. Sa majesté étoit inconsolable de cette perte.

Presque tout ce qu'il faisoit de mal, c'étoit ou madame de Montespan, ou madame de Maintenon qui le lui inspiroit.

Je ne puis souffrir qu'on me touche au derrière. M. le Dauphin avoit l'habitude de mettre son poing sur la chaise avec son pouce levé, au moment où l'on alloit s'asseoir. Comme ce jeu me déplaisoit, je lui dis tout franchement que s'il ne cessoit, je ne répondois pas que je ne lui donnasse un bon soufflet, et que cela seroit plutôt fait que pensé. Il me laissa tranquille.

Le premier Dauphin étoit de taille moyenne, plus petit que grand; mais il n'avoit pas, à beaucoup près, la taille du feu roi. Il ne se piquoit point de profonde politique; il étoit

cependant toujours boutonné, mystérieux, et se dépitoit quand on devinoit ses moindres pensées. Pour moi qui le connoissois dès son enfance, je le faisois souvent fâcher en le devinant.

Il avoit fort bonne mine. Le feu roi avoit coutume de dire : « Monseigneur a la bonne mine d'un prince allemand ».

Lorsque M. le Dauphin eut la petite vérole, j'allai, le mardi, trouver le roi; sa majesté me dit en riant : « Eh bien, madame, vous nous avez tant menacés des affreuses douleurs que souffriroit le Dauphin à la suppuration ; il ne souffre point du tout, et ses grains commencent déjà à sécher ». Je fus effrayée, et dis au roi : » tant pis s'il ne souffre pas. Il doit souffrir horriblement dans la suppuration ; et je voudrois entendre qu'il souffrît beaucoup; cela vaudroit infiniment mieux ». Le roi me répondit : » oui, vous en savez plus que tous les médecins. — Je sais, répliquai-je, ce que c'est que la petite vérole, par ma propre expérience plus sûre que la science ; je souhaite de tout mon cœur me tromper. La même nuit, vers minuit, le Dauphin mourut.

Aucun des deux Dauphins, aucune des deux Dauphines ne se sont mêlés de l'éducation de leurs enfans. Le roi a voulu les faire élever sans leurs conseils, et il n'auroit pas souffert qu'ils s'en mêlassent.

Le Dauphin étoit extrêmement aimé du peuple. Il auroit été meilleur, et plus aimé encore sans la Chouin et la Montespan qui lui avoit persuadé qu'être méchant prouvoit de l'esprit.

Il faisoit beaucoup de cas du maréchal d'Ussel qui, pour lui complaire, feignoit d'être l'intime ami de mademoiselle de Chouin, mais le maréchal la planta-là, dès que le Dauphin eut fermé les yeux, et ne l'a plus revue du tout, lui qui, pendant toute la vie de ce prince, la voyoit régulièrement chaque jour.

Petite Madame.

Un cautère qu'on lui fit à la nuque lui avoit tellement tiré la bouche de côté, qu'elle étoit presque toute sur la joue gauche ; cette princesse eut depuis ce temps-là beaucoup de peine à parler.

Au moment de sa mort, quoiqu'une convulsion lui eût remis la bouche, elle ne put pas dire un mot à son père. Le roi qui aimoit tendrement ses enfans, pleuroit de tout son cœur : il me fit pleurer aussi.

On ne permit point à la reine de la voir, parce que sa majesté étoit enceinte alors. Quand cette convulsion lui eut remis la bouche, elle étoit vraiment jolie.

Il est très-faux que la reine ait mis au monde une négresse. Feu monsieur, qui a été présent, m'a dit que la petite princesse, dont sa majesté accoucha, étoit fort laide, mais pas noire du tout. On ne peut tirer de la tête du peuple que

cet enfant ne vive encore, et ne soit dans un couvent près de Fontainebleau, à Moret; mais il est très-certain que cet enfant est mort, et que toute la cour l'a vu mourir.

Monsieur, Philippe I, duc d'Orléans.

On n'a jamais vu deux frères plus différens que le feu roi et feu monsieur ; ils l'étoient autant par leur personne que par leurs inclinations : ils s'aimoient cependant beaucoup.

Le feu roi étoit grand, avoit l'air noble, les cheveux d'un brun clair, d'un beau châtain ; monsieur n'avoit certainement pas l'air ignoble ; mais il étoit très-petit ; il avoit les sourcils, les cils et les cheveux noirs comme du jais, de grands yeux bruns, le visage long et étroit, un grand nez, la bouche très-petite, et de vilaines dents.

Il (*Monsieur*) avoit plusieurs inclinations féminines. Il n'aimoit ni les chevaux, ni la chasse, il n'aimoit que le jeu, à tenir cercle, à bien manger, à danser, à se parer, en un mot tout ce que préfèrent et recherchent les femmes. Le roi aimoit la chasse, la musique, le spectacle ; mon époux n'aimoit que les assemblées, les mascarades. Le roi étoit galant auprès des femmes, mon époux n'a jamais été amoureux de personne.

Dans le fond, feu monsieur étoit un très-bon prince ; et s'il avoit eu un peu plus de force pour résister aux impressions malfaisantes, aux suggestions malignes de ses favoris, il auroit été le meilleur prince de la terre.

Il m'a beaucoup fait souffrir ; je l'aimois cependant, et, les trois dernières années, je l'avois entièrement gagné. J'étois parvenue, par mon constant attachement, à le faire convenir de ses foiblesses, et à en rire avec lui ; il avoit même déclaré à tous ses favoris qu'il ne souffriroit plus qu'on lui parlât mal de moi, et qu'il avoit en moi une confiance sans réserve. J'avois travaillé pendant trente années pour acquérir ce bonheur ; à peine en jouissois-je, que dieu m'enleva mon cher prince.

Le cardinal Mazarin voyant que le roi avoit moins de vivacité que monsieur, craignit que monsieur ne fût plus instruit que le roi, et dans cette singulière appréhension, il ordonna au précepteur de ne pas faire étudier du tout le frère de sa majesté. « De quoi vous avisez-vous, lui dit-il, monsieur de la Mothe le Vayer, de faire un habile homme du frère du roi ; s'il devenoit

plus savant que le roi, il ne sauroit plus ce que c'est que d'obéir aveuglement ».

Feu monsieur étoit cause que mes enfans me craignoient; il les menaçoit toujours de moi. Il me laissoit plus d'autorité sur ma fille, sur la reine de Sicile, que sur mon fils. Ma fille n'a jamais rien fait qui ait pu me déplaire.

Feu monsieur avoit une forte aversion pour la chasse, et sans la guerre, hors les cas où le service militaire le demandoit, il ne pouvoit se résoudre à monter à cheval.

Monsieur écrivoit si mal, que souvent il m'apportoit ses propres lettres à lire, en me disant: « Madame, vous êtes accoutumée à mon écriture, lisez-moi un peu cela : je ne sais ce que j'ai écrit ». Nous en avons plus d'une fois ri de bien bon cœur.

Quand feu monsieur faisoit quelque chose à l'instigation de ses favoris, il s'éloignoit de sa justice naturelle; j'avois coutume de lui dire alors en badinant: « vous mettez encore, par « complaisance pour le chevalier de Lorraine,

« votre bon esprit dans votre poche, et vous « l'enfermez si bien qu'il ne peut se montrer. »

Feu monsieur se trouva mal à dix heures du soir, et il expira le lendemain à midi. Je ne puis jamais songer à cette nuit sans frémir. Je fus avec lui depuis depuis dix heures jusqu'à cinq heures du matin, jusqu'après le moment où il eut entièrement perdu toute connoissance.

Il aimoit tant le bruit des cloches, qu'il ne manquoit jamais de se trouver à Paris la nuit de la Toussaint; toutes les cloches sonnent tant que la nuit dure : il n'aimoit pas d'autre musique.

Monsieur a toujours été dévot.

A l'armée, les soldats disoient de feu monsieur : « Il craint plus que le soleil ne le hâle, qu'il ne « craint la poudre et les coups de mousquet. »

La maréchale de ** étoit la plus folle et la plus sotte créature du monde. Monsieur fit semblant d'être amoureux d'elle. Si elle n'avoit jamais eu d'autre amant que celui-là, elle auroit conservé sa réputation. Il ne s'est sûrement rien passé entre eux. Il a toujours bien pris garde de ne pas être

seul avec elle, et elle disoit que quand cela étoit arrivé il avoit eu une peur horrible, et avoit toujours dit qu'il étoit malade.

On le railloit souvent de ce qu'un jour cette dame lui dit de mettre la main quelque part, que la proposition le fit trembler et que dans sa frayeur il prit ses gants. Je le lui ai entendu reprocher fréquemment, et lui et moi nous en avons beaucoup ri ensemble.

Lorsque j'arrivai en France, madame de ** étoit une belle créature, de taille et de visage, mais on la méprisoit déjà, car avant son intrigue avec le C**** de L***, elle avoit eu un enfant du duc de Longueville. Feu monsieur n'a jamais senti ni froid ni chaud pour elle ; il n'a jamais été amoureux d'aucune femme : il en faisoit quelquefois le semblant pour plaire au roi, mais cette contrainte ne duroit pas long-temps.

Madame de Fiène disoit souvent à monsieur : « vous ne déshonorez pas les femmes qui vous « hantent ; mais elles vous déshonorent. »

On reprochoit aussi, en riant, à monsieur,

que madame de M****** lui avoit fait violence un jour, l'avoit forcé de coucher avec elle.

Je n'étois pas jalouse de monsieur, au sujet de madame la maréchale de **; je savois bien qu'il n'y avoit rien entre eux; mais je ne pouvois supporter les airs insolens que se donnoit cette femme. Elle vouloit disposer de tout dans ma maison; il ne s'y vendoit aucune charge qu'elle n'en profitât. Elle étoit même impertinente à mon égard, et tâchoit de me brouiller avec monsieur; c'est ce qui a fait que je lui ai dit souvent de dures vérités que ceux qui ne connoissoient pas mes griefs attribuoient à de la jalousie. A la fin, monsieur en étoit si las, que s'il ne fût pas mort, il l'auroit congédiée. Le C**** de L*** a eu le même sort; feu monsieur, mon époux, voyoit bien que tous ces gens ne lui étoient attachés que par intérêt.

Il parloit aux personnes uniquement pour leur parler. Le feu roi l'en plaisantoit souvent, et disoit: « le bavardage de monsieur me dégoûte de « parler. » Un jour, monsieur demanda à un gentilhomme qu'on lui présentoit: « monsieur, « vous venez de l'armée? — Non, monsieur, « dit le cavalier; je n'ai jamais été à la guerre.

« — Vous venez donc de votre maison de cam-
« pagne, reprit monsieur? — Non, monsieur;
« je n'en ai point, répondit cet homme. — Ah!
« lui dit monsieur, vous demeurez avec votre
« famille à Paris, avec votre femme, vos enfans?
« — Non, répondit le cavalier; je n'ai jamais
« été marié. » Tout le monde se mit à rire alors, et monsieur fut tout déconcerté.

Il est vrai que feu monsieur étoit plus aimé à Paris, que le feu roi, à cause de son affabilité. Mais quand le roi vouloit, il avoit les manières les plus agréables du monde et savoit encore mieux gagner les cœurs que feu monsieur.

Feu monsieur étoit trop général pour tout le monde; son affabilité avoit quelque chose de trop haut banal; ce n'étoit plus une distinction que d'être accueilli par lui.

Je n'ai vu la maréchale de ** qu'une seule fois après la mort de mon époux; je la rencontrai dans le jardin. Lorsqu'elle mourut, elle s'écria: « Ah, mon Dieu! faut-il que je meure? je n'ai « de ma vie songé à la mort. » Elle ne faisoit que jouer avec ses amans, jusqu'à cinq ou six heures du matin, prendre du tabac, et faire pis

que cela. A une certaine époque commune à toutes les femmes, elle fut désespérée et disoit à tout moment: « quoi ! je deviens vieille ! je ne « pourrai plus avoir d'enfans ! » On ne cessoit de se moquer d'elle.

Un jour, elle (*la maréchale de* **) eut une terrible dispute, ou plutôt elle fit une scène épouvantable chez madame de Bouillon. C'étoit le soir ; il lui prit l'étrange fantaisie de rôder sous les fenêtres de madame de Bouillon, qui se croyant seule dans sa chambre avec la marquise d'***, parloit justement de la vie scandaleuse de cette femme. Tout à coup la maréchale de ** entre comme une enragée dans la chambre et dit mille horreurs à madame de Bouillon, qut lui dit ses vérités ; vous jugez combien tout cela fut désagréable. Madame de Bouillon se plaignit à monsieur ; il gronda beaucoup la ** de ce qu'elle alloit écouter aux fenêtres, et des impertinences qu'elle avoit dites à madame de Bouillon chez elle, et lui ordonna de lui en faire des excuses. La ** dit d'abord : « puis-je me raccommoder avec madame de « Bouillon, après tout le mal qu'elle a dit de « moi ? » ayant réfléchi un moment, elle reprit : « oui, je le puis ; car elle n'a jamais dit

que j'étois laide ; » sur quoi elle alla faire sa paix.

Feu monsieur aimoit beaucoup plus le feu roi, que le roi ne l'aimoit. L'attachement de monsieur pour son frère étoit une vraie adoration : il ne pouvoit lui résister en rien.

Avant que feu monsieur eût fait réparer le Palais-Royal, et y eût fait faire le grand appartement, ce palais étoit abominable : il a pourtant été admiré du temps de la reine mère.

Lorsque la maréchale de ** devint laide, elle pensa en perdre la tête de désespoir ; de ma vie aussi je n'ai vu un tel changement. Son beau nez devint long, gros et se couvrit de boutons ; et elle mettoit une mouche sur chacun de ces boutons. Le blanc et le rouge dont elle récrépissoit son visage, n'y pouvant plus tenir, en faisoient une figure marbrée. Ses yeux étoient creux et battus. On peut imaginer l'horrible effet du tout ensemble et quel extrême changement il en résultoit.

En Espagne, on enferme la nuit toutes les

femmes, même jusqu'à celles de soixante et dix ans; lorsque la des Ursins suivit la reine d'Espagne comme dame d'atour, on l'enfermoit aussi, ce qui la mettoit en fureur. (1)

Feu monsieur étoit d'une humeur qui ne comportoit jamais une longue affliction; ce qui l'attristoit devoit cesser bien vîte; il ne s'appesantissoit sur rien de susceptible de lui déplaire. Il aimoit ses enfans et ne pouvoit pas les gronder; il venoit toujours me porter ses plaintes contre eux. « Mais, Monsieur: lui disois-je, ne « sont-ils pas vos enfans comme les miens? que « ne les corrigez-vous? — je ne saurois gron- « der, me répondoit-il; et ils ne me craignent « pas; ils ne craignent que vous. »

Il aimoit Paris par-dessus tout; il y menoit une vie beaucoup plus libre et plus commode qu'à Versailles.

---

(1) Tant de complaisance à revenir ainsi sur les mêmes personnes, décèle peut-être plus de motifs de jalousie qu'on n'en avoue dans cette correspondance. Ces souvenirs sont moins étrangers qu'ils ne le paroissent d'abord au caractère et aux anciennes relations des deux époux.

Feu monsieur me fit rire une fois de bon cœur. Il avoit la coutume de porter le soir dans son lit un chapelet garni de plusieurs médailles qui lui servoit pour y faire ses prières avant de s'endormir. Une nuit, ces prières étant finies, je dormois déjà, et je fus réveillée par un cliquetis assez fort ; je me doutai que c'étoient les médailles. J'éveillai mon époux, et lui dis : « Monsieur, Dieu me pardonne, mais « je soupçonne que vous faites promener vos « médailles, images et reliques dans un pays « qui leur est inconnu. » Monsieur me répondit : « dormez, dormez ; vous ne savez ce que « vous dites. » Je le laissai se rendormir. Le bruit ayant recommencé, je me levai tout doucement, pris une bougie, m'approchai de son lit, et le saisissant par le bras, je lui dis : « pour le coup, vous ne me le nierez plus. — « Vous avez été huguenote, me répondit « monsieur ; vous ne savez pas quel efficace « ont les images et les reliques ; elles garan- « tissent les parties de notre corps qu'elles « touchent de maléfice et de malheur. — Je « vous demande bien pardon, Monsieur, lui « répliquai-je ; mais, sans que je veuille vous « rien disputer, vous ne me persuaderez jamais « que ce soit honorer les saints et les saintes que

« de laisser promener ainsi leurs images sur les « endroits les moins décens de votre corps: « c'est contre le sens commun. » Monsieur se mit à rire comme moi, en me répétant néanmoins: « je vous en prie, ne le dites à personne. »

Première Madame.

Il est de toute vérité que Madame (*première femme de Monsieur, frère unique de Louis XIV, Henriette d'Angleterre, fille de Charles I*) fut extrêmement à plaindre. J'ai toujours été très-portée à la croire plus malheureuse que coupable. Elle eut affaire à de si méchantes gens. Je sais maintenant, comme dit le peuple, ce qu'en vaut l'aune.

Madame étoit très-jeune, belle, aimable, pleine de graces. On l'avoit entourée des plus grandes coquettes, qui toutes étoient les maîtresses de ses ennemis, et qui ne cherchoient qu'à mettre le comble à son infortune, en la brouillant avec Monsieur.

Madame de C*** étoit la maîtresse du chevalier de Lorraine; elle fit en sorte que le maréchal de Turenne devint amoureux d'elle. Comme elle avoit la confiance de Madame, qui lui disoit tout ce qui concernoit l'Angleterre, elle rendoit ces confidences au maréchal de Turenne et au chevalier de Lorraine. Le che-

valier prit de là occasion de prévenir Monsieur contre son épouse, en disant à Monsieur que Madame le faisoit passer auprès du roi pour un pauvre homme, et que le roi, voyant qu'il ne pouvoit se taire, ne se confieroit plus à lui; que sa femme manieroit dorénavant toute seule ces intérêts d'état, et qu'il n'y entreroit pour rien si cela continuoit. Monsieur voulut tout savoir de Madame; celle-ci ne voulut pas lui dire les secrets de son frère le roi d'Angleterre (Charles II). Ces débats finirent par les brouiller totalement. Madame se fâcha, fit congédier le chevalier de Lorraine et le frère du chevalier, le comte de Marsan; il en coûta la vie à cette princesse. Elle est morte en protestant avec serment qu'elle n'avoit jamais rien fait contre son honneur, ni contre l'honneur de son mari.

On dit ici que feue Madame n'étoit pas une beauté régulière; mais qu'elle avoit tant de graces, qu'elle effaçoit les plus grandes beautés. Elle n'étoit certainement pas capable d'empoisonner quelqu'un. Son unique intention fut d'éloigner le chevalier; ce qu'elle fit aussi.

Il n'est que trop vrai que feue Madame est

morte empoisonnée; mais ce fut sans la moindre participation de Monsieur.

[*On lit, dans les* Mémoires de mademoiselle de Montpensier, *ce qui suit, au sujet de la première femme de Monsieur, frère de Louis XIV :*]

« Sur les bruits que je viens de dire, l'on « fit assembler tous les médecins du roi, de « feue Madame et de Monsieur, quelques-uns « de Paris, celui de l'ambassadeur d'Angle- « terre, avec tous les chirurgiens qui ouvrirent le « corps de Madame. Ils lui trouvèrent les par- « ties nobles bien saines; ce qui surprit tout le « monde, parce qu'elle étoit délicate et presque « toujours malade. L'ambassadeur d'Angleterre « y étoit présent, auquel ils firent voir qu'elle « ne pouvoit être morte que d'une colique « qu'ils appelèrent *cholera morbus*. Voilà ce « qui nous fut rapporté devant la reine. Cha- « cun questionna à son tour les médecins qui « en faisoient la relation; celui d'Angleterre ne « laissa pas de faire un écrit qui déplut extrê- « mement à Monsieur, parce qu'il (*sans doute « le médecin*) l'envoya dans son pays. Le roi

« d'Angleterre se plaignit, parce qu'il croyoit « que Madame (*sa sœur*) avoit été empoi- « sonnée (1). »

[*Voltaire dit, dans* le Siècle de Louis XIV :]

« On prétendit que le chevalier de Lorraine, « favori de Monsieur, pour *se venger* d'un « exil et d'une prison, que sa conduite cou- « pable envers Madame lui avoit attirés, s'étoit « porté à cette horrible *vengeance.* On ne fait « pas attention que le chevalier de Lorraine « étoit alors à Rome, et qu'il est bien difficile à « un chevalier de Malthe de vingt ans, qui est « à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une « grande princesse. (2) »

Ceux qui formèrent le complot d'empoison- ner Madame, discutèrent entre eux s'ils le di- roient à Monsieur. *L'un d'eux* les décida, en

---

(1) *Mémoire de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, roi de France.* Maestricht, 1776, in-8. tom. 6, pag. 101.

(2) *Siècle de Louis XIV*, par M. de Voltaire, chapitre XXV.

leur disant : « Non, il nous feroit pendre, fût-« ce dix ans après. » On a su tous les discours de ces misérables.

Ils firent croire à Monsieur que les Hollandois avoient donné un poison lent à Madame, et que ce poison n'avoit fait son effet qu'ici ; car, pour le poison, il étoit impossible de le nier ; elle avoit trois trous dans l'estomac.

Un nommé Morel fut l'intermédiaire dont on se servit pour faire venir le poison d'Italie ; et, pour le récompenser ensuite, on le plaça chez moi en qualité de premier maître-d'hôtel. Après qu'il m'eût volé de son mieux, on lui fit vendre sa charge bien chèrement ; il avoit de l'esprit comme un démon ; mais c'étoit ce qu'on peut appeler un homme sans foi et sans loi (1). Il ne croyoit à rien. Lorsqu'il est mort, il n'a pas voulu entendre proférer le nom de Dieu, et disoit, en parlant de lui-même : « Laissez-ce

(1) Déplorable condition des meilleurs princes ! malgré leurs vertus et leurs lumières, l'intrigue ne place que trop souvent auprès d'eux des ames basses et perverses. De pareils aveux sont bien faits pour rendre les choix difficiles.

« cadavre, il n'est plus bon à rien. » Il voloit, mentoit, se parjuroit, affichoit l'athéisme, s'abandonnoit aux plus sales débauches, aux excès les plus révoltans, vendoit de jeunes garçons comme des chevaux.....

La méchante G****** n'eut aucune part à cette atrocité; mais au reste, elle a bien fait à madame tout le mal qu'elle a pu; lui a rendu les plus mauvais offices auprès de monsieur et auprès de tout le monde.

Ce ne fut point l'eau de chicorée, qu'on empoisonna, ce fut le gobelet de madame, gobelet de vermeil, que l'on ne put retrouver sur-le-champ, lorsqu'on le redemanda, dès que madame se sentit malade. On le crut d'abord perdu, parce que, pour le nettoyer, il falloit commencer par le faire passer au feu. Il y avoit de l'adresse à n'empoisonner que le gobelet, personne n'osant y porter la bouche que nous.

Un valet-de-chambre, que j'ai eu moi-même, pendant long-temps, qui est mort maintenant, qui étoit alors au service de madame, et qui lui fut toujours très-attaché, me parloit fort souvent

de ce malheur, et me dit que le jour de cette affreuse catastrophe, le matin, monsieur étant à la messe, D*** étoit venu ouvrir l'armoire, avoit pris la tasse, le gobelet de madame, et l'avoit frotté avec un papier; que lui, valet-de-chambre, lui avoit dit : « monsieur, que faites-vous à notre « armoire ? pourquoi touchez-vous au gobelet « de madame » ? que l'autre avoit répondu : « je crève de soif, je cherchois à boire et voyant « le gobelet de madame poudreux, je l'ai net- « toyé avec du papier, le mieux que j'ai pu. » L'après-dînée, madame demanda de l'eau de chicorée; aussitôt qu'elle l'eut avalée, elle s'écria : « je suis empoisonnée. » Tous ceux qui étoient présens burent de cette même eau de chicorée, mais pas dans le même gobelet, cela ne leur fit rien. Pour madame, elle devint plus mal de moment en moment; on fut obligé de la mettre au lit; les douleurs empirèrent toujours, et elle expira, à deux heures après minuit, dans des souffrances horribles.

Feu monsieur n'a jamais eu la moindre idée de la galanterie que quelques brouillons ont gratuitement supposée être entre madame et le roi. Feu monsieur m'a raconté toute la vie de madame; il ne m'auroit point tû cet article, s'il

l'avoit cru. Je suis persuadée qu'à cet égard on a fait tort à madame. Cela eût été un peu trop fort.

Il y a quelques années qu'il se répandit un bruit à Saint-Cloud, que l'esprit de feu madame y apparoissoit auprès d'un puits, dans le jardin, où elle avoit coutume de se mettre souvent, pour éviter la grande chaleur; car c'est un endroit très-frais. Un soir, le laquais du maréchal de Clarambeau y alla puiser de l'eau, il vit quelque chose de blanc sans figure, qui se leva lorsqu'il s'approchoit, et qui grandit tout d'un coup de la moitié. Le laquais s'effraya, s'enfuit, dit qu'il avoit vu feue madame, tomba malade et mourut. Peu de jours après, le capitaine du château de Saint-Cloud, persuadé que cet homme avoit réellement vu un objet quelconque, s'achemina vers le puits, et vit le spectre informe; mais il prit un autre parti que celui d'en mourir de frayeur; il annonça résolument au fantôme qu'il lui donneroit tout à l'heure cent coups de bâton, s'il ne disoit qui il est. « Ah, monsieur de « Lastera, dit le spectre, qui le reconnut très-« bien! ne me faites pas de mal; je suis la pauvre « Philippinette. » Or Philippinette étoit une pauvre femme de village, âgée de soixante et dix-

sept ans, qui n'avoit plus de dents, dont les yeux chassieux étoient bordés d'écarlate, et qu'un nez énorme et une bouche à l'avenant, rendoient affreuse. On voulut l'envoyer en prison, je l'en préservai en intercédant pour elle. Quand elle vint me remercier, je lui dis : « Quelle rage vous « tient de faire l'esprit, au lieu de vous aller « coucher et de vous reposer ? » Elle se mit à rire, et me répondit : « hélas ! madame, à mon « âge, on dort si peu ! il faut bien avoir quelque « petite chose qui égaie l'esprit. Tout ce que j'ai « jamais fait dans ma jeunesse, ne m'a pas tant « réjoui que de faire l'esprit ; et j'étois bien « sûre que ceux qui n'auroient pas peur de mon « drap blanc, seroient effrayés quand je mon- « trerois mon visage. Ceux qui avoient peur « faisoient tant de grimaces que j'en riois à « mourir, et cette joie me récompensoit de « toutes mes peines d'avoir porté la hotte toute « la journée. »

On vouloit gagner le roi Charles I d'Angleterre, et c'est pourquoi on traitoit si bien madame (*ceci a rapport à ce qu'on avoit fait pour l'état de cette princesse, sa maison, ses avantages*); car ce roi chérissoit tendrement sa sœur. Feue madame a été infiniment mieux traitée que moi.

Ce qui m'a le plus convaincue de l'innocence de madame, c'est qu'après qu'on lui eut administré le saint viatique, elle demanda pardon à monsieur de toutes les inquiétudes qu'elle lui avoit données, et l'assura qu'elle espéroit bien être sauvée, puisque, dans le fond, elle ne l'avoit jamais offensé. Sa prétendue histoire avec M. de Montmouth auroit été bien pire que celle qu'on racontoit comme s'étant passée entre elle et le comte de Guiche. M. de Montmouth, quoiqu'il fût bâtard, n'en étoit pas moins le fils du propre frère de madame. La sœur de madame de Montespan avoit, dit-on, mené cette intrigue.

La reine-mère (d'Angleterre) avoit mal élevé ses deux filles ; elles n'ont jamais été qu'entre les mains de femmes-de-chambre. Elles ont été mariées fort jeunes, et sont mortes malheureusement l'une et l'autre.

Feu Monsieur étoit très-fâché de la conduite de sa femme ; mais il ne pouvoit le lui faire ressentir comme il auroit voulu, parce que le roi protégeoit Madame.

Monsieur fut cause lui-même des inconséquences de Madame à l'égard du comte de

Guiche. Le comte étoit on ne peut pas mieux de sa personne dans ce temps-là, et jouissoit de la plus haute faveur auprès de Monsieur qui pria instamment Madame d'avoir des bontés pour son favori le comte de Guiche, et de lui accorder la liberté d'entrer chez elle à toutes les heures du jour. Ce jeune comte, qui avoit des manières brutales envers tout le monde, s'appliquoit uniquement à plaire à Madame, et sa vanité le porta bientôt à vouloir s'en faire aimer; il se flatta même d'y avoir réussi. Sa tante, madame de Ch**, gouvernante des enfans de Madame, étoit dans la confidence. Un jour Madame, soit pour aller voir ses enfans, soit pour parler plus librement au comte de Guiche, se rendit chez madame de Ch**, où se trouva le neveu de la gouvernante. Elle avoit un valet-de-chambre, nommé Launois, que j'ai encore vu chez feu Monsieur; on laissoit ce garçon sur l'escalier, pour avertir au cas que Monsieur arrivât. Tout à coup Launois accourut et dit : « Voici Monsieur qui descend l'es-« calier et qui vient. » Ils furent tous excessivement troublés par la frayeur. Le comte de Guiche ne pouvoit plus se sauver du côté de l'antichambre, les gens de Monsieur y étant déjà. « Je ne sais qu'un moyen, dit Launois. Appro-

« chez-vous de la porte. » Launois court au-devant de Monsieur, et lui donne si rudement de sa tête contre le nez, qu'il le lui fit saigner. « Monsieur, s'écria-t-il, je vous demande par-« don et grace ; je ne vous croyois pas si près ; « je voulois vîte courir pour vous ouvrir la « porte. » Madame et la gouvernante s'avancèrent tout alarmées, avec des mouchoirs qu'elles mirent sur le visage de Monsieur, bien autant sur ses yeux que sur son nez, et l'entourèrent de manière que le comte de Guiche pût s'esquiver et gagner l'escalier sans que Monsieur s'en aperçût. Monsieur crut que c'étoit Launois qui s'échappoit, et n'a jamais appris le vrai de l'aventure.

Madame étoit la confidente du roi ; car on avoit toujours tâché de mettre le roi mal avec Monsieur, en disant à sa majesté que son frère étoit aimé de Paris et de la cour, et qu'il y auroit de la politique à inquiéter un peu Monsieur, afin de l'occuper d'autre chose ; c'est la raison pour laquelle le roi se montroit si porté à favoriser la galanterie de Madame. Je l'ai su du feu roi lui-même.

D'ailleurs feue Madame étoit très-tendrement

aimée de son frère Charles II, roi d'Angleterre, que notre feu roi vouloit gagner par cette sœur. Tous ces motifs réunis le déterminoient à prendre le parti de la première Madame; aussi l'a-t-on traitée beaucoup mieux que moi.

Madame de la Fayette, qui a écrit la vie de feue Madame, étoit sa bien bonne amie; elle avoit pour le moins autant d'amitié pour M. de la Rochefoucault, qui, jusqu'à sa fin, a été fort lié avec madame de la Fayette, et l'on assure qu'ils ont fait ensemble le roman de la princesse de Clèves.

Le chevalier de Lorraine.

Trois ou quatre ans avant la mort de Monsieur, mon époux, pour lui faire plaisir, je me réconciliai avec le chevalier de Lorraine, et depuis ce temps-là le chevalier ne m'a plus donné aucun nouveau sujet de plainte.

Le chevalier est mort si pauvre, que ses amis ont dû payer les frais de ses funérailles, pour le faire enterrer. Il avoit pourtant cent mille écus de rente, mais il étoit mauvais économe. Ses gens le voloient sans cesse, et il les laissoit voler pourvu qu'ils lui donnassent, quand il le vouloit, quelque cent louis pour son jeu et pour ses débauches. La L** lui a coûté beaucoup d'argent.

Lorsqu'il est mort, il étoit à côté de madame de Maré, sœur de madame de Grançai, et lui racontoit lestement les débauches qu'il avoit faites la nuit passée, en entremêlant son récit des propos les plus libres; il fut frappé d'apoplexie, perdit à l'instant toute connoissance avec la parole et n'est plus revenu à lui.

Le chevalier de Lorraine avoit beaucoup changé, pour la figure, par une suite naturelle de sa conduite et des maladies qui en étoient résultées ; d'ailleurs c'étoit un homme bien fait et de très-bonne mine. Si l'intérieur eût été conforme à l'extérieur, je n'aurois jamais eu rien contre lui.

Il a eu sur sa conscience, ainsi que son frère, le comte de Marsan, ce pauvre comte de Vermandois qu'ils ont entraîné dans les plus honteux déréglemens.

Les derniers mots que proféra le chevalier, furent des gravelures ; il perdit presqu'aussitôt connoissance, et, une heure après, il expira. Tous ses amis ne valoient pas mieux que lui.

Un an avant la mort de mon époux, le chevalier m'a demandé pardon des offenses qu'il m'avoit faites.

M. le duc de Berry.

Le duc de Berry a été lui-même la cause de sa mort ; il s'est tué à force de manger et de boire, et surtout en cachant un mal qu'il s'étoit fait en tombant à la chasse, mal qui lui faisoit rendre beaucoup de sang. Il avoit défendu à ses valets-de-chambre, sous peine d'être chassés, de parler des suites de cette chute, et de dire qu'il rendoit du sang. Après sa mort, on a trouvé des vases pleins de sang sous sa chaise et sous son lit. Lorsqu'il avoua ce mal, il étoit trop tard pour qu'on pût y apporter remède. Avant qu'on sût cet accident, on ne croyoit le prince malade que de trop manger ; on lui donna souvent l'émétique ; c'est ce qui a accéléré sa mort. Il disoit au père de la Rue, son confesseur : « Ah ! mon père, « je suis la seule cause de ma mort ». Ses regrets étoient déchirans, mais trop tardifs.

Il a changé tout d'un coup. Il en a été de lui comme des enfans de Paris, suivant le proverbe. Il annonçoit beaucoup d'esprit dans ses premières années ; l'adolescence n'y a pas répondu.

Si ce bon prince manquoit d'aménité, et paroissoit comme abruti, ce fut la faute des dames de la seconde dauphine chez lesquelles il passoit les jours et les nuits. Elles le traitoient si grossièrement que tout autre en auroit été abruti. Elles lui parloient toujours ainsi : « Berry, apportez-« moi mon ouvrage ; Berry, approchez-moi « cette table ; Berry, donnez-moi des ciseaux ». En un mot, c'étoit une honte que la façon dont on traitoit ce jeune prince, et il n'est pas étonnant que, dans la suite, il se soit engoué d'une femme-de-chambre.

C'est à madame de Maintenon qu'il a eu l'obligation de n'avoir pas été bossu. Le duc de Beauvilliers avoit rendu bossus tous les frères du duc de Berry, en leur faisant porter des croix de fer.

Le duc de Berry se passionna d'abord pour sa femme, *(fille de M. le Régent)* mais ce tendre amour dura tout au plus trois mois. Il s'éprit alors pour une petite femme-de-chambre, bien noire, bien laide. La duchesse de Berry, qui étoit fine, ne tarda pas à s'en apercevoir, et déclara net à son mari que, s'il con-

tinuoit à avoir de bonnes façons pour elle, à vivre avec elle comme il avoit fait dans les premiers mois de leur mariage, elle feroit semblant de ne rien voir; mais que, s'il changeoit de procédés, elle s'en plaindroit au roi, et obtiendroit qu'on chassât cette petite personne si loin qu'il n'en entendroit plus parler. Depuis ce moment, ils ont très-bien vécu ensemble; et contente de le captiver à cet égard, elle lui a laissé toutes ses volontés.

Il est mort toujours épris de la petite personne qu'il maria un an avant qu'il ne mourût, sous la condition que son mari ne coucheroit jamais avec elle. Il la laissa grosse et sa femme aussi; elles accouchèrent toutes deux après sa mort. Madame de Berry garda cette créature, et eut soin de la mère et de l'enfant : elle n'avoit pas l'humeur jalouse.

Le duc de Berry a été forcé à son mariage par le feu roi.

Comment ce prince auroit-il conservé des inclinations bien nobles, ayant été élevé parmi

les dames de la seconde dauphine, moins en grand prince qu'en valet-de-chambre, et constamment traité, par toutes ces dames, de la manière que je viens de dire? Auroit-il été fort étonnant qu'il n'eût pas eu d'ame?

Madame la duchesse de Berry.

Je ne compte plus la duchesse de Berry au nombre de mes petits enfans ; nous vivons elle et moi en cérémonie et absolument en étrangères.

Je raille souvent madame de Berry en lui disant qu'elle croit aimer la chasse, et que ce n'est dans le fond, que pour changer de place qu'elle y va, pour courir. Elle se divertit aussi bien qu'elle peut ; un autre jour la chasse, sans se soucier de ce qu'on y fait ; un jour la promenade ; un troisième jour elle va à la foire, quelquefois aux danseurs de corde, à la comédie, ou à l'opéra ; mais par-tout en écharpe et sans être lacée.

La duchesse de Berry est entourée continuellement de gens qui lui en imposent, qui l'abusent, la séduisent ; je ne lui dis plus rien. Elle a beaucoup d'esprit ; mais depuis l'âge de huit ans son père lui a laissé suivre toutes ses volontés ; il n'est pas étonnant qu'elle se ressente de cette éducation.

Madame de Berry est très-haute en couleur,

d'un rouge très-fort; elle se fait saigner fréquemment à cause de cela; mais les saignées n'y font rien.

Si madame de Berry n'étoit pas ma petite-fille, j'aurois lieu d'être fort contente d'elle; elle vit fort bien avec moi, mais aussi c'est tout ce que je puis en dire.

Quand madame la duchesse de Berry veut plaire, il faut qu'elle parle; aussi suffit-il qu'elle parle. Ella a une éloquence toute naturelle.

Madame de Berry est grasse, mais elle a de belles chairs et beaucoup de fraîcheur. Elle rit souvent de son visage et de sa taille. Elle a infiniment d'esprit.

J'aurois actuellement grand tort de ne pas aimer madame de Berry; elle me témoigne toute l'amitié imaginable, et me comble de tant d'honnêtetés que j'en suis souvent embarrassée.

Madame de Maintenon avoit tellement peur que le feu roi n'aimât madame de Berry plus que la petite dauphine, qu'elle a rendu à ma

petite-fille tous les mauvais offices possibles. Après la mort de la dauphine, madame de Maintenon a tâché de tout réparer; mais le feu roi n'a jamais eu, malgré cela, un bien fort attachement pour ma petite-fille.

Si on l'eût bien élevée on en auroit fait un excellent sujet, car elle a de l'esprit et un bon cœur. Dans la dernière maladie de sa mère, elle l'a servie comme une garde-malade.

Elle a le meilleur caractère, et quoique sa mère, à qui elle ne ressemble point du tout, la traite fort rudement, elle souffre tout avec patience, et ne manque jamais à aucun de ses devoirs.

Il est certain que madame de Berry est très-magnifique; aussi a-t-elle de quoi l'être. Elle a six cent mille livres de rente.

Madame de Berry a pris Meudon pour son douaire, au lieu du château d'Amboise.

Si madame de Berry étoit entourée d'hon-

nêtes gens qui pensâssent plus à l'honneur de leur maîtresse qu'à leur intérêt, elle seroit un objet d'admiration ; car d'elle-même elle a les meilleurs sentimens du monde.

Samedi dernier j'allai voir madame de Berry, que je trouvai dans un triste état. Elle souffroit de si vives douleurs à la plante des pieds et au-dessus des orteils, qu'elle en avoit les larmes aux yeux ; je vis qu'elle se faisoit violence devant moi pour ne pas crier, je m'en allai ne voulant pas la gêner. On a appelé trois médecins, qui, après une consultation, ont décidé qu'il falloit la saigner au pied ; on a eu beaucoup de peine à l'y résoudre ; mais enfin elle s'y est déterminée et en a été soulagée.

Lorsque le prince électoral de Saxe vint ici, il fit un fort joli compliment au roi, et sans le moindre embarras. Nous crûmes tous qu'il avoit beaucoup d'esprit ; mais il n'a pas soutenu cette opinion. Probablement le discours avoit été composé par le palatin. Le roi ordonna à madame de Berry de montrer tout Marly au prince. Il se promena une heure avec elle sans lui offrir le bras, et sans lui dire un seul mot.

Lorsqu'ils montèrent une petite montagne, le palatin, son gouverneur, le poussa, lui fit des signes ; mais l'élève ne comprit pas ce que cela signifioit. Il fallut que le palatin lui dît tout haut : « Présentez-donc la main à madame la « duchesse de Berry ; » ce qu'il fit sans proférer une syllabe. Arrivé au haut de la montagne, madame de Berry dit en plaisantant : « Voici « une belle place pour jouer au colin-maillard. » Sa bouche s'ouvrit alors et dit : « Oui, j'y jouerois volontiers. » Madame de Berry étoit si lasse, qu'il lui fut impossible de jouer ; pour lui il joua toute la soirée sans faire ni dire la moindre politesse à madame de Berry, qui s'étoit si cruellement fatiguée par rapport à lui. On voit par-là qu'il est tout à fait imbécille.

Les pieds de madame de Berry sont comme semés de vessies pleines d'eau, et aussi douloureuses que si c'étoient autant d'abcès. Cela la fait souffrir jour et nuit ; mais depuis qu'elle a ces petites vessies, l'enflûre des jambes a disparu. Elle est tombée malade le 28 mars 1719. Les douleurs augmentoient à mesure que l'enflûre diminuoit. La plante des pieds et le dessus des orteils sont tous semés de ces ampoules. On

l'entend crier de la troisième chambre. Les médecins ne savent que dire ; le chirurgien du roi prétend que c'est un rhumatisme goutteux. Je crois que les bains continuels et l'habitude de satisfaire à un appétit démésuré ont ruiné le tempérament de la malade.

Elle a une fièvre continue, avec deux redoublemens par jour. La fièvre ne la quitte plus. Elle est devenue si maigre, de si grasse qu'elle étoit ! Elle s'est confessée et a communié hier. Ses douleurs sont horribles, inexprimables.

On l'a saignée trois fois ; mardi, 18 juillet 1719, on lui administra les derniers sacremens, qu'elle reçut avec une résignation et une fermeté qui faisoient fendre le cœur.

La duchesse de Berry est expirée ce matin 19 juillet entre deux et trois heures ; sa mort a été fort douce : elle est morte comme on s'endort. Mon fils est resté auprès d'elle jusqu'à une heure, jusqu'à ce qu'elle ait perdu connoissance. La pauvre duchesse de Berry a elle-même abrégé ses jours en mangeant secrètement du lait, des

melons et des figues. Elle avoit défendu aux médecins de la voir pendant quinze jours. Il est survenu un tonnerre qui a hâté sa mort. Elle me dit, hier au soir : « Ah Madame ! voilà « un tonnerre qui me fait bien du mal. » On voyoit clairement que sa fin approchoit.

Mon pauvre fils a perdu le sommeil depuis cette mort. Mais il n'y avoit pas moyen de sauver la duchesse de Berry ; sa tête étoit pleine d'eau, elle avoit un abcès dans l'estomac, un abcès dans les reins, la rate et le foie attaqués. On a transporté, sans grand appareil et de nuit, le corps à St.-Denis où toute sa maison l'a accompagné. Mon fils est au désespoir ; c'étoit son enfant le plus chéri.

Malgré tous ses revenus elle a laissé quatre cent mille livres de dettes à mon fils. On a furieusement volé cette bonne princesse. Voilà ce que c'est que d'avoir des favoris et des favorites. La M**y qu'elle aimoit par-dessus tout, n'a pas été affligée un seul instant de sa mort. Cette M**y s'est tenue à sa fenêtre et a joué de la flûte pendant que la princesse expiroit ; et le jour qu'on a transporté le corps à St.-Denis elle est allée à Paris dans un grand festin où il y avoit

beaucoup de monde, elle y a sablé du vin de Champagne comme si de rien n'étoit. Elle y a même tenu des propos impertinens qui ont indigné tous les assistans.

La M**y avoit toutes les clefs de madame de Berry, de même que Rions. Ces deux personnages ont bien fait leurs affaires ; ils laissoient souvent cette pauvre duchesse sans le sol.

Je ne puis concevoir comment on peut aimer ce Rions. Il n'a ni visage, ni taille ; il a l'air d'un spectre, le nez et les yeux comme un Chinois. On le prendroit plutôt pour une pagode que pour un Gascon qu'il est. Imaginez une grosse tête fourrée ou enfoncée dans des épaules bien larges, et point d'esprit ; mais il passe pour avoir un rare et solide mérite fort estimé de certaines femmes ; voilà pourquoi la *** l'a renfermé une fois pendant deux jours chez elle.

Il n'est que trop vrai que madame de Berry s'étoit mariée secrètement avec ce Rions. C'est la seule chose qui affoiblisse la douleur qu'elle m'a causée par sa mort. Pour se tirer de l'em-

barras que pouvoit donner une oraison funèbre, on a pris le parti de n'en point faire du tout.

Rions n'est pas un petit gentilhomme ; il est allié aux plus grandes maisons ; le duc de L** est son propre oncle, M. de B** son cousin germain ; mais tout cela ne lui faisoit pas mériter personnellement l'honneur qu'il a reçu. Il étoit capitaine dans le régiment du roi. C'est la coqueluche des femmes ; elles le courent toutes, ce que je ne conçois pas, car je lui trouve un air désagréable et malsain.

La M**y est une petite-fille du chirurgien de feu Monsieur, et sa mère, la Forcade, a été sous-gouvernante de la fille aînée et du fils de mon fils. La jeune Forcade a été élevée avec madame de Berry, qui l'a mariée ensuite avec le maître de la garde-robe de M. le duc de Berry, nommé M. de M**y, et lui a donné une dot considérable. Pendant que le feu roi vivoit, madame de Berry n'osoit pas la hanter beaucoup ; mais, après la mort du roi, elle la déclara sa favorite, et lui donna, auprès de sa personne, la place de seconde dame d'atour.

Lorsque la nouvelle de la mort de madame de Berry est parvenue à l'armée, M. le prince de ** est allé trouver Rions, et lui a chanté une singulière chanson, qui commence par ces mots : « Elle est morte la vache à paniers ; elle « est morte, il n'en faut plus parler. » Mon fils est un peu piqué de cette gentillesse ; mais il n'en témoignera rien.

De Rions n'étoit point ici lorsque madame de Berry est morte ; il étoit à l'armée, et commandoit le régiment qu'elle lui avoit acheté.

Je savois très-bien ce mariage dans le temps même où il s'est fait ; j'en ai témoigné mon mécontentement à ma petite-fille, madame de Berry, et j'étois fort curieuse de voir la contenance qu'elle auroit pendant cette conversation ; mais elle me répondit sans se déconcerter : « Eh ! madame, n'ai-je pas assez l'honneur « d'être connue de vous, pour que vous puis- « siez croire une telle sottise de ma part, de « moi surtout à qui l'on reproche tant d'être » glorieuse ? »

Jamais père et mère n'ont consenti à ce mariage, et quant à moi, je n'y aurois sûrement

jamais consenti même après eux. On avoit fait croire à madame de Berry que Rions étoit prince de la maison d'Arragon, que les rois d'Espagne avoient usurpé le royaume, et qu'en l'épousant il pourroit faire valoir ses droits et recouvrer le trône, que l'on pourroit stipuler cela dans les traités de paix. Voilà de quoi madame de Berry entretenoit jour et nuit la M**, et c'est ce qui lui rendoit celle-ci plus nécessaire et resserroit l'intimité en augmentant la faveur.

Madame de Berry n'avoit ni méchanceté ni caprices ; mais par une fatale suite de l'éducation qu'elle avoit reçue et de l'habitude de faire toutes ses volontés, elle étoit haute et absolue en tout ce qu'elle vouloit.

Second Dauphin.

Il n'étoit pas étonnant que M. le dauphin aimât madame la dauphine ; elle étoit jolie, avoit beaucoup d'esprit, et savoit être infiniment aimable quand elle vouloit ; d'ailleurs M. le dauphin joignoit à une grande dévotion un peu de mélancolie, et sa femme, douce et gaie, avoit le don de le distraire, de l'égayer.

Il aimoit excessivement les femmes, comme presque tous les bossus, et sa dévotion ne lui permettoit pas de toucher une autre femme que la sienne, de sorte qu'il en étoit fort amoureux. Il avoit tellement peur de plaire à toute autre, qu'un jour une jeune dame lui ayant dit qu'il avoit de beaux yeux, il se mit à loucher tout de suite, pour ne pas faire trop d'impression sur le cœur de cette dame. Ce bon prince auroit pu se passer de tant de précautions.

Jamais on ne vit une plus grande passion que celle du dauphin pour sa femme. Elle y étoit sensible ; ce tendre attachement la touchoit beaucoup ; mais elle ne ressentoit point d'amour

pour le dauphin, et il faut convenir qu'il ne pouvoit guères en inspirer.

Le dauphin avoit d'excellentes qualités ; il étoit très-charitable, bienfaisant sans la moindre ostentation, il a fait la fortune de plusieurs pauvres officiers auxquels personne à la cour ne savoit qu'il faisoit du bien.

Il avoit beaucoup d'esprit, une grande piété ; mais il avoit la foiblesse de se laisser gouverner par sa femme.

Il a bien prouvé combien étoit violent son amour pour sa femme. La dauphine avoit fait faire son horoscope en Italie ; on y prédisoit qu'elle mourroit à l'âge de vingt-sept ans ; elle parloit très-souvent de cette prédiction. Un jour elle dit au dauphin : « Voici le temps qui approche ; je « dois bientôt mourir. Comme vous ne pouvez « demeurer sans femme, tant à cause de votre « rang, que suivant vos principes de dévotion ; « dites-moi, je vous prie, qui vous épouserez. » Il lui répondit : « J'espère que Dieu ne me « punira jamais assez sévèrement pour que je « vous voie mourir ; mais si ce malheur m'ar- « rivoit, je ne me remarierois sûrement pas »

« car je ne pourrois soutenir votre mort, et je « vous suivrois avant que huit jours fussent « passés. ». Il a tenu parole, puisqu'il est mort le septième jour après la mort de sa femme, et uniquement de chagrin. Ce que je vous atteste là n'est point une fable. Pour la dauphine, elle se portoit le mieux du monde lorsqu'elle disoit souvent : « Il faut bien que je me réjouisse, car « je ne me réjouirai plus long-temps; je dois « mourir cette année. » Nous faisions tout notre possible pour lui ôter ces idées; nous les tournions en ridicule, quand, au milieu de nos plaisanteries, elle tomba malade, et dit au premier instant : « Je n'en reviendrai pas. » Elle ne devina malheureusement que trop juste. (*Cela prouve non pas la vérité, mais le danger des horoscopes, qui influent sur la santé et sur la vie, en frappant trop fortement certaines imaginations.*)

Amours et enfans naturels du duc régent.

Mon fils a trois bâtards, deux fils et une fille, et n'a légitimé que le chevalier d'Orléans.

L'abbé est fils de la Florence, très-belle personne, danseuse de l'Opéra; elle est morte à présent. La fille est née de la comédienne Desmarets, qui joue encore tous les jours; cette petite a actuellement quinze ans.

Le chevalier d'Orléans est né de la Séri, qui a été madame d'honneur. Mon fils a acheté pour le chevalier, la charge de général des galères, du maréchal de Tessé, et le fera chevalier de Malthe, afin qu'il ne se marie pas. Mon fils n'a aucun desir que la race de ses enfans naturels se perpétue.

L'autre, celui que mon fils n'a pas légitimé, et dont il a fait un abbé, ressemble tellement à la princesse de Valois, fille de mon fils, qu'il est impossible de les voir et de ne pas dire qu'ils sont frère et sœur; mais le chevalier d'Orléans ne ressemble ni à père, ni à mère, ni à frère, ni à sœur.

Mon fils n'a voulu légitimer que le chevalier d'Orléans, parce que, sans renier nullement les autres, il prétend que celui-ci est plus sûrement à lui, étant le fils de ma dame d'honneur, la Seri, qui étoit en effet une personne très-sage. L'abbé cependant ressemble plus à la famille que les autres; il ressemble aussi aux portraits de feu Monsieur.

La petite demoiselle ne ressemble non plus qu'à sa mère. Elle a été élevée dans un couvent à Saint-Denis; mais elle n'a pas voulu se faire religieuse. Lorsque mon fils la fit sortir du couvent, elle ne savoit pas encore qui elle étoit. Quand mon fils lui dit qu'il étoit son père, elle se crut fille de la Seri et sœur du chevalier d'Orléans, et pensoit qu'on alloit la légitimer dans le moment; dès que son père lui eut appris que cela ne se feroit pas, qu'elle étoit fille de la Desmarets, d'une comédienne, elle se mit à pleurer amèrement.

Le chevalier d'Orléans est un excellent enfant; il est dommage qu'il ne soit pas beau. L'abbé a une jolie figure, une belle taille, beaucoup d'esprit, et il a fait de très-bonnes études.

Une actrice de l'opéra, nommée d'Uzé, qui est morte à présent, a été fort en faveur auprès de mon fils ; mais cet engouement n'a pas duré long-temps. Après la mort de la belle, on a trouvé que ni elle, qui avoit eu beaucoup d'enfans, ni sa mère, ni sa grand'mère, n'avoient été mariées.

J'aime l'abbé de Saint-Albin, et il le mérite, d'abord parce qu'il m'est fort attaché ; ensuite parce qu'il tourne entièrement à bien, qu'il est plein d'esprit, très-raisonnable et qu'il est abbé sans hypocrisie. Mon fils ne l'aime pas autant qu'il le devroit. Je dis tous les jours qu'il est bien dommage que ce ne soit pas un fils légitime ; il a toutes les qualités aimables et estimables que l'on peut avoir, sans être le moins du monde prévenu sur son propre compte.

Ce pauvre abbé de Saint-Albin meurt presque de chagrin de ce qu'on ne veut pas le légitimer ; mais comme il est fils de la Florence, d'une danseuse qui a mené une vie *terrible*, mon fils craint qu'on ne le plaisante. Et puis, *l'aimable* abbé du Bois est l'ennemi déclaré de

l'honnête Saint-Albin, et fera toujours ensorte que mon fils ne légitime pas ce jeune homme.

La Desmarets n'a plus vu cette fille depuis le moment qu'elle l'a mise au monde; les religieuses de Saint-Denis n'auroient pas souffert qu'une comédienne vînt dans leur couvent. D'ailleurs, ses visites auroient nui à la fille. Ainsi la Desmarets ne l'a vue que cette année-ci, après que la jeune personne a été mariée; et lorsque du théâtre, elle l'aperçut dans ma loge, elle en pleura de joie; il lui fut impossible d'achever son rôle. La fille est fort jolie; mais elle ne l'est pas, à beaucoup près, autant que sa mère.

Le pauvre abbé de Saint-Albin n'a pas tort d'être sensible à ce que son frère cadet a beaucoup plus de bonheur que lui. Malgré ses excellentes qualités, un mérite supérieur, il reste toujours en arrière, sans rang, sans considération. Je le console bien souvent. Il ne désireroit que d'être reconnu et légitimé. J'aurois tourmenté depuis long-temps mon fils à ce sujet; une seule chose me retient, c'est que mon fils a beaucoup d'enfans de la Parabert, qui voudroit aussi qu'on les légitimât tous.

Ce maudit du Bois fait tout ce qu'il peut pour nuire au pauvre Saint-Albin ; car du Bois veut à toute force avoir la calotte rouge, et tous ceux qu'il soupçonne de pouvoir courir la même carrière que lui, il les traite en ennemis déclarés.

Madame la duchesse d'Orléans, Françoise-Marie, femme de Philippe II, duc régent.

MADAME d'Orléans (*ma bru*) fait de ses enfans ce qu'elle veut. Elle se les a fait faire sans mon ordre, je ne m'en mêle pas, qu'il en soit ce qui leur plaira.

On voit ici un reste de l'humeur que lui avoit donnée le mariage de son fils. Les souvenirs de madame la marquise de Caylus (1) *contiennent ce qui suit:*

« Le roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans « avec mademoiselle de Blois; feu monsieur y « donna les mains, non-seulement sans peine, « mais avec joie; madame tint quelques dis- « cours mal-à-propos puisqu'elle savoit bien « qu'ils étoient inutiles. »

Je suis persuadée que toutes les incommodités et les défaillances de madame d'Orléans, ne pro-

(1) Edition d'Amsterdam, 1770.

viennent que de ce qu'elle est continuellement au lit ou couchée sur une chaise-longue. Elle mange et boit couchée, et le besoin qu'elle croit en avoir n'est qu'un effet de l'habitude née de la nonchalance. Aussi ne faisons-nous jamais aucun repas ensemble, elle et moi. Depuis que le roi est mort, elle ne se lace plus.

Je suis contente de madame d'Orléans; elle a pour moi tous les égards possibles, et j'ai pour elle toutes les attentions imaginables. Elle ne pouvoit se résoudre à manger avec le roi son père, parce qu'il faut qu'elle soit couchée en mangeant. Elle prend ses repas à une petite table avec sa favorite, la duchesse de Storce. A dîner elle y admet quelquefois son fils, et quelquefois mademoiselle d'Orléans.

Elle paroît plus âgée qu'elle ne l'est réellement. Elle met trop de rouge. Son nez se soutient mal, ses joues sont pendantes, et la petite vérole lui a laissé un tremblement de tête comme en ont les vieilles femmes.

Elle désireroit beaucoup de régner; mais elle succomberoit aux fatigues de la représentation;

à peine a-t-elle le courage de faire deux pas. Elle est toujours couchée, et, ce qui augmentera sa difficulté à se mouvoir, elle mange copieusement.

Madame d'Orléans est très-blanche; mais elle n'a jamais eu la peau aussi belle que sa seconde fille. Elle se sert du rouge d'Espagne, et en met sans mesure. Nous l'en raillons souvent.

Ses idées religieuses sont mêlées de quelque superstition. Il mourut, il y a quelques années, à Fontevrault, une religieuse (ou chanoinesse), qui se nommoit madame de Boiter. Quand madame d'Orléans perd quelque chose, elle fait dire des prières pour cette religieuse, pour la tirer du purgatoire, et elle s'imagine alors qu'il faut qu'elle retrouve ce qu'elle a perdu.

La Montespan et madame de Maintenon, ainsi que toutes les femmes-de-chambre, ont fait accroire à madame d'Orléans qu'elle avoit fait beaucoup d'honneur à mon fils en l'épousant. Elle n'a jamais eu de peine à croire tout

ce qu'on a voulu lui persuader qui flattoit son amour-propre.

Madame d'Orléans est persuadée que madame de Berry, sa fille, aime plus son père qu'elle; cela la fâche. Il est vrai que la fille n'a pas la plus forte inclination pour sa mère; madame de Berry remplit cependant tous ses devoirs; mais plus elles se témoignent d'amitié, plus elles se brouillent.

Madame d'Orléans n'aime que ses parens du côté de sa mère; et il n'est pas possible de lui faire concevoir qu'il eût été plus honorable pour elle de se ranger du parti de son fils, plutôt que de tenir à celui de ses frères : elle soutient que cela ne regarde nullement son fils, et impute tout à son neveu, M. le duc, qui haïssoit, dit-elle, ses oncles, frères d'elle.

Il n'est malheureusement que trop vrai que madame d'Orléans n'est pas jalouse de la personne de mon fils, mais uniquement de la régence dévolue à mon fils. Elle craint toujours que son mari ne soit gouverné par un autre que par elle.

Madame de Storce est fille de madame de Thiange, qui étoit la sœur de madame de Montespan; de façon que madame de Storce est cousine germaine de madame d'Orléans.

La maison de madame d'Orléans est très-bien réglée. Mon fils l'en a toujours laissée la maîtresse absolue.

Madame de Berry avoit prié son père de venir coucher chez elle à la Muette, pour voir danser et manger les vendangeurs le lendemain matin. Ma belle-fille écrivit à madame de Berry, en lui demandant comment la dévotion des carmélites seroit édifiée de voir que son père couchât une nuit dans sa maison. Madame de Berry répondit à sa mère qu'elle n'avoit jamais ouï dire qu'il fût contre la dévotion qu'un père couchât dans la maison de sa fille, qu'elle ignoroit qu'il y eût en cela aucun scandale. L'on peut croire combien cette lettre de la mère plut à mon fils et à sa fille: il est évident qu'elle n'avoit été écrite que dans la maligne intention de les brouiller. J'arrivai justement à la Muette au moment où ils venoient de recevoir la belle missive. Mon fils n'osoit s'en plaindre à moi;

car dès qu'il se plaint de sa femme, je ne manque pas de lui dire : « George Dandin tu l'as voulu. » Il prit donc le parti de rire et de se taire. Je ne dis rien non plus, quand on me la lut, de peur d'aigrir mon fils ; c'est un feu qu'il ne faut point attiser : il ne brûle que trop de lui-même. Je ne proférai que ce peu de mots : « elle avoit sa « migraine en écrivant ceci. »

Ma belle-fille aime très-peu ses enfans ; ils s'aperçoivent fort bien qu'ils ne sont point aimés, et préfèrent d'être avec moi ; cela fâche la mère, et lui fait lâcher des sarcasmes contre ses enfans, ce qui les rend toujours plus timides et moins confians à son égard.

L'ambition lui rend l'humeur acariâtre. Elle ne pardonnera jamais à mademoiselle de Valois, ni à la religieuse de Chelles, de n'avoir pas voulu épouser son neveu aux longues lèvres. Sa haine est implacable : elle ne pardonne pas.

Je lui passerois volontiers tout, si elle pouvoit en agir avec moi d'une manière plus franche, et user de moins de dissimulation. Suis-je présente ? elle me comble de témoignages d'amitié, m'accable de caresses. Dans mon absence, elle

fait tout au monde pour animer madame de Berry contre moi, en lui disant que je ne l'aime plus tant depuis que je vois sa sœur chez moi.

C'est par amour pour ses aises que ma belle-fille ne veut pas manger avec moi. Elle ne pourroit avoir qu'un tabouret ; il lui faut un lit, ou du moins une chaise longue.

Je ne sais si mon fils aime sa femme ; mais il est certain qu'elle fait de lui ce qu'elle veut. Elle est fort aimée de ses femmes-de-chambre et du peuple ; d'ailleurs personne ne s'attache beaucoup à elle ; elle est trop inconstante en amitié.

Elle concilie avec sa dévotion plusieurs habitudes qui ne s'accordent guère avec la piété. L'amour-propre lui fait illusion ; je tremble que cela ne prenne une mauvaise fin. Pour avoir la paix, je fais semblant de ne m'apercevoir de rien.

Ma bru se couche de bonne heure, parce qu'elle ne peut être assez long-temps au lit. Elle ne lit point, ses femmes-de-chambre lisent. Quand elle a ses migraines, on l'endort en lisant.

Dans tout ce que fait madame d'Orléans, on voit plus de zèle pour ses frères que pour ses enfans. Il est naturel qu'une femme ambitieuse à qui ce frère aîné a mis dans la tête qu'elle devroit être régente, ne puisse aimer que lui.

Ce printemps dernier il a couru le bruit que ses frères et belles-sœurs disoient qu'elle avoit pris du contre-poison, à l'insçu de mon fils et à mon insçu, que sans cette précaution elle seroit morte; tous ces propos sont la raison pour laquelle je n'aime pas à me mêler de ce qui regarde ma bru. J'ai cependant eu le soulagement, la consolation d'en parler, de m'en expliquer à cœur ouvert avec madame du Maine. Je lui dis: « Ma « nièce, car je la nomme ainsi, je vous prie de « me dire qui vous a dit que madame d'Orléans « avoit pris du contre-poison à notre insçu? c'est « de la plus grande fausseté; et vous pouvez le « dire de ma part à ceux qui vous l'ont dit. » Elle me répondit; en rougissant jusqu'au blanc des yeux: « il n'est pas vrai que j'en aie parlé. » Je lui répliquai: « j'en suis bien aise, ma nièce; « car ce seroit bien infâme de tenir de tels pro- « pos; et vous ne devez pas souffrir qu'on vous « donne de tels paquets, qui vous feroient le « plus grand tort du monde. »

Elle va très-souvent au salut aux quinze-vingts, et les femmes-de-chambre redisent à qui veut l'entendre qu'elle est une sainte, et qu'elle se désole de ce que son mari a des maîtresses; cela excite le peuple contre mon fils. (*On conçoit que rien n'étoit moins nécessaire que ce que madame appelle l'artifice de sa belle-fille, pour apprendre au peuple que le régent avoit des maîtresses. La plupart de ses réflexions sur madame d'Orléans respirent une partialité manifeste.*)

Je ne comprends pas comment madame d'Orléans a pu se laisser persuader par son frère que, s'il régnoit, elle régneroit avec lui; elle connoît pourtant bien le caractère impérieux de sa belle-sœur, qui sûrement ne lui permettroit pas de régner avec eux en compagnie.

J'ai été la cause innocente d'une brouillerie entre les religieuses de Chelles et sa mère, madame d'Orléans. Dans les premiers temps de l'arrêt du duc du Maine, je reçus une lettre de ma fille, et vis sur l'adresse : à madame d'Orléans. N'étant point accoutumée à voir donner ce nom à la religieuse, ce qui ne se fait que depuis peu, j'envoyai cette lettre à la femme de mon fils. Elle

l'ouvrit et trouva que c'étoit une réponse que ma fille faisoit à la sienne qui lui avoit écrit son sentiment au sujet de l'histoire du duc du Maine, et qui avoit plaint son père non-seulement des chagrins que lui donnoit le duc du Maine, mais encore de ce qu'il avoit un tel beau-frère, et d'avoir été obligé de faire un tel mariage. Vous pouvez imaginer quelle fut la colère de ma bru. Je fus au désespoir de mon étourderie; mais la sienne étoit-elle moindre? Pourquoi ne pas lire l'adresse de cette lettre avant de l'ouvrir?

Tous les mauvais procédés de ma belle-fille ne m'empêcheront pas de remplir exactement la promesse que j'ai faite à notre cher et feu roi. Ce bon roi lui a dit dans le même temps, c'est-à-dire au moment d'expirer, les choses les plus touchantes, pour la porter à changer son humeur; mais comme dit le proverbe: « on a beau prêcher à qui n'a cœur de bien faire. »

Ma bru se croit la première personne du monde, et croit avoir beaucoup plus d'esprit que son mari, ce en quoi elle se trompe étrangement. Elle est d'une habileté supérieure pour toutes les affaires domestiques et de femmes-de-chambre :

aussi préfère-t-elle la compagnie de ses femmes à celle des gens comme il faut. Il se passe quelquefois huit jours sans qu'elle voye aucune de ses dames, qui toutes n'osent se présenter chez elle que lorsqu'elles y sont appelées. Elle n'a point été élevée d'une manière convenable à la dignité d'une grande princesse. Le feu roi a tardé très-long-temps à faire légitimer cette fille-ci, ainsi que son frère cadet : j'ignore quelle raison il en avoit; mais lorsqu'ils vinrent à la cour, ils parloient le langage du peuple.

Pendant le premier mois de son mariage avec mon fils, feu monsieur, mon époux, la chérissoit beaucoup; mais lorsqu'il vit qu'elle regardoit trop favorablement le chevalier de R —, il se mit à la haïr comme le diable; et si je n'avois travaillé jour et nuit à le calmer en lui représentant qu'un éclat inutile ne lui procureroit que l'inimitié du roi son frère et le déshonneur de son fils, je ne sais à quelles extrémités il se seroit porté. Je lui dis qu'on pouvoit bien m'en croire sur ce chapitre, puisque personne n'avoit été plus contraire à ce mariage que moi; qu'une démarche publique avéreroit un mal qui est encore douteux. J'eus le bonheur de réussir à l'apaiser, de le retenir par

ces raisons ; mais il n'en a pas moins conservé jusqu'à sa mort la plus forte haine contre la femme de son fils.

Si j'avois pu de mon sang racheter le mariage de mon fils, je l'aurois fait ; mais ne le pouvant pas, et la chose étant faite, je me suis appliquée à maintenir l'union et la paix.

Madame d'Orléans a eu une vive dispute avec sa fille, la nouvelle abbesse de Chelles, nommée abbesse par mon fils à l'insçu de ma bru. Celle-ci a reproché durement à sa fille le mystère qu'elle lui en avoit fait et d'avoir tramé secrètement cette promotion avec son père. La fille lui a répondu très-respectueusement qu'elle avoit suivi les ordres de son père, qui lui avoit défendu de lui en parler, sachant bien qu'elle s'y opposeroit, ayant la plus grande amitié pour l'abbesse qui venoit d'être déplacée. Ma bru s'est mise à pleurer amèrement, en disant qu'elle étoit la plus malheureuse des épouses et la plus malheureuse des mères ; que son mari étoit l'homme le plus injuste, qu'il ne lui donnoit que des chagrins ; qu'il retenoit en prison son frère, le duc du Maine, qui cependant étoit un saint ; mais que Dieu en puniroit son mari. La jeune abbesse

l'a suppliée de la dispenser d'en entendre davantage, et lui a observé que son respect pour elle l'empêcheroit toujours de dire son sentiment à ce sujet. Ces dernières paroles l'ont mise dans une fureur inconcevable. On voit par-là qu'elle nous hait tous et qu'elle n'aime que son frère le boiteux. (*M. le duc du Maine.*)

Elle aime son fils, mais en général ses enfans lui sont moins chers que ses frères, et que tout ce qui est de la famille des Mortemar.

Mon fils fait tout au monde pour elle ; il a augmenté son revenu annuel de cent soixante mille livres, et lui en fait payer les arrérages depuis l'année 1716 ; de sorte qu'elle reçoit en tout quatre cent quatre-vingt mille livres. Je ne lui envie point cet argent ; je suis seulement fâchée qu'on paye ainsi une constante opposition aux intérêts d'un mari : mais je me tais.

Madame d'Orléans croit que, dans le monde entier, il n'y a jamais eu rien de si parfait que sa mère, madame de Montespan. Je ne puis concilier cette idée avec l'orgueil de ma belle-fille ; elle sait pourtant bien que la Montespan n'étoit pas reine ; elle a fort bien connu la feue

reine, qui la nommoit toujours : « ma fille, », la caressoit, la traitoit beaucoup mieux que ses autres sœurs, je ne sais pourquoi, car les autres étoient pour le moins aussi aimables.

Elle a souvent des maladies de commande; personne n'entend mieux qu'elle à faire la malade : nous l'en plaisantons mon fils et moi.

Son goût pour les bijoux est excessif, incroyable. Elle a pleuré, une fois, pendant vingt-quatre heures, de ce que mon fils avoit donné de superbes pendans d'oreilles à madame de Berry.

Mademoiselle d'Orléans, Louise-Adélaïde de Chartres.

La seconde fille de madame d'Orléans est très-bien faite, et n'est pas mal de visage. Elle a de belles mains, un beau teint : sa blancheur et ses couleurs sont éclatantes et naturelles.

Elle a toujours intention de se faire religieuse. Il me semble cependant que le monde lui conviendroit mieux. Je fais tout mon possible pour lui en ôter le dessein ; mais elle a toujours cette folie en tête. (*On n'a pas voulu substituer un autre mot au mot* folie ; *ce qu'il a d'impropre ici pouvant tenir au caractère ou à la manière de voir de la personne qui écrivoit à ses amis.*)

Mademoiselle de Chartres a de beaux yeux, de belles dents, une belle taille. Un prince d'Anhalt, qui est à présent ici, est extrêmement amoureux d'elle ; mais il n'y a pas de risque qu'il s'en fasse aimer.

Elle danse bien et chante encore mieux ; elle

a une belle voix et sait parfaitement la musique. Tous ses goûts sont portés vers ce que les garçons aiment de préférence : rien ne lui plaît tant que les chiens, les chevaux ; d'aller à cheval, de tirer au vol ; tout ce qui amuse les femmes l'ennuie. Elle n'a peur de rien, ne se soucie pas du tout de sa figure ; et elle veut se faire religieuse ! cela est-il bien croyable ? Ce n'est point par jalousie de sa sœur qu'elle a conçu cette résolution, mais pour se soustraire aux persécutions de sa mère ; car mademoiselle de Chartres et sa sœur aînée ne peuvent pas du tout flatter la favorite de leur mère, et n'aiment pas les frères de de celle-ci, ce qui est le plus grand crime de ses enfans auprès d'elle.

Mon fils a été hier à Chelles et y a fait venir le cardinal de Noailles, pour faire une dernière tentative sur l'esprit de sa fille, et tâcher de la dissuader de sa funeste résolution pour le couvent.

J'ai le cœur bien gros aujourd'hui ; je suis au désespoir en songeant que c'est le jour qui nous enlève la pauvre mademoiselle de Chartre ; elle va prononcer ses vœux. J'ai fait tout au monde pour la détourner de ce parti violent ;

mais toutes mes représentations ont malheureusement été inutiles. Comme elles prennent au couvent des noms de saintes au moment de leur profession, elle prend aujourd'hui le nom de sœur Batilde.

Personne n'a eu envie de pleurer, de se désoler devant tout le monde, comme nous l'aurions fait mon fils et moi, si nous avions assisté à cette triste cérémonie. Madame sa mère est la seule qui ait souhaité qu'elle fût religieuse : j'ignore ses raisons. Elle et sa fille de Valois ont assisté seules à ce terrible sacrifice.

Madame d'Orléans vit un peu mieux avec sa fille l'abbesse. Sa haine pour elle venoit de ce qu'on avoit fait sortir de ce couvent la sœur de V**, pour donner cette place à mademoiselle de Chartres, attendu que V** est dans les intérêts du duc du Maine. Je ne vois pourtant pas que ce soit contre les règles, d'autant moins que l'abbesse exclue n'est point à plaindre, puisque mon fils lui assure douze mille livres de rente et la première abbaye qui vaquera. Mais madame d'Orléans ne peut souffrir que la sœur de V** ait été obligée de céder la place à sa fille. Pour moi je trouve ceci très-fort dans

l'ordre. La pauvre abbesse dit que sa mère ne la voit que pour la gronder.

Notre abbesse de Chelles n'envie point le mariage de sa sœur; elle se trouve infiniment plus heureuse, et à cet égard elle n'a pas tort.

Jamais je n'avois vu cette abbesse plus gaie que le jour où elle prit cette résolution, et la déclara à sa famille. Elle avoit été se promener à cheval avec sa sœur, et ne s'étoit de long-temps aussi bien divertie, du moins en apparence. A huit heures du soir, elle vint chez moi avec sa mère, et nous jouâmes jusqu'au souper. Après le souper, je proposai de jouer encore; mais madame d'Orléans me pria de passer dans mon cabinet et mademoiselle de Chartres nous y suivit. Là cette jeune personne tombant à nos pieds, nous conjura de lui permettre d'aller à Chelles y faire ses dévotions. Je lui dis : « ma fille, on peut faire partout ses dévotions; l'endroit est parfaitement indifférent; la préparation de l'ame est l'essentiel ». Elle se tint toujours à genoux, et réitéra ses instances. Je dis à sa mère : « décidez; voulez-vous que votre fille aille à Chelles, ou non » ? Madame d'Orléans me répondit : « on ne peut l'empêcher

d'aller faire ses dévotions ». La jeune personne y alla donc le lendemain à sept heures du matin, et elle renvoya le carrosse tout de suite avec une lettre adressée à son père, à sa mère et à moi, où elle prenoit congé de nous, en nous déclarant qu'elle ne sortiroit plus de ce couvent. Madame d'Orléans, sa mère, qui aime beaucoup les couvens, n'en fut point affligée; selon elle, le plus grand bonheur est d'être religieuse; pour moi, je trouve que c'est le plus grand de tous les malheurs.

Je n'aurois jamais cru que cette jeune personne pût prendre une pareille résolution; ses inclinations n'étoient pas du tout celles qui sympathisent avec la vie claustrale; elle aimoit la musique, le spectacle et la danse.

Elle s'est faite bénédictine. Elle s'amuse toute la journée avec de la poudre; elle fait des fusées, des feux d'artifice; elle a une paire de pistolets avec lesquels elle tire au blanc tant qu'elle peut.

Madame la duchesse, Louise-Françoise, femme de Louis III, duc de Bourbon.

MADAME la duchesse a beaucoup d'esprit; mais elle tourne tout le monde en ridicule. Il est vrai qu'elle s'y prend d'une manière si agréable, qu'elle donne à ses portraits une tournure si plaisante, qu'il est impossible de s'empêcher d'en rire, quelque grave qu'on soit. Elle est de très-bonne compagnie, et possède au suprême degré le don de plaire quand elle veut. Jamais elle n'a d'humeur, et si elle mettoit plus de sincérité dans son commerce, il n'y auroit personne de plus aimable que madame la duchesse.

Madame la duchesse peut boire beaucoup sans perdre la tête. Ses filles veulent l'imiter; mais elles n'ont pas la tête assez forte. Elles sont en général un peu moins maîtresses d'elles-mêmes que leur mère. (*L'usage de boire beaucoup de vin régnoit alors parmi les dames de la première qualité et les mieux élevées*).

Il n'est pas possible de danser avec plus de grace que madame la duchesse et ses demoiselles.

Actuellement dans cette maison, il faut montrer de la méchanceté, si l'on veut passer pour avoir de l'esprit.

Les trois sœurs, madame la duchesse, madame la princesse de Conti et madame d'Orléans, ne se ressemblent pas du tout; on ne devineroit jamais qu'elles sont sœurs à les voir ensemble. Elles n'ont aussi aucune amitié l'une pour l'autre, et ne se voient qu'en grande cérémonie.

Madame la duchesse a trois filles qui sont les plus belles personnes du monde. L'une, qu'on nomme mademoiselle de Clermont, est d'une beauté extraordinaire; mais je lui préfère sa sœur, la princesse de Conti, qui a plus d'agrémens. Madame la duchesse leur mère n'est pas aussi belle que ses filles; mais elle a plus de graces, plus de je ne sais quoi qui plaît : on n'a jamais vu des yeux plus spirituels. Si l'on y voit tout l'esprit imaginable, il faut convenir aussi qu'il y est mêlé d'un peu

de méchanceté. Je lui dis souvent qu'elle ressemble à une belle petite chatte, qui, en jouant et minaudant agréablement, fait sentir ses griffes. (*La comparaison n'étoit vraisemblablement pas plus juste dans le blâme que dans l'éloge, et ne peignoit pas mieux le caractère que les graces et les yeux.*)

L'électeur de Bavière, pendant son séjour ici, étoit toujours chez madame la duchesse; il n'a vu qu'elle et sa fille; il n'a pas vu son neveu, ni sa nièce. Pour moi, il me fuyoit comme la peste, et ne me parloit jamais que M. de Torcy ne fût présent.

Je ne conçois pas comment fait madame la duchesse; mais au lieu d'être moins bien parce qu'elle boite, rien ne lui sied si bien, cela lui donne un agrément de plus. Personne n'a des graces et un port de tête comme elle.

Madame la duchesse la jeune.

Madame la duchesse la jeune, est cause que M. le duc n'a pas épousé une de mes petites-filles; elle fit semblant de vouloir faire seule ce mariage; elle empêcha madame de Berry d'en parler, de s'en mêler, et ne travailla ensuite que pour elle-même.

Monsieur le duc et sa femme vivent fort bien ensemble, quoi qu'il n'en soit pas amoureux du tout : ils vivent chacun de son côté, et n'ont aucune jalousie l'un de l'autre.

Elle est morte hier au soir, 21 mars 1720.

Monsieur le duc aura un cruel rabat-joie de la mort de sa femme; car elle a tout légué à sa sœur mademoiselle de la Roche-sur-Yonne; et selon la coutume de Paris, les biens du mari et de la femme sont en communauté, de sorte qu'il faut que M. le duc donne la moitié de tout ce qu'il a gagné du temps de la banque.

J'ai connu deux bonnes qualités à madame

la duchesse la jeune ; l'une étoit le respect et l'amitié qu'elle avoit pour madame la princesse sa grande-mère, et l'autre étoit son esprit, cette éloquence qui lui servoit toujours si admirablement bien pour colorer ses défauts. Quant à son mari, elle ne l'a jamais ni aimé ni haï ; ils vivoient ensemble moins comme mari et femme que comme frère et sœur. Dieu veuille avoir son ame ; il est certain qu'elle étoit dissimulée, et que sa manière de vivre n'a pas peu contribué à abréger ses jours.

Après la mort de la jeune duchesse, madame sa mère a écrit à un gentilhomme nommé M. du Challar, qui étoit l'amant de la défunte, de venir la trouver au plutôt, qu'étant tout ce qui lui restoit de sa fille, il pouvoit se reposer sur elle du soin de sa fortune.

Monsieur le duc, Louis III de Bourbon.

Monsieur le duc est très-poli, et sait bien vivre. Quoique son génie ne soit pas d'une vaste étendue, et qu'il ne soit pas extrêmement instruit, il a l'ame noble; et s'il est vrai qu'en l'examinant de fort près, on pourroit lui trouver quelques petits défauts, il n'en est pas moins certain qu'il a aussi d'excellentes qualités qui lui ont fait beaucoup d'amis.

Il a des qualités solides; il est noble en tout ce qu'il fait. Il est un peu défiguré, depuis que M. le duc de Berry lui a crevé un œil. (*On ne raconte point ici comment arriva ce malheureux accident.*)

Monsieur le duc est incapable de se mêler des affaires, 1°. parce qu'il n'est pas assez instruit; 2°. parce qu'il n'aime point l'application; 3°. parce qu'il n'a pas de patience: l'instruction, l'application et la patience, sont cependant trois qualités essentielles pour bien traiter les grandes affaires.

Quoique M. le duc et M. le prince de Conti soient doublement beaux-frères, ils ne s'en aiment pas davantage : ils ne peuvent se souffrir l'un l'autre.

Ses yeux sont tous les deux si rouges, qu'on ne distingue plus lequel est le crevé. — Il étoit au désespoir du congé que lui donna sa maîtresse ; il a passé plus de six mois, sans pouvoir prendre son parti ; il avoit l'air d'un mort. — Enfin madame de P** le consoloit. — L'infidélité de celle-ci le fera périr de chagrin.

Monsieur le duc étoit grand ami de Law, et par cette raison il a été fort maltraité du peuple qui l'injurioit chaque fois qu'il passoit. Le peuple en a fait autant au frère de monsieur le duc, au jeune comte de Clermont. Un jour qu'il passoit le pont Royal, la populace lui cria : « va, chien, tu ne vaudras pas mieux que tes frères. » Son gouverneur sortit du carosse pour haranguer les criards, mais ils s'armèrent de pierres, et le gouverneur fut obligé de se réfugier bien vîte dans le carosse.

Mademoiselle de Valois, Charlotte-Aglaé, femme du prince de Modène.

Mademoiselle de Valois est très-mal avec madame d'Orléans, sa mère, qui vouloit à toute force lui faire épouser le fils aîné du duc du Maine, le prince de Dombes. Madame d'Orléans reproche tous les jours à sa fille de n'avoir point voulu de son neveu, et prétend que si elle l'avoit épousé, elle auroit détourné les malheurs qui sont arrivés à son frère le duc du Maine. Ne pouvant plus souffrir cette jeune personne devant ses yeux, sa mère m'a priée de vouloir bien la prendre chez moi pour quelque temps.

Ma belle-fille seroit la personne la plus paresseuse du monde, si mademoiselle de Valois n'existoit pas; celle-ci l'est bien davantage; ce qui me paroît dégoûtant à son âge.

Si Mademoiselle de Valois ne se soucioit pas de plaire, je ne serois plus étonnée de son indolence. Elle se néglige beaucoup et marche

très-mal ; elle aime cependant qu'on lui dise qu'elle est belle, et elle a un goût excessif pour la parure. Je lui répète souvent qu'à mon avis, la principale parure est d'avoir bonne mine et bonne grace.

Elle ressemble extrêmement à la famille des Mortemar, surtout à la duchesse de Storce (*ou de Lastorce*) sœur de madame de Montespan sa grand'mère : on jureroit qu'elle est fille de cette duchesse. Elle a dans les yeux toute la finesse des Mortemar et tout l'esprit.

Mademoiselle de Valois est belle, mais sans agrément ; elle n'a pas l'air jeune non plus. Elle est brune, a de très-beaux yeux, mais le nez un peu trop grand.

Mon fils vient d'accorder sa fille, mademoiselle de Valois, au prince de Modène, ce qui me fait un très-grand plaisir. Après le retour du courier, elle vint hier chez moi avec sa mère ; elle étoit fort triste, et avoit les yeux rouges et gros comme le poing.

Notre duchesse de Hanovre m'écrit que le prince de Modène est extrêmement amoureux

du portrait de mademoiselle de Valois. Je la trouve plus belle qu'agréable. Elle a de très-beaux yeux, une belle peau, une belle bouche; elle est grande et bien faite; mais elle marche mal, et se néglige au point de n'avoir bonne grace en rien de ce qu'elle fait. Il est à souhaiter, malgré cela, que l'intérieur soit aussi beau que l'extérieur: elle tient tout de sa mère et rien de son père.

Notre promise fait, comme on dit, contre fortune bon cœur, ou bonne mine à mauvais jeu; et quoique sa bouche s'exprime gaiement, ses yeux sont toujours gros et rouges; on voit bien qu'elle passe les nuits à pleurer.

Le grand-prieur, qui est aussi général des galères, doit conduire sa sœur en Italie; les galères sont superbement meublées.

Madame la grande-duchesse dit qu'elle ne veut pas voir mademoiselle de Valois, qu'elle sait ce que c'est que l'Italie, et combien il sera difficile à cette jeune princesse de s'y accoutumer. Elle craint bien que mademoiselle de Valois ne revienne fort vîte, et qu'alors on ne dise: « Voilà le second tome de la grande-duchesse.

— Je tremble, ajoute-t-elle plaisamment, que toutes les sottises que fera ma nièce vis-à-vis de son beau-père, ne fassent dire à tout le monde : Ah voilà les instructions que lui a données sa tante la grande-duchesse. » D'après ces raisonnemens, elle ne veut pas du tout lui parler.

Le présent du duc de Modène est arrivé; il ne consiste pas en beaucoup de pièces ; c'est un très-grand et précieux joyau à porter sur le sein, entouré de très-beaux brillans. Le portrait du prince est sous la plaque du milieu, et ce portrait est fort mal fait. On le donnera à la future lorsque les fiançailles se feront chez le roi, où l'on signera le contrat de mariage.

Dimanche prochain, 11 février 1721, les fiançailles se feront chez le roi, et on signera le contrat. Le mariage se fera lundi, et jeudi la princesse partira.

Je n'ai vu de ma vie une si triste épousée. Depuis trois jours elle n'a ni mangé ni dormi, et ses larmes ne tarissent pas.

J'ai été un prophète de malheur, et n'ai mal-

heusement dit que trop vrai. Lorsque la princesse de Modène m'annonça qu'elle vouloit aller à Chelles prendre congé de sa sœur, je lui conseillai de ne pas le faire; je lui dis qu'il y avoit trop peu de temps que la petite vérole avoit été dans le couvent; que l'abbesse elle-même avoit eu la rougeole, que ces maladies se gagnoient trop facilement. Elle me répondit: « c'est ce que je cherche. » Je lui dis : prenez-y garde; cela se trouve plutôt que quelque chose de bon, et souvent la vie en dépend. » Malgré tout ce que je pus lui dire, elle y alla samedi dernier, et passa toute la journée avec sa sœur l'abbesse; dimanche elle se trouva mal, et elle avoit déjà des taches de rougeur. Ce qui la console dans sa maladie, c'est que son voyage en est retardé.

Le 12 mars 1721 (*aujourd'hui*), mon fils m'a amené sa fille pour qu'elle me dît adieu. Elle n'étoit pas en état d'articuler un seul mot tant elle pleuroit; elle n'a pu que prendre mes mains, les baiser et les serrer dans les siennes. Elle joignoit les siennes comme une personne au désespoir. Mon fils l'a ramenée de force, et avec beaucoup d'émotion de sa part : il se faisoit violence autant qu'à elle.

La princesse de Modène auroit été bien aise d'épouser ou M. le duc, ou le comte de Charolois, pour pouvoir rester dans sa patrie.

La grande-duchesse a beaucoup exhorté sa nièce à ne pas suivre son exemple, et à tâcher de bien vivre avec son beau-père et avec son époux.

Mon fils lui a donné (*à madame la princesse de Modène*) de très-beaux bijoux. Le présent que le roi lui a fait est magnifique; c'est un collier de quatorze gros brillans, et chacun de ces brillans est séparé de l'autre par une perle de la plus belle eau.

Le prince de Modène n'arrivera qu'*incognito* à Gênes, ayant déclaré à la république que tous les honneurs devoient être pour la princesse, comme princesse du sang et non comme princesse de Modène.

Tout va encore bien à Modène; mais il n'est plus permis au joli beau-frère de faire de petits soupers avec sa belle-sœur. Son mari est très-amoureux d'elle. Elle lui a cependant déclaré

qu'il ne falloit pas qu'un mari fût amoureux de sa femme, que cela donnoit un ridicule en France; cela n'a pas plû extrêmement, comme on peut l'imaginer.

Madame la grande-duchesse dit : « du temps de la régence de la reine-mère, lorsqu'on mena monsieur le prince et son frère monsieur le prince de Conti à la bastille, on leur demanda quel livre ils desiroient pour s'amuser ; le prince de Conti demanda l'imitation de Jésus-Christ ; M. le prince dit qu'il vouloit l'imitation de M. le duc de Beaufort (ce duc étoit sorti de la bastille): je crois, ajouta-t-elle en riant, que la princesse de Modène demanderoit volontiers l'imitation de la grande-duchesse. »

Le duc de Modène a un singulier engouement pour ce Salvatico qui a été envoyé ici. Le fils aîné du duc et sa femme voudroient qu'il se défît de Salvatico. Cet homme, qui sûrement a la tête dérangée, a fait en chemin une déclaration en forme à la princesse, en la menaçant qu'il la rendroit malheureuse si elle n'écoutoit son amour. Il commença sa déclaration par ces mots : « ah !

ah! ah! madame! ah! ah! ah! madame! » La princesse lui dit : « que voulez-vous dire avec tous vos ah! ah! — Ah! reprit-il, que le prince de Modène m'a d'obligations, et que je vais le rendre heureux! » Il débuta fort joliment, il vouloit à toute force entrer à toutes les heures dans la chambre de la princesse, et il étoit jaloux d'elle comme un tigre. La princesse s'en est plainte à son mari, qui l'a dit à son père, en le priant de renvoyer ce soupirant; le père refuse de le faire, et veut au contraire que Salvatico soit majordôme. Pour moi je trouve que c'est un bonheur que Salvatico soit tombé amoureux de la princesse de Modène; car si quelque méchante langue lui a débité ici contre elle de ces petites histoires que la malignité n'épargne guère aux belles et jeunes princesses, et s'il prend à cet homme fantaisie de les débiter, on les mettra sur le compte de son dépit amoureux et de sa jalousie.

La princesse de Modène ne fait, tant que la journée dure, que passer et repasser d'une chambre à l'autre, en s'écriant, « ah! que je m'ennuie, que je m'ennuie ici! » Elle vit pourtant un peu mieux avec son mari que dans le commencement.

Salvatico a certainement le cerveau dérangé. Il disoit déjà ici : « oui, j'aime tant ma princesse, qu'il n'y a rien qui vienne d'elle que je ne pusse manger. » Il est actuellement le favori déclaré du duc. C'est bien comme dit le proverbe.

M. François-Louis prince de Conti.

Le prince de Conti, le dernier mort, avoit beaucoup d'esprit, étoit plein de courage et très-aimable ; il s'attachoit tout le monde par ses manières. Il n'avoit que deux défauts, celui de donner un peu trop dans une politique dissimulée, et celui de se livrer à quelques goûts déréglés qui ont d'autant plus promptement abrégé sa vie qu'il étoit d'une foible constitution. Il devoit être fait roi de Pologne.

Madame la grande princesse de Conti, fille de madame de la Vallière.

Elle est dans la plus profonde dévotion. Elle sait très-bien vivre, et est fort aimable. Le feu roi l'aimoit plus que toutes ses autres filles naturelles : c'étoit sa grande favorite.

Monsieur le duc, Louis III.

Je me souviens que feu M. le duc étoit excessivement bossu. Il dit un jour à feu Monsieur, mon époux : « Monsieur, on m'a pris pour vous hier au bal masqué ». Monsieur, très-mortifié de cette méprise, lui répondit : « Je mets cela au pied du crucifix ».

Madame la princesse Palatine, Marie-Thérèse, femme de François-Louis, prince de Conti.

Il est inconcevable combien cette princesse a souffert de la jalousie de son mari, quoiqu'elle n'y donnât pas le moindre sujet. Quand elle croyoit passer la nuit à Versailles, et qu'elle avoit tout préparé en conséquence, il la menoit à Paris ou à Chantilly; et quand elle croyoit coucher à Paris ou à Chantilly, il falloit qu'elle retournât à Versailles. Voilà comme elle étoit continuellement tourmentée. Une ame damnée l'est-elle davantage? Eh bien! maintenant, elle m'impatiente fort souvent; au lieu de jouir de son repos, d'en sentir le prix, elle ne fait que pleurer son mari, et voudroit le ravoir au risque d'être tourmentée encore.

Madame la princesse, qui est née ici, qui a été élevée ici, n'a pas eu la même répugnance que moi à voir son fils épouser une fille naturelle.

Il est impossible d'être plus vertueuse que l'a toujours été cette princesse.

Elle a beaucoup de chagrin. La princesse de Conti, mère du prince de Conti, quoiqu'elle soit douée de grandes vertus, n'a pas un esprit tranquille ; elle veut absolument être en procès avec sa mère. Celle-ci a fait tout au monde pour avoir la paix, et n'a pu y parvenir.

Madame la princesse est très-petite et un peu de travers ; mais elle n'est pas bossue. Elle a de beaux yeux comme son père ; elle a toutes les vertus et la piété imaginables : on voit qu'il y a du bon sang allemand dans ses veines.

Jeudi dernier, la princesse de Conti a perdu son procès contre sa mère. J'en suis fort aise ; car je crois qu'il étoit injuste, et l'effet de mauvais conseils. L'avocat de la princesse de Conti avoit accusé madame la princesse, la mère, de mensonge et de faux ; l'avocat de madame la princesse a répondu : « La sincérité de madame la princesse et celle de madame la princesse de Conti sa fille, sont connues, tout le monde peut en juger ». Cela fit rire tout le palais. *(C'est ainsi que quelques avocats affirment ou*

nient, louent ou blâment, injurient ou justifient, sans que leurs parties s'en mêlent; en donnant des paroles vagues pour des preuves, sans réfléchir si l'une de leurs affirmations ne détruit pas l'autre, et en concluant ce qu'ils veulent de longs raisonnemens vides dont on n'a que faire).

M. Louis-Armand, prince de Conti, et madame Louise-Elisabeth la jeune, princesse de Conti, son épouse.

Il est presque toujours distrait, et lorsqu'on y pense le moins, il tombe sur sa propre canne. On y étoit si accoutumé du temps du feu roi, que, lorsqu'on entendoit tomber quelque chose, on disoit : « Ce n'est rien, c'est le prince qui tombe ». Sa femme ne l'aime pas; il n'en est pas moins amoureux d'elle, quoiqu'il n'aime point du tout les femmes.

Avant son mariage, toute son affection étoit pour sa mère, qui ne voit pas avec plaisir la tendresse qu'il a pour son épouse, et qui regrette de n'avoir plus autant de crédit sur l'esprit de son fils. Voilà pourquoi la mère veut s'en séparer, ne plus habiter la même maison. La mère voudroit enlever son petit-fils pour en faire l'éducation; la belle-fille n'y consent pas, et veut garder son enfant.

Madame sa mère fait bâtir une maison bien loin de la sienne. Quand ils sont mieux ensem-

ble, on renvoie les ouvriers; quand la bonne intelligence cesse entre eux, on double les ouvriers, on les fait travailler à force. De sorte qu'on peut juger, au plus ou moins d'activité des travaux de la bâtisse, comment cette princesse est avec son fils.

Madame la princesse de Conti la jeune, est très-aimable, et fait à la beauté le tort de prouver que l'agrément et les graces la surpassent.

La jeune princesse m'a conté que M. son mari ayant une fluxion sur les yeux, madame sa mère, pour l'en guérir, avoit pris un lavement qui devoit soulager le mal de son fils par sympathie. Il ne fait que siffler et lire toute la journée; madame sa mère l'a conjuré de ne pas fatiguer sa poitrine de peur d'y attirer la fluxion. Depuis ce moment il est cloué dans la chambre de sa femme, et lui lit Ovide, en latin, dont elle n'entend pas un mot, et elle n'ose souffler pour ne pas l'interrompre.

Cette jeune princesse a le don de se faire aimer de toutes les personnes qu'elle voit. Elle n'a jamais d'humeur et a toujours des choses obligeantes à dire.

Son mari avoit toujours deux pistolets chargés dans son lit; elle s'est munie d'une épée, et d'un fusil chargé, et lui a déclaré qu'elle le recevroit avec ces armes s'il revenoit encore avec ses pistolets; il ne les a plus mis dans son lit.

Le prince de Conti est bien mal; il a une dyssenterie. On a voulu le transporter à Bayonne, mais il a une fièvre si terrible qu'on n'a pu lui faire entreprendre ce voyage; on a été obligé de le laisser à l'armée.

Enfin M. le prince de Conti est venu me voir, apparemment que ce jour-là il n'y avoit pas tant à faire dans la rue Quincampoix; car lui et son cousin, M. le duc, n'en sortent presque plus.

M. le prince de Conti a fort bien pris dernièrement une plaisanterie dont un homme de moins d'esprit se seroit fâché. Au dernier bal, un masque ayant une bosse postiche, vint se placer à côté de lui; le prince lui demanda, en badinant; « qui êtes-vous, masque ? — Je suis, répondit cet homme, le prince de Conti ». Son altesse, sans la plus légère humeur, ôta son masque, et lui dit: « voilà comme on se trompe; il y a plus de vingt ans que je croyois l'être ».

Madame Elisabeth-Charlotte, duchesse de Lorraine, fille de Philippe I d'Orléans, femme du duc Léopold-Jean-Charles de Lorraine.

QUAND on laisse prendre racine à la jalousie, il n'est plus possible de s'en délivrer; il faut prendre son parti de bonne heure. Ma fille souffre cruellement sans rien dire. Ma fille chérit tendrement son mari, et voit avec douleur comment il est dominé par Craon et par sa femme. Le duc de Lorraine sait fort bien que ma fille est instruite de l'amour qu'il a pour cette personne, et je crois qu'il est touché du bon procédé de son épouse, de ce qu'elle n'ignore rien, et ne le tourmente pas de sa jalousie, de ce que l'aimant, au-delà de toute expression, elle dévore ses peines avec tant de patience : un seul mot de sa part fait disparoître tous les chagrins de ma fille.

Je crois que madame de Craon a donné au duc une noix muscade pareille à celle que la Neidschen donna, dit-on, à l'électeur de Saxe. (*Cette noix muscade est supposée ici l'équi-*

valent de ce qu'on appeloit jadis un philtre amoureux, un charme pour se faire aimer). Le duc de Lorraine est tout de même; quand il ne voit point sa Neidschen il en sue d'angoisse, et pour que le mari soit toujours content, on fait tout ce qu'il veut.

Madame de Craon est gouvernante, et par conséquent elle a été du voyage que le duc et la duchesse ont fait ici. Le titre de gouvernante lui convient à merveille, s'il est vrai qu'elle gouverne tout avec son mari. Le voyage de Paris a coûté cent mille écus au duc de Lorraine.

On ne sauroit nier que la maîtresse du duc de Lorraine, madame de Craon, ne soit très-aimable. Ce n'est pas une beauté régulière; mais elle est remplie d'agrément; elle en a même plus que si sa beauté étoit plus parfaite. Elle a la plus belle taille du monde, une très-belle peau, de très-belles couleurs, et elle est très-blanche : ce qu'elle a d'enchanteur, c'est la bouche : ses dents sont admirables. On a de plus beaux yeux; mais son regard est si doux, si modeste, elle a, en général, un air si décent, qu'elle n'a qu'à se montrer pour plaire.

Elle traite le duc de Lorraine, comme si elle étoit duchesse de Lorraine, et que le duc fût M. de Craon. Elle est cependant très-respectueuse vis-à-vis de ma fille ; et si elle continuoit à être toujours comme cela, il n'y auroit rien à dire à cet égard. Il n'y a pas de miracle, au reste, qu'une telle personne soit aimée : elle en vaut bien la peine.

Excepté que M. le duc de Lorraine dîne chez moi tous les jours, il est tout-à-fait *incognito* ici, sous le nom de comte de Blamont.

Ma fille est laide, et plus qu'elle ne l'étoit ci-devant. Elle avoit autrefois la peau très-belle, il n'y paroît plus maintenant. Son nez est très-camard, ses yeux son devenus creux ; mais sa taille est assez bien conservée ; et comme elle a fort bien dansé autrefois, elle a le port noble, un port qui fait voir ce qu'elle est ; et j'en vois plusieurs ici, qui se piquent d'avoir grand air, et qui ne l'ont pas, à beaucoup près, autant qu'elle. Quoi qu'il en soit, je suis très-contente de ma fille : je l'aime infiniment mieux sans beauté et vertueuse, que

je ne l'aimerois, si elle étoit belle et coquette, comme d'autres.

Ma fille ne manque jamais de prendre congé de moi (*comme si elle alloit mourir*) chaque fois qu'elle approche du terme de sa grossesse; néanmoins elle s'en tire heureusement.

Je n'ai jamais vu personne de plus passionné que l'est M. le duc de Lorraine pour madame de Craon; et celle-ci voudroit que cet amour fût ignoré de tout le monde. Un jour le duc passant avec elle dans une salle remplie de peuple, le peuple se mit à dire tout haut : « tiens, tiens, « voilà le duc de Lorraine avec sa maîtresse. » Madame de Craon se mit à pleurer à chaudes larmes, et voulut que le duc s'en plaignît à mon fils (*M. le Régent*). Mon fils ne put s'empêcher de sourire de ses plaintes, et dit que c'étoient de ces choses que le roi lui-même n'avoit jamais pu empêcher; qu'il falloit les mépriser, et faire semblant de ne pas les entendre.

Madame de Craon a été fille d'honneur de ma fille; c'est alors que le duc a conçu cette passion pour elle; elle se nommoit alors ma-

demoiselle de Ligneville. M. de Craon étoit en disgrace dans ce temps-là. Il demanda mademoiselle de Ligneville en mariage; on la lui accorda, d'autant plus volontiers qu'il est riche, et que la demoiselle n'avoit pas de bien. Elle devint donc madame de Craon, et fut faite dame d'atour. Peu après, la vieille gouvernante mourut, et ma fille crut complaire à son mari en donnant cette place à madame de Craon.

L'incendie de Lunéville n'est point un effet du hasard; on sait qu'il y a eu des gens qui ont mis un baillon dans la bouche d'une femme qui vouloit crier au feu; et dans le tumulte, on a entendu distinctement quelqu'un qui disoit: « ce n'est pas moi qui ai mis le feu ». (*La suite de cet article attribue sans preuves, cet incendie à des personnes qui, très-probablement, n'en conçurent jamais le projet : exemple frappant et utile, de la fatale influence que les préventions haineuses acquièrent sur les jugemens des gens les plus respectables et les plus vertueux*).

Ma fille est extrêmement affligée. M. et ma-

dame de Craon font un voyage pour acheter une terre de huit cent mille livres. Pendant leur absence, M. le duc n'a garde de rester avec ma fille : il part sous prétexte de voir toutes les places fortes d'Alsace, et il ne reviendra que quand la femme et le mari seront de retour; c'est ce qui fend le cœur de ma pauvre fille.

La passion de ma fille pour son mari, surpasse toute idée qu'on pourroit en concevoir. Elle sait, à n'en pas douter, qu'il ne voit et n'entend plus que par madame et M. de Craon et leurs protégés, qu'il est entièrement à madame de Craon; mais son amour la rend aussi crédule qu'ils le desirent. Dans les momens où ma fille est au désespoir, le duc lui dit qu'il est prêt à renvoyer madame de Craon, qu'il n'a que de l'amitié pour cette dame, qu'il n'aime que ma fille; mais il lui observe qu'il seroit fâché qu'un éclat fît tort à madame de Craon; il ajoute cependant, que si ma fille l'exige, il n'est rien qu'il ne fasse pour la tranquilliser; alors ma fille sollicite elle-même la grace de madame de Craon; et le duc rit, sûrement, sous cape. A la place de ma fille, la fausseté m'irriteroit plus que tout le reste. Mais elle

croit si pieusement, si saintement tout ce que son mari lui dit, qu'elle se repose sur tant de bonne foi; et bien loin de troubler cette douce sécurité; je fais tout mon possible pour l'augmenter, en ajoutant encore à la confiance.

Ce que je trouve de plus singulier, c'est que M. le duc est presque autant attaché au mari qu'à la femme; cela est inconcevable; je ne sais si le mari le conçoit; mais ce que je sais bien, c'est qu'il ne perd pas son temps, et qu'il a déjà acheté pour un million et cent mille liv. de terres.

M. le duc du Maine (Louis-Auguste).

M. le duc du Maine croyoit épouser ma fille. Madame de Montespan, et madame de Maintenon l'entretenoient un jour de ce projet devant des marchands qu'ils avoient fait venir de Paris. Elles parloient librement, ne croyant pas que des gens de cette sorte fissent attention à ce qu'elles disoient; mais elles furent fort surprises quand, tout-à-coup, l'un d'eux prit la parole, et leur dit; « Mesdames, ne vous y jouez pas, ni vous, ni M. le duc du Maine ne serez en sûreté de votre vie, si vous faites ce mariage ». Cette apostrophe interrompit leur projet d'alliance. Madame de Maintenon courut bien vîte, et toute tremblante chez le roi, pour le prier de ne plus penser à ce mariage. (*Madame paroît donner trop de poids, dans sa correspondance, à beaucoup de petits contes populaires*).

Deux raisons portent mon fils à ne point user de rigueur à l'égard de monsieur le duc et de madame la duchesse du Maine; il craint les larmes et les emportemens de madame la du-

chesse ; et surtout il aime M. le comte de Toulouse, son autre beau-frère.

M. le duc du Maine sait très-bien qui étoit sa mère ; mais il n'a jamais eu d'affection que pour sa gouvernante, et n'a su aucunement mauvais gré à celle-ci d'avoir supplanté sa mère et de s'être mise à sa place.

Toute la cour craignoit bien plus qu'elle n'aimoit M. le duc du Maine, d'abord à cause de madame de Maintenon, et ensuite parce qu'il desservoit quelquefois ceux même qu'il avoit promis de protéger.

Madame de Maintenon, et, pour lui complaire, le père le Tellier, confesseur du roi, et feu le chancelier, M. Voisin, avoient tellement prévenu le roi en faveur de M. le duc du Maine, que sa majesté admiroit tout ce qu'il faisoit, et ne voyoit en lui que piété, vertu, sainteté.

M. le duc du Maine, dans sa prison, a poussé si loin sa dévotion, qu'il s'est presque laissé mourir de faim à force de jeûner pendant

la semaine-sainte : il en est tombé dangereusement malade.

Le duc du Maine a beaucoup d'esprit ; surtout il raconte fort agréablement : c'est en quoi son esprit se montre le plus.

Il a été élevé par madame de Maintenon, qui a toujours eu en vue de faire de son disciple sa principale défense, et de s'en servir même pour l'attaque, au cas de besoin. Elle lui a inspiré une dévotion particulière, qui le porte à se réjouir de tout le mal qu'il endure et qu'il s'attire, parce qu'il croit souffrir pour l'amour de Dieu et être un martyr. (*On retrouve ici cette prévention, cette partialité qu'entretenoient de puissans intérêts politiques ; et l'on ne sera pas surpris d'apprendre que la même lettre qui retrace ces dispositions d'une ame résignée et pieuse, les qualifie de* dévotion absurde. *Dès qu'une passion les préoccupe, les meilleurs esprits ont deux mesures, sans s'en douter.*)

Mon fils fut sollicité hier de permettre que

M. le duc du Maine se raccommodât avec madame son épouse ; mon fils répondit : « Ils auroient pu se raccommoder sans m'en parler ; car qu'ils se raccommodent ou non, je sais bien ce que j'en dois penser. »

Madame la duchesse du Maine (1), *Louise Bénédicte, fille de M. Henri-Jule, prince de Condé, fils du Grand-Condé* (2).

Madame du Maine n'est pas une beauté; mais elle a beaucoup d'esprit et de connoissances, ce qui attire chez elle les beaux-esprits et les savans.

Elle accueille et console tous les mécontens, et toutes les places et charges que M. le duc du Maine peut donner, font affluer le monde chez lui. Il dispose d'un grand nombre de places dans le régiment des Gardes-Suisses, dont il est général, dans l'artillerie dont il est grand-maître. Il nomme tous les officiers dans les carabiniers; il a de plus ses propres régimens. Le duc du Maine conserve encore toutes ses charges.

(1) Les lettres de madame la duchesse du Maine se trouvent dans la collection épistolaire des femmes illustres; 15 vol. Prix 36 liv. Chez Léopold Collin, libraire rue Gît-le-Cœur.

(2) On trouve chez le même libraire la vie du Grand-Condé, par Louis-Joseph de Bourbon, ci-devant prince de Condé: 1 vol. in-8. avec 2 portraits. Prix 5 fr.

Madame du Maine n'est pas plus grande qu'un enfant de dix ans, et elle n'est pas bien faite ; mais elle est d'une très-jolie figure. Elle est blonde, et a de beaux yeux. Elle a la bouche grande, et elle met beaucoup de rouge. Ses graces, tout ce que l'ensemble de sa personne offre d'agrément, la font préférer à une beauté régulière. (*Le lecteur s'attend ici aux inculpations vagues de méchanceté et de fausseté, que ces lettres prodiguent aux personnes dont les vues croisoient celles de la princesse qui écrit : il seroit superflu de les traduire.*)

M. l'abbé de Maulevrier et mademoiselle de Langeron, ont persuadé à madame la princesse que madame du Maine étoit à l'agonie et desiroit uniquement de revoir sa chère mère, et que, comme elle mourroit sans avoir rien sur la conscience, elle vouloit recevoir sa bénédiction maternelle. Madame la princesse est partie tout de suite en fondant en larmes, et lorsqu'elle est arrivée (*à Dijon,*) sa fille, madame du Maine, est venue à sa rencontre très-bien portante ; mais on dit à présent qu'elle fait seulement semblant de se bien porter, de peur d'inquiéter sa mère. (*La crainte d'affliger*

une mère sensible ne peut-elle pas donner à une fille tendre et courageuse la force de venir à sa rencontre, et même l'apparence extérieure de la santé? Quelque bon cœur qu'on ait, on ne croit guère aux prodiges de sentiment en ceux qu'on n'aime pas.)

Madame du Maine a pensé mourir au moment où elle a été arrêtée. Elle étoit dans une circonstance critique; le saisissement et la colère ont produit en elle une révolution, dont elle a failli étouffer; mais les symptômes alarmans ont cessé au bout de quelque temps; tout a repris son cours naturel.

Mon fils rend la liberté à madame du Maine, parce qu'elle lui a confié tout le projet concerté, et qu'elle en a mis tous les articles par écrit.

Madame du Maine ayant tout avoué, mon fils la fait revenir à Sceaux; et comme dans sa confession elle déclare avoir tout fait sans la participation de son mari, et ne s'être servie que du nom de ce mari, on fait aussi revenir le duc du Maine dans sa maison de Clagny, près de Versailles.

M. le duc du Maine se trouve très-offensé de ce que mon fils a fait lire la lettre de madame du Maine en plein conseil.

Madame la duchesse du Maine a écrit à mon fils qu'au cas qu'elle eût oublié quelque chose, il pouvoit envoyer et faire interroger mademoiselle de Launai (1) qui étoit instruite de tout. Lorsque mon fils a envoyé pour interroger mademoiselle de Launai, elle a dit : « Je ne sais si la prison a tourné la tête à ma maîtresse; mais il ne m'en est pas arrivé autant; je ne sais rien, je ne puis rien dire. »

M. le duc du Maine ne veut plus revoir sa femme. Ses lettres ne lui seront pas toutes communiquées ; il y en a qui n'ont point été écrites pour qu'il les lût.

Madame du Maine n'a pas encore été à la comédie; elle témoigne beaucoup d'affliction de la disgrace où elle est auprès de son époux, et lui a écrit une lettre qu'il a renvoyée sans l'ouvrir.

---

(1) *Voyez* la Collection épistolaire des femmes illustres, publiée par Léopold Collin, 15 vol. in-12.

Elle vint dernièrement prier mon fils de ne pas s'opposer à ce que son mari se raccommodât avec elle ; mon fils lui dit, en riant : « Je ne m'en mêlerai point ; car j'ai appris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt. » Paris dit qu'ils se raccommoderont bientôt.

Mon fils m'a dit que, samedi dernier, madame du Maine étoit venue le trouver encore pour le prier de la raccommoder avec son mari ; mon fils lui répondit qu'elle pouvoit pour cela beaucoup plus que lui. Je ne sais ce qu'elle a vu de flatteur dans cette réponse ; mais tout-à-coup elle s'est levée du canapé, a sauté au cou de mon fils et l'a embrassé en lui donnant un baiser sur chaque joue.

M. le duc du Maine s'est enfin raccommodé avec sa tendre et digne épouse ; je n'en ai point été surprise.

Victor-Amédée, roi de Sicile.

Il est certain que la reine de Sicile est une femme très-vertueuse, et douée d'une grande patience. Le roi vit mieux avec elle depuis que la dévotion lui a fait quitter ses maîtresses. (*Cette reine étoit la fille de madame.*)

Le roi de Sicile commence toujours ses amours avec ses maîtresses par des disputes et par des querelles. Je ne conçois pas comment cette bonne reine peut l'aimer si constamment. Cependant depuis qu'il est dévot, il vit mieux avec elle.

J'ai ouï dire que ces deux amans (*le roi de Sicile et madame de Véru*) se querelloient des journées entières.

Madame de Véru a quarante-huit ans.

J'ai aussi profité de son vol ; elle m'a vendu cent soixante médailles d'or qu'elle a finement attrapées au roi de Sicile. Mais je n'ai eu que la moitié des médailles d'or. Elle avoit aussi des caisses pleines de médailles d'argent qui ont été toutes vendues en Angleterre.

Madame la grande-duchesse, femme de Cosme, grand-duc de Florence.

Personne n'a, sans doute, approuvé l'idée qu'a eue la grande-duchesse d'abandonner son mari; d'autant moins qu'elle convient elle-même qu'elle a vécu à Florence comme en un paradis.

Elle dit cependant qu'elle ne met point en comparaison les grandeurs qu'elle a eues à Florence, avec la vie qu'elle mène à présent ici. Il est très-plaisant de lui entendre conter son histoire. Je lui dis souvent : « Savez-vous bien, ma cousine, que vous parlez contre vous-même? » Elle me répond : « Je ne m'en soucie guère, pourvu que je ne voye pas le grand-duc, et que je sois contente, peu m'importe le reste. »

Le grand-duc donne peu d'argent à sa femme. Il lui doit quinze mois de sa pension. La pauvre duchesse auroit cependant bien besoin d'argent, pour aller aux eaux de Bourbon.

La grande-duchesse m'a juré que le jour même qu'elle est arrivée à Florence, elle n'a pensé à autre chose qu'aux moyens de s'en retourner; ce qu'elle a fait aussi le plutôt qu'il lui a été possible.

M. de Louvois.

Du temps de M. de Louvois, tous les maîtres de danse et maîtres d'armes, qui avoient de la réputation, et qui voyageoient, étoient à ses gages; il s'en servoit comme d'espions dans toutes les cours d'Allemagne.

Il y avoit en Hollande un François réfugié, qui étoit en correspondance avec moi dans le temps où commença la grande affaire du prince d'Orange. Je crus faire plaisir au feu roi en lui communiquant les nouvelles que je recevois. Le roi m'en sut gré d'abord; mais le soir il me dit en riant: « Mes ministres soutiennent que vous êtes mal instruite, et qu'on ne vous a pas écrit un mot de vérité. » Je répondis: « Le temps apprendra qui est le mieux instruit, ou les ministres de votre majesté, ou la personne qui m'écrit. Pour moi, mon intention a été bonne, Monsieur. » Lorsqu'il fut public que le roi Guillaume étoit en Angleterre, M. de Torcy vint chez moi me prier de lui faire part de mes nouvelles. « Je n'en ai plus, lui dis-je; vous avez assuré au roi que les miennes étoient

fausses ; sur cela, j'ai ordonné qu'on ne m'écrivît plus. » Il se mit à rire, suivant son habitude, et me dit : « Vos nouvelles se sont trouvées très-bonnes. » Je lui répondis : « Un grand et habile ministre comme vous doit en effet en avoir de plus sûres que moi, et je me sais mauvais gré d'avoir fait part au roi de celles que j'avois. Je devois m'être souvenue que ses habiles ministres savent tout. » Le roi me dit, le soir : » Vous vous moquez donc ainsi de mes ministres ? — Je leur rends, lui dis-je, ce qu'ils m'ont prêté. » M. de Louvois seul étoit bien servi ; aussi n'épargnoit-il point l'argent pour cela. Tout ce qu'il y avoit en Hollande et en Allemagne de maîtres de danse, de maîtres en fait d'armes, d'écuyers, de piqueurs, dans toutes les cours, tous étoient à ses gages. Après sa mort, ces relations n'ont plus existé ; aussi les ministres d'après lui ignoroient ce qui se passoit.

M. de Louvois étoit d'un caractère naturellement dur et haineux ; il haïssoit son père et ses frères ; et comme ils étoient mes bons amis, il me chargeoit de ce qu'il appeloit leurs iniquités, il me détestoit à cause d'eux. Ce qui

me le rendoit odieux, c'est la manière dont il avoit traité mon pauvre père.

De crainte que je ne saisisse une occasion de me venger des indignes traitemens qu'a reçus mon père, M. de Louvois faisoit tout son possible pour prévenir le feu roi contre moi; ce n'étoit qu'en cela seulement qu'il pouvoit s'accorder avec madame de Maintenon.

Lorsque le feu roi eut pris le Palatinat, je priai Sa Majesté de faire arrêter Langhans et Winckler, qui avoient tué mon frère. Le roi ordonna qu'on les fît arrêter; mais M. de Louvois donna un contre-ordre et leur procura la liberté. Le ciel a vengé mon pauvre frère; Langhans tomba du haut-mal, et mourut peu de temp après; et Winckler devint fou, et se cassa la tête.

Il est très-vrai que le feu roi a traité durement M. de Louvois en paroles; mais il n'est certainement pas vrai que le feu roi l'ait battu; ce n'étoit point dans le caractère de Sa Majesté.

M. de Louvois s'étoit fait haïr généralement par sa façon brusque et dure de répondre aux personnes qui le supplioient. Il grondoit tout le monde, et se servoit des expressions les plus rudes. Son mérite unique étoit de bien servir le roi.

(*Voici le portrait de M. de Louvois, que dicta Madame de Maintenon, après avoir lu les mémoires du Cardinal de Retz.*)

« M. de Louvois, ministre de la guerre, fils de M. le Tellier, ministre de la Régence et depuis chancelier, avoit beaucoup d'esprit, étoit fort laborieux, de grand détail, entrant dans tout, et voulant savoir jusqu'aux métiers les plus communs. Il étoit rude et dur, attaché au roi et à l'état; mais si présomptueux et si contrariant, qu'il étoit devenu insupportable à son maître. Il auroit essuyé une disgrace sans la guerre. Il s'en aperçu, et mourut subitement : on trouva son cœur serré d'une façon extraordinaire, qui fit croire que le chagrin l'avoit tué, d'autres dirent le poison (1) ».

(1) Ce portrait, et ceux de plusieurs autres personnes, sont à la fin du dernier volume des *Mémoires de madame de Maintenon*, édit. d'*Amsterdam*, 1756.

Lorsque M. de Louvois proposa la première fois au roi de faire madame de Frénoy dame du lit, le roi lui répondit : « vous voulez donc qu'on se moque de vous et de moi ». M. de Louvois supplia tant, renouvela si souvent ses instances, qu'à la fin le roi lui accorda cette grace.

(*M. de Voltaire dit dans le* siècle de Louis XIV, *chapitre XXV*) : « Il y eut une madame de Frénoy, femme d'un de ses commis, pour laquelle il eut depuis le crédit de faire ériger une charge chez la reine. On la fit dame du lit ; elle eut les grandes entrées. Le roi, en favorisant ainsi jusqu'aux goûts de ses ministres, vouloit justifier les siens ».

M. de Louvois craignoit le diable et avoit tout l'air de ne pas croire en Dieu. Il ajoutoit foi aussi aux prédictions de tous les diseurs de bonne aventure.

Il étoit homme d'esprit et très-habile, mais détestable. Je le haïssois beaucoup ; il me rendoit bien la pareille. La dernière année de sa vie, il s'est mieux conduit à mon égard.

J'ai été de la famille royale, la dernière personne à laquelle il ait parlé ; et je fus bien effrayée quand on vint me dire que cet homme à qui j'avois parlé il y avoit à peine une demi-heure, et qui me paroissoit alors n'avoir pas mauvais visage du tout, étoit mort.

(*Une lettre de la même princesse, antérieure de quatre ans, contient ce qui suit:*)

Je ne sais qui a fait empoisonner M. de Louvois ; mais il est certain qu'il est mort empoisonné, ainsi que son médecin qui lui avoit donné le poison, et qui a dit en mourant : « je meurs empoisonné, je l'ai bien mérité pour avoir empoisonné M. de Louvois, et cela dans l'espérance de devenir médecin du roi ». On a traité les propos de ce médecin, nommé Seron, de délire et de fables (1).

---

(1) *Voyez* les Mémoires et Anecdotes secrètes, galantes et inédites sur mesdames de Lavallière, Fontanges, Montespan, Maintenon, etc. ; 2 vol. in-8. ornés de quatre portraits. Prix 10 liv. Chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur.

L'abbé du Bois.

Mon fils avoit un sous-gouverneur, très-honnête homme ; celui-ci choisit l'abbé du Bois pour instruire mon fils ; mais il avoit la précaution de ne jamais le laisser seul un moment avec lui, et il étoit bien résolu de renvoyer l'abbé du Bois fort loin de son élève, dès que les études de ce dernier seroient achevées. Cet honnête homme ne put exécuter ses projets ; il lui prit une violente colique, dont il mourut en peu d'heures, pour mon malheur et pour celui de mon fils.

Quand l'abbé du Bois se montra, personne ne le connoissoit ; on savoit seulement que le défunt l'avoit choisi comme un homme très-instruit. On n'avoit pas un autre précepteur sous la main ; il était là, s'insinua doucement dans la confiance de son disciple, et sut si bien jouer l'honnête homme, que j'y fus trompée comme les autres ; car je l'ai cru tel jusqu'au mariage de mon fils. Ce n'est qu'alors que j'ai entrevu de quoi il étoit capable.

Si l'abbé du Bois, avoit autant d'honnêteté et de religion qu'il a d'esprit, ce seroit un excellent sujet; mais il ne croit rien, ne respecte ni les mœurs ni la vérité. Il est très-instruit; il a instruit mon fils; mais je voudrois pourtant qu'il ne l'eût jamais vu. Il n'auroit point fait ce mariage; il m'auroit épargné des chagrins que je n'ai pas digérés encore. (*On est fâché de voir que l'aversion de cette princesse pour les maximes pratiques de ce précepteur de son fils paroisse, dans cette lettre, naître d'un mouvement de hauteur et d'un préjugé, plus que des sentimens d'horreur et de crainte que les vices font naître, surtout dans le cœur d'une mère; sentimens que d'autres parties de ces mélanges expriment si bien.*)

Excepté l'abbé du Bois aucun prêtre ne peut se vanter d'être en faveur chez mon fils.

L'abbé du Bois, fait semblant de croire que je l'aime beaucoup; j'ai beau lui dire les choses les plus dures, il les tourne en plaisanteries; il feint d'être persuadé que je badine. J'ai toujours rendu à l'abbé du Bois la justice de croire et de dire qu'il a beaucoup d'es-

prit, qu'il parle bien, qu'il est de bonne société ; mais il est faux et interessé comme le diable.

Il ressemble à un jeune renard ; la fausseté est peinte dans ses yeux (*ce n'est cependant pas celle qui réussit le mieux.*)

Mon fils a très-bien récompensé son abbé du Bois, et lui a donné la charge du cabinet du roi, qu'avoit feu M. Calières, qui lui vaut vingt-deux mille livres de rente; avec cela cet abbé du Bois a encore une place dans le conseil de régence, pour les affaires étrangères.

Mon fils m'assure qu'il ne pense point à procurer le chapeau de cardinal à l'abbé du Bois, et que l'abbé n'y songe pas lui-même.

Le 6 de mars, ce.... (*l'abbé du Bois*) vint me trouver, et me dit : « monseigneur vient de me faire archevêque de Cambrai ». Je lui dis : « je vous en fais mon compliment; mais cela ne s'est-il fait qu'aujourd'hui ? Il y a huit jours qu'on le dit, et dès qu'on vous a vu faire prêtre, personne n'en a douté ».

Lorsque l'abbé du Bois dit sa première messe, le duc de Mazarin dit : « l'abbé du Bois est allé faire sa première communion ».

J'ai singulièrement embarrassé mon fils hier; je lui dis : « vous avez changé bien vîte de sentiment à l'égard de l'abbé du Bois; vous m'aviez assuré vous-même, qu'il ne seroit jamais ni évêque, ni archevêque, ni cardinal ». Mon fils rougit, et me dit : « il est vrai; mais j'ai eu de bonnes raisons pour changer d'avis. — Dieu le veuille, lui répondis-je; et ce sera alors par la grace de Dieu et non pour raison ».

S'il y a quelque chose qui puisse mettre la dissimulation et l'esprit de l'abbé du Bois en défaut, c'est son orgueil excessif.

Si Dieu vouloit que mon fils n'eût pas plus de confiance que moi en l'abbé du Bois, rien ne seroit plus heureux. Mais ce qui est inconcevable, c'est que mon fils le connoisse pour ce qu'il est, et se confie à lui. Mon fils est comme tous ceux de sa famille, il tient aux anciennes habitudes, et comme l'abbé du Bois étoit son précepteur, il a contracté de bonne heure l'habitude de lui tout dire.

L'abbé du Bois est très-insinuant à l'égard de tout le monde, très-séduisant, et particulièrement pour quelqu'un qu'il a élevé.

Si l'abbé du Bois avoit été étouffé à son premier mensonge, il y a long-temps qu'il seroit mort, et nous serions débarrassés de ce monstre. Si je devois noter tous ceux que je sais, il n'y auroit pas de litanie aussi longue.

L'abbé du Bois croit qu'on ne sait pas combien de fois il a été secrètement et de nuit chez madame de Maintenon, pour conférer sur les moyens de faire le mariage de mon fils.

Mon fils me proteste que du Bois ne sera jamais cardinal; mais c'est dans les momens où il est mécontent de lui. Du Bois raccommode tout cela bien vîte par son esprit, et en égayant mon fils, en le faisant rire.

Depuis que je connois toutes les fourberies de cet abominable homme, je l'ai en horreur. Il n'a jamais songé qu'à son intérêt, et non à l'avantage et à l'honneur de mon fils; il a fait tout au monde pour perdre mon fils, pour le

perdre dans ce monde et dans l'autre. Il l'a excité à toute sorte de débauche; cet homme n'a ni foi, ni loi. Ce n'est point sur des soupçons que j'en parle; je sais la plupart de ces choses, de mon fils lui-même; et quant aux intrigues qu'il a tramées pour le mariage de mon fils, je les ai toutes apprises de gens qui étoient auprès de la vieille..... Je sais combien de fois il s'est rendu la nuit chez elle, pour vendre et pour trahir son maître. *(Quel degré de prévention ne faut-il pas avoir pour citer ainsi les pourparlers secrets, qui peuvent très-innocemment précéder et amener un mariage; pour les citer ainsi comme des griefs, comme des crimes qui renchérissent sur ce que la corruption offre de plus révoltant! Il ne peut qu'être extrêmement utile de considérer, dans de pareils exemples, l'influence d'une passion dominante sur nos raisonnemens en fait de morale.)*

Notre pauvre abbé de Saint-Albin n'a pas de plus grand ennemi que l'archevêque de Cambrai, dont tous les titres commencent, ou devroient commencer par *Archi.*

Un anonyme a dit de l'abbé du Bois : « Il

mourut chargé de titres d'honneur, auxquels sa naissance ne lui avoit donné aucun droit de prétendre. Il étoit cardinal, archevêque, duc de Cambrai, prince de l'empire, abbé de S. Just, de Nogent-sous-Couci, de Bourgueil, de Cercamp, de Bergue Saint-Vinox, de S. Bertin ; premier ministre, secrétaire d'état pour les affaires étrangères; grand-maître et surintendant des couriers, postes et relais de France; un des quarante de l'Académie françoise; honoraire de l'Académie royale des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres; président de l'assemblée du clergé (1) ».

Du Bois a une sorte de bredouillement lorsqu'il parle, qui fait qu'il repète souvent ses derniers mots en causant.

Voici des vers qui courent dans le public contre du Bois :

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre,

---

(1) *La vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume, pendant la minorité de Louis XV, par M.* L. M. D. M., seconde édit. Londres, 1737, in-8. 2 vol. page 356.

Et même un prélat important
D'un M...., d'un cuistre ;
Rien ne me surprend en cela :
Eh ! ne sait-on pas comme
De son cheval, Caligula,
Fit un consul à Rome.

Law.

Il faut convenir que M. Law a beaucoup d'esprit; mais il est extrêmement envié dans ce pays-ci. Mon fils est charmé de l'habileté de M. Law dans les affaires.

M. Law a eu une violente querelle avec ce fou de ** qui vouloit le forcer à faire une chose expressément défendue par mon fils. « Savez-vous bien qui je suis, demanda-t-il à Law — Oui, lui répondit celui-ci; sans cela je ne vous respecterois pas comme je fais. — Vous devez donc m'obéir, dit l'un. — Je vous obéirai, répliqua l'autre, quand vous serez régent.

On dit que Law a fait présent de trois millions à son frère, à l'arrivée de celui-ci à Paris.

Law a beaucoup d'esprit. Il a si bien rétabli les finances que toutes les dettes du roi sont payées.

Il faut convenir que Law est un homme admirable pour les finances. Le feu roi vouloit se

servir de Law pour les finances; mais il disoit que Law n'étant pas catholique, on ne pouvoit se fier à lui.

M. Law est très-poli à l'égard de tout le monde, et quoiqu'il soit Anglois, il ne parle pas mal le françois. Il n'a de repos ni nuit ni jour. Dernièrement une duchesse lui baisa la main.

Un médecin nommé Chirac, fut appelé chez une dame; dans l'anti-chambre il apprit que les actions venoient de baisser. Ce docteur qui avoit beaucoup d'actions dans le Mississipi, prit la nouvelle de la baisse si fort à cœur, qu'étant auprès de la malade, il lui tata le pouls en disant : « ah bon dieu! cela diminue, diminue, diminue; baisse, baisse, baisse »! La malade se mit à sonner de toutes ses forces, et appela ses gens, en s'écriant : « ah! je me meurs. M. de Chirac vient de répéter, en me tenant le pouls, qu'il diminue, qu'il baisse; il faut donc que je meure? — Vous rêvez, madame, dit le médecin en se levant; votre pouls est excellent et vous vous portez à merveille; c'étoit des actions que je parlois; j'y perds considérablement parce qu'elles diminuent. » La malade fut consolée.

Law dit que de toutes les personnes auxquelles il a parlé de son système, il n'en a trouvé que deux qui l'aient conçu, savoir le roi de Sicile et mon fils. Il fut étonné que mon fils étoit au fait tout de suite.

Si Law vouloit, les femmes françoises lui baiseroient le derrière. Elles lui ont montré déjà combien peu elles tiennent aux minuties de la bienséance. Un jour qu'il donnoit audience à des dames, il voulut se retirer ayant un si grand besoin de pisser qu'il n'y tenoit plus. Ces dames le retinrent; il leur fit enfin confidence du besoin qui le pressoit : « oh ! si ce n'est que cela, dirent-elles, cela ne fait rien; pissez toujours, et écoutez-nous; » et elles restèrent avec lui pendant tout le temps.

Jamais personne n'a été couru comme ce Law; il n'y a pas de ruse dont ne se servent les femmes pour arriver à lui, car il ne peut parler à toutes. Une dame avoit fait tout au monde pour être d'un dîner chez madame de Simiani, la veuve, où Law dînoit; on avoit été obligé de la refuser, Law ne voulant pas la voir. Elle s'avisa d'un singulier expédient. Elle se mit dans son carosse et alla devant la maison de madame de Simiani; au

moment où l'on étoit à table, elle fit crier par son cocher et par son laquais : au feu. Tous les convives se levèrent précipitamment de table, et coururent pour voir où étoit le feu. Lorsque Law sortit comme les autres, madame Poucha, (la dame s'appeloit ainsi) sauta hors de son carrosse pour aborder Law qui s'enfuit dès qu'il l'aperçût.

Une autre dame se fit verser exprès pour parler à Law. Elle crioit à son cocher : « verse donc, coquin ; verse donc. » Il la versa, et, comme elle l'avoit bien prévu, Law qui étoit à portée, accourut à son secours ; elle lui avoua qu'elle n'avoit cherché qu'à lui parler.

Un laquais ayant beaucoup gagné dans la rue Quincampoix se donna un équipage. Le premier jour qu'il se servit de son carosse, entraîné par ses anciennes habitudes, au lieu de se mettre dedans, il monta derrière. Le cocher lui cria : « Eh monsieur ! que faites-vous ? le carosse est à vous. — Ah ! il est vrai, répondit le maître, je l'avois oublié. »

Le cocher de Law a tant gagné aussi qu'il a demandé son congé à son maître. Law le lui a promis volontiers, à condition qu'il lui procu-

reroit un autre bon cocher. Le lendemain cet homme lui a amené deux cochers et lui a dit d'en choisir un, qu'ils étoient bons tous les deux, et qu'il prendroit celui que Law ne voudroit pas. (« *L'étranger a tourné l'état, comme un fripier tourne un habit,* » *dit M. de Montesquieu, dans ses lettres persannes.*)

Il vient tous les jours des gens de tous les coins de l'Europe, de toute sorte de nations. Depuis un mois, il y a trois cent cinq mille ames de plus à Paris. On a été obligé de faire des logemens dans les greniers et dans les magasins. Paris est si plein de carrosses, qu'on ne peut passer dans une seule rue sans embarras et sans blesser ou tuer quelqu'un.

Une vieille dame voulant dire à Law : monsieur, faites-moi une concession, lui cria tout haut : « ah, monsieur ! faites-moi je vous en prie, une conception. » Law lui répondit : « vous venez trop tard, madame, il n'y a pas moyen à présent. »

Plusieurs femmes de qualité virent descendre d'un beau carrosse une femme très-bien mise et couverte de diamans ; elles étoient curieuses, ne

la connoissant pas, de savoir qui elle pouvoit être ; elles firent demander son nom à ses laquais. Un de ces laquais se mit à rire et dit : « c'est une dame qui est tombée du quatrième étage dans ce carosse. » C'étoit apparemment une dame comme la cuisinière de madame de Bégond.

Madame de Bégond, étant un jour à l'opéra avec sa fille, y vit arriver une femme mise magnifiquement avec de très-beaux bijoux, mais qui étoit fort laide. La fille de madame de Bégond poussa sa mère, en disant : « Je suis bien trompée, ou cette dame si parée est Marie notre cuisinière. » Sa mère lui répondit : « taisez-vous, ma fille ; ne dites point de ces sottises. » Mais le mot avoit été entendu, et les jeunes-gens de l'amphithéâtre marmottoient entre eux : « Marie la cuisinière, Marie la cuisinière. » Alors la dame endimanchée se leva et dit à madame de Bégond : « oui, madame, j'étois votre cuisinière, je suis Marie, j'ai beaucoup gagné dans la rue Quincampoix, j'aime les beaux habits, les beaux bijoux, à être parée ; j'ai tout payé, je ne dois rien à personne ; qu'y a-t-il à dire à cela, je vous prie ? »

Il n'y a rien de si curieux et de si plaisant que

de voir les gens se coudoyer, se presser, s'écraser, s'entretuer pour être seulement apperçus de Law ou du fils Law, comme si un de leurs regards pouvoit enrichir ceux sur qui il tombe.

Law sera déclaré demain contrôleur-général des finances, 5 janvier 1720.

Bien loin d'être avare, M. Law fait de grandes aumônes, et donne de très-grosses sommes à plusieurs personnes en particulier.

Law n'est pas seul qui achette de beaux bijoux; M. le duc devient richissime, ainsi que tous ceux qui ont négocié avec les actions.

Law a fait abjuration à Melun, lui et ses enfans se sont faits catholiques; sa femme en est au désespoir.

Quand mon fils cherchoit une duchesse pour mener ma petite-fille à Gênes, quelqu'un qui se trouva chez lui, dit : « Monseigneur, si vous voulez avoir le choix, envoyez chez madame Law, vous les y trouverez toutes assemblées. » (*La plaisanterie pouvoit être bonne, mais elle étoit visiblement exagérée.*)

Milord Stairs ne peut s'abstenir de montrer sa haine pour Law : milord emporte cependant trois bons millions de cette affaire.

Le jeune Law a dû danser dans le ballet du roi ; mais il en a été empêché par la rougeole.

Ce Law, qui étoit adoré comme un dieu, il y a peu de jours, court aujourd'hui le plus grand danger. Mon fils a été obligé de le dépouiller de ses charges, et il faut lui donner beaucoup d'hommes pour le garder. Il n'est plus sûr de sa vie. Il est inconcevable à quel point cet homme est craintif.

Law n'est plus contrôleur-général ; mais il est directeur-général de la banque de la compagnie des Indes.

On lui a adjoint (*dLaw*) des conseillers du parlement pour toutes ses opérations à la banque. Son bon ami, M. le duc d'Antin, a voulu avoir sa place de directeur de la banque.

Law se meurt de peur ; mon fils, que rien n'intimide, quoiqu'il soit autant menacé que Law,

ne peut s'empêcher de rire de l'excessive frayeur de cet homme.

Le 17 juillet 1720, j'étois chez les Carmélites. Madame de Château-Thierry vint m'y joindre et me dit : « M. de Simiani arrive au moment même du Palais-Royal, et croit qu'il faut que vous sachiez que vous trouverez toutes les cours du Palais-Royal remplies de gens qui ne disent mot, mais qui ne veulent pas se retirer. Ils ont apporté, à six heures du matin, trois corps morts, que M. le Blanc a fait enlever. M. Law s'est sauvé au Palais Royal; ils ne lui ont rien fait; mais après qu'il a été sorti de son carrosse, le cocher voulant s'en retourner chez lui, le peuple a jeté des pierres au cocher, et a mis le carosse en cent pièces. C'est aussi la faute du cocher, qui a dit qu'ils étoient des canailles, qu'ils méritoient tous d'être pendus. » Je vis d'abord qu'il ne falloit pas que je témoignasse la moindre crainte. Je me mis donc dans mon carosse pour m'en retourner chez moi; mais il y avoit un si prodigieux embarras de voitures, que j'attendis une bonne demi-heure avant de pouvoir entrer dans la rue Saint-Honoré. Pendant ce temps-là j'entendis à mon aise les discours du peuple. Il ne disoit cependant rien contre mon fils,

il me donnoit à moi mille bénédictions; mais tous vouloient que Law fût pendu. Tout étoit paisible lorsque j'arrivai au Palais-Royal. Mon fils accourut aussitôt auprès de moi; il n'avoit cessé de rire de ce brouhaha. Il me raconta que le premier président ayant eu une envie de pisser, pour laquelle il étoit descendu dans la cour, avoit appris là que le peuple venoit de briser le carosse de Law, et que ce magistrat étoit rentré en disant très-sérieusement ces deux vers impromptu :

Messieurs, messieurs, bonne nouvelle,
Le carrosse de Law est réduit en canelle.

Voilà de beaux propos pour une assemblée aussi grave.

M. le Blanc a parlé avec beaucoup de fermeté à ce peuple furieux, et a fait emporter les corps morts écrasés; cela a remis le calme partout.

On lit, dans un ouvrage anonyme déjà cité :

« Le carosse de Law, où on le croyoit, fut brisé en mille pièces; on eut toutes les peines du monde à empêcher que sa maison ne fût

pillée. L'esprit de rage et de fureur qui en porta plusieurs à se tuer de leurs propres mains, devoit tout faire appréhender à ceux que l'on regardoit comme les auteurs de ses misères *(du peuple)*. Le duc d'Orléans parut intrépide. Le Palais-Royal fut ouvert à l'ordinaire. Ce prince, sans gardes, donna ses audiences et se montra dans Paris. Il n'abandonna pas même Law, et le garda jusqu'au mois de décembre de l'année 1720, qu'il le congédia à petit bruit (1) ».

Law est un peu rassuré. — *Il* ne peut s'enfuir; les mêmes soldats qu'on lui a donnés pour le garantir de la fureur du peuple, l'empêcheront de s'en aller. Je ne crois cependant pas que la populace le poursuive encore : elle commence déjà à faire des vers et des chansons, comme par exemple :

Law, ne devois-tu pas attendre
A faire ta conversion
Que la justice te fît pendre,
Pour imiter le bon larron?

---

(1) *La vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume*, etc., par M. L. M. D. M., 1737, vol. 2, page 112.

Et ces couplets :

Aussitôt que Law arriva
Dans notre bonne ville,
Monsieur le régent publia
Que Law seroit utile
Pour rétablir la nation,
La faridondaine, la faridondon ;
Mais il nous a tous enrichi, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Ce parpaillot, pour attirer
Tout l'argent de la France,
Songea d'abord à s'assurer
De notre confiance ;
Il fit son abjuration,
La faridondaine, la faridondon ;
Mais le fourbe s'est converti, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Law, le fils aîné de Satan,
Nous met tous à l'aumône ;
Il nous a pris tout notre argent,
Et n'en re à personne ;
Mais le régent, humain et bon,
La faridondaine, la faridondon,
Nous rendra ce qu'on nous a pris, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Law a tellement peur, qu'il n'a pu se résoudre à aller voir mon fils à Saint-Cloud, quoi-

que mon fils lui ait envoyé un de ses équipages. Law est pâle comme la mort, et dit que jamais il ne se remettra de sa dernière frayeur.

Le peuple n'en veut à M. le duc, que parce que M. le duc est ami de Law : il a mené les enfans de Law à Saint-Maur, et les y a fait loger.

(Voici d'autres vers, pris dans le grand nombre des couplets, chansons, épigrammes qu'a fait éclore cette révolution).

Grand Saint Roch, notre unique bien !
Ecoutez un peuple chrétien.
Accablés de malheurs, menacés de la peste,
Nous ne craindrons rien de funeste ;
Venez nous secourir, soyez notre soutien ;
Détournez de sur nous la colère céleste ;
Mais n'amenez pas votre chien,
Nous n'avons pas de pain de reste.

M. Boursel passoit, dans son carrosse, par la rue Saint-Antoine ; lorsqu'il fut vis-à-vis des Jésuites, un fiacre lui barra le chemin et ne voulut pas lui faire place. Le laquais de M. Boursel s'impatienta et donna quelques coups ou un soufflet au fiacre. Le maître sortit du carrosse pour gronder son laquais ; le fiacre, pour

se venger de l'un et de l'autre, se mit à crier : « Voilà Law qui veut me tuer ! tue, tue-le ! » Aussitôt le peuple s'assemble avec des bâtons et des pierres. M. Boursel courut dans l'église des Jésuites, le peuple l'y poursuivit jusqu'à l'autel, à côté duquel il se trouva fort heureusement une petite porte ouverte ; elle donnoit dans l'intérieur du couvent, M. Boursel y entra, la ferma tout de suite, et se sauva de cette manière.

Le 10 décembre 1720, Law s'est retiré ; il est dans une de ses terres à six lieues de Paris. M. le duc, pour l'aller voir, a dû prendre la chaise de poste de madame de Prie, et fait mettre des surtouts gris à ses domestiques, sans quoi le peuple l'auroit fort mal traité.

Law est allé à Bruxelles, dans la chaise de madame de Prie. Lorsque Law a renvoyé cette chaise, il a écrit à cette dame, et lui a envoyé une bague de cent mille francs. M. le duc lui avoit fait des relais, et l'avoit escorté avec quatre de ses gens.

(Il ne paroît pas qu'on doive ajouter foi à ce que dit un anonyme, qu'il se trouva

que « Law devoit dix-huit millions à la banque (1) ». *Voici, au reste, un premier aperçu de l'opulence de Law, d'après le même auteur :*

« En moins d'un mois, il avoit acheté du comte d'Évreux pour la somme de 800,000 liv. le comté de Tancarville en Normandie ; il avoit offert au prince de Carignan, 140,000 liv. de l'hôtel Soissons. Il avoit présenté 500,000 liv. à la marquise de Beuvron pour sa terre de l'Isle-Bone. Enfin il n'avoit tenu qu'au duc de Sully de recevoir 1,700,000 liv. de son marquisat de Rosny (2) ».

Peut-être ne sera-t-on fâché de trouver ici, en peu de lignes les motifs par lesquels cet écrivain cherche à justifier le bouleversement que causa le système de Law ; il est si rare de rencontrer des idées bien claires sur cette matière.

---

(1) *La vie de Philippe d'Orléans, petit-fils de France, régent du royaume*, etc. par M. L. M. D. M. Londres, 1737, in-8., vol. 2, page 138.

(2) Page 24, vol. 2.

« L'unique raison valable, dit-il, c'est qu'il étoit impossible que le roi payât ses dettes; qu'il étoit absolument nécessaire que les créanciers perdissent une grande partie de leur créance; que le grand secret étoit de leur faire supporter cette perte de manière qu'ils dussent se l'attribuer plutôt à eux-mêmes qu'au souverain; que le système contenoit ce secret; que les différentes opérations dont il étoit composé l'avoit enveloppé (ce secret) jusqu'à la confusion; qu'ils pussent l'attribuer plutôt à l'avidité, à l'infidélité des régisseurs, qu'à un dessein prémédité; de manière que le roi, en remboursant ses dettes en papier, leur parût avoir suivi l'exemple qu'ils lui avoient eux-mêmes donné (1) »

En prenant congé de mon fils Law lui a dit : « Monseigneur, j'ai fait de grandes fautes, je l'avoue; je les ai faites parce que je suis homme et que tous les hommes peuvent se tromper; mais ce n'a été ni par malice, ni par friponnerie : vous n'en trouverez pas dans ma conduite.

[*On a déja lu sous le titre :* Philippe II duc d'Orléans, les *divers articles où ma-*

(1) Vol. 2, page 397.

dame écrivoit : « Tout Paris est en alarme à cause du maudit arrêt que Law a persuadé à mon fils, et l'a comme obligé de donner. — Il y a long-temps que je souhaite que l'enfer consume ces maudits billets de banque. Ils donnent plus de peines, plus de soucis, plus de chagrins à mon fils, qu'ils ne lui procureront d'avantage et de consolation. — Demain le parlement revient à Paris, rappelé par mon fils; ce qui fait autant de plaisir aux parisiens que leur en a causé le départ de Law ».]

La femme de Law ne veut pas quitter Paris avant d'avoir payé toutes les dettes de son mari. Il doit jusqu'à dix milles livres à un rôtisseur.

FIN DES MÉLANGES.

ANECDOTES

Sur la mort de Madame, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV (1).

Les galanteries de Madame donnoient de la jalousie à Monsieur, frère du roi; et le goût opposé de Monsieur indignoit Madame. Les favoris qu'elle haïssoit, semoient, tant qu'ils pouvoient, la discorde entr'eux, pour disposer de Monsieur tout à leur aise.

Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse et de ses agrémens, étant né en 1643, possédoit Monsieur avec empire, et le faisoit sentir à Madame, comme à toute la maison. Madame, qui n'avoit qu'un an moins que lui, et qui étoit charmante, ne pouvoit, à plus d'un titre, souffrir cette domination. Elle étoit au comble de faveurs et de considération auprès du roi, dont elle obtint enfin l'exil du chevalier.

A cette nouvelle, Monsieur s'évanouit, puis il fondit en larmes, et alla se jeter aux pieds du

(1) Ces anecdotes et les portraits suivans sont tirés des mémoires de Saint-Simon.

roi, pour faire révoquer un ordre qui le mettoit au dernier désespoir. Il ne put réussir; il entra alors en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterets.

Après avoir bien jeté feu et flamme contre le roi et Madame, qui protestoit toujours qu'elle n'y avoit point de part, Monsieur ne put soutenir long-temps le personnage de mécontent pour une chose si publiquement honteuse; et le roi se prêta à le contenter d'ailleurs. Il eut de l'argent, des complimens, des amitiés; et il revint le cœur fort gros. Peu-à-peu, il vécut à l'ordinaire avec le roi et avec Madame.

D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, homme liant et doux, mais qui vouloit figurer chez Monsieur, dont il étoit capitaine des gardes, et tiroit surtout de l'argent, pour s'enrichir en cadet de Normandie fort pauvre, étoient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine. L'absence nuisoit fort à leurs affaires, et leur faisoit appréhender que quelqu'autre ne prît la place du chevalier de Lorraine, duquel ils ne s'aideroient pas si bien. Pas un des trois n'espéroient la fin de cet exil. La faveur où ils voyoient Madame, qui com-

mençoit même à entrer dans les affaires, et à qui le roi venoit de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre, où elle avoit parfaitement réussi, et en venoit de revenir plus triomphante que jamais, les faisoit trembler. Elle étoit née en juin 1644; elle étoit d'une très-bonne santé, aimée du roi; ce qui achevoit de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine.

Celui-ci étoit allé promener son dépit en Italie et à Rome; et je ne sais lequel des trois y pensa le premier; mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt, par un exprès qui ne savoit peut-être pas lui-même ce qu'il portoit.

Madame étoit à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenoit, depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avoit soin de la faire, et la mettoit dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre; et cette eau de chicorée étoit dans un pot de faïence ou de porcelaine, avec de l'autre eau commune à côté, en cas que Madame trouvât l'eau de chicorée trop amère, pour la mêler.

Cette antichambre étoit le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenoit jamais personne, parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela.

Le 29 juin 1690, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchoit; personne n'étoit dedans, et il avoit remarqué encore qu'il n'étoit suivi de personne qui allât chez Madame. Il se détourne; il va à l'armoire, l'ouvre, jette son boncon; puis, entendant quelqu'un, il s'arme de l'autre pot d'eau commune; et, comme il le remettoit, le garçon de la chambre, qui avoit soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire? D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui demande pardon, et lui dit qu'il crevoit de soif; et que, sachant qu'il y avoit de l'eau là dedans (lui montrant le pot d'eau commune), il n'a pu résister à en aller boire.

Le garçon grommeloit toujours; et l'autre, se rabaissant, s'excusant, entre chez Madame, et va causer, comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion.

Ce qui suivit une heure après, n'est pas de mon sujet; il n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe, Madame étant morte, le lendemain 30 juin, à trois heures du matin.

Le roi couché, se relève, envoye chercher Brissac, qui, dès-lors étoit dans les gardes, et fort sous sa main, lui commanda de choisir six gardes-du-corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever Surnon, maître-d'hôtel de Madame, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin.

Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet-de-chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur: « Mon ami, lui dit-il, en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien; si vous m'avouez tout, que vous me répondiez la vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoique vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention: mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose; car, si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée? Oui, sire, lui répondit-il; et qui l'a empoisonnée? dit le roi, et comment l'a-t-on fait? Il répondit que c'étoit le chevalier de

Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron et d'Effiat ; et il raconta au roi tout de suite ce que je viens de dire. »

Alors le roi redoublant d'assurance de grâce, et de menace de mort ; et mon frère, dit le roi, le savoit-il ? Non, sire, aucun de nous trois n'étoit assez sot pour le lui dire ; il n'a point de secret; il nous auroit perdus. A cette réponse le roi fit un grand ah ! comme un homme oppressé, qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir ; mais m'en assurez-vous bien ? » Il rappela Brissac, et lui commanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât en liberté ; c'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly-de-Fleury, procureur-général du parlement, duquel je tiens cette anecdote.

Ce même magistrat à qui j'en ai parlé depuis, m'a appris ce qu'il ne m'avoit pas dit la première fois ; et le voici. Peu de jours après le second mariage de Monsieur, le roi prit Madame en particulier, lui conta ces faits, et ajouta qu'il la vouloit rassurer sur Monsieur et sur lui-même, trop honnête homme pour lui faire

épouser son frère, s'il étoit coupable d'un tel crime.

Madame en fit son profit. Surnon étoit demeuré son premier maître-d'hôtel. Peu-à-peu elle fit semblant de vouloir entrer dans la dépense de la maison, le fit trouver bon à Monsieur, et tracassa si bien Surnon qu'elle le força de vendre sa charge sur la fin de 1674, au sieur Moret-de-Vaulonne.

Portrait de Madame, seconde femme de Monsieur.

MADAME, seconde femme de Monsieur, étoit une princesse toute de l'ancien temps, attachée à l'honneur et à la vertu, au rang, à la grandeur, inexorable sur les bienséances.

Elle ne manquoit point d'esprit, et ce qu'elle voyoit, elle le voyoit très-bien; bonne et fidèle amie sûre, vraie, droite, aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener; grossière, dangereuse à faire des sottises publiques, fort allemande dans toutes ses mœurs, et franche; ignorant toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les autres; sobre, sauvage et ayant ses fantaisies.

Elle aimoit les chiens et les chevaux passionnément, la chasse et les spectacles, et n'étoit jamais qu'en grand habit, et en perruque d'homme et en habit de cheval, et avoit plus de soixante ans, que saine ou malade, et elle ne l'étoit guère, elle n'avoit jamais connu une robe-de-chambre.

Elle aimoit passionnément M. son fils; on peut dire follement le duc de Lorraine et ses

enfans, parce que cela avoit trait à l'Allemagne, étant attachée singulièrement à sa nation et à tous ses parens, qu'elle n'avoit jamais vus.

Elle passoit sa vie à leur écrire, et elle s'étoit à la fin apprivoisée, non avec la naissance de sa belle-fille, mais avec sa personne qu'elle traitoit fort bien avant le renvoi de madame d'Argenton.

Elle plaignoit, elle aimoit presque madame la duchesse d'Orléans; elle blâmoit fort la vie désordonnée que M. son fils avoit menée.

Elle étoit suprêmement indignée de celle de madame la duchesse de Berry, et s'en ouvroit quelquefois avec la dernière amertume, et en toute confiance à madame de Saint-Simon, qui, dès les premiers temps qu'elle fut à la cour, avoit trouvé grace dans son estime et dans son amitié, qui demeurèrent constantes. Elle n'avoit donc de simpathie avec madame la duchesse de Berry, que sa haine parfaite de M. du Maine, des batards et de leurs grandeurs, et elle étoit blessée de ce que M. son fils n'avoit point de vivacité là-dessus.

Avec ces qualités elle avoit des foiblesses, des petitesses et elle étoit toujours en garde qu'on ne lui manquât.

Portrait de Monsieur, frère de Louis XIV, et sa mort.

Monsieur mourut à Saint-Cloud d'une attaque d'apoplexie. Le roi étoit à Marly, et personne ne doutoit que les trois jours qui restoient du voyage, ne fussent extrêmement tristes, lorsque le lendemain de la mort de Monsieur, des dames du palais, en entrant chez madame de Maintenon, où le roi étoit avec madame la duchesse de Bourgogne, sur le midi, elles l'entendirent de la pièce où elles se trouvoient, joignant la sienne, qui chantoit des prologues d'opéra.

Un peu après voyant madame la duchesse de Bourgogne fort triste dans un coin de la chambre, il demanda avec surprise à madame de Maintenon ce qu'elle avoit pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elle, et quelques dames du palais qu'il fit entrer pour les amuser toutes deux.

Ce ne fut pas tout : au sortir du dîner, et vingt-six heures après la mort de Monsieur, M. le duc de Bourgogne demanda au duc de

Montfort s'il vouloit jouer au brelan. Au brelan ! s'écria Montfort, dans un étonnement extrême, vous n'y songez donc pas ; Monsieur est encore tout chaud..... Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly ; il m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et de peur que personne ne l'osât le premier, d'en donner l'exemple moi-même ; de sorte qu'ils se mirent à faire un brelan.

Madame de Maintenon qui n'aimoit pas Monsieur, regarda sa mort comme une délivrance, et eut bien de la peine à paroître affligée. Pour des bienséances, elle n'en garde aucune, au scandale même d'un chacun. Monseigneur qui paroissoit aimer Monsieur, ne se contraignit pas davantage, et fut dès le lendemain courre le loup.

Monsieur le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry ne voyant qu'en présentation, ne purent être fort sensibles à sa perte.

Madame qui n'avoit jamais eu ni grande estime ni grande affection pour Monsieur, sentit toute l'étendue de sa chûte et de sa perte. Madame la duchesse de Bourgogne y fut fort sensible.

La douleur de M. le duc de Chartres (depuis régent de France) fut extrême. Le père et le fils s'aimoient tendrement : pour madame la duchesse de Chartres, elle fut ravie d'être délivrée d'une barrière entre le roi et elle ; elle se trouvoit affranchie des devoirs qu'elle ne pouvoit éviter de rendre à Monsieur et à Madame, et elle compta que monsieur le duc de Chartres et Madame seroient obligés d'avoir à l'avenir pour elle des manières et des égards qu'elle n'avoit pas encore éprouvés. Dès ce moment le duc de Chartres se nomma le duc d'Orléans.

Le gros de la cour perdit en Monsieur ; c'étoit lui qui y jetoit les amusemens, l'ame et les plaisirs : et quand il la quittoit, tout y sembloit sans vie et sans action : il étoit jaloux de l'ordre des rangs et des préférences ; il aimoit le grand monde, et avoit une affabilité et une honnêteté qui lui en attiroient beaucoup, et la différence qu'il savoit et ne manquoit jamais de faire des gens, y contribuoit beaucoup, et cela avec une dignité et une facilité qui lui étoient naturelles; sa familiarité obligeoit et se conservoit sa grandeur naturelle sans repousser, mais aussi sans tenter les étourdis d'en abuser.

Il donnoit chez lui la plus entière liberté, sans que le respect en fût diminué. Il avoit appris et bien retenu de la reine sa mère l'art de la tenir; la foule étoit toujours au palais Royal, à Saint-Cloud, où toute sa nombreuse maison se rassembloit; il avoit beaucoup de dames de haut parage, mais qui, à la vérité, n'auroient guère été reçues ailleurs, et force joueurs.

Les plaisirs étoient de toutes les sortes; les jeux, la beauté singulière du lieu, la musique, la bonne chère, en faisoient une maison de délices avec beaucoup de grandeur et de magnificence, sans le secours de Madame qui passoit toutes ses journées dans son cabinet à considérer les portraits et autres tableaux des princes allemands dont elle l'avoit fait tapisser, et à leur écrire des volumes.

Du reste, Monsieur qui avoit beaucoup de valeur, avoit gagné la bataille de Cassel, et en avoit toujours montré une fort naturelle dans les différentes occasions où il s'étoit trouvé: il n'avoit d'ailleurs que les mauvaises qualités des femmes, avec plus de monde que d'esprit, car il n'étoit capable de rien. Personne ne fut si mou de corps et d'esprit, ni plus foible, plus timide, plus trompé, plus gouverné, ni plus

méprisé par ses favoris; et très-souvent personne ne fut plus mal mené par eux; il étoit tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser; et avec tant de défauts, destitué de toute vertu, et avec un goût que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avoit pris en fantaisie, avoient rendu public avec le plus grand éclat. Ceux-là obtenoient tout de lui, le traitoient souvent avec beaucoup d'insolence, et lui donnoient aussi de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries de jalousies terribles. Tous ces gens-là ayant leurs partisans, rendoient cette petite cour très-orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées et plus que très-méchantes dont Monsieur se divertissoit.

Portrait du régent ; son caractère ; ses habitudes ; ses mœurs ; son esprit.

MONSIEUR le duc d'Orléans régent, étoit de taille médiocre au plus, fort, plein sans être gros, l'air et le port aisé, et fort noble; le visage large, agréable, fort haut en couleur, et poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et qu'il eût médiocrement réussi à l'académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grace infinie et si naturelle qu'elle venoit jusqu'à ses moindres actions et les plus communes, avec beaucoup d'aisance, quand rien ne le contraignoit; il étoit doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant; le ton de la voix agréable, et un don de la parole qui lui étoit tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenoit, et qui surprenoit toujours. Son éloquence étoit naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse étoit égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendoit claires, sur les affaires du gouvernement, de politique, de finance, de justice,

de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servoit pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connoissoit fort les maisons, les personnages de tous les temps; et leur vie lui étoient présentes, et les intrigues de l'ancienne cour, comme celle de son temps; a l'entendre on lui auroit cru une vaste lecture. Rien moins; il parcouroit légèrement, mais sa mémoire étoit si singulière qu'il n'oublioit ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendoit avec précision; et son appréhension étoit si forte qu'en parcourant ainsi, c'étoit en lui comme s'il eût tout lu fort exactement.

Il excelloit à parler sur-le-champ et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit des réparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtois pas; mais je lui ai aussi souvent donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenoit à personne si justement qu'à lui: c'est qu'outre qu'il avoit infiniment d'esprit, et de plusieurs sortes, la perspicacité du sien se trouvoit jointe à une si grande justesse qu'il ne se seroit jamais trompé en aucune affaire, s'il avoit suivi la première appréhension de son esprit. Il

prenoit quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avoit pas tort, mais elle n'en étoit pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connoissance; il raisonnoit comme d'égal à égal avec tous, et donnoit toujours de la surprise aux plus habiles; il n'avoit rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il étoit, et de façon même à ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettoit tout le monde à l'aise, et se mettoit lui-même comme au niveau des autres. Il gardoit fort son rang en tout genre avec les princes du sang; et personne n'avoit l'air, le discours, ni les manières plus respectueuses que lui, ni plus nobles, avec le roi et avec les fils de France.

Monsieur avoit hérité en plein de la valeur de ses pères, et l'avoit transmise toute entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il ne cherchoit jamais à en parler; modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui étoit personnel, il racontoit toujours les choses de cette nature, où il avoit eu le plus de part, donnant avec équité toutes les louanges aux autres, et ne parlant jamais de soi; mais il

se passoit difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvoit pas ce qu'il appeloit francs du collier, et on lui sentoit un mépris, une répugnance naturelle, à l'égard de ceux qu'il avoit lieu de croire tels; aussi avoit-il le foible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses actions, dans ses réparties, de se le persuader, jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là, qui lui alloit au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentois trop qu'il ne recherchoit pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisoient pas moins son admiration que les autres. Comme Henri IV, il étoit naturellement bon, humain, compatissant; et il fut cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, tandis que je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres; ni plus singulièrement de faire même peine à personne, jusque-là qu'il se peut dire, que sa douceur, son humanité, sa facilité, avoient tourné en défauts; et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice sa suprême vertu du pardon des ennemis, dont sa prodigalité sans cause ni choix

tenoit trop près de l'insensibilité, et lui a causé bien des inconvéniens fâcheux et des maux, dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du roi, étant monté de bonne heure après dîner, chez madame la duchesse d'Orléans, à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et M. le duc d'Orléans seul dans sa chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine suis-je assis, que madame la duchesse d'Orléans se mit à me conter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il rouloit sur des mesures contre M. le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que madame de Maintenon et M. le duc du Maine s'appliquoient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus que M. le duc d'Orléans avoit toujours distingué et recherché, je ne sais pourquoi, ces deux frères, et qu'il croyoit compter sur eux. Et que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta-t-elle, qui, depuis qu'il, le sait et qu'il n'en doute pas; et qu'il n'en peut douter,

leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire ? A l'instant je regardai M. le duc d'Orleans qui n'avoit dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisoit et qui étoit négligemment couché dans sa chaise, et je lui dis avec feu : pour cela, monseigneur, il faut dire la vérité ; c'est que depuis Louis le Débonnaire, il n'y en eut jamais un aussi Débonnaire que vous. A ces mots il se releva dans sa chaise, rouge de colère jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disoit, prétendoit-il chose fâcheuse ; et contre madame la duchesse d'Orléans qui les lui avoit prouvées, et rioit. Courage, monsieur, ajoutais-je, traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs : je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostême ; quand on le presse, le malade crie. Je voudrois en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez un tout autre homme, et tout autrement compté. Il grommela encore un peu, et puis s'apaisa ; c'est là l'occasion seule où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps. Deux ou trois ans après la mort du roi, je causois à un coin de la longue et grande pièce de l'appartement des Tuileries ; comme le conseil al-

loit commencer dans cette même pièce où il se tenoit toujours tandis que M. le duc d'Orléans étoit à l'autre bout, parlant à quelqu'un dans une fenêtre, je m'entendis appeler comme de main en main, et on me dit que M. le duc d'Orléans me vouloit parler ; cela arrivoit souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre, ou il étoit demeuré ; je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché, qui me surprit beaucoup. Monsieur me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre de vous, que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis;.... de moi, monsieur ? plus étonné, qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît ? Ce qu'il y a ? répondit-il avec une mine plus colère, c'est chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi.... Moi des vers ! répliquai-je. Eh qui diable vous a conté ses sottises-là ? Et depuis plus de quarante ans que vous me connoissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire non pas deux vers, mais un seul ? .... Oh ! parbleu, reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là ; et tout de suite il me chante un pont-neuf à sa louange, dont le refrain étoit, *notre règne est débonnaire lon là, il est débonnaire, etc.*, avec un grand éclat de rire. Comment, lui dis-je, vous vous en sou-

venez encore ? et en riant aussi ; pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous-en du moins à bon escient. Il demeura long-temps à rire et à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'elle me semble peindre le régent. Il aimoit fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même.

Il me vantoit un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y a point d'exil, ni de lettres de cachet et où le roi ne peut défendre que l'entrée de son palais, ni tenir personne en prison, et sur cela il me conta en se délectant (car tous nos princes vivoient alors ,) qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avoit bien eu de petites maîtresses; que le grand-prieur, jeune et aimable dans ce temps-là, qui s'étoit fait chasser pour quelques sottises, étant allé passer son exil en Angleterre, où il avoit été fort bien reçu du roi, pour le remercîment, il lui débaucha une de ses petites maîtresses, dont le roi étoit si passionné alors, qu'il lui fit demander grace, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en France. Le grand Prieur tint bon, et Charles lui fit défendre son palais. Il s'en moqua, et alloit tous les jours à la comé-

die avec sa conquête ; il s'y plaçoit vis-à-vis du roi. Enfin le roi d'Angleterre ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le roi de le rappeler en France, qu'il le fut. Mais le grand-prieur tint bon encore, et dit qu'il se trouvoit bien en Angleterre, et continua son manège.

Charles outré, en vint jusqu'à faire confidence au roi de l'état où le mettoit le grand-prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt qu'il le fit incontinent repasser en France. M. le duc d'Orléans admiroit cela, et je ne sais s'il n'auroit pas voulu être le grand-prieur. Je lui répondis que j'admirois moi-même que le petit-fils d'un roi de France se put complaire dans un si insolent procédé ; que moi, sujet, et qui comme lui n'avois aucun droit au trône, je le trouvois plus que scandaleux et extrêmement punissable : il n'en relâcha rien, et il faisoit toujours cette histoire avec volupté.

Je puis attester que pour d'ambition de régner ni de gouverner, il n'en avoit aucune. S'il fit une pointe tout-à-fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on l'a lui avoit mise dans la tête. Il ne songea même tout de bon à régner, que

lorsqu'il se vit à la veille d'être perdu et déshonoré, ou d'exercer les droits de sa naissance; et quant à la couronne, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne la désira, et que le cas forcé arrivé, il s'en seroit également trouvé importuné et embarrassé.

Que vouloit-il donc, me demandera-t-on ? Commander les armées tant que la guerre auroit duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte. C'étoit un objet, à quoi il étoit extrêmement propre : il avoit une valeur naturelle tranquille, qui lui laissoit tout voir, tout prévoir et porter les remèdes, une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une campagne, pour les projets, pour se munir de tout ce qui convenoit à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance des ressources et savoir en profiter bout-à-bout, et user aussi avec une sage diligence et vigueur de tous les avantages que pouvoit lui présenter le sort des armes. On peut dire, qu'il étoit capitaine, ingénieur, intendant d'armée, qu'il connoissoit la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps, qu'il savoit s'en faire adorer, le tenir néanmoins en discipline, exécuter, en manquant de tout,

les choses les plus difficiles ; c'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout. Ses combinaisons étoient justes et solides, tant sur les matières des guerres, que sur celles de l'état : il est étonnant jusqu'à quel détail ; il en embrassoit toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des parts qui se présentoient à prendre, la netteté avec laquelle il les comprenoit, et savoit les exposer ; enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses connoissances, sans en montrer jamais, ni en avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres et en tout genre commun, et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner ! Ajoutons-y une qualité essentielle, c'est qu'il avoit plus de trente-six ans à la mort du dauphin, et près de trente-huit à celle de M. le duc de Berry ; qu'il avoit passé ce temps en simple particulier, éloigné entièrement de toute idée de pouvoir arriver au timon ; il avoit été courtisan battu des orages et des tempêtes, et avoit vécu de façon à connoître tous les grands personnages, et la plupart de ce qui ne l'étoit pas ; en un mot, il

avoit l'avantage d'avoir mené une vie privée avec tous les hommes, et acquis toutes les connoissances, qui sans cela ne suppléent point d'ailleurs; voilà le beau, le très-beau sans doute, et le très-rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut exposer, et ne pas craindre quelques légères répétitions pour le mieux faire.

Histoire de l'éducation du régent, et commencement de Dubois, qui le corrompt.

Ce prince, si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'étoit même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier à qui il fut confié. C'étoit un homme à choisir, dans toute l'Europe, pour l'éducation des rois. Il mourut avant que son élève fût hors de la férule; et, par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte, qu'il n'eût pas le temps de penser en quelles mains il le laissoit, ni d'imaginer qui s'y ancreroit en titre. On a vu que ce fut l'abbé Dubois, et comment il y parvint, comment aussi il s'introduisit si avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connoissoit personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain. Le précepteur sentit qu'il ne tiendroit pas long-temps dans cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'il surprit au jeune prince, pour

son mariage, qui ne lui avoit pas rendu ce qu'il en espéroit, et qui l'avoit même perdu auprès du roi, par la folie qu'il eut, dans une audience qu'il en obtint, de lui demander, pour prix de son service, la nomination au chapeau. Il se vit donc réduit à espérer de M. de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Dubois a fait un si grand personnage depuis la mort du roi, qu'il est nécessaire de le faire connoître. On le fera bientôt.

Monsieur, qui étoit fort glorieux et gâté encore pour avoir un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même dignité, étoit demeurée dans la charge de premier gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame, remplie par madame la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de Monsieur, son fils. La chose n'étoit pas aisée; mais il en trouva et ne considéra guère autre chose.

M. de Navailles fut le premier qui accepta. Il étoit duc à brevet et maréchal de France. Plein de vertu, d'honneur et de valeur, il avoit figuré autrefois; mais ce n'étoit pas un

homme à élever un prince. Il y fut peu, et mourut en février 1684, à 65 ans.

Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en auroit été fort capable; mais il étoit fort vieux, et mourut en février 1686, à 79 ans. M. de la Vieuville, duc à brevet, le fut après, qui mourut en février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre du roi. Il n'avoit rien de ce qu'il falloit pour cet emploi; mais ce fut une perte pour Monsieur, qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent.

Saint-Laurent, qui avoit toute sa confiance, avoit aussi toute l'autorité effective, et suppléoit à ces messieurs, qui n'étoient qu'*ad honores*. Les deux sous-gouverneurs étoient la Bertière, brave et honnête gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassoit guère, quoiqu'il l'estimât; et Fontenay, qui étoit extrêmement capable, mais qui avoit au moins quatre-vingts ans. Il avoit élevé le comte de Saint-Paul, tué au passage du Rhin, sur le point d'être élu roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita.

Le marquis d'Arci fut le dernier gouverneur. Il avoit passé par des ambassades avec réputa-

tion, et servi de même ; il étoit un homme de qualité, qui se sentoit fort, chevalier de l'ordre de 1688 ; son frère aîné l'avoit été en 1661. D'Arci étoit aussi conseiller d'état d'épée ; sa mort arriva à Maubeuge, en juin 1694 ; et ce fut le plus grand malheur qui pût arriver à son élève, sur qui il avoit pris non-seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manières et sa conduite plaisoient, et lui inspiroient une grande estime, qui, en ce genre, ne va pas sans déférence. Ce prince, n'ayant plus ce sage Mentor, qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades ; ce qu'il a toute sa vie marqué, à ce qui est resté d'eux, tomba tout-à-fait entre les mains de l'abbé Dubois et des jeunes débauchés qui l'obsédèrent. Les exemples domestiques de la cour de Monsieur, et ce que de jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent comme le bel air, dont ils sont les esclaves, et souvent jusque malgré eux, effacèrent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arci lui avoient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise compagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignoit le roi et l'évitoit.

Marié par force, et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter les plaisanteries de gens obscurs, qui, pour le gouverner, le rouloient à Paris.

Il en fit à son tour, et se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignoit de ne pouvoir obtenir pour lui, ni le gouvernement qui lui avoit été promis, ni le commandement d'armée, il ne mit plus de bornes à ses discours ni à ses débauches; partie facilité, partie ennui de la cour, et vivant comme il faisoit avec son épouse; partie chagrin de voir monsieur le duc, et bien plus, monsieur le prince de Conti, en possession de ce qu'il y avoit de plus brillante compagnie; enfin, dans le ruineux dessein de se moquer du roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger aussi de n'avoir ni gouvernement, ni armée à commander. Il vivoit avec des comédiennes, et avec leurs entours, dans une obscurité honteuse, et alloit à la cour le moins qu'il pouvoit. L'étrange est que Monsieur le laissoit faire par son dépit particulier contre le roi, et parce que Madame qui ne pouvoit pardonner au roi ni à Madame sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menoit monsieur son fils,

ne lui en parloit presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de madame sa belle-fille et du chagrin qu'en avoit le roi.

La mort si prompte et si subite de Monsieur changea les choses. Monsieur le duc d'Orléans contenu et n'ayant plus Monsieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une manière plus convenable, et avec plus d'assiduité à la cour : il fut mieux avec son épouse par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, et lorsque je le séparai de madame d'Argenton, dont l'amour et l'oisiveté l'attachoient à cette maîtresse, l'éloignoient de la cour. Il voyoit chez elle des compagnies qui le vouloient tenir de concert avec elle, et dont l'abbé du Bois étoit le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel.

Venons maintenant aux effets qu'a produits, ce long et pernicieux poison, ce qui ne peut bien s'entendre qu'après avoir fait connoître à qui il le dut presque en entier.

Caractère de Dubois.

L'abbé Dubois étoit un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui en étoit en plein ce qu'en mauvais françois on appelle un sacré b..., mais qui ne peut guère s'exprimer autrement. Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroient le maître. Ils y faisoient un bruit et un combat continuel entre eux : l'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, le servage ses moyens ; l'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, étoit son principe. En conséquence duquel tous moyens lui étoient permis : voilà ses qualités. Il excelloit en basse intrigue, il en vivoit, et ne pouvoit s'en passer ; mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendoient, avec une patience qui n'avoit de terme que le succès ou la démonstration réitérée de nos pouvoirs à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passoit ainsi sa vie dans les sapes ; le mensonge

le plus hardi lui étoit tourné en nature, avec un air simple, droit, sincère souvent honteux; il auroit parlé avec grace et facilité dans le dessein de pénétrer les autres, en parlant, et la crainte de s'avancer plus qu'il ne vouloit, s'il ne s'étoit accoutumé à un bégaiement factice qui le déparoit, et qui redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ces détours et le peu de naturel qui perçoit, malgré ses soins, sa conversation auroit été aimable; il avoit de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture; beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer; mais tout cela étoit gâté par une fausseté qui sortoit malgré lui de tous ses pores, et jusque de sa gaieté qui attristoit par-là; méchant d'ailleurs avec réflexion, par nature et par raisonnement; traître et ingrat; maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs; effronté à faire peur étant pris sur le fait; desirant tout, enviant tout, et enviant toutes les dépouilles; car, on connut après, dès qu'il osa ne le plus contraindre, à quel point il étoit intéressé, d'ailleurs, débauché, inconséquent, ignorant dans toute affaire; passionné, toujours emporté, blasphémateur et fou, jusqu'à mépriser publiquement son maître; perdant les affaires pour les sa-

crifier à soi, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses tyrannies, à ses vengeances.

Tel fut le sage, à qui Monsieur confia les mœurs d'un fils unique à former : il y fut porté par le conseil de deux hommes, qui ne les avoient pas meilleurs, et qui en avoient bien fait leur preuve.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellens principes de Saint-Laurent n'avoient pas eu le temps de prendre de longues racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservées toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être consacré à la vérité, Monsieur le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leurs noms, une foiblesse qui gâta sans cesse tous ses talens, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage. A toute sa vie hors de toute espérance du côté du roi, depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour

le jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour bien se mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tout devoir et toute bienséance, ce qui le feroit bien plus ménager par le roi qu'une conduite mesurée; il le flatta du côté de l'esprit, dont il lui persuada qu'il en avoit trop et trop bon, pour être la dupe de la religion, qui n'étoit à son avis qu'une invention de politique et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires, et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori, que la probité dans les hommes, et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères, sans réalité dans personne, sinon en quelques sots en plus grand nombre, qui se sont laissés poser ces entraves, comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage; tandis que les personnes qui ont de l'esprit et de la capacité, se sont débarrassées de l'un et de l'autre, et de tous les préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivoit la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espèce de moyen; en un mot, tout crime, et toute scélératesse tournée en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'es-

prit, de lumière et de la conduite, pourvu qu'on sût se cacher, et marcher à l'abri des soupçons, et des préjugés communs. Malheureusement tout concouroit en monsieur le duc d'Orléans, à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison ; une neuve et première jeunesse, beaucoup de force et de santé, les élans de la première sortie du joug, et du dépit de son mariage, et de son oisiveté, l'ennui qui suit la dernière, cet amour, si fatal en ce premier âge, de ce bel air qu'on admire aveuglement dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser, l'entraînement des passions, des exemples et des jeunes gens qui y trouvoient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux et avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à n'avoir pu s'en passer, disant qu'il ne s'y divertissoit qu'à force de bruit, de tumulte, et d'excès. C'est ce qui le porta à en faire souvent de si étrangers et de si scandaleux, et, comme il vouloit l'emporter sur toutes les débauches, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un rafinement précieux à faire les débauches les plus inouïes aux jours les plus saints, comme il lui arriva pendant sa régence plusieurs fois, le

Vendredi-Saint et les jours les plus respectables, plus on étoit suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considéroit cette sorte de débauches. Je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à l'estime pour le grand-prieur, parce qu'il y avoit quarante ans qu'il ne s'étoit couché qu'ivre, et qu'il n'avoit cessé d'entretenir publiquement des maîtresses, et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irréligion. Avec de tels principes, et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux en matière de galanterie, et même jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être en ce genre le plus raffiné trompeur. Lui et madame la duchesse de Berry disputèrent quelquefois à sa toilette devant madame de Saint-Simon, et ce qui y étoit avant le public, et M. le duc de Berry même, qui étoit fort vrai et qui en avoit horreur, et sans que madame de Saint-Simon, qui n'en souffroit pas moins, et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. M. le duc d'Orléans en avoit une infinie dans ce qui regardoit la vie ordinaire, et sur ce qui le regardoit lui-même. Ce n'étoit pas

injustement qu'il étoit accusé de n'avoir point de secret. La vérité est qu'élevé dans les tracasseries du Palais Royal, dans les rapports, dans les redites, dont M. le duc d'Orléans en avoit pris le détestable goût et l'habitude ; et devenu régent, environné, il est vrai, d'écueils et de dangers, il s'étoit fait une sorte de maxime, de brouiller tout le monde ensemble, et d'en profiter, soit pour n'avoir rien à craindre des liaisons dangereuses contre lui, soit pour apprendre par les aveux, les délations, et les piques, et par la facilité de faire encore parler les uns contre les autres, ce fut une occupation pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, qui lui fut utile; mais, souvent découverte, elle le jeta en mille fâcheux inconvéniens. Comme il n'étoit pas méchant, et qu'il étoit même fort éloigné de l'être, cette conduite ne fit pas grand mal à personne, quoiqu'il demeurât dans l'impiété et la débauche, où Dubois l'avoit premièrement jeté ; et que tout confirmât toujours en lui l'habitude et la tracasserie des uns aux autres, dont qui que ce soit ne fut exempt ; et dans la plus singulière défiance, qui n'excluoit pas en même temps les personnes de la plus grande confiance ; mais il

en demeura là, sans avoir rien pris de surplus des crimes familiers à son précepteur. Revenu plus assidument à la cour, à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna, et le jeta dans les curiosités de la chimie, dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a peine à comprendre, à quel point ce prince étoit incapable de se rassembler du monde, avant que l'art infernal de madame de Maintenon et du duc du Maine l'eût totalement séparé du roi, et combien il étoit peu en son pouvoir de tenir une cour, combien il se trouvoit embarassé et importuné du grand monde, et combien dans son particulier, et depuis dans sa solitude, au milieu de la cour, quand tout le monde l'eut déserté, il se trouva destitué de toute sorte de ressources, avec tant de talent, qui en devenoient une inépuisable d'amusemens pour lui. Il étoit né ennuyé, et il étoit si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui étoit insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper. Il ne pouvoit vivre que dans le mouvement et le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir ce dont il auroit besoin pour les exécutions de la campagne, ou dans les bruits et la vivacité

de la débauche : il y languissoit, dès qu'elle étoit sans bruit, et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui étoit pénible à passer. Il se jeta dans la peinture, après que le grand goût de la chimie fut passé, ou qu'il fut amorti partout ce qui s'en étoit si cruellement publié. Il peignoit presque toute l'après-dînée, à Versailles et à Marly. Il se connoissoit fort en tableaux ; il les aimoit, il en achetoit, et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection, ne le cédoit pas aux tableaux de la couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets, comme un artisan ; ce qui me chassoit souvent de chez lui : il travailloit encore à des compositions de parfums les plus forts, qu'il aima toute sa vie, et dont je le détournois, parce que le feu roi le craignoit fort, et qu'il sentoit presque toujours.

C'est ce goût pour les arts et métiers et pour tout ce qui est ouvrage de la nature, qui l'engagea à faire une acquisition d'un grand prix, dont je vais parler et à quoi je le déterminai ; un employé aux mines de diamans, trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement, de

gagner la mer et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard des passagers, qui est de leur donner un lavement et de les purger pour leur faire rendre les diamans qu'ils auroient pu avaler : il arriva en Europe avec son diamant, et parcourut toutes les cours pour le vendre.

Law le proposa pour le roi, mais le prix effraya le régent. Law me l'apporta, et ravi de voir que mon avis étoit qu'on l'achetât, il me pria d'en parler au duc d'Orléans. Je ne quittai pas ce prince que je n'eusse obtenu que le diamant seroit acheté. Law fit venir et réduire le marchand à deux millions avec les rognures qui sortiroient de la taille : on lui paya l'intérêt de deux millions jusqu'à ce qu'on pût donner le principal ; et en attendant, on lui donna pour deux millions de pierreries, qu'il devoit garder jusqu'à l'entier payement de deux millions.

Malgré le goût des arts, qui est un objet inépuisable pour celui qui veut s'y livrer, et avec tant de talens de toute les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, on ne vit jamais personne aussi désœuvré, ni aussi livré au néant et à

l'ennui que le duc d'Orléans: aussi madame ne le peignoit-elle pas moins heureusement, qu'avoit fait le roi par apophthegme, qu'il répondit sur lui à Maréchal. Madame étoit pleine de contes et de romans de fées : elle disoit qu'elles avoient toutes été conviées à ses couches; que toutes y étoient venues; et que chacune avoit doué son fils, le duc d'Orléans, d'un talent; de sorte qu'il les avoit tous; mais', que par malheur on avoit oublié une vieille fée, disparue depuis si long-temps, qu'on ne se souvenoit plus d'elle; et qui, piquée de l'oubli, vint, appuyée sur un petit bâton, et qui n'arriva qu'après que toutes les fées eurent fait leur don à l'enfant; et que dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talens qu'il avoit reçus des autres fées, d'aucuns desquels, en les conservant tous, il n'avoit jamais pu se servir. La sentence de la fée étoit vraie pour le temps antérieur à la régence : ce fut alors en effet un des malheurs de ce prince, d'être incapable de suite dans rien, et jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre défaut, dont j'ai parlé, fut son espèce d'insensibilité qui le rendoit sans fiel dans ses plus mortelles offenses et les plus dangereuses; et comme le nerf est le prin-

cipe de la haine et de l'amitié, de la reconnoissance et de la vengeance, le duc manquoit de ce ressort ; les suites en étoient infinies et pernicieuses. (1)

Il étoit timide à l'excès ; il le sentoit, et il en avoit tant de honte qu'il affectoit tout le contraire jusqu'à s'en piquer ; mais la vérité étoit connue, on la sentit enfin dans son autorité par une expérience développée, qu'on n'obtenoit rien de lui, ni grace ni justice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il étoit infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchoit de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses dont sa facilité le rendoit prodigue, mais que celui qui avoit de meilleures serres lui faisoit tenir. (2)

---

(1) M. de Saint-Simon a réfléchi sur le caractère du régent : cette insensibilité n'étoit point une insensibilité de tempérament ; mais une élévation de son ame au-dessns de ses ennemis qn'il méprisa toujours, et des injures anxqnelles presque tonjours il pardonna. Il n'étoit rien de si grand qn'nn prince qui avoit antant de lumières que le régent.

(2) La prétendne timidité du régent, mal peint ici par le due de Saint-Simon, étoit une politesse extrême

De là tant de manquemens de paroles, qu'on ne comptoit les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose, qui ne pouvoit s'accorder qu'à un seul; ce qui étoit une source féconde de discrédit et de mécontens.

Rien ne le trompa et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'étoit faite de savoir éluder avec tout le monde; on ne le croyoit plus même qu'il parloit de la meilleure foi, et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses; enfin, la compagnie obscure et pour la plupart plus qu'obscure, dont il avoit fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignoit pas de nommer publiquement mes roués, chassa la bonne jusque dans sa puissance et lui fit un tort infini.

Sa défiance, sans exception (1), étoit une chose

---

pour quiconque l'abordoit : le régent n'étoit pas timide, il gouvernoit avec énergie une armée; il domina sur les intrigues formées contre ses droits, il annula leurs efforts; il se fit déclarer régent.

(1) Toute sa vie ce prince avoit été trompé; par le feu roi lui-même, après avoir reçu les derniers sacremens, et à la veille de sa mort, il le fut sur les droits

infiniment dégoûtante dans lui, surtout lorsqu'il fut à la tête des affaires : il se défioit même de ceux qui avoient sa familiarité hors de débauches ; ce défaut, qui le mena loin, venoit tout à-la-fois de sa timidité, qui lui faisoit craindre ces ennemis les plus certains, et les traiter avec plus de distinction que ses amis ; de sa facilité naturelle, et d'une fausse imitation de Henri IV, dont cela même n'est ni le plus beau ni le meilleur endroit (1) ; et de cette opinion malheureuse que la probité étoit une parure fausse et sans réalité, d'où lui venoit cette défiance universelle.

Voici un trait qui le fait encore mieux connoître : un jour le véridique Maréchal, premier chirurgien du roi, s'étoit mis à louer le duc d'Orléans sur ses diverses connoissances dans les

---

les plus sacrés ; il le fut par la cabale des dévots ; il le fut par Dubois, son instituteur et son corrupteur, qu'il méprisoit : il avoit donc de bonnes raisons dans ses défiances.

(1) On voit que le duc de Saint-Simon a une fort mauvaise idée de la clémence de Henri IV pour un ennemi : il doit en avoir eu une aussi mauvaise des vertus analogues du régent, qui, comme Henri IV, pardonna à ses ennemis, fut populaire, clément, hardi dans ses conceptions, et brave.

sciences, sur les arts qu'il possédoit, et dit fort plaisamment que s'il étoit qu'il eût eu besoin de gagner sa vie, il auroit eu cinq ou six moyens de la gagner grassement. Le roi le laissa causer un peu, puis ayant souri de cette idée, par laquelle Maréchal avoit encore terminé son discours ; savez-vous, lui dit le roi, ce qu'est encore mon neveu ? il a bien tout ce que vous venez de dire là ; c'est encore un fanfaron de crimes qu'il ne commet pas. A cette réponse du roi, sur le mot de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau : c'étoit peindre le duc d'Orléans d'un seul trait et dans la ressemblance la plus juste et la plus parfaite. Il faut que j'avoue aussi que je n'aurois jamais cru le roi un si grand maître dans cet art.

Tel étoit l'état de la cour de France, sous le régent.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Notice sur Elisabeth-Charlotte de Bavière. Pag. I
Mélanges. 1
De la personne de Louis XIV. 36
Caractère et mœurs de Louis XIV. 38
De la conduite de Louis XIV à l'égard de son épouse, de ses enfans, de ses parens et des étrangers. 54
Amours de Louis XIV. 60
Mort de Louis XIV. 66
Mademoiselle de Fontange. 69
Madame de la Vallière. 71
Madame de Montespan. 79
Madame de Maintenon. 88
De la reine, épouse de Louis XIV. 117
De Philippe II, duc d'Orléans. 121
Louis XV. 166
Philippe V, roi d'Espagne. 170
De madame la duchesse douairière Charlotte-Elisabeth d'Orléans, princesse de Bavière. 175
Première Dauphine. 208
Seconde Dauphine. 217
Premier Dauphin. 227
Petite Madame. 238
Monsieur, Philippe I, duc d'Orléans. 240
Première Madame. 252
Le chevalier de Lorraine. 265
Monsieur le duc de Berry. 267
Madame la duchesse de Berry. 271
Second Dauphin. 282
Amours et enfans naturels du duc régent. 285
Madame la duchesse d'Orléans, Françoise-Marie, femme de Philippe II, duc régent. 290
Mademoiselle d'Orléans, Louise-Adélaïde de Chartres. 304
Madame la duchesse, Louise-Françoise, femme de Louis III, duc de Bourbon. 309
Madame la duchesse la jeune. 312

Monsieur le duc Louis III de Bourbon. Page 314
Mademoiselle de Valois, Charlotte-Aglaé, femme du prince de Modène. 316
Monsieur François-Louis, prince de Conti. 325
Madame la grande princesse de Conti, fille de madame de la Vallière. 326
Monsieur le duc, Louis III. 327
Madame la princesse palatine, Marie-Thérèse de Bourbon, femme de François-Louis, prince de Conti. 328
Monsieur Louis-Armand, prince de Conti, et madame Louise-Elisabeth, la jeune princesse de Conti, son épouse. 331
Madame Elisabeth-Charlotte, duchesse de Lorraine, fille de Philippe I d'Orléans, femme du duc Léopold-Jean-Charles de Lorraine. 334
Monsieur le duc du Maine (Louis-Auguste). 341
Madame la duchesse du Maine, Louise-Bénédicte, fille de M. Henri-Jule, prince de Condé. 345
Victor-Amédée, roi de Sicile. 350
Madame la grande-duchesse, femme de Cosme, grand-duc de Florence. 351
Monsieur de Louvois. 353
L'abbé du Bois. 359
Law. 367
Anecdotes sur la mort de Madame, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV. 384
Portrait de Madame, seconde femme de Monsieur. 391
Portrait de Monsieur, frère de Louis XIV, et sa mort. 393
Portrait du régent; son caractère; ses habitudes; ses mœurs; son esprit. 398
Histoire de son éducation, et commencement de Dubois, qui le corrompt. 410
Caractère de Dubois. 416

FIN DE LA TABLE.
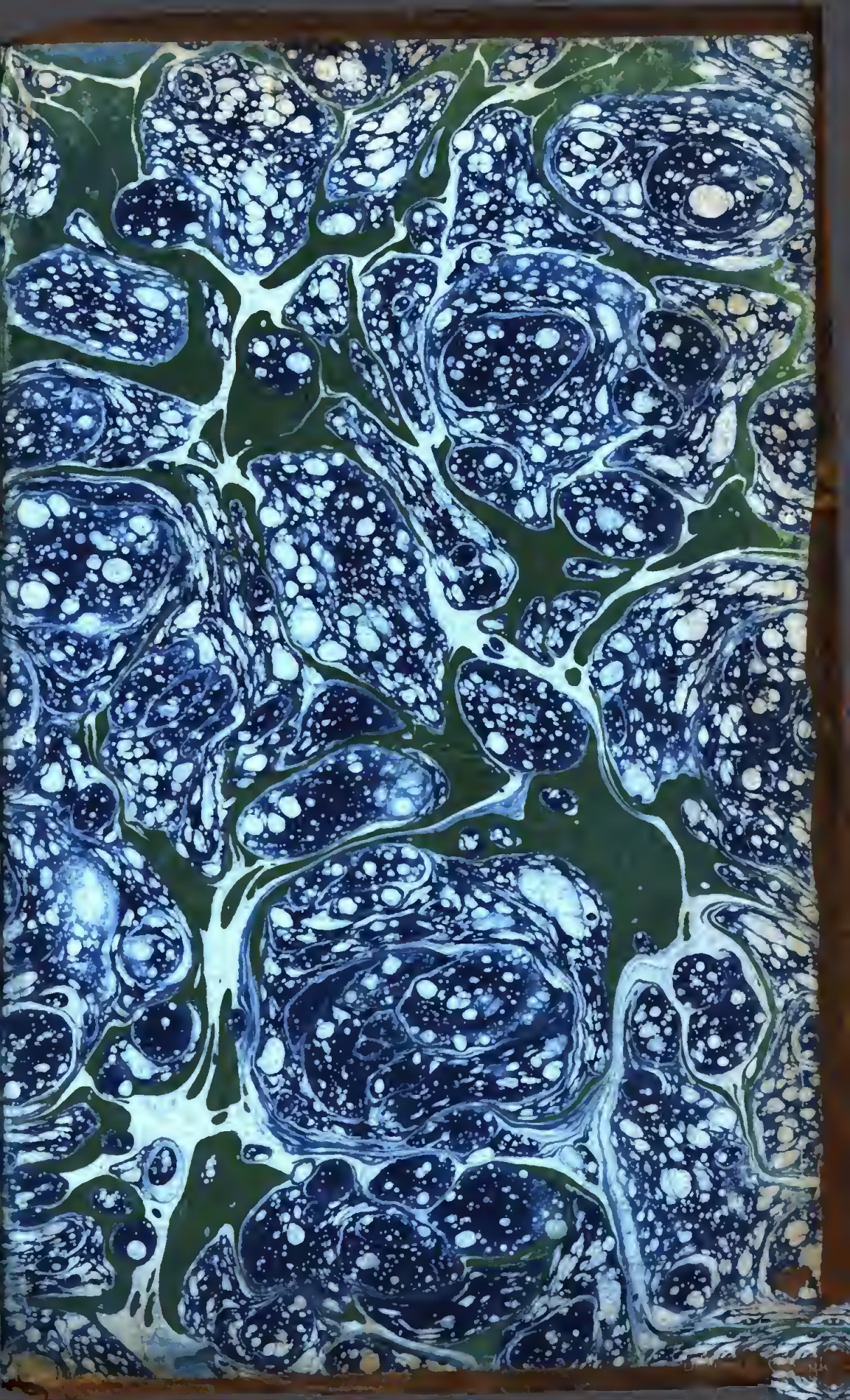
84192